

# HISTOIRE

des

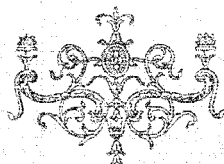
# SŒURS de MISERICORDE de Montréal

LES PREMIERS SOIXANTE-QUINZE ANS  
DE 1848 à 1923

PAR

**L'ABBE ELIE-J. AUCLAIR**

*Docteur en Théologie et en Droit Canonique  
de la Société Royale du Canada  
et de la Société Historique de Montréal*



IMPRIMERIE ET RELIURE DES SOURDS-MUETS  
MONTREAL

6 

1928

# HISTOIRE

des

# SŒURS de MISERICORDE de Montréal

LES PREMIERS SOIXANTE-QUINZE ANS  
DE 1848 à 1923

PAR

**L'ABBE ELIE-J. AUCLAIR**

*Docteur en Théologie et en Droit Canonique  
de la Société Royale du Canada  
et de la Société Historique de Montréal*



IMPRIMERIE ET RELIURE DES SOURDS-MUETS  
MONTREAL

6 

1928

*Nihil obstat,*

HENRI JEANNOTTE, P.S.S.,  
*ensor librorum,*

Montréal, le 17 mars 1928.

*Imprimatur,*

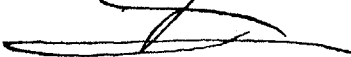
† EM.-ALPH. DESCHAMPS, V. G.,  
*év. de Thenessis,*  
aux. de Montréal.

Montréal, le 19 mars 1928.

## DECLARATION DE L'AUTEUR

*Respectueux des décrets du Saint-Siège sur la presse, nous déclarons, en la forme la plus explicite, n'attribuer à cette HISTOIRE DES SŒURS DE MISERICORDE DE MONTRÉAL qu'une foi purement humaine. Nous ne voulons en aucune façon prévenir les jugements de l'Église, à laquelle seule il appartient de porter une sentence définitive en matière de vertu et de sainteté. Nous soumettons humblement notre travail et notre personne à son autorité et à sa censure.*

*L'abbé Eli-J. Anselme*



*Ce 24 septembre 1927*

## DU MEME AUTEUR

- La foi dans ses rapports avec la raison (1898)  
La mariage clandestin devant la loi (1901)  
Articles et études (315 pages) — (1903)  
Vie de Mère Caron (270 pages) — (1908)  
Les fêtes de l'Hôtel-Dieu (194 pages) — (1909)  
Prêtres et religieux du Canada (I) (1914)  
Pau, Fayolle et Foch (1922)  
Histoire des Sœurs de Sainte-Anne (350 pages) — (1922)  
Louis-Joseph-Amédée Derome (1922)  
Mère Catherine-Aurélie (450 pages) — (1923)  
Saint-Jean-Baptiste de Montréal (1924)  
Noces d'or de Saint-Jean-Baptiste de Montréal (1924)  
Prêtres et religieux du Canada (II) (1924)  
Verdun de Montréal (1925)  
Lettres et écrits de Mère Catherine-Aurélie (1925)  
(1900 pages clavigraphiées<sup>1</sup>)  
Histoire des Cèdres (416 pages) — (1927)

### *En collaboration*

- Les fêtes du 75ème de la Saint-Jean-Baptiste (1909)  
Histoire de Saint-Jacques-d'Embrun (1910)

### *En préparation*

- Histoire de Mgr John Forbes, évêque de Vaga et coadjuteur de l'Ouganda, de la société des Pères Blancs

---

1. Ce travail n'a pas été publié, bien qu'il soit écrit en vue d'une publication éventuelle. Les 1900 pages du manuscrit ont été reproduites au clavigraphie en 20 copies dont une pour chacun des monastères du Précieux-Sang actuellement existants. — Note de l'auteur.

## INTRODUCTION GENERALE

*L'HISTOIRE DES SŒURS DE MISERICORDE DE MONTREAL*, que nous présentons avec confiance au lecteur, est en vérité, dans son fond même, une bien belle histoire. Nous avons certes conscience que notre modeste plume n'a pas été peut-être, en dépit de toute notre bonne volonté, à la hauteur d'un pareil sujet. Mais les choses que nous avions à raconter étaient en elles-mêmes si édifiantes en leur simplicité que nous ne pouvions pas, en un sens au moins, ne pas écrire un beau livre.

Parmi toutes les œuvres de notre grand Mgr Bourget, qui furent si nombreuses, si utiles à la sainte Église et si profitables à notre ville de Montréal et à notre pays tout entier, il nous semble que la fondation de l'institut de la Miséricorde brille au premier rang. C'est, en quelque sorte, la mise en acte, sous l'une de ses formes les plus délicates, de la charité du Christ.

Souvenez-vous de la parabole de la brebis perdue, que le bon Pasteur va chercher au loin, qu'il trouve et qu'il rapporte sur ses épaules. "En ce temps-là, nous dit saint Luc (ch. XV, v. 4), comme les publicains et les pécheurs s'approchaient de Jésus pour l'écouter, les pharisiens et les docteurs de la loi murmuraient. Cet homme, disaient-ils avec aigreur, accueille les pécheurs et il mange avec eux! Alors Jésus leur proposa cette parabole: "Qui de vous, ayant cent brebis, s'il en perd une, ne laisse pas là les quatre-vingt-dix-neuf autres, pour courir après celle qui est perdue, jusqu'à ce qu'il la retrouve? Et, lorsqu'il l'a retrouvée, il la met avec joie sur ses épaules et, de retour chez lui, il réunit ses amis et ses voisins et leur dit: "Réjouissez-vous avec moi parce que j'ai retrouvé ma brebis qui était perdue!..." — C'est ainsi, je vous le déclare, qu'il y aura

*plus de joie dans le ciel pour un pécheur qui fait pénitence que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de se repentir..."*

*Dans nos grandes villes, les brebis qui se perdent sont hélas! nombreuses. Mgr Bourget, dont l'âme était si profondément apostolique et par conséquent si désireuse de sauver d'autres âmes, le voyait bien. La Providence avait mis sur son chemin une sainte femme qui lui parut l'instrument voulu pour l'œuvre de Dieu. Il l'improvisa fondatrice de la Miséricorde, et ce fut l'un de ses coups de maître. C'est en 1848 que Mme Rosalie Cadron, veuve Jetté, et ses premières compagnes firent leur profession religieuse, le 16 janvier. En 1923, le 16 janvier, on célébrait, à la Miséricorde de Montréal, le 75ème anniversaire de cet événement. Ce sont ces soixante-quinse ans de la vie d'une communauté vouée au service des brebis perdues, active et féconde s'il en fût jamais, que notre livre raconte.*

*Nous n'insistons pas, pour le moment, sur l'excellence du but de cette œuvre de la Miséricorde, que Mme Jetté, devenue Mère de la Nativité, fonda ainsi au milieu du siècle dernier. L'histoire que nous exposons dans les pages qu'on va lire en constitue la meilleure des démonstrations. Nous voulons simplement dire ici, dans cette introduction générale, comment nous avons compris et délimité le sujet que nous avons à traiter.*

*Nous n'avons pas cherché à user de procédés ou d'arrangements savants. Dans un premier chapitre, nous racontons les débuts de l'œuvre, en exposant les circonstances de temps et de personnes qui l'ont rendue possible et opportune. Dans le deuxième, c'est la naissance même de l'œuvre de la Miséricorde, l'histoire du premier noviciat de 1845 à 1848 qui nous occupe. Du troisième chapitre au dixième, ce sont les premiers cinquante ans de la vie de l'insti-*

tut, de 1848 à 1898, que, d'année en année, le lecteur pourra suivre. Pour cette première partie de notre travail, une division toute naturelle s'offrait à nous, et c'était celle des diverses administrations qui se sont succédé durant ce demi-siècle. Il y en eut huit, de 1848 à 1898, d'où les huit chapitres qui couvrent ces cinquante ans. Pour la dernière partie de cette histoire de l'institut, les derniers vingt-cinq ans, de 1898 à 1923, nous avons cru devoir adopter une autre méthode, et, au lieu de suivre strictement l'ordre chronologique, nous avons groupé les événements d'après leur nature même, si l'on peut s'exprimer ainsi, nous voulons dire en rapprochant les uns des autres, sous un même titre, ceux qui se ressemblent ou se rattachent entre eux.

La fondatrice, Mère de la Nativité, le fait est très remarquable, une fois l'institut établi en 1848, n'en a jamais été la supérieure. Elle n'a dirigé la communauté qu'au temps du premier noviciat, de 1846 à 1848. Elle a cependant vécu, humble et cachée, dans l'institut, jusqu'en avril 1864. Nous verrons en son lieu comment cela s'explique.

Dix supérieures ont été, de 1848 à 1923, à la tête de l'institut des Sœurs de Miséricorde, dont deux ont eu deux termes d'office chacune : Mère Sainte-Jeanne-de-Chantal, de 1848 à 1863 ; Mère Saint-Joseph, de 1863 à 1866 ; Mère Marie-de-la-Miséricorde, de 1866 à 1872 ; Mère Sainte-Rose-de-Lima, de 1872 à 1877 ; Mère Sainte-Thérèse-de-Jésus, de 1877 à 1883 ; Mère Saint-Zotique, de 1883 à 1889 ; Mère Marie-du-Sacré-Coeur-de-Jésus, de 1889 à 1895 ; Mère Marie-de-la-Miséricorde (une deuxième fois) de 1895 à 1901 ; Mère Sainte-Lucie, de 1901 à 1907 ; Mère Sainte-Cécile, de 1907 à 1913 ; Mère Saint-Hilaire, de 1913 à 1919 ; Mère Saint-Hilaire (une deuxième fois), de 1919 à 1923 et jusqu'à 1925.

De 1848 à 1898, disions-nous, nous suivons à peu près rigoureusement l'ordre chronologique. Comme il y eut, au cours de ces cinquante ans, huit administrations différentes, nous comptons huit chapitres qui se divisent d'après elles, à savoir: les administrations de Mère Sainte-Jeanne-de-Chantal (ch. III), de Mère Saint-Joseph (ch. IV), de Mère Marie-de-la-Miséricorde (ch. V), de Mère Sainte-Rose-de-Lima (ch. VI), de Mère Sainte-Thérèse-de-Jésus (ch. VII), de Mère Saint-Zotique (Ch. VIII), de Mère Marie-du-Sacré-Coeur (ch. IX) et de Mère Marie-de-la-Miséricorde, jusqu'aux noces d'or (ch. X).

De 1898 à 1923, en suivant l'autre procédé, nous avons: les noces d'or (ch. XI), les supérieures générales de 1898 à 1923 (ch. XII), les supérieurs ecclésiastiques et les aumôniers de 1898 à 1923 (ch. XIII), l'approbation des constitutions — mars 1905 (ch. XIV), les fondations nouvelles de 1898 à 1923 (ch. XV), l'œuvre de la "crèche" de Montréal de 1898 à 1923 (ch. XVI), les initiatives et les progrès de l'œuvre de la Miséricorde de 1898 à 1923 (ch. XVII) et les fêtes du 75ème (ch. XVIII).

Cette vie de l'institut de la Miséricorde, elle s'est vécue, naturellement, à Montréal, au cours de ces soixante-quinze ans, en marge de la vie même du diocèse et sous la haute direction des évêques qui l'ont gouverné: Mgr Bourget, Mgr Fabre, Mgr Bruchési et Mgr Gauthier. Nous avons été amené, par ce fait, à rappeler un grand nombre d'événements qui relèvent de la grande histoire de l'Eglise de Montréal, ce qui, on le comprend, ne diminue en rien, bien au contraire, l'intérêt du récit. A ces modestes religieuses de l'institut de la Miséricorde, l'Eglise, toujours attentive, a donné constamment, depuis qu'il existe, des aumôniers ou des chapelains, comme aussi des supérieurs ecclésiastiques,

qui les ont entourées de pieuses sollicitudes. Nous avons pensé que tous ces "pères" spirituels avaient droit, dans cette histoire, à une place d'honneur, et, pour chacun, nous la leur avons assignée le moins mal que nous avons pu.

Nous avons confiance que ce livre fera du bien. S'il a quelque mérite ou quelque valeur, nous le comprenons parfaitement, c'est aux belles et édifiantes choses qu'il raconte qu'il la doit. Nous n'y sommes à peu près pour rien. Cette histoire, nous n'avons eu, nous, qu'à l'écrire. C'est Mgr Bourget, le pieux fondateur, et ce sont ses successeurs et tous les bons prêtres chargés par eux de suivre l'œuvre, c'est Mère de la Nativité, la sainte fondatrice, et ce sont ses filles en Dieu, toutes celles qui se sont succédé depuis trois quarts de siècle, qui l'ont vécue et qui l'ont faite. C'est à eux et c'est à elles, après Dieu, que tout honneur et toute gloire doivent être rendus.

Nous avons confiance, nous le répétons, qu'il fera du bien, notre livre. Il sera d'abord une force et une consolation pour les chères Sœurs de Miséricorde qui travaillent et qui peinent encore, sous le poids du jour, à la belle œuvre de réhabilitation et de salut qui est leur œuvre propre. Il suscitera peut-être ensuite, dans les âmes des jeunes filles qui le liront, la vocation à cet admirable apostolat qui fera d'elles des auxiliatrices du sacerdoce catholique dans ce qu'il y a de plus élevé. Aux profanes eux-mêmes enfin, l'histoire des Sœurs de Miséricorde ne pourra pas, croyons-nous, ne pas apporter une haute leçon d'édification.

Trop heureux serons-nous si ce volume, qui nous a coûté bien des heures de veilles et de labeur, nous aide à

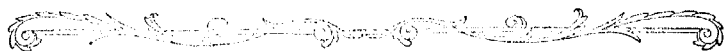
*obtenir un jour du souverain maître, pour nous-même, la miséricorde dont il déborde et dont, plus que personne, nous sentons profondément le besoin.*

*L'abbé Elie-J. Auclair*



*En la fête de Notre-Dame de la Merci  
ou de la Miséricorde,*

*le 24 septembre 1927*



## CHAPITRE PREMIER

### Les débuts de l'œuvre (avant 1845)

*Sommaire.* — La fin de l'œuvre des Sœurs de Miséricorde d'après le livre de leurs constitutions. — Circonstances de la naissance de l'œuvre d'après les premières archives. — L'inspirateur et le premier fondateur, Mgr Bourget. — Le premier bienfaiteur, M. Olivier Berthelet. — La fondatrice, Marie-Rosalie Cadron. — Description de Lavaltrie. — Précis de la vie de la fondatrice avant la fondation. — Traits qui font comprendre comment s'est dessinée sa vocation spéciale. — Le vrai but de l'œuvre des Sœurs de Miséricorde. — C'est une tâche difficile, délicate et ingrate. — Le mot "miséricorde". — Qualités de la fondatrice, d'après Mgr Bourget. — Son portrait tel que nous l'offrent les archives de l'institut. — Une âme de véritable apôtre. — Ses hésitations à accepter l'œuvre et sa décision. — Comment elle se sépare de ses enfants et s'installe à la rue Saint-Simon.



A fin principale et première que se proposent d'atteindre les Sœurs de Miséricorde, lisons-nous à peu près au livre de leurs constitutions, c'est celle-là même qui est commune à toutes les communautés autorisées et approuvées par la sainte Eglise. Elle consiste à glorifier Dieu et à assurer sa propre sanctification par la fidèle observance des conseils évangéliques, c'est-à-dire par la pratique des vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, et par l'imitation aussi parfaite que possible de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de sa très sainte mère la Vierge Marie. La fin secondaire et spécifique de l'institut, c'est d'honorer particulièrement l'infinie miséricorde du Dieu, qui nous a tous sauvés, en travaillant à ramener à la pratique des vertus chrétiennes les femmes qui se sont égarées dans les voies du péché, mais qui sont désireuses d'en sortir et incapables cependant de le faire si on ne vient pas à leur aide. C'est pour tendre à cette fin spéciale que les Sœurs de Miséricorde construisent et dirigent des asiles pieux et sûrs,

où elles reçoivent de pauvres femmes et s'efforcent de leur procurer tous les secours matériels et spirituels dont elles ont besoin. Les Sœurs de Miséricorde peuvent aussi, dans certaines circonstances, au jugement des évêques qui les appellent dans leur diocèse, prendre la direction des hôpitaux pour les malades en général<sup>1</sup>.

Cette œuvre des Sœurs de Miséricorde de Montréal, qui compte à l'heure où nous écrivons ces lignes, quatre-vingts ans d'existence (1848-1927), est née, comme tant d'autres en notre ville, du grand cœur de Mgr Bourget, le deuxième évêque de Montréal, et cela dès le commencement, ou presque, de sa longue administration épiscopale, vers le milieu du dix-neuvième siècle, exactement en 1848.

A la toute première page des archives de cet institut, dont nous entreprenons d'écrire l'histoire, les circonstances de sa naissance ou de sa fondation sont relatées dans un texte, aujourd'hui vieux de trois quarts de siècle, dont nous nous reprocherions de ne pas faire connaître la teneur à nos lecteurs, au moins quant à sa substance.

Avant de devenir évêque-coadjuteur de Mgr Lartigue, puis évêque de Montréal, est-il dit dans ce document, Mgr Bourget, encore jeune prêtre, avait eu sous sa direction, plusieurs années, Rosalie Cadron, native de Lavaltrie, veuve de Jean Jetté (l'auteur écrit Chetté). Promu à la charge épiscopale, il ne lui était guère possible de continuer à la diriger. Mais il ne cessa pas d'avoir avec elle quelques relations d'ordre spirituel. De la sorte, il la connut parfaitement.

En 1840, alors qu'il venait de prendre la succession de Mgr Lartigue, mort en avril cette année-là, Mgr Bourget

---

1. Voir les *Constitutions* de l'institut de la Miséricorde, dont nous avons ici condensé le texte, page 5 et suivantes.

vit un jour venir à lui une pauvre malheureuse. Comme Notre-Seigneur l'avait fait pour Madeleine, Monseigneur accueillit l'infortunée avec bonté. A ce moment-là, Mme Jetté demeurait avec ses enfants dans la maison d'un M. Laberge, à deux pas de l'évêché (lequel à cette époque, se trouvait au coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis, là où est l'église Saint-Jacques de nos jours). Mgr Bourget la fit appeler et lui confia la mission de placer la pauvre enfant chez quelque personne charitable, aussi longtemps qu'il serait nécessaire. D'autres cas analogues, tout aussi dignes de compassion, se présentèrent à la suite de celui-là, et le charitable évêque, pour chacun, s'adressait à Mme Jetté. Et il en fut ainsi pendant quatre ans.

On arrivait par là à remédier au plus pressé, à sauver de la honte et du désespoir des mères infortunées, à procurer à leurs enfants naissants la grâce du baptême et un asile chez les bonnes Sœurs Grises. Mais ce n'était évidemment qu'un moyen précaire et qui laissait en souffrance bien des aspects de ce délicat problème social. Mgr l'évêque eut l'heureuse idée de se concerter, à ce sujet, avec celui qu'on appelait alors à Montréal "l'homme de toutes les bonnes œuvres", M. Olivier Berthelet. Quelques autres citoyens, à la demande de Monseigneur, prêtèrent également leur concours. On put louer, au faubourg Saint-Laurent, sur la rue Saint-Simon<sup>1</sup>, une petite maison, bien pauvre. Le 1er mai 1845, Mme Jetté, pour obéir à Mgr Bourget, dont elle révérait la volonté comme celle de Dieu même, fit le sacrifice de quitter ses enfants, qu'elle aimait pourtant et qui lui étaient eux aussi très attachés, et elle vint habiter,

---

2. La rue Saint-Simon s'appelle de nos jours la rue Saint-Georges. Elle se trouve entre les rues Amherst et Montcalm et va de la rue Craig à la rue Sherbrooke.

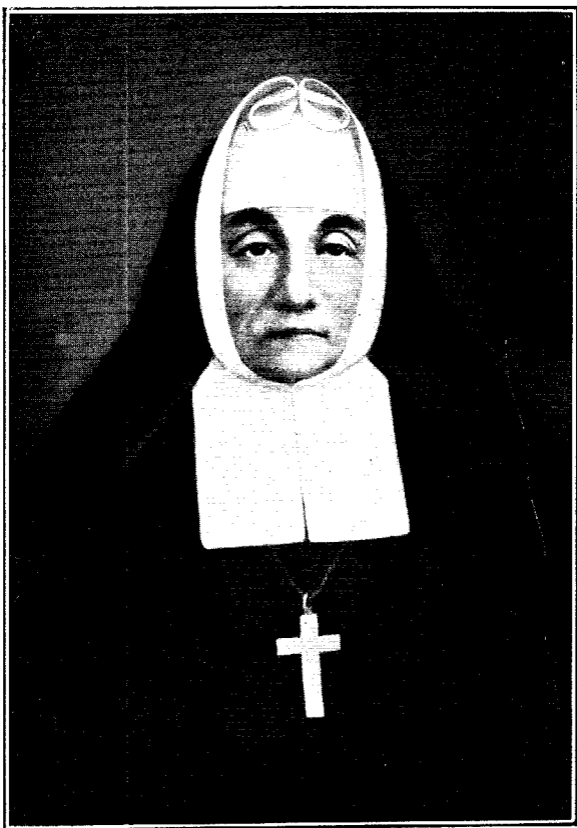
avec une pauvre malheureuse, cette maison de la rue Saint-Simon. C'était, à proprement parler, le début de l'œuvre.

Mgr Bourget donna à ce nouveau refuge le nom de Sainte-Pélagie, pour le mettre sous la protection de l'illustre pénitente de ce nom, qui vivait au Ve siècle<sup>3</sup>. Au cours du mois de mai 1845, Mme Jetté n'eut pas à recevoir d'autres personnes dans sa maison de la rue Saint-Simon. Mais, de juin 1845 à mai 1846, il en vint une moyenne de cinq à huit chaque mois. La charitable veuve ne pouvait suffire au service d'un tel nombre. La Providence y pourvut, au moins partiellement. Le 20 juillet 1845, Sophie Desmarêts, native de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup, veuve de Michel Raymond, s'adjoignait à elle et s'associait à son œuvre. La maison de la rue Saint-Simon, pareillement, fut bientôt trop petite. On en loua une autre au faubourg Québec, sur la rue Wolfe, ou plutôt la moitié d'une autre, dont on prit possession le 4 mai 1846<sup>4</sup>. De ce 4 mai au 9 août suivant, le nouveau refuge de la rue Wolfe accueillit jusqu'à onze personnes à la fois. La conséquence inévitable fut qu'il se trouva, lui aussi, et presque tout de suite, trop exigü. "Mais ce deuxième local—dit le document que nous résumons—a un grand avantage sur le premier, en ce qu'on a une chapelle, où la messe se dit chaque dimanche et au moins une fois la semaine, et qu'on a pu y ériger un chemin de croix....<sup>5</sup>"

D'après ces notes vénérables, qui furent écrites, dit le texte, le 9 août 1846, trois noms se rencontrent à l'origine

3. Sainte Pélagie, née à Antioche en 430, morte près de Jérusalem en 457, exerçait la profession de mime ou de comédienne. Elle se convertit en 453 et devint une grande sainte, en se distinguant surtout par ses pénitences et ses mortifications.

4. Cette maison de la rue Wolfe, qui appartenait à un M. Bourgeault (ou Bourgeot), et qui était en deux parties, existe encore, à peu près la même, en 1927, un peu plus haut que la rue Sainte-Catherine.



*Mère de la Nativité*

de l'œuvre des Sœurs de Miséricorde de Montréal : celui de la fondatrice, Mme Jetté, celui de l'inspirateur et fondateur, Mgr Bourget, et celui aussi du bienfaiteur et pourvoyeur, M. Olivier Berthelet. Il convient de faire connaître dès maintenant ces trois personnages, avec quelques détails de leur vie, aux lecteurs de ce livre. Nous allons donc rappeler succinctement leurs carrières, celle de Mgr Bourget d'abord, celle de M. Berthelet ensuite, et enfin celle de Mme Jetté, qui devint dans la suite Mère de la Nativité.

A plusieurs reprises, dans les modestes travaux d'histoire auxquels nous nous sommes occupé déjà, soit dans la *Vie de Mère Caron*, de l'institut de la Providence, soit dans *l'Histoire des Sœurs de Sainte-Anne*, soit dans notre livre sur *Mère Catherine-Aurélie*, fondatrice du Précieux-Sang, ou même dans nos monographies paroissiales, celle de *Saint-Jean-Baptiste de Montréal* en particulier, nous avons eu à parler du grand évêque que fut Mgr Bourget. Nous n'avons, en somme, qu'à nous répéter :

Mgr Bourget était né à Saint-Joseph-de-Lévis le 30 octobre 1799. Ses études faites à Québec et à Nicolet, il avait été ordonné prêtre, le 30 novembre 1822, à Montréal, où il était secrétaire de Mgr Lartigue depuis plus d'un an. Il continua ses fonctions de secrétaire jusqu'en 1836, alors que Mgr Lartigue, devenu évêque titulaire de Montréal d'auxiliaire de Québec qu'il était depuis 1821, le choisit pour être son grand-vicaire. L'année suivante, exactement le 10 mars 1837, M. Bourget était élu évêque de Telmesse et coadjuteur de Montréal, et il fut sacré le 25 juillet suivant.

---

Elle a porté longtemps les numéros 207 et 209. Elle porte aujourd'hui les numéros 1311, 1313, 1315 et 1317.

5. Voir, aux archives de l'institut, le cahier intitulé *Mémoire sur l'origine et les progrès de l'établissement de Sainte-Pélagie à Montréal jusqu'en 1867*.

Le 19 avril 1840, à la mort de Mgr Lartigue, il lui succédait de droit. Il administra le diocèse pendant trente-six ans, de 1840 à 1876. Le 11 mai de cette dernière année, il démissionnait comme évêque de Montréal et prenait bientôt sa retraite, avec le titre d'archevêque de Martianopolis, au Sault-au-Récollet, à la résidence Saint-Janvier, où il mourut, plein de jours et de mérites, à 85 ans, le 8 juin 1885.

“On sent vraiment l'impuissance où l'on est, s'écriait M. Colin, supérieur de Saint-Sulpice, dans l'oraison funèbre du grand évêque, qu'il prononça à Notre-Dame-de-Montréal le 12 juin 1885, de dire ce que renferme d'extraordinaire cette longue carrière de quatre-vingt-cinq ans, cet illustre sacerdoce de soixante-deux ans, ce prodigieux épiscopat de près de quarante-huit ans... Aucun pinceau ne pourrait rendre sous ses vraies couleurs l'étonnante physionomie de cet homme aux convictions profondes, d'une conscience intègre, d'une pureté de vie hors de discussion, d'une capacité d'action incroyable, d'un esprit d'entreprise qui ne connaissait d'autres limites que celles de son amour pour Dieu et pour son diocèse. Ame de feu dans une constitution faible et délicate, volonté infrangible unie à une inaltérable douceur, énergie invincible jointe à une bonté inépuisable, modestie surprenante et cependant ne comptant jamais avec les obstacles, tout cela n'est qu'un pâle rayon de cette grande figure historique, de ce prélat qui a exercé sur ses contemporains un ascendant et un prestige dont on n'a pas encore mesuré toute l'étendue, de cet évêque qui fut sans contredit, pour l'Église du Canada, l'homme le plus considérable et le plus prodigieux de son siècle...” Ce jugement de M. Colin, supérieur de Saint-Sulpice, qui a été lui-même l'un des prêtres les plus distingués et l'un des orateurs les plus éminents que la France nous ait donnés, et qui était, on le comprend, bien placé pour apprécier la car-

rière de Mgr Bourget, autant que compétent et autorisé pour en parler, reste et restera, sans aucun doute, celui de l'histoire.

Homme aux vues surnaturelles avant tout, Mgr l'évêque Bourget, aussitôt qu'il fut en charge de l'administration diocésaine, tint à s'appuyer beaucoup, pour la gouverne de son peuple et la régie des âmes, sur la coopération des instituts religieux, ces aides-nés, si précieux, de l'activité sacerdotale ou épiscopale et de l'action de l'Eglise dans le monde. "Quand, en 1840, il prit les rênes de l'administration, avons-nous écrit dans *l'Histoire des Sœurs de Sainte-Anne*, Montréal possédait déjà des communautés florissantes. Depuis les jours lointains de l'origine de la ville, alors dite Ville-Marie, les filles de Jeanne Mance et des Hospitalières de Saint-Joseph (1642 et 1659) et celles de la vénérable Marguerite Bourgeoys (1657), nous voulons dire les Sœurs de l'Hôtel-Dieu et les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, se partageaient le soin des malades et l'enseignement des jeunes filles. Un siècle plus tard (1747), les filles de la Mère d'Youville, c'est-à-dire les Sœurs Grises de l'Hôpital Général, avaient pris charge des vieillards et des orphelins. Et certes, il n'est que très juste de le reconnaître, sous la direction aussi zélée qu'éclairée des MM. de Saint-Sulpice, ces communautés avaient largement mérité de la patrie et de l'Eglise. Leur ardeur au bien et leur dévouement ne s'étaient jamais démentis, ni ralentis, et elles étaient encore toutes prêtes à faire leur part dans l'œuvre commune. Ajoutons qu'au reste elles n'ont pas par la suite failli à leur noble tâche, pas plus sous l'administration épiscopale que sous la direction sulpicienne. Mais, à l'exemple de Saint-Sulpice précisément, elles avaient leurs traditions et leurs coutumes. D'ordinaire, à Saint-Sulpice, on n'aime pas à aller trop vite, ni trop de l'avant, et c'est une des meilleures garanties

de la solidité des œuvres sulpiciennes, depuis M. Olier et M. de Queylus jusqu'à nos jours. Seulement, la population de Montréal augmentait, en ce temps-là, très rapidement. Des besoins nouveaux se faisaient sentir à la ville et à la campagne, à la ville surtout. Mgr Bourget estima que des communautés nouvelles étaient nécessaires. Peut-être se persuada-t-il, en outre, qu'il serait plus à l'aise, dans la direction qu'il entendait donner aux œuvres à poursuivre ou à faire naître, avec "un personnel", ou si l'on veut avec "des personnels", que n'arrêterait ou ne gênerait aucune tradition existante, aucune attache antérieure. Toujours est-il qu'à peine évêque de Montréal, il commença à créer des communautés ou à en faire venir de France. En 1841, il faisait ainsi venir de notre ancienne mère-patrie les Pères Oblats et, en 1842, les Pères Jésuites. En 1842, il accueillait les Dames du Sacré-Cœur et, en 1844, les Sœurs du Bon-Pasteur, également venues de France. En 1847, c'était le tour des Pères de Sainte-Croix, des Sœurs de Sainte-Croix et des Clercs de Saint-Viateur, tous, eux aussi, passés de France en Canada... En même temps il fondait les Sœurs de la Providence et les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie en 1843, les Sœurs de Miséricorde en 1848, et enfin les Sœurs de Sainte-Anne en 1850..."

"Cette simple énumération, ajoutons-nous, suffit pour montrer de quel zèle et de quelle activité était animé Mgr Bourget. Sur le moment, les sages selon le monde, et même quelques autres, ont pu penser qu'il était vraiment téméraire. Car enfin, acclimater ou établir dans son diocèse tant d'œuvres diverses après celles qui existaient déjà, les Sœurs de la Providence et les Sœurs de Miséricorde à côté des Sœurs de l'Hôtel-Dieu et des Sœurs Grises, et les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, les Sœurs de Sainte-

Croix et les Sœurs de Sainte-Anne à côté des déjà anciennes Sœurs de la Congrégation, n'était-ce par vraiment du luxe, ou, en tout cas, beaucoup de hardiesse? Qu'on se détrompe! Il convient aujourd'hui de le proclamer hautement, maintenant que les faits ont parlé et que l'histoire est en train de s'écrire, Mgr Bourget, qui a été si grand par sa piété et son action, le fut peut-être plus encore par sa prévision des vrais intérêts de l'avenir. Ces communautés qu'il a fait venir de France, ou qu'il a fondées à même notre propre sang, sans nuire aux autres, bien mieux, en les aidant pour l'œuvre commune, ont fait du sol de Montréal la riche pépinière où, pour toutes les œuvres d'assistance et d'éducation du continent nord-américain, on vient chercher depuis soixante-quinze ans des plants vigoureux et féconds. Auprès de nos curés et de nos missionnaires, ce sont nos modestes et dévouées petites sœurs canadiennes, quels que soient d'ailleurs leurs noms, qui ont jeté, depuis le règne du grand évêque, et qui jettent encore, de l'Atlantique au Pacifique, et des régions arctiques au golfe du Mexique, partout, en bonne terre et aux quatre vents du ciel, la fière semence de la foi au Christ par le verbe de France!

Ce que nous écrivions ainsi il y a cinq ans, ce n'est pas après avoir lu attentivement les archives et les annales des Sœurs de Miséricorde, comme nous venons de le faire, que nous cesserions de le penser. Il est peu d'œuvres, en effet, parmi toutes celles qui ont jailli du grand cœur de Mgr Bourget, qui aient valu à leur auteur autant de contradictions et qui soient tout ensemble arrivées à un aussi merveilleux résultat au bout de soixante-quinze ans, que celle des Sœurs de Miséricorde, dont, avec le concours pécuniaire de M. Olivier Berthelet et de quelques autres, et

surtout grâce au dévouement de Mme Jetté et de ses premières compagnes, Mgr Bourget jeta le germe au milieu du siècle dernier dans le sol fertile de l'ancienne Ville-Marie.

Or, pour toutes ces fondations et toutes ces œuvres, et en particulier pour celle de l'institut dont nous racontons l'histoire, Mgr Bourget trouva en M. le commandeur Olivier Berthelet un coopérateur aussi intelligent et actif que généreux et discret. C'est donc tout simplement faire acte de justice que d'évoquer la mémoire, aux premières pages de ce livre, de ce digne citoyen de Montréal, qui fut d'abord et avant tout un grand chrétien.

Antoine-Olivier Berthelet était né, à Montréal même, le 25 mai 1798. Il était le fils de Pierre Berthelet, grand propriétaire et négociant de la ville. Né à Saint-Laurent, près Montréal, le 16 avril 1746, Pierre était lui-même l'un des sept enfants de François Berthelet, né à Montréal le 7 février 1703. Ce François, enfin, était le fils d'Antoine Berthelet, né à l'Eris, au diocèse de Genève (Suisse), en 1676, de François Berthelet et de Françoise Ravier, et marié, à Montréal, le 26 août 1701, à Jeanne, fille de René Chartier. Petit-fils du premier François et fils d'Antoine, le deuxième François, né en 1703, avait épousé, en 1735, Jeanne, fille du sieur Paul Boullard et de dame Marie Handgrave. Pierre, fils du deuxième François, né en 1746, se maria deux fois, d'abord, le 24 juillet 1775, à Détroit, avec Françoise Meloche, dont il eut un fils, puis, le 2 février 1779 à Montréal, avec Marguerite Viger (fille de François Viger et de Marie-Joseph Chénier, de Boucherville) dont il eut six enfants, parmi lesquels nous devons distinguer Thérèse et Antoine-Olivier, qui se sont spécialement occupé de l'œuvre de la Miséricorde. Thérèse, née en 1783, mourut le 15

avril 1866, à 83 ans. Antoine-Olivier né en 1798, mourut le 25 septembre 1872, à 74 ans.

Pierre Berthelet, le père de Thérèse et d'Antoine-Olivier, possédait aux environs de Montréal, et aussi près de Détroit, des biens importants, dont, naturellement, Thérèse et Antoine-Olivier eurent leur part. Celle de Antoine-Olivier fut d'à peu près \$30,000.00. A l'âge de 7 ou 8 ans, en 1806, Antoine-Olivier entra au collège de Montréal, chez les Sulpiciens, pour y faire ses études. Une fois qu'il fut sorti du collège, il s'occupa de négoce, comme son père avait fait. Lui aussi, comme son père encore, il se maria deux fois, d'abord le 3 octobre 1821, avec Marie-Angélique-Amélie Chaboillez, fille du notaire Louis Chaboillez, puis, étant devenu veuf en 1850, avec Marie-Josephte-Charlotte Guy, fille du notaire Louis Guy, le 21 octobre 1851. De son premier mariage, il n'eut qu'un enfant, une fille, Marie-Amélie, et, de son second mariage, il n'en eut aucun. Marie-Amélie, née le 23 janvier 1823, épousa le sieur François-Alfred-Chartier LaRocque le 22 septembre 1841. De ce mariage naquirent douze enfants, dont trois ont vécu jusqu'à l'âge adulte. Marie-Amélie Berthelet-LaRocque mourut à Paris, le 2 avril 1856, à 33 ans. Les trois enfants qui ont vécu sont Alfred (le chevalier), né le 8 novembre 1845, Armand, né le 2 juillet 1854, et Thérèse (épouse de l'honorable Aldéric Ouimet), née à Paris le 21 mars 1856.

Héritier d'une fortune importante (voir le testament de Pierre Berthelet, greffe Papineau, 25 octobre 1806), Antoine-Olivier eut le talent de l'augmenter encore. Il devina ou pressentit que, avec l'augmentation sans cesse croissante de la population à Montréal, les développements du commerce allaient naturellement amener une hausse considérable dans la valeur de la propriété. Il consacra une por-

tion notable de son capital à l'achat d'immenses terrains dans la partie est de la ville. En peu de temps, il eut ainsi doublé sa fortune. D'ailleurs, son activité, son esprit d'initiative, sa connaissance des besoins du pays, l'expérience des hommes et des choses qu'il eut bientôt acquise, et, plus encore, son sens des affaires, son honnêteté et sa fidélité à sa parole lui méritèrent la confiance de tous. Sa maison de commerce fut vite l'une des plus importantes de Montréal. Il y attirait en particulier les riches produits de l'Ouest canadien. C'est assez dire qu'il devint, jeune encore, l'un des hommes d'affaires les plus en vue et les plus heureux dans leurs entreprises de la grande ville. En 1836, il était déjà retiré du commerce, et très riche.

La Providence avait là ses vues évidemment. M. Berthelet, nous l'avons dit, se fit, pour la fondation et le soutien des œuvres, le bras droit de son évêque. "Notre saint évêque, aimait-il à dire, se charge de me diriger dans mes aumônes... Je suis son impulsion... Au fond, quand je donne, je ne fais que rendre à Dieu ce que sa Providence m'a fait acquérir... Ce n'est pas un si grand mérite..." M. E.-Z. Massicotte, l'érudit archiviste de Montréal, dans une note qu'il donnait au *Bulletin des Recherches Historiques* (No de juin 1916), énumère toute une série de dons princiers que, de 1835 à 1869, M. Berthelet fit aux fondations pieuses et aux institutions charitables de Montréal. Notons seulement qu'il fit en majeure partie les frais du voyage des zouaves qui, de 1868 à 1870, s'en allaient à Rome défendre le pape. Le Saint-Père Pie IX le nomma, en récompense, en 1869, commandeur de l'ordre pontifical qui porte son nom. Les Sœurs de la Providence, les Sœurs Grises, les Oblats, les Jésuites, les Frères de la Charité, et nombre d'autres, avaient également bénéficié des largesses de M. le commandeur. On a constaté, dit une biographie publiée

au lendemain de sa mort, que, en quinze ans, de la seule banque d'Épargne, M. Olivier Berthelet avait retiré "pour les œuvres" \$400,000.00! Par son testament, il laissa en plus à ces mêmes œuvres la somme de \$37,800.00. Inutile d'insister. Ajoutons pourtant encore d'un mot que l'œuvre de Mme Jetté fut l'une de celles que M. Berthelet, sa femme, Mme Berthelet, sa sœur, Mlle Thérèse Berthelet, et sa fille, Mme LaRocque, se plurent à assister le mieux.

Mais, si le grand Mgr Bourget est à bon droit considéré comme l'inspirateur et le premier fondateur de l'œuvre des Sœurs de Miséricorde et si M. Berthelet en a été le premier ami et le généreux pourvoyeur, c'est, nous l'avons vu, dans cette première page des archives que nous avons analysée plus haut, Mme Jetté, née Marie-Rosalie Cadron, devenue en religion Mère de la Nativité, qui en fut la vraie fondatrice, au sens le plus immédiat du mot, l'âme des premières heures et la première mère, bien qu'elle n'ait jamais été la supérieure de l'institut une fois qu'il fut fondé.

Marie-Rosalie Cadron était née à Lavaltrie, sur les bords de notre incomparable fleuve Saint-Laurent, à trente milles en bas de Montréal, le 27 janvier 1794 (elle avait cinq ans de plus que Mgr Bourget, né le 30 octobre 1799), d'une modeste famille de cultivateurs, chrétiens sans peur et sans reproches, qui entendaient que leurs enfants le fussent aussi. Lavaltrie, tout comme Contrecoeur, Verchères, Varennes et nombre d'autres localités du pays, doit son nom à un officier du régiment de Carignan, qui fut, par concession de Talon en octobre 1672, le premier seigneur de l'endroit, le sieur Séraphin Marganne de la Valtrie. Au recensement de 1681, Lavaltrie comptait déjà 18 familles, 151 âmes et 77 arpents de terre cultivée. Mais, nous n'avons pas à insister sur cette histoire lointaine.

“Le voyageur qui descend, au mois de juillet, le cours du Saint-Laurent, de Montréal à Québec, écrit l’auteur des *Origines des Sœurs de Miséricorde*, aperçoit sur la rive gauche, à trente milles environ de Montréal, à travers les voiles encore transparents de la nuit qui tombe, une modeste église, en partie cachée par un rideau de feuillage, et dont la flèche légère s’élançe, comme une prière, vers le ciel. Çà et là, disparaissant à demi entre les ormeaux et les érables, se dressent, isolées, quelques habitations blanches ou grises, entourées d’un jardinet, où l’on voit à côté des légumes s’épanouir d’humbles fleurs. Ces maisons appartiennent au village de Lavaltrie. Au delà, se déroulent de riches prairies, de vastes champs d’orge et d’avoine, coupés, de distance en distance, par des bouquets d’arbres touffus. Le sol, d’abord en plaine, s’élève par degré, en gagnant vers le nord, et ne tarde pas à s’arrondir en collines, dont les lignes légèrement ondulées se fondent avec le ciel et ferment l’horizon. Les bords du fleuve, bien qu’un peu bas, sont découpés, accidentés et d’un aspect agréable. En face, surgit, du sein des flots, une île d’une assez grande étendue. Les arbres qui la couronnent, les phares qu’elle porte à ses extrémités, le vert pâle de la pelouse et la teinte grise des galets et des rochers, qui percent par endroits, forment un gracieux ensemble. Cultivateurs pour la plupart, les habitants de Lavaltrie ne sont pas riches, mais ils jouissent de cette modeste aisance qui est le fruit du travail. Ils conservent dans leurs familles, comme un précieux héritage, la foi robuste et les vertus de leurs ancêtres. Aussi, Dieu s’est-il plu de tout temps à choisir quelques-uns de leurs enfants pour en faire, dans l’état religieux, les instruments de ses bontés envers les hommes. Telle fut bien Marie-Rosalie Cadron, la future fondatrice des Sœurs de Miséricorde”....

---

7. L’auteur de ce joli volume de 240 pages, fort bien écrit, *Mère de la Nativité ou les Origines des Sœurs de Miséricorde*, publié à Montréal en 1898, à l’occasion des noces d’or de l’institut, que nous aurons

Ce petit tableau littéraire du village et des habitants de Lavaltrie, qui est frais et reposant à l'esprit, comme l'est à l'œil celui du paysage et des braves gens qu'il peint à ravir, est un beau cadre vraiment, où se pose bien la figure de notre future fondatrice, qui devait être, elle aussi, nous le verrons dans cette histoire, si douce, si patiente, si ignorante d'elle-même et de ses hautes vertus. Dans ce milieu si paisible, disions-nous, Marie-Rosalie naquit de parents profondément chrétiens. C'est bien le 27 janvier 1794, ainsi que l'attestent le certificat de M. le curé Huot, daté du 17 juin 1897, et un autre de M. le curé Deschènes, daté du 3 septembre 1926, que nous avons sous les yeux, et non pas le 14 février, comme le portent plusieurs notices publiées précédemment ou depuis, que Marie-Rosalie vint au monde. Son père s'appelait Antoine Cadron dit Saint-Pierre et sa mère Rosalie Roy dit Desjardins. De leur union naquirent trois enfants seulement : Marie-Rosalie, notre héroïne, une autre fille, Sophie, qui lui survécut plusieurs années, et un garçon mort en bas âge. Le vénérable curé qui baptisa notre Marie-Rosalie, l'abbé Louis Lamothe, prédit, paraît-il que cette petite, à qui il donnait le joli prénom de Rosalie, serait un jour une *rose* de prédilection dans le parterre de l'Eglise.<sup>8</sup> Si tel est le cas, il ne s'est pas trompé. A 17 ans,

l'occasion de citer souvent, est le distingué et regretté M. Fournet, prêtre de Saint-Sulpice, qui fut longtemps professeur de lettres au collège de Montréal. Il n'a pas signé son œuvre. Mais la tradition garde son nom avec gratitude. M. Fournet (Pierre-Auguste) était né en France, à Clermont-Ferrand (Auvergne), le 26 juin 1867. Ordonné prêtre à Saint-Sulpice de Paris le 11 juin 1892, il vint au Canada l'année suivante. Il mourut à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 10 mai 1916. Voir sa notice biographique dans la *Semaine religieuse* de Montréal du 29 mai 1916.

8. Lavaltrie (Saint-Antoine de) est maintenant du diocèse de Joliette. Elle n'a eu son premier curé, M. Gagnon, qu'en 1827. De 1793 à 1797, c'est le curé de Lanoraie, alors M. Louis Lamothe, qui desservait Lavaltrie. M. Lamothe était né à Québec en 1764, il avait été ordonné en 1789 et il mourut curé de Saint-Cuthbert en 1835.

Marie-Rosalie épousa Jean-Marie Jetté, d'une famille amie de la sienne et de la même paroisse. Sa vie conjugale, qui dura vingt-deux ans, fut méritoire et édifiante. Elle fut une épouse aimante et dévouée, donna naissance à onze enfants, dont cinq moururent tout jeunes et dont six, quatre fils et deux filles, vécurent jusqu'à l'âge adulte, pour qui elle sut être toujours une mère tendre et énergique. A 38 ans, elle devenait veuve. C'était en 1832. Mgr Bourget, qui avait alors 33 ans, n'était encore que secrétaire de Mgr Lartigue. M. Jetté était venu s'établir à Montréal vers 1827. Dès lors, ou à peu près, Marie-Rosalie s'était mise sous la direction spirituelle de ce prêtre distingué que de si hautes destinées attendaient.

Il est naturel de supposer que le futur évêque connut ainsi parfaitement toute la vie de la future fondatrice et comment, de diverses façons, sa vocation spéciale s'était déjà manifestée. Vivant encore à Lavaltrie, et aussitôt qu'elle fut en ménage, elle s'était appliquée à la pratique des meilleures vertus chrétiennes et familiales. Son père étant mort jeune, il leur avait laissé, à son mari, M. Jetté, et à elle-même, sa modeste fortune, avec la charge de prendre soin de sa femme, la mère de Marie-Rosalie, qui vécut vingt-cinq ans après lui, accablée sur la fin de toutes sortes d'infirmités. Mme Jetté soigna sa mère avec un parfait dévouement et sans se lasser jamais. De même elle élevait ses enfants sans négliger aucun de ses devoirs envers eux. En particulier, par son exemple autant que par ses paroles, elle leur prêchait le renoncement à soi-même et la charité envers les autres. L'une de ses filles a écrit d'elle après sa mort : "Notre mère n'a jamais cessé de nous donner l'exemple de la résignation en tout ce qui pouvait arriver. Toujours calme dans les tribulations et soumise en face de l'adversité, elle se contentait de dire : "Dieu le veut ainsi, que son saint

nom soit béni!" Et encore: "Notre mère nous recommandait constamment de pardonner et de ne pas chercher à nous venger, mais d'endurer pour l'amour de Dieu ce qu'on pouvait nous faire souffrir."

A cette époque où les chemins de fer n'avaient pas effacé les distances et rendu si faciles les communications, le village de Lavaltrie, situé sur la grande route qui monte de Québec à Montréal, voyait passer nombre de familles pauvres ou de voyageurs isolés, qui s'en allaient vers la grande ville chercher de l'ouvrage. Et puis, il y avait les "quêteux" qu'on n'arrêtait pas en ce temps-là pour les mettre en prison. La maison des époux Jetté était ouverte à tous. La bonne et compatissante Marie-Rosalie ne se contentait même pas de recevoir les miséreux, elle allait souvent au-devant. "Je l'ai vue, disait plus tard sa sœur Sophie, aller au-devant des familles indigentes en quête d'un abri et leur offrir l'hospitalité pour la nuit et même pour plusieurs jours si la saison était rigoureuse..." Une fois, par exemple, on hébergea ainsi, huit jours durant, une pauvre famille de sauvages. Si l'aspect des hôtes inspirait quelque méfiance, M. Jetté disait à sa femme: "Dieu nous protégera. Il vaut mieux veiller toute la nuit que de refuser l'hospitalité." "Un jour, raconte le livre des *Origines* (page 12), Mme Jetté venait de retirer du four une belle galette, qui eût réjoui quelqu'un de ses enfants, lorsque se présenta un pauvre homme au visage émacié et à l'aspect souffreteux... Sans hésiter, elle lui donna le gâteau..." Et c'était la même chose avec les malades et les mourants. Mme Jetté ne perdait aucune occasion de les visiter, de les secourir, de les aider et de les assister. Le livre des *Origines* raconte là-dessus plusieurs traits, tous plus édifiants les uns que les autres. Il n'entre pas dans notre cadre de les énumérer.

De Lavaltrie, en 1825, la famille Jetté alla s'établir à Saint-Hyacinthe, sur une propriété malheureusement grevée d'hypothèques et dont on avait fait l'acquisition sans assez de prudence. Ce fut une occasion de lourdes pertes matérielles et, aussi, la circonstance qui amena M. et Mme Jetté à venir se fixer à Montréal. Les épreuves sont souvent les occasions providentielles qui orientent la vie vers Dieu. Au bout de quelques années de séjour à Montréal, M. Jetté mourait, laissant sa veuve avec peu de moyens et sa famille à continuer d'élever. Guidée et fortifiée par les sages avis de Mgr Bourget, alors l'abbé Bourget, Marie-Rosalie ne se découragea pas et elle sut mieux que jamais s'acquitter de ses divers devoirs en comptant sur le bon Dieu et sur sa sainte Providence.

Quelques traits, recueillis dans les divers récits que nous possédons de la vie de la future fondatrice, achèveront de nous faire comprendre comment s'était dessinée jusque là la vocation au ministère spécial de miséricorde qui devait être celle de notre Marie-Rosalie. Etant encore à Lavaltrie, elle prit dans sa maison un pauvre enfant abandonné et le soigna avec toute la tendresse d'une mère. La tradition s'est conservée que c'est en pleurant qu'elle s'en sépara quand les circonstances l'y obligèrent. Plus tard, alors que, avec son mari et ses enfants, elle vivait à Montréal, on entend, une nuit, frapper à la porte à coups redoublés, cependant qu'une voix appelle au secours, criant : "On me poursuit pour me tuer !" C'était une femme que pourchassaient en effet deux matelots avinés. On la fit entrer à demi-morte de frayeur. Elle était, hélas, deux fois malheureuse. Elle confessa qu'elle menait jusqu'à ce moment une triste vie, mais en ajoutant qu'elle se sentait un désir ardent de changer de conduite. Touchée au fond de l'âme, Mme Jetté la garda

plusieurs semaines chez elle et l'aida à se convertir vraiment. Dans la suite, cette personne encore jeune contracta une alliance honorable et elle écrivit souvent à sa bienfaitrice pour lui témoigner sa gratitude et son affection. Quand elle fut devenue veuve, Mme Jetté vit se multiplier les occasions de travailler ainsi au relèvement de ces pauvres femmes que le vice a flétries et qui sont aussi malheureuses, parfois plus peut-être, que coupables. Un soir d'hiver, pour ne citer encore qu'un exemple que nous trouvons dans l'une de ses biographies, comme elle se rendait à l'église selon sa coutume (l'église-cathédrale Saint-Jacques, coin Saint-Denis et Sainte-Catherine près de laquelle elle demeurait), elle rencontra sous le porche une pauvre fille qui versait d'abondantes larmes. S'approchant d'elle doucement, elle lui demande quelle est la cause de son chagrin. "Je suis sans asile, répond la jeune fille, et je ne sais où passer la nuit." Aux traits humiliés du visage, il est facile à Mme Jetté de voir à qui elle a affaire. Emue de pitié, elle l'amène chez elle, et, pendant tout un mois, elle lui prodigue les meilleurs soins en s'efforçant de lui inspirer de bons sentiments.

Quelques années après, Mgr Bourget, qui avait sans doute eu connaissance de tous ces faits, où se montrait si bien l'esprit de charité qui animait sa pénitente, commença à lui envoyer des "cas" lui-même, comme nous l'avons vu, en rappelant plus haut la première page des archives de l'institut. De 1840, quand il eut pris charge du diocèse, à 1845, il lui en envoya ainsi plusieurs. Mais ce n'était là que des sauvetages isolés. Or, dans les grandes villes principalement, où il y a tant de mauvaises occasions, combien nombreuses sont les victimes qui y succombent, que de sauvetages à opérer, et combien difficiles! Que de malheureuses enfants, en effet, après une triste expérience, due à la légè-

reté propre à leur âge, n'auraient besoin, pour revenir dans les voies de la vertu, que d'un peu de compassion! Sitôt qu'une main charitable se serait tendue vers elles, elles s'en saisiraient, et, repentantes, elles se relèveraient, pour ensuite marcher droit leur chemin. Mais hélas! abandonnées de tous, elles s'en vont aux abîmes. Mgr Bourget, qui avait l'œil pénétrant, voyait tout cela, en même temps qu'il lisait dans l'âme de Mme Jetté. Il se persuada qu'il fallait une communauté pour porter secours à cette grande misère morale et que la pieuse et charitable dame était l'instrument providentiel dont il devait se servir pour la fonder. Un jour—c'était en 1845—il fit venir Mme Jetté à l'évêché et il lui dit tout simplement: "Puisqu'il a plu à Dieu de vous mettre en mesure d'entreprendre une belle œuvre en faveur de pauvres malheureuses enfants, n'aimeriez-vous pas, ma fille, à la poursuivre et à l'agrandir, en fondant une communauté qui perfectionnerait ce que vous avez si heureusement commencé?" De ce moment, l'œuvre était décidée.

Maintenant que nous avons vu quelles furent les origines de l'œuvre des Sœurs de Miséricorde et comment la Providence indiqua au grand évêque qui en devait être la fondatrice, il importe, croyons-nous, à l'intelligence de l'histoire que nous écrivons, de faire connaître exactement le but spécial de cette belle institution.

Le vrai but des Sœurs de Miséricorde, c'est de travailler à la réhabilitation morale de la femme tombée, c'est-à-dire de tendre, par tous les efforts possibles, à rallumer dans son âme, où la nuit s'était faite, la flamme de la vertu. "Il est dans la société, écrit l'auteur du livre des *Origines* (page 31), une classe de personnes pour qui les hommes se font gloire d'être sans pitié. Nous voulons parler de celles que l'ignorance, la séduction, un seul moment de fai-



*Mgr Bourget*

blesse ont fait tomber dans l'abîme où, avec leur vertu, a sombré leur honneur." Eh! bien, ce sont celles-là d'abord que les Sœurs de Miséricorde ont mission de secourir et de relever. "Votre vocation spéciale, devait écrire Mgr Bourget à Mme Jetté et à ses premières compagnes (mandement d'institution du 16 janvier 1848), c'est, nos très chères filles, de travailler à purifier et à sanctifier de pauvres âmes, qui, après avoir eu le malheur de perdre leur innocence, cherchent dans la religion un asile où elles puissent cacher leur déshonneur et réparer leur faute. Votre mission sera de rendre à ces fleurs ternies l'éclat de leur première beauté..."

Voilà la raison d'être de l'institut éminemment bienfaisant des Sœurs de Miséricorde. Mais, pour tendre efficacement à ce but élevé, il faut qu'elles y donnent tout leur cœur. Le mot miséricorde, formé de trois mots latins *miseris cor dare*, veut dire précisément donner son cœur aux malheureux, aux malheureuses. "La charité, a dit Lacordaire, c'est l'océan où commencent et où aboutissent toutes les vertus." C'est là, dans cet océan, que la Sœur de Miséricorde devra toute sa vie s'abreuver et s'alimenter, en laissant dire les pharisiens qui ne comprennent pas.

Or, d'après ce que nous savons déjà, qui, mieux que Mme Jetté, était pénétré de cette doctrine et indépendant du "qu'en dira-t-on"? Ce qu'elle était dans le monde, elle continua de l'être en religion, quand elle fut devenue Mère de la Nativité. Quinze ans après sa mort, comme il venait de lire une notice sur sa vie et son œuvre qu'on se proposait de publier, Mgr Bourget, en retraite au Sault-au-Récollet, traçait d'elle ce beau portrait moral, qui a sa place ici : "Mes bonnes sœurs, en parcourant cette notice touchante, vous vous convaincrez de plus en plus que votre fondatrice

a été vraiment une religieuse selon le cœur de Dieu et qu'elle vous a laissé l'exemple de toutes les vertus. Sa charité pour les pauvres était inépuisable et, malgré sa pauvreté, elle trouvait toujours le moyen de les soulager, lors même qu'elle n'en recevait que des injures. Elle supportait les injustices avec une patience héroïque, sans conserver pour personne aucun ressentiment. Sa soumission à la volonté de Dieu surtout était inaltérable... Cela a paru en particulier dans les dernières années de sa vie, quand elle était accablée de maladies, d'infirmités et d'épreuves de toutes sortes.... Vous serez, mes bonnes sœurs, grandement touchées, en étudiant sa vie, de voir les peines inexprimables qu'elle a eu à souffrir pour vous engendrer à la vie religieuse..” (Lettre du 17 décembre 1879, écrite au Sault-au-Récollet).

Mère de la Nativité, nous racontent ailleurs les archives de l'institut, était d'une taille moyenne et d'une constitution robuste. Sans être très beau, son visage était régulier et il portait l'empreinte d'une âme énergique. Ses yeux noirs, petits et brillants, semblaient lire au fond des cœurs et ils révélaient une personne observatrice. Sa bouche large et généralement souriante donnait à ses traits un air de bonté captivante. Elle parlait peu et examinait beaucoup. Quand une fois elle avait émis une appréciation sur quelqu'un on pouvait s'y fier, car elle avait le coup d'œil juste et le jugement droit. La timidité de son tempérament ne l'empêchait pas d'être ferme quand il le fallait. D'une politesse remarquable, réservée dans ses manières et délicate dans ses procédés, elle était agréable en société et saintement édifiante... Son amour du bon Dieu allait jusqu'à l'héroïsme. Pour accomplir sa divine volonté, elle accepta de souffrir toutes sortes de peines et d'humiliations.... Sa charité envers le prochain procédait de là.... Elle ouvrait ses bras et son cœur,

avec une tendresse et un dévouement qui ne savait pas se lasser, à toutes les misères corporelles ou morales, et, sur son passage, Dieu aidant, selon le mot de saint Paul, la grâce surabondait là où l'iniquité avait abondé... "Nous sommes des Sœurs de Miséricorde, disait-elle souvent, pour les plus misérables et c'est envers les plus incorrigibles qu'il nous faut dépenser le plus de bonté..."

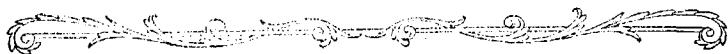
"L'apôtre n'est pas seulement un homme qui enseigne la religion par la parole, a dit Lacordaire, mais c'est un homme qui prêche l'Évangile par tout son être et dont la présence seule est déjà comme une bienfaisante apparition de Jésus-Christ." La fondatrice des Sœurs de Miséricorde, selon l'avis de ses sœurs en religion et au témoignage de Mgr Bourget, qui l'a mieux connue que personne, nous en avons déjà l'assurance, et nous nous en convaincrons davantage à mesure que se dérouleront les pages de ce livre, était bien de ceux ou de celles, véritables apôtres, dont on peut affirmer qu'ils ou qu'elles sont sur terre, encore plus par leurs exemples que par leurs leçons, "de bienfaisantes apparitions de Jésus-Christ". Quand, en 1845, Mgr Bourget proposa à la veuve Jetté, qui se donnait à la pratique des miséricordes les plus réelles d'une façon si édifiante depuis cinq ans, "de poursuivre et d'agrandir son œuvre en fondant une communauté", ainsi que nous l'avons rapporté plus haut, Marie-Rosalie en fut d'abord comme effrayée. "Cette proposition, écrit l'auteur des *Origines* (page 38), alarma, on le pense bien, son humilité. Et comment en eut-il été autrement? Que d'obstacles de toutes parts? L'évêque était pauvre, la pieuse veuve n'avait que sa bonne volonté et l'on ne pouvait guère compter sur la charité publique quand il s'agissait d'une œuvre qui par son caractère même doit s'envelopper d'ombre et de discrétion. Et encore, pour les

ressources extérieures, elle ne s'en inquiétait guère, se reposant sur la prévoyance de Monseigneur et sur la Providence. Mais comment une pauvre ignorante, incapable et dénuée de toute vertu, comme elle croyait l'être, pourrait-elle mener à bonne fin une entreprise d'une exécution si délicate et si difficile? Comment à son âge (elle avait alors 50 ans) embrasser un état de vie nouveau qui allait modifier complètement ses habitudes? Et puis, elle se voyait à la tête d'une communauté, obligée de diriger les unes, de former les autres, de donner à toutes l'exemple du dévouement et des vertus religieuses. Cela seul lui rendait manifeste son indignité et soulevait dans son esprit mille objections. Mgr Bourget ne s'arrêta pas à discuter chacune de ses raisons. Il lui répondit, avec cette douce autorité qui triomphait de tout: "Dieu le veut! Il vous donnera, ma fille, les grâces dont vous avez besoin pour réussir. Priez encore afin de vous assurer de sa volonté..." Elle revint, au bout de quelques jours, se mettre entièrement à sa disposition...

"Il fut dès lors arrêté, continue le livre des *Origines* (page 40), que Mme Jetté quitterait au plus tôt sa maison et ses enfants, après s'être assuré un logement (ce fut celui de la rue Saint-Simon).... L'affaire se régla en secret, de manière à éviter les oppositions de sa famille autant qu'on le pouvait. Une fois la maison choisie et louée, la fondatrice fit part à ses enfants de ses intentions et les engagea à se soumettre, comme elle l'avait fait elle-même, aux ordres de la Providence. Mais, à la pensée de se séparer de leur mère, ces enfants, qui lui étaient très attachés, ne purent contenir leur chagrin, et ils n'épargnèrent rien pour la faire revenir sur sa détermination... Sur le conseil de Mgr Bourget, elle les réunit à l'évêché où Monseigneur par ses paroles pleines de foi et de charité leur fit accepter généreusement le

sacrifice..." L'auteur du livre des *Origines* ajoute que ce sacrifice se consumma le 11 mai 1845, mais la première page des archives de l'institut, que nous avons rappelée au commencement de ce chapitre, dit expressément que Mme Jetté (Chetté) entra dans son logement de la rue Saint-Simon, que Mgr Bourget dénomma l'hospice Sainte-Pélagie, le premier mai 1845 (*premier* est écrit en lettres). On se souvient que, ainsi que le précise cette première page des archives, elle s'installa dans ce premier refuge avec une seule pénitente, et que, tout le mois de mai, elle n'en reçut aucune. Nous verrons au chapitre suivant que les pénitentes et les collaboratrices n'allaient pas tarder à venir en nombre.

---



## CHAPITRE DEUXIEME

### Le premier noviciat (1845-1848)

*Sommaire.* — Le curé Beaubien assure que l'humilité et la piété de Mme Jetté furent comme les assises de sa fondation. — La première page des archives. — Mme Raymond et Mme Montrait. — Autres compagnes des premiers temps. — La Providence fait bien les choses. — Le premier chapelain, M. Rey. — Les premiers règlements. — Mgr Bourget en voyage à Rome, Mgr Prince s'occupe de l'institut. — Noviciat d'un genre spécial. — Etat de gêne à la rue Wolfe. — Bon esprit des pénitentes. — M. Truteau, M. Plamondon et M. Pinsonnault. — Episode du "bon M. Beaudry". — Rudesses à supporter. — Il faut changer de local, inquiétudes, protection de sainte Pélagie. — Maison Donegani, rue Sainte-Catherine. — Retour de Rome de Mgr Bourget, un bon père. — Le typhus de 1847, mort de M. Rey, guérison de deux novices. — Le Père Saché chapelain. — M. le chanoine Pilon chapelain. — Difficultés de sa tâche, son zèle. — La première profession. — Touchante cérémonie. — Témoignage du Père Lacombe. — Précis de la vie et de la carrière des huit premières Sœurs de Miséricorde.

**M**ONSIEUR l'abbé Charles-Philippe Trottier de Beaubien, ancien curé du Sault-au-Récollet, mort à l'Hôtel-Dieu de Montréal le 1er juillet 1914, alors qu'il était retiré depuis quelque temps chez les Sœurs de Miséricorde à Montréal, auteur estimé de plusieurs ouvrages, en particulier de *l'Histoire du Sault*, a laissé un volumineux manuscrit sur *Mgr Bourget et l'œuvre des Sœurs de Miséricorde*, que nous venons de lire avec infiniment d'intérêt<sup>1</sup>. Le curé Beaubien avait connu l'œuvre presque à ses débuts, vers 1868, quand il était vicaire à Saint-Vincent-de-Paul-de-Montréal. Au Sault-au-Récollet, où il fut en charge de la paroisse vingt ans (1890-1910), il avait vu naître, dans la maison même où est mort Mgr Bour-

1. — Voir notre notice historique de M. le curé Beaubien dans la *Semaine religieuse* de Montréal du 20 juillet 1914.

get, "la crèche", qu'y ont installée en 1903 les filles de Mère de la Nativité. Enfin, il avait vécu chez elles ses quatre dernières années de vie (1910-1914). C'était un fervent de l'œuvre de la Miséricorde, comme aussi un fervent du grand Mgr Bourget. Nous emprunterons plus d'une fois à son manuscrit, riche d'érudition et de faits précieux, pour notre présent ouvrage, heureux que nous sommes de rendre ainsi hommage à ses connaissances variées et à son double culte, oserons-nous dire, pour Mgr Bourget et pour sa belle œuvre des Sœurs de Miséricorde.

L'humilité et la piété de Mme Jetté, assure M. Beaubien, furent les deux vertus par la pratique desquelles elle se prépara toute sa vie à cette œuvre qu'elle devait fonder à l'âge de 50 ans. "S'humilier et souffrir, rappelle-t-il en citant Mme Swetchine, voilà le chemin royal dans lequel Notre-Seigneur nous précède. Ce chemin, Mme Jetté l'a magnifiquement suivi, comme aussi celui des plus belles pratiques de piété." Et le curé historien raconte comment jusqu'à trois fois la future fondatrice fit, à pied, de Lavaltrie ou de Montréal à Belœil, jusqu'au haut de la montagne de Saint-Hilaire, le célèbre pèlerinage du calvaire érigé là en 1841 par l'illustre Mgr Forbin-Janson.

L'humilité et la piété, c'est-à-dire la défiance de soi-même et la confiance en Dieu et en sa Providence, telles furent bien, pareillement, on peut l'affirmer d'une manière générale, les vertus caractéristiques des premières compagnes qui vinrent s'associer à Mme Jetté pour collaborer à son œuvre. Nous leur devons, à chacune, au début de ce livre, un souvenir particulier. Il nous paraît que le plus simple des procédés à suivre pour cela, et ce n'est pas non plus le moins significatif ni le moins éloquent, c'est de citer, après M. Beaubien et les autres historiens qui ont con-

sacré quelques pages à l'œuvre, les archives elles-mêmes de l'institut des Sœurs de Miséricorde. Ces récits sans prétention, substantiels et clairs, se passent aisément de commentaires.

On a vu, au chapitre précédent, en lisant les premières lignes de ces archives, que Mme veuve Michel Raymond, née Sophie Desmarêts, était venue se joindre, le 20 juillet 1845, à Mme Jetté, et que, au mois de mai 1846, l'hospice de Sainte-Pélagie avait été transporté sur la rue Wolfe, dans une maison encore trop petite, puisqu'on eut là, en cette même année 1846, jusqu'à onze pénitentes.

“Vinrent s'associer aux veuves Jetté et Raymond, pour la direction de cette œuvre, lit-on à la suite, aux mêmes archives: le 1er mai 1846, Elisabeth Tailleux; le 4 mai, Geneviève Saloi, sage-femme, de Yamaska, veuve de Clément Montrait, à son décès domicilié à Montréal; et, le 3 juillet (même année), Lucie Benoît, fille de Pierre Benoît, domicilié à Montréal, dans la dite rue Wolfe (juste en face de l'hospice). Dès le mois de mars (1846), Mgr l'évêque avait donné un petit règlement à faire observer aux pénitentes, mais il n'y avait encore rien de réglé pour la conduite des directrices. Le 26 juillet 1846, qui était un dimanche, Mgr l'évêque se rendit à l'hospice, y dit la messe et donna une règle à être observée par les directrices et une autre pour les pénitentes un peu plus développée que la première. Il déclara en même temps aux directrices que, dès ce moment, leur noviciat, pour faire les vœux et vivre selon cette règle, était ouvert. C'est donc par les cinq personnes sus-nommées que le noviciat a commencé le 26 juillet. Comme il n'y avait ni professe ni novice qui eût parcouru l'épreuve du noviciat, il fallut prendre, parmi celles qui entraient au noviciat, une supérieure qui fût chargée de don-

ner les permissions.... et de répondre aux gens du dehors... La veuve Raymond est celle que Monseigneur chargea momentanément de cet office (la veuve Montrait lui succéda peu après).... Le lendemain, 27 juillet, Eugénie Brouillet, âgée de 34 ans, native de Belœil, depuis quelques temps domiciliée à Montréal, vint se joindre aux novices de la veille, de sorte que depuis ce jour-là le personnel du noviciat fut de six..."

Nous voudrions continuer de rapporter mot à mot ces récits des premières entrées, tels qu'ils se lisent aux archives. Mais ce serait de la surcharge. Contentons-nous de noter les entrées subséquentes : celle de Marguerite Gagnon (25 ans), le 16 septembre 1846; celle de Lucie LeCourtois (36 ans), le même jour; celle de Josephite Malo (47 ans), veuve de Alexis Galipeau, le 17 septembre; celle de Avite Bourdon (34 ans), veuve de Constant Normandin, le 19 septembre; celle de Marie-Amable Doyon, veuve de Charles Smalwood, le 8 octobre; celle de Justine Filion (44 ans), le même jour; celle de Adélaïde Lauzon (21 ans), le 3 décembre; celle de Sophie Bibeau (30 ans), le 24 décembre; celle de Julie Mongomeri (48 ans), veuve de Jacques Perrault, le 1er février 1847... A la suite de chacun de ces noms, on inscrit soigneusement quels sont les "effets" ou le "butin" que chacune apporte avec elle et qu'elle pourra reprendre si elle ne persévère pas. Il faut lire ces nomenclatures de trousseaux modestes pour voir quelles amies de la pauvreté Dieu se choisissait ! Toutes d'ailleurs ne persévèrent pas. Le cahier des archives en tient compte. Marie-Amable Doyon, veuve Smalwood, se retira le 16 novembre 1846; Eugénie Brouillet, le 27 novembre; Elisabeth Tailleur, le 15 février 1847; Geneviève Saloi, veuve Montrait, dans l'été de 1847... Mais cette dernière continua de vivre

à l'hospice, donnant ses soins aux malades, jusqu'à sa mort, qui arriva peu après... Nous reviendrons, à la fin de ce chapitre, que nous voulons clore avec le récit de la cérémonie de la première profession (16 janvier 1848), sur la carrière de chacune de ces religieuses de la première heure, qui ont persévéré et qui ont droit, en un sens, après Mme Jetté, au titre de fondatrices, elles aussi.

On l'aura aisément constaté, la Providence, comme toujours, faisait bien les choses. Il est vrai qu'elle s'incarnait en quelque sorte dans le sage conseiller qu'était Mgr Bourget. L'œuvre hospitalière que l'on avait entreprise sous l'inspiration et sous la direction du sage évêque exigeait un personnel d'expérience. Celles qui vinrent s'offrir, et que Mgr Bourget accepta, pour accomplir cette œuvre, étaient, pour la plupart, d'un âge assez avancé et plusieurs avaient été engagées dans les liens du mariage. On comprend que cette situation facilitait l'accomplissement de leur tâche. A ce moment, elles ne pouvaient songer, comme cela est advenu dans la suite, et comme il est maintenant de règle, à s'assurer les précieux services d'un personnel auxiliaire de gardes-malades.

Vers le même temps, c'est-à-dire à la fin de juillet 1846, Mgr l'évêque confia la direction spirituelle de l'hospice naissant à M. Antoine Rey, prêtre français, âgé déjà, en résidence à l'évêché depuis plus d'un an. Le dictionnaire de l'abbé Allaire (*Les Anciens*, page 469) donne peu de notes au sujet de M. Rey. "Il était né en France en 1783, avait été ordonné prêtre vers 1807, n'était venu au Canada qu'en 1844, fut à l'évêché de Montréal de 1844 à 1847 et mourut du typhus à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 27 juillet 1847." Voici le joli portrait que l'auteur du livre des *Origines* (M. Fournet) nous donne de lui au moral: "Ce véné-

rable ecclésiastique, d'aspect austère, de vie plus austère encore, mais doux, bienveillant et rempli de zèle, retraçait dans sa personne le type de ce clergé de France d'autrefois, digne dans ses manières, aimable sans abandon, très pieux et très dévoué, mais l'esprit imprégné de cette sévérité outrée dont le Jansénisme avait vicié l'atmosphère catholique du temps. Partisan déterminé du jeûne et de l'abstinence, il ne prenait jamais de viande et se contentait de peu. Peut-être que, entraîné par son ardeur pour la mortification, il ne tint pas assez compte des circonstances pénibles au milieu desquelles vivait la communauté. Néanmoins, par ses soins attentifs et assidus, par ses exhortations pressantes et par ses exemples, l'on ne peut nier qu'il ait puissamment contribué à la formation de l'esprit de l'institut."

"On possède dans l'institut, lisons-nous au livre des *Origines*, écrits de la main de M. Rey, les règlements qu'il fit, sous l'inspiration de Mgr Bourget (ceux sans doute que Mgr l'évêque communiqua le 26 juillet 1846, ainsi que nous l'avons vu plus haut) pour les sœurs d'une part et pour les pénitentes de l'autre. Un coup d'œil rapide jeté à travers ces pages nous renseigne plus exactement sur l'esprit et la vie de la petite communauté que ne le feraient de longues réflexions. En tête du manuscrit est dressée une liste des qualités que doit avoir toute personne qui veut appartenir à la congrégation de Sainte-Pélagie. On demande d'elle le désir de la perfection, la régularité, l'obéissance, le support des autres, l'absence de toute familiarité, l'acceptation généreuse des monitions jugées nécessaires. Après avoir ensuite indiqué le but particulier que la Sœur de Miséricorde doit avoir bien en vue, nous voulons dire la pratique des œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle, l'auteur insiste sur le besoin qu'ont toutes les sœurs de se tenir fra-

ternellement unies et d'être fidèles à l'humilité, à l'obéissance et à la pauvreté, ces vertus essentielles à toute vie religieuse et si indispensables, en particulier, à un institut comme celui-ci.

L'ordre des exercices de chaque jour sera celui de toute communauté bien organisée. A cinq heures, le lever; à cinq heures et demie, l'oraison; à six heures, la messe; à sept heures, le déjeuner; à onze heures, le chapelet; à onze heures et demie, le dîner... avant le souper, fixé à six heures, lecture spirituelle... Le reste du temps sera employé au travail, à part quelques quarts d'heure de récréation... Le soir, à neuf heures, grand silence, jusqu'au lendemain après déjeuner... Toutes les semaines, on fera sa confession et on communiera, selon l'avis du confesseur, au moins une fois la semaine (les décrets de Pie X n'étaient pas alors la règle de l'Eglise). Enfin, on aura, tous les mois, un jour de récollection pour se préparer à la mort, et, tous les ans, une retraite de huit jours..."

"Le même règlement, dans ses grandes lignes, est proposé aux pénitentes, sauf qu'on ne les astreint pas aux exercices que comporte la vie religieuse. La piété et le travail doivent, toutefois, se partager leurs journées. On leur prescrit envers leurs directrices le respect et l'obéissance, entre elles l'amour de la paix et, dans une certaine mesure, le silence, sans lequel la vie de communauté serait impossible. Quelques points du règlement proposé aux pénitentes sont d'une délicatesse touchante. Par exemple, elles doivent dissimuler leur nom de famille sous un pseudonyme (en 1851 on a substitué un nom de sainte au pseudonyme) et elles ne doivent porter aucun joyau ni aucun ornement, mais être vêtues toujours avec la modestie qui convient à une véritable pénitente..."

Le 29 septembre 1846, Mgr Bourget partait pour Rome et laissait l'administration du diocèse entre les mains de son coadjuteur, Mgr Prince, alors évêque de Martyropolis et futur premier évêque de Saint-Hyacinthe. Au milieu de ses nombreuses occupations, le zélé coadjuteur trouva moyen de s'occuper de l'œuvre de Mme Jetté et de ses compagnes. Le 6 novembre, il venait dire la messe à leur hospice de la rue Wolfe, et, aussitôt après, il présidait à l'élection d'une supérieure. Elles étaient à ce moment onze novices, et ce fut la fondatrice elle-même qui fut choisie comme supérieure pour un an, tandis que Mme Galipeau était choisie comme assistante, d'autres de leurs compagnes se partageant les offices inférieurs. Mgr Prince approuva ces élections par un acte authentique. Il s'abstint de faire élire ou de nommer une maîtresse des novices, parce que, écrit-il, dans cet acte, "toutes étant au noviciat, il appartient à l'évêque et au directeur de l'hospice d'y suppléer par leurs instructions".

L'évêque-coadjuteur continua de suivre de près la petite communauté, de s'informer des progrès des novices dans la pratique des vertus religieuses et de se réjouir de leur ferveur et de leur dévouement à l'œuvre. Aux derniers jours de novembre, il jugea le temps venu de leur faire prendre un costume religieux. Il vint leur donner une instruction à ce sujet, indiqua lui-même la forme du vêtement qu'on porterait et fixa au 1er décembre la première vêtue. Mgr Prince ne put cependant pas venir présider la cérémonie. Deux des novices s'étant retirées, parce qu'elles ne se croyaient pas appelées, les neuf autres prirent le saint habit au jour dit. Le costume adopté était fort simple : une robe et une collerette noires, un bonnet et un collet blancs. Ce costume a varié plus d'une fois dans la suite. Le

costume actuel a été adopté le 21 août 1866. On donna aussi, à la même occasion, un costume spécial aux pénitentes, avec l'approbation de Mgr le coadjuteur.

Le noviciat se trouvait ainsi régulièrement formé et organisé. "C'était un noviciat d'un genre spécial en vérité, écrit l'auteur du livre des *Origines*, et peu conforme à l'idée que ce mot éveille dans l'esprit. On se figure, quand il est question de noviciat, un lieu de retraite et une paisible solitude, où viennent expirer les bruits du monde et où l'âme, avec Dieu seul, vit de silence, de méditation et de prière. Tel est bien, en effet, l'aspect ordinaire et classique des noviciats dans les communautés religieuses. Mais sous l'étreinte de la nécessité, tout autre était le spectacle que présentait le noviciat de la rue Wolfe. Le recueillement et la prière y avaient leurs heures, nous l'avons dit. Mais il fallait aussi faire face aux besoins sans cesse renaissants de la communauté et ne pas abandonner cet exercice de la charité qui était la raison d'être de la fondation... Avec cette filiale confiance qui s'en remet pleinement à Dieu, les novices, la fondatrice en tête, sans retour sur elles-mêmes et le cœur à l'aise, acceptaient la double part de Marthe et de Marie...."

L'hospice Sainte-Pélagie de la rue Wolfe, on le devine sans peine, était loin d'être ce que sont de nos jours les hospices et les hôpitaux que dirigent, à Montréal et ailleurs, les Sœurs de Miséricorde. Le bon Dieu a voulu que, en moins d'un siècle, l'œuvre progresse considérablement, afin qu'on y fasse encore plus de bien. Il faut en louer et en bénir la Providence. Mais les dignes religieuses d'aujourd'hui trouveront toujours un large profit spirituel à se remémorer ce que fut, pour un temps, la vie de sacrifices de tout genre de leurs premières devancières. Si la part de

Marthe n'est pas la meilleure, écrit justement M. Fournet (livre des *Origines*), elle n'est pas, d'un autre côté, la moins considérable ni la moins méritoire. On n'a qu'à songer à l'exiguïté de la petite maison de la rue Wolfe, et à l'extrême pauvreté qu'il fallait bien accepter, pour se faire une juste idée de l'activité qu'on devait déployer afin de suffire à tout... D'abord, on n'occupait qu'un côté de la maison. L'appartement du premier étage devenait tour à tour, et dans la même journée, une cuisine, un réfectoire, un lavoir, un séchoir et une salle à repasser. Installé au milieu de la pièce, le vieux poêle se prêtait à tous les usages, à faire bouillir l'eau, à cuire les aliments, à chauffer les fers et même à fondre la cire dont on faisait les cierges qui se consumaient sur l'autel. "Faut-il s'étonner, se demande M. Fournet, s'il arrivait quelquefois que le dîner fût brûlé?"... Au second étage, la salle de communauté se convertissait, la nuit, en dortoir pour les pénitentes. Les directrices, elles, montaient au grenier.

Cet état de gêne se prolongea plusieurs mois. Pour y remédier un peu, Mgr Prince loua le rez-de-chaussée de l'autre côté de la maison, et il établit là les pénitentes. De ce moment, elles reçurent une direction particulière, dont fut chargée Lucie Lecourtois, qui devait devenir plus tard, sous le nom de Soeur Marie-des-Sept-Douleurs, une maîtresse des novices, puis une directrice des pénitentes, des plus dévouées et des plus aimées. La tradition rapporte qu'elle n'accepta cette charge qu'en tremblant et sur ce mot de Mme Jetté : "Ces pauvres enfants sont meilleures que vous ne le pensez ; allez et soyez sans crainte."

En fait, les notes du temps le consignent soigneusement aux archives, ces pauvres pénitentes, en effet, d'une façon générale, se montraient obéissantes et répondaient,

par leur piété et leur travail, à ce qu'on pouvait espérer d'elles. "La vue des privations que s'imposaient les directrices, pour leur épargner de trop durs sacrifices, touchait leur cœur. Aussi s'attachaient-elles à l'institut, à ce point que plusieurs d'entre elles manifestaient le désir de partager désormais la vie et les travaux de celles à qui, après Dieu, elles devaient leur retour à la vertu et à l'honneur. Mais la maison de la rue Wolfe était trop petite. Elle pouvait à peine suffire au personnel et aux nouvelles pénitentes qui se présentaient. Il fallait donc renvoyer les anciennes dans le monde. Il arriva qu'un bon nombre furent d'une conduite irréprochable et en furent récompensées par d'honorables alliances. D'autres, en disant adieu à leurs maîtresses, s'en allaient continuer leur vie de réparation, derrière les grilles du couvent du Bon-Pasteur, dans les rangs des Madeleines."

Ce fut à cette époque, et par conséquent avant la première profession, qui ne devait avoir lieu que le 16 janvier 1848, que les pénitentes donnèrent à leurs directrices le nom de "Mère". Jusque là elles les avaient appelées chacune "Mademoiselle" ou "Madame". Ce mot, trop froid, répondait mal, semble-t-il, au sentiment dont elles étaient animées envers elles. S'étant concertées, elles convinrent de leur dire "Mère", mot plus chaud et plus doux, et qui exprime ce que l'amour a de plus élevé, de plus fort, de plus suave, de plus généreux et de plus désintéressé sur la terre. Cet usage s'est maintenu dans l'institut.

Est-il besoin d'ajouter que, à la rue Wolfe, vivant ainsi dans la pauvreté, on devait pratiquer la plus stricte économie? Cela se devine facilement. "Un peu de pain et de beurre et quelques pommes de terre, raconte M. Fournet, composaient souvent tout le menu." Mais des âmes généreuses



*Maison de fondation, rue Wolfe, Montréal*

se rencontraient toujours pour aider les sœurs à vivre et pour leur éviter les dettes ou, tout au moins, pour leur permettre de les payer à temps. Mgr Bourget avait chargé M. Benoit, le père de Lucie Benoit (l'une des compagnes de Mme Jetté, entrée le 3 juillet 1846, nous l'avons vu), qui demeurait juste en face de l'hospice, de procurer le nécessaire à la communauté s'il venait à faire défaut, et ce digne chrétien n'y manquait pas. Il y avait aussi M. Berthelet, dont nous avons parlé, qui, dès cette époque, se montrait généreux. D'autres encore se firent les bienfaiteurs de l'œuvre naissante, entre autres les prêtres de l'évêché, M. Truteau<sup>2</sup>, M. Plamondon<sup>3</sup>, les prêtres de Saint-Sulpice, dont M. Pinsonnault<sup>4</sup>, futur évêque de London, les communautés-sœurs, en particulier les Sœurs de l'Hôtel-Dieu, les Sœurs de la Congrégation et les Sœurs Grises.

Quelques traits, que les annales ou les traditions de l'institut ont conservés précieusement, donnent une idée des privations auxquelles directrices et pénitentes étaient astreintes. M. le grand-vicaire Truteau disait en plaisantant que "l'on ne pouvait entrer sans payer dans la maison de la rue Wolfe". C'est que, en effet, le spectacle de la pauvreté qui régnait là était assez émouvant pour faire naturellement

---

2. — Alexis-Frédéric Truteau, né à Montréal le 11 juin 1808, ordonné à Montréal le 18 septembre 1830, appelé l'année suivante à l'évêché par Mgr Lartigue, nommé secrétaire en 1835 et vicaire général en 1840, mort le 28 décembre 1872.

3. — Louis-Théodore Plamondon, né à Saint-Hyacinthe le 22 janvier 1812, ordonné à Montréal le 23 décembre 1843, procureur de l'évêché et chanoine, mort le 23 novembre 1882.

4. — Pierre-Adolphe Pinsonnault, né à Saint-Philippe-de-Laprairie le 23 novembre 1815, ordonné à Paris le 19 décembre 1840, sulpicien jusqu'en 1849, passe à l'évêché de Montréal et devient chanoine en 1851, nommé évêque de London en 1856, démissionne en 1866, se retire avec le titre d'évêque de Birtha au Sault-au-Récollet, puis à l'évêché de Montréal, où il meurt le 30 janvier 1883.

porter la main à la bourse. M. le chanoine Plamondon avait été chargé par Monseigneur "de l'administration du temporel de l'hospice". Mais le bon chanoine ne la trouvait pas compliquée, cette administration ! Il n'y avait rien au budget. Certain dimanche, il accompagnait l'évêque en visite chez "ses chères filles". En traversant le pauvre réfectoire, il constata qu'il ne restait qu'un petit morceau de beurre pour le déjeuner de la communauté et il en fit la remarque à Monseigneur. "N'avez-vous rien sur vous, monsieur le chanoine", fit l'évêque en portant lui-même la main à son gousset... L'on se cotisa et l'on trouva deux écus ! O temps héroïques !

Ici se place un épisode qui serait digne de la plume d'un Maxime du Camp, si nous en avions un, racontant la charité privée à Montréal, comme l'autre raconta la charité privée à Paris. Dans ses intéressantes notes, feu le curé Beaubien s'arrête avec émotion devant le souvenir d'un "bon M. Beaudry", vrai disciple de saint Benoit Labre, qui vivait en ce temps-là dans notre ville. "Sa figure, écrit le regretté curé, a légué à mes jeunes ans une impression de respect et d'admiration." Ce M. Beaudry était vraiment un professionnel de la charité bien original. S'étant dépouillé de ses biens, pauvre et quêteux lui-même, il quêta pour les plus pauvres que lui, en particulier pour l'hospice naissant de la rue Wolfe. Citons encore l'auteur du livre des *Origines*. "Après avoir distribué ses biens aux pauvres et donné ses terres au séminaire de Saint-Sulpice, écrit M. Fournet, M. Beaudry s'était retiré au séminaire, rue Notre-Dame. C'est de là qu'il partait chaque matin, après avoir entendu deux ou trois messes, pour aller, une besace sur le dos, mendier à travers la ville, et surtout au marché, où il était connu de tous. Les bouchers lui donnaient des jarrets, des têtes de

mouton ou de bœuf, des viandes qui n'étaient pas toujours fraîches. Le "père Beaudry", tenant d'une main son bâton et de l'autre sa besace sur son échine courbée, s'acheminait ensuite vers quelque communauté en détresse, vers la rue Wolfe très souvent..." Les annales de l'institut ajoutent : "Il venait vider sa poche à notre maison et disait d'un ton brusque et élevé de payer le charretier. Mais, c'était seulement manière de parler, car il avait bon cœur... Seulement, pratiquée sur ce ton, sa charité blessait parfois la sensibilité de nos pauvres novices..."

On avait d'ailleurs bien d'autres rudesses à supporter, l'hiver surtout. Il fallait pelleter la neige, scier le bois ou le fendre, en un mot faire tous les travaux des hommes de peine. Et puis, il y avait la grosse affaire de porter les nouveaux-nés au baptême à Notre-Dame et ensuite chez les Sœurs Grises. "Rien n'était plus mortifiant, écrit M. Fournet. Le public semblait irréconciliable avec l'œuvre naissante. A la vue du costume des sœurs, qui fut vite connu, les passants détournaient la tête ou riaient insolemment. Plusieurs même, plus osés, venaient toucher le fardeau que les pieuses novices s'efforçaient de dissimuler et les injuriaient. Les dimanches et les jours de fête, la tâche devenait plus difficile et plus humiliante encore. Il fallait traverser la foule pour arriver au baptistère, attendre parfois des heures, à cause de la presse... Ce n'était pas tout. Une fois qu'ils étaient baptisés, il fallait porter les enfants chez les Sœurs Grises et subir, durant ce trajet, de nouvelles humiliations... Dans une de ces rencontres, une novice avoua avoir failli perdre connaissance, une autre avoir été sur le point d'abandonner l'enfant sur le chemin... En dépit de ces sacrifices d'un genre particulièrement crucifiant pour la nature, les courses à Notre-Dame et chez les Sœurs Grises

suscitaient une noble émulation chez les saintes filles. Selon le mot qui est dit des apôtres au livre des Actes, il leur paraissait beau et désirable de souffrir des outrages pour le nom de Jésus—*pro nomine Jesu contumeliam pati...*”

Pendant, si bien disposé que l'on fût pour souffrir, on dut penser bientôt à changer encore de local. D'abord celui de la rue Wolfe, même avec l'addition du second côté que Mgr Prince avait loué, était évidemment insuffisant et puis, surtout, le propriétaire, M. Bourgeot ou Bourgeault, craignant que le discrédit dont la malveillance d'un grand nombre accablait Mme Jetté et ses compagnes, à cause de la nature même de leur œuvre, ne retombât sur son immeuble et n'en diminuât la valeur, qui était déjà mince, signifia à la supérieure, au printemps de 1847, qu'elle eût à se procurer un autre asile. Sur l'ordre de Mgr Prince, l'excellent M. Rey se mit à la recherche de ce nouveau local. Mais ses démarches, après quinze jours, n'avaient pas abouti. Le dévoué chapelain était partout éconduit, souvent assez vivement. “On avait horreur de cet hospice, écrit l'auteur du livre des *Origines*. Son voisinage était redouté. On avait peur d'encourir un déshonneur public en louant une maison pour cette œuvre-là.... Aux yeux de ce brave monde, et pourtant c'était un peuple de bons chrétiens, jeter sur de pauvres coupables le manteau de la charité, c'était être complices des crimes eux-mêmes!” Singulière mentalité qui rappelle, nous semble-t-il, celle du pharisien de l'Évangile.

L'existence même de l'hospice était en danger. Le 6 avril, Mgr Prince, qui était toujours l'administrateur du diocèse, se rendit à la rue Wolfe, y dit la messe, puis, ayant réuni les directrices, il leur parla: “La situation où vous vous trouvez est difficile, leur dit-il. Pour tout partage on

vous laisse la rue. Si Dieu ne vient pas à votre secours, vous allez périr, c'est sûr. Priez donc, et priez avec ferveur... Mais, ajouta-t-il dans sa foi très vive, Dieu ne saurait vous abandonner, vous avez trop fait pour son amour. Nous allons le prier de vous assister, et ce sera, si vous le voulez bien, par l'intercession de sainte Pélagie. Dès aujourd'hui, nous allons commencer une neuvaine sous sa protection, en lui demandant de vous procurer un logement où vous puissiez continuer votre oeuvre. Les personnes en danger de périr, d'ordinaire, poussent des cris de toute la force de leurs poumons. Faites de même ! Ayez foi et confiance, et criez du fond du cœur : "Sainte Pélagie, priez pour nous !" Et Mgr l'administrateur, plein de confiance en celui qui tient en ses mains les cœurs des hommes, se jeta à genoux, racontent les chroniques, au milieu de ces pieuses femmes désolées, et il commença lui-même la neuvaine en récitant à haute voix tout un chapelet d'invocations à la sainte patronne de l'hospice.

Ne crions pas au miracle, mais constatons pourtant, avec les annales de l'époque, que sainte Pélagie fut une bonne avocate pour ses filles, ainsi qu'elle l'a été plus d'une fois depuis. La neuvaine se clôtura le 14 avril. "L'on n'avait encore obtenu, à cette date, aucun résultat, écrit M. Fournet, et le temps pressait. Le lendemain, Mgr Prince alla en personne trouver un propriétaire du voisinage, M. Donegani. Le succès de sa démarche dépassa ses espérances. Non seulement, ce monsieur consentait à céder l'un de ses logements, mais il le cédait gratuitement et pour un temps illimité<sup>5</sup>. On ne pouvait souhaiter des conditions plus fa-

---

5. — Ce M. Donegani, d'origine italienne sans doute, était, comme M. Berthelet, un citoyen charitable. Il fut le donateur de l'une des dix cloches (la troisième), qui arrivèrent de Londres (ateliers Thomas Mears) pour l'église Notre-Dame, le 24 mai 1843. M. Olivier Berthe-

vorables. A cette nouvelle, les pieuses femmes se laissèrent aller à des transports de joie. Le jour suivant, sur l'invitation de Mgr l'administrateur, on commença une autre neuvaine, d'action de grâces celle-là, pour remercier Dieu et la sainte patronne dont on venait d'éprouver si visiblement le pouvoir d'assistance..." Ce logement, cédé par M. Donegani, où la communauté se transporta le 27 avril 1847, formait l'angle sud-est de la rue Sainte-Catherine et de la rue Saint-André<sup>6</sup>.

Cette maison de la rue Sainte-Catherine, disons-le tout de suite, était d'aussi modeste apparence, peut-être moins régulière et moins gracieuse encore, que celle qu'on quittait sur la rue Wolfe. Mais elle était plus vaste. On put avoir, au premier étage, outre le parloir, la salle de communauté, le réfectoire, la cuisine et le lavoir. Au second, se trouvaient la chapelle, la salle des pénitentes, le dortoir des soeurs et même une petite chambre de travail pour les prêtres. Au troisième, on avait le dortoir des pénitentes et l'infirmerie. Un petit jardin était attenant à la maison. On se trouvait donc plus au large. Mais que de travaux encore et que de fatigues pour rendre ce logement un peu convenable!

Les premières semaines, notent les annales, furent extrêmement dures. On eut à subir toutes sortes de privations. Elles dépassèrent ce qu'on avait souffert jusque-là. On donnait aux malades et aux pénitentes encore faibles le peu de viande que la charité envoyait à l'hospice ou qu'on pouvait se procurer autrement, et les sœurs étaient réduites à

---

let donna la quatrième, M. Hubert Paré, frère du chanoine, la sixième... Les anciens ont bien connu l'hôtel Donegani, rue Notre-Dame, qui fut longtemps, juste à la place occupée plus tard par l'ancien hôpital Notre-Dame, le grand hôtel "fashionable" de Montréal (Note de feu M. le curé Beaubien).

6. — Cette maison existe encore, elle est devenue un restaurant.

se contenter de pain et d'eau. Elles pouvaient à peine se soutenir et il fallait travailler beaucoup quand même. Mme Jetté confectionnait des semelles de bottes pour le compte de plusieurs cordonniers. Mme Raymond et quelques autres acceptaient de faire de la couture pour des familles du dehors ou elles recevaient du linge à blanchir. Mais, pour tout cela, on n'était que peu rétribué, d'une façon insuffisante en tout cas. On eut recours aux quêtes. L'une des directrices alla tous les matins au marché tendre la main. "Mais de combien de paroles mordantes, remarque tristement M. Fournet, et de combien de railleries injurieuses, les minces aumônes qu'elle recevait n'étaient-elles pas payées trop souvent!"

Au mois de mai 1847, Mgr Bourget revenait de Rome. L'une de ses premières visites fut pour ses filles de Sainte-Pélagie, qui étaient maintenant installées rue Sainte-Catherine. Il fut ému de leur extrême pauvreté et de leur misère et il leur fit un devoir de l'avertir quand elles seraient ainsi dans le dénuement, leur ayant donné d'abord tout l'argent qu'il avait sur lui, soit huit piastres. Il continua, les semaines et les mois suivants, à les assister le mieux qu'il pût, leur envoyant les dons qu'il recevait et aussi, plus d'une fois, le produit des quêtes qui se faisaient à la cathédrale. L'on sait du reste que le grand évêque était toujours prêt à donner et à se donner aux œuvres. Pour toutes ses institutions, il se montrait un bon père — *nemo tam pater!* Chacune se croyait privilégiée. En parcourant les annales ou les chroniques des communautés de l'époque, il est aisé de le constater. Chez les directrices de Sainte-Pélagie, en tout cas, on en était absolument convaincu, la tradition s'en est conservée. Et ce fut l'une des consolations les plus effectives et

la grande force d'action de Mme Jetté et de ses compagnes de noviciat.

C'est à la fin du printemps de 1847, ou au commencement de l'été, que la triste épidémie du typhus, qui fit tant de ravages, affligea Montréal. Chassés de leur pays, de pauvres émigrés irlandais arrivaient contaminés, épuisés de souffrances et déjà mourants. La contagion se répandit très vite. L'on sait l'énergie que déploya le clergé de Québec à la grosse île. Celui du clergé de Montréal ne fut pas inférieur. Le 8 juillet, Mgr Bourget écrivait à ses prêtres de la campagne une circulaire dans laquelle il leur disait : "J'ai besoin de votre ministère pour le service spirituel de la ville, car les Messieurs de Saint-Sulpice succombent sous le fardeau...." On installa dans de grandes baraques en bois, à Pointe-Saint-Charles, des hôpitaux d'urgence. Tous rivalisèrent de zèle pour porter secours aux malheureux pestiférés. Beaucoup en furent eux-mêmes victimes et sacrifièrent leur vie. Mgr Bourget et Mgr Prince, atteints personnellement par le fléau, ne durent sans doute qu'aux prières qui se faisaient pour eux de ne pas succomber. Le 13 août, l'évêque écrivait que huit prêtres, dix religieuses et un grand nombre de personnes du monde avaient été emportés par la terrible maladie. Ce fut navrant ! Quand l'épidémie cessa, Monseigneur eut à placer 229 orphelins ! Les bons Irlandais de Montréal n'ont pas perdu le souvenir de tout ce que Mgr Bourget et son clergé ont fait pour leurs frères en ces circonstances douloureuses. "Est-ce que les enfants de l'Irlande, s'écriait sir William Hingston, à l'inauguration du monument Bourget, en face de la cathédrale de Montréal, en juin 1903, pourraient oublier le nom de celui qui, lors de la famine de 1847 et de la fièvre maligne qui la suivit, se constitua de la manière la plus généreuse le père de cette

partie si affligée de son troupeau? C'est en leur nom que je le remercie. Les voix de ceux qui vivent, comme celles de ceux qui ne sont plus, bénissent sa mémoire..."

Les directrices de l'hospice Sainte-Pélagie eussent été heureuses assurément de se dévouer pour venir en aide à ces infortunées victimes du typhus. Mais Mgr l'évêque estima qu'elles devaient se réserver à leur œuvre et à leurs pénitentes. Leur chapelain, le bon M. Rey, les remplaça sur le champ d'honneur et il y mourut. "De Pointe-Saint-Charles, c'est-à-dire de l'extrémité ouest de la ville, où l'appelait le soin des malades, il venait à pied, écrit M. Fournet, donner la messe à l'hospice. Sans renoncer à la moindre de ses pratiques de jeûne et de mortification, il s'en allait ensuite affronter les fatigues d'un ministère écrasant et respirer l'atmosphère empoisonnée... Il fut bientôt à bout de force. Un matin, pendant son action de grâces à l'hospice, il perdit connaissance. Justement alarmée, Mme Jetté voulut, quand il fut revenu à lui, le faire ramener à l'évêché en voiture. Il n'y consentit pas et s'en retourna à pied. Il prit bientôt le chemin de l'Hôtel-Dieu, d'où il ne devait pas revenir. Il y fit une mort édifiante le 27 juillet (1847)..."

Le typhus menaça un moment le personnel de l'hospice. Deux novices en furent malades et l'on craignit la contagion pour les autres. C'eut été un gros dommage pour l'œuvre naissante, peut-être sa ruine. Mgr Bourget, dont le culte pour les saints fut toujours si vivant, fit remettre à la supérieure, par le Père Jésuite Saché, qu'il venait de nommer chapelain à Sainte-Pélagie, une relique de la bienheureuse Béatrix d'Este, que le pape Pie IX lui avait donnée durant son séjour à Rome. Pour stimuler la ferveur des directrices, Monseigneur leur faisait dire en même temps que, si la bienheureuse ne guérissait pas leurs malades, il se ver-

rait contraint de leur enlever sa relique pour la donner aux Sœurs de la Providence. Les deux novices revinrent à la santé, et l'une d'elles, Lucie Benoit, prit plus tard en religion, en souvenir de cet événement, le nom de Sainte-Béatrix. Depuis ce temps, la bienheureuse Béatrix, aussi bien que sainte Pélagie, a toujours été considérée comme l'une des protectrices de l'hospice.

C'est à l'été de 1847 que la veuve Montrait (Geneviève Saloi, entrée la quatrième, le 4 mai 1846) se retira du noviciat, tout en restant dans la maison, et mourut peu après.

Nous venons de nommer le Père Saché et nous avons dit qu'il succéda comme chapelain à M. Rey. Il ne fut pas longtemps en charge de l'hospice, mais il convient quand même de lui consacrer quelques lignes. Né à Beaumont, en Touraine (France), le 23 décembre 1813, Louis-Césaire Saché avait étudié à Tours et il avait été ordonné prêtre en 1838. Entré dans la compagnie de Jésus en 1840, il vint au Canada en 1845. Il fit du ministère à Laprairie et à Montréal, et c'est ainsi qu'il fut quelques semaines chapelain de Saint-Pélagie. En 1848-1849, on le trouve directeur du petit séminaire de Sainte-Thérèse, où il assiste et supplée le fondateur, M. le curé Ducharme. Il fonde la résidence de Québec en 1849. De 1853 à 1862, il est maître des novices au Sault-au-Récollet. De 1862 à 1865, il est recteur du collège Sainte-Marie à Montréal, rue Bleury. C'est lui qui commence la construction du Gésu en 1864. Il passe ensuite encore à Québec (1865-1866), puis au Sault (1866-1871), occupe divers postes à New-York, à Montréal, à Québec enfin, où il meurt le 24 octobre 1889. Il a été inhumé au Sault. <sup>7</sup>

---

7. — Voir le dictionnaire Allaire, *Les Anciens*, page 486.

Le Père Saché, disions-nous, ne s'occupa de Sainte-Pélagie que quelques semaines, exactement de juillet à octobre. On comptait beaucoup sur son zèle et sa prudence et lui-même s'attachait à l'œuvre, quand l'obéissance l'appela presque tout de suite à d'autres fonctions. On a écrit de ce digne religieux que "sa bonté et sa charité étaient inépuisables, mais qu'elles se voilaient sous un extérieur froid et placide qu'aucun événement ne paraissait capable d'ébranler et que l'austérité était le fond de son tempérament" (*Histoire de l'Asile du Bon-Pasteur de Québec*). Il s'apparentait ainsi quelque peu au rigide M. Rey, avec sans doute le Jansénisme en moins, puisqu'il était Jésuite! Ce qui est sûr, c'est qu'on le tenait en haute estime à Sainte-Pélagie.

Au Père Saché succéda, pour les fonctions de chapelain ou d'aumônier à la Miséricorde, M. le chanoine Venant Pilon. Le chapelain, à proprement parler, c'est celui qui dit la messe, et l'aumônier, c'est celui qui confesse. Le chanoine Pilon fut l'un et l'autre, à l'hospice de Mme Jetté et de ses filles, de 1847 à 1860, et cela veut dire jusqu'à sa mort, qui arriva le 30 novembre 1860. Né à Sainte-Geneviève, près de Montréal, le 27 février 1822, M. Venant Pilon avait été ordonné prêtre à Montréal le 20 décembre 1845. Sa carrière n'a pas été longue, puisqu'il est mort à 38 ans, mais elle a été bien remplie et bien utile à la sainte Eglise, car c'était vraiment un prêtre selon le cœur de Dieu. Aussitôt après son ordination, il fut envoyé en qualité de professeur au collège de Chambly, qu'avait fondé en 1828 M. le curé Migneault, et il y passa deux ans (1845-1847). Mgr Bourget l'appela ensuite à l'évêché, le fit chanoine et le nomma à l'hospice Sainte-Pélagie, en même temps qu'il l'occupait à diverses prédications. On peut dire cependant que sa vie

fut surtout consacrée à l'œuvre naissante des Sœurs de Miséricorde, dont il fut en charge pendant treize ans. Ses restes mortels ont été d'abord inhumés dans le caveau de sa chère communauté, pour être transportés plus tard à la crypte de la cathédrale, où ils reposent avec ceux des autres chanoines de Montréal.

“En acceptant la mission que lui confiait son évêque, écrit l'auteur du livre des *Origines*, M. Pilon ne se dissimulait pas la tâche qui allait lui incomber... ni non plus les critiques auxquelles l'exposeraient sa jeunesse et le caractère de l'œuvre qui recevrait ses soins. Beaucoup de prêtres entretenaient de la défiance contre l'hospice. C'était une communauté nouvelle, l'utilité de son but paraissait discutable, elle était bien pauvre et tant d'œuvres à Montréal, plus utiles (disait-on), réclamaient la charité des fidèles... De plus, la communauté elle-même était à se former... Avec ces pauvres femmes, sans vœux encore, sans coutumes, sans esprit traditionnel et sans règles définitives, il comprit qu'il ne pouvait se borner au rôle de directeur des âmes, mais qu'il devait, dans l'intérêt de l'œuvre, être aussi maître des novices. C'était beaucoup pour ses forces, car il était de constitution faible et portait déjà dans son sang le germe de la maladie qui devait trop tôt l'emporter. Il se donna quand même à la mission qu'on lui confiait avec un grand zèle...” N'ajoutons qu'un mot pour le moment, c'est que M. Pilon fit là beaucoup de bien.

Il y avait maintenant deux ans passés que Mme Jetté avait ouvert son premier refuge à la rue Saint-Simon (le 1er mai 1845). Plusieurs pieuses femmes étaient venues s'adjoindre à elle. Le règlement de vie que Mgr l'évêque leur avait donné s'observait fidèlement. Les pauvres pénitentes à recevoir, à cacher, à consoler et à convertir, ne faisaient

pas défaut. Il en venait autant, sinon plus, qu'on en pouvait héberger à la maison de la rue Sainte-Catherine, où l'hospice s'était installé en avril 1847. Mgr Bourget jugea que l'heure était arrivée d'établir une communauté régulière. Le 1er novembre 1847, il vint à Sainte-Pélagie et fit commencer une retraite de trente jours aux ferventes directrices sous la présidence de M. le chanoine Pilon, se réservant lui-même de venir prêcher et édifier "ses chères filles" aussi souvent que ses diverses occupations le lui permettraient. Monseigneur décida bientôt que la congrégation nouvelle s'appellerait "La Miséricorde", que les religieuses qui en feraient partie porteraient le nom de "Sœurs de Miséricorde" et que, enfin, la première profession aurait lieu le 16 janvier 1848.

Mgr Bourget régla également que les huit novices les plus anciennes seraient seules admises à prononcer les vœux. Après Mme Jetté, la fondatrice, c'étaient, par ordre d'entrée, Sophie Raymond, Lucie Benoit, Lucie Lecourtois, Marguerite Gagnon, Josephite Galipeau, Justine Filion et Adélaïde Lauzon. Sophie Bibeau, entrée le 24 décembre 1846, fit le sacrifice d'attendre à une autre année. Pendant la retraite des "élues", elle fut chargée, avec deux autres postulantes, du soin des pénitentes, et c'est elle aussi qui, habile couturière, confectionna les habits des futures professes. "Cet habit, explique M. Fournet, ce fut celui que portaient déjà les novices, mais complété et embelli des insignes propres aux religieuses. On conserva la robe et la collerette noires, en y adjoignant la guimpe et le bandeau de toile blanche. Un voile noir, fixé sur la tête, retombait de chaque côté et couvrait les épaules. Un cordon noir terminé par des glands noirs aussi serrait la taille. Enfin, la croix avec le monogramme de Jésus, l'anneau, signe distinctif

des épouses, et le chapelet, marque extérieure de filiale confiance en Marie, complétaient le costume.”

Le grand jour de la profession (16 janvier 1848) en fut un aussi de saintes jubilations. L'auteur du livre des *Origines* a raconté la touchante cérémonie, en une couple de pages que nous nous reprocherions de ne pas reproduire ici. Elles sont si simples, si fraîches et si naturelles, qu'on ne les relit pas sans se sentir ému. Comme le bon Dieu fait des choses magnifiques avec de faibles gens! Le mot de la Vierge Marie dans son *magnificat* revient, à ce spectacle, de lui-même aux lèvres : *fecit magna qui potens est!*

“M. Pilon, ce matin-là, écrit M. Fournet, vint de bonne heure au milieu de ses filles. La chapelle et la salle de communauté avaient été ornées du mieux que l'on pouvait. Monseigneur arriva bientôt, accompagné de quelques prêtres de l'évêché. Tandis qu'il se revêt des ornements pontificaux, les novices, assemblées dans leur salle, silencieuses et émues, se recueillent avant d'entrer dans la chapelle. Soudain, la voix joyeuse et grave à la fois de M. Pilon entonne le verset des saints livres : “Vierges prudentes, préparez vos lampes; voici l'époux qui s'avance, allez au-devant de lui” (S. Mathieu, ch. XXV). Les sœurs répondent par le chant du psaume : “Je me suis réjoui de ce qu'il m'a été dit : nous irons dans la maison du Seigneur, nos pieds se sont arrêtés à tes portes, ô Jérusalem.” Bientôt, toutes sont agenouillées dans la chapelle. L'évêque monte à l'autel pour la sainte messe. Après le graduel, voilà que s'engage un dialogue tout céleste entre le prélat, assis, mitre en tête et croise en main, et les novices, à genoux, réunies en couronne autour de lui.—“Mes filles, que demandez-vous?”—“Monseigneur, nous demandons la grâce de nous consacrer entièrement à Jésus-Christ, en faisant les trois vœux de pauvreté,

de chasteté et d'obéissance, en cette sainte congrégation des Sœurs de Miséricorde."—L'évêque leur demande alors d'un ton grave et solennel si elles ont sérieusement réfléchi à la sublimité de l'alliance qu'elles désirent contracter. Puis, après avoir entendu leur réponse affirmative, il leur rappelle quelles vertus elles devront pratiquer et quelles obligations elles devront remplir, si elles veulent rester dignes de leur vocation. — "Quelque faibles que nous soyons, répondent les novices, nous comptons tellement sur les infinies miséricordes de Dieu que nous espérons toujours marcher en sa sainte présence et ne jamais perdre sa crainte qui sera notre sauvegarde au milieu des dangers du monde." — Interrompant alors les cérémonies, Monseigneur adresse aux vaillantes femmes une allocution où passe tout son cœur embrasé de l'amour de Dieu et des âmes. Puis, anxieux et comme troublé à la vue des sacrifices qui les attendent, si elles veulent être fidèles à leurs engagements, comme aussi effrayé en pensant à la faiblesse humaine qui est en elles, il leur pose une dernière question: — "Mes filles, persévérez-vous toujours dans votre demande?" — "Oui, Monseigneur, répondent-elles toutes d'une voix ferme, nous persévérons." — Rassuré, l'évêque les invite à consommer leur sacrifice: "Puisque vous persévérez dans cette bonne volonté, accomplissez, mes filles, ce que vous avez résolu." — Alors, après un moment de silence, chaque novice, à tour de rôle, prononce à voix haute la formule des vœux sacrés qui l'unissent à jamais au divin époux..."

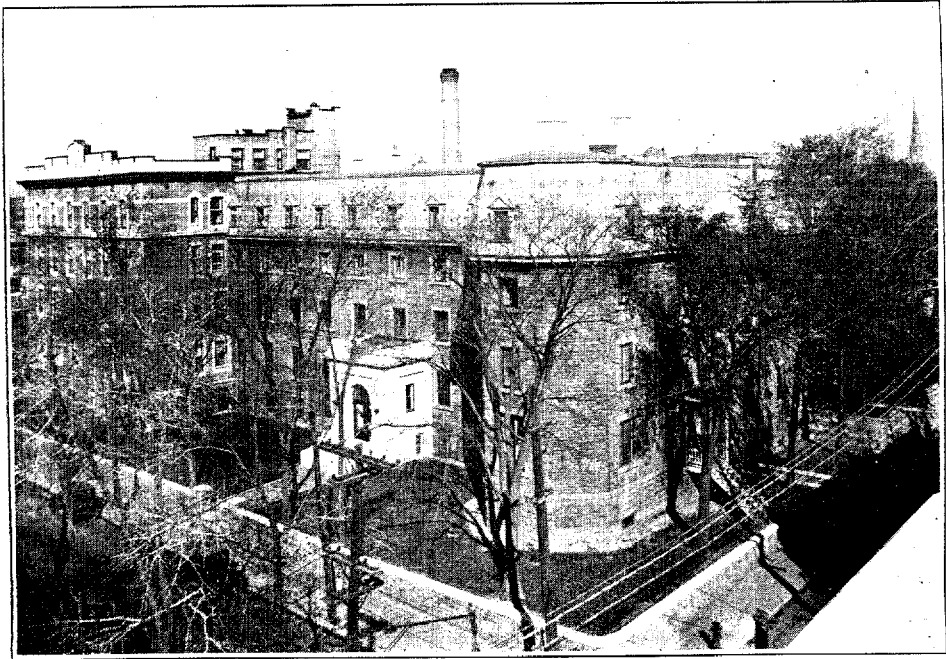
"La communauté des Sœurs de Miséricorde était fondée, poursuit M. Fournet. Le ciel semblait s'ouvrir, au-dessus de cette humble chapelle, pour y laisser descendre quelques rayons de la gloire d'en haut... Nous n'essaierons pas d'exprimer les sentiments qui débordaient, au sortir de la

cérémonie, du cœur des nouvelles religieuses. Toutes les souffrances du passé disparaissaient dans la joie d'être à Dieu pour jamais... Mgr Bourget, l'âme à l'aise, le visage rayonnant d'une douce lumière, remerciait le divin maître du fond de son cœur d'avoir exaucé ses prières et il bénissait ses filles avec effusion en leur souhaitant un avenir prospère....”

Au moment où l'auteur du livre des *Origines* écrivait les lignes qui précèdent (en 1898), il y avait encore un témoin survivant de cette scène de la première profession à la Miséricorde. C'était le célèbre Père Lacombe, des Oblats, mort le 12 décembre 1916, dix-huit ans plus tard<sup>8</sup>. M. Fournet évoquait son témoignage dans les termes suivants : “C'était alors un jeune ecclésiastique. C'est maintenant un vieillard, dont les cheveux, blanchis dans les plus rudes labeurs, apparaissent environnés de l'auréole éclatante d'un demi-siècle d'apostolat au Nord-Ouest... A cinquante ans d'intervalle (1848-1898), écoutons-le rappeler, dans une lettre, ces jours où l'on semait pour l'avenir : “Invité par Mgr Bourget à le suivre, écrit-il, <sup>9</sup> j'étais loin de soupçonner de quelle scène j'allais être l'heureux témoin. Combien je fus étonné, en entrant dans cette humble chambre qui fut votre première chapelle (il écrivait à la supérieure de 1898), d'y voir agenouillées quelques femmes revêtues d'habits religieux. J'appris par l'allocution de Monseigneur que j'avais devant moi les fondatrices des Sœurs de Miséricorde. Com-

8. — Voir le beau livre *Le Père Lacombe*, d'après ses mémoires et souvenirs, recueillis par une Sœur de la Providence, publié au *Devoir*, à Montréal, en 1916. En vente, sans doute, chez les Sœurs de la Providence, à Montréal.

9. — Cette lettre adressée à la supérieure du temps, en 1898 (elle n'est pas datée), nous en avons, nous aussi, le texte sous les yeux, en 1927. L'on comprend qu'elle soit conservée, aux archives de l'institut, comme un trésor précieux.



*Hôpital-Général de la Miséricorde  
rue Saint-Hubert  
Montréal*

me il était éloquent le saint évêque! Quel accent de conviction! On eut dit un prophète. Il dévoilait, en effet, l'avenir et prédisait à ces femmes fortes ce qui les attendait. Il me semble l'entendre encore leur dire avec émotion tout le courage, toute l'abnégation et tout le dévouement dont elles auraient besoin en face des risées du monde. "On vous traitera de folles, précisait-il. Mais sachez que Jésus, le premier, a été ainsi traité et qu'il a conquis le monde à la folie de la croix..." Pour moi, continue le vénérable missionnaire, dans ma simplicité et dans mon ignorance des choses de Dieu, je me disais: "Quelle audace, et pourtant quel courage!"... "Vous entendrez bien des contradictions, poursuivait l'évêque, vous éprouverez bien des traverses et vous dévorerez bien des affronts avant d'opérer un tel miracle! C'est tenter la Providence, dira-t-on..." — Cependant, je priais pour ces vaillantes femmes. Je me disais en moi-même: "Dieu ne choisit-il pas ce qui paraît insensé aux yeux des hommes pour opérer des prodiges?.." Les chères fondatrices, leur acte de consécration dans les mains, prononcèrent leurs vœux, sous le regard de Jésus-Hostie, sous celui de Mgr Bourget, leur évêque, sous celui de M. Pilon, leur maître dans la vie religieuse, sous celui enfin d'un futur missionnaire des sauvages... Et cependant la grande ville n'avait pas fait trêve à l'agitation et au tourbillon de ses affaires! Elle n'avait pas, non plus, interrompu ses réjouissances... Mais le ciel s'était ouvert pour entendre cette déclaration, ou plutôt cette proclamation, d'un pontife de l'Eglise, qui donnait à Montréal une communauté nouvelle! Le contrat était accepté et signé par le ciel et par la terre. La sainte Eglise comptait une famille religieuse de plus... <sup>10</sup>

10. Le Père Albert Lacombe, né à Saint-Sulpice le 28 février 1827, fait ses études à l'Assomption, est ordonné prêtre à Saint-Hya-

En devenant religieuses, les directrices de l'hospice Sainte-Pélagie, qui seraient désormais les Sœurs de Miséricorde, reçurent, de Mgr Bourget, selon la coutume, chacune un nom de religion. Mme Jetté, qui avait présidé à la naissance de l'institut, reçut le nom de Sœur de la Nativité; Mme Raymond, celui de Sœur Saint-Jean-Chrysostôme; Mlle Lucie Benoît, celui de Sœur Sainte-Béatrix; Mlle Lucie Lecourtois, celui de Sœur Marie-des-sept-Douleurs; Mme Galipeau, celui de Sœur Sainte-Jeanne-de-Chantal; Mlle Justine Filion, celui de Sœur Saint-Joseph; Mlle Marguerite Gagnon, celui de Sœur Saint-François-de-Sales; et Mlle Adélaïde Lauzon, celui de Sœur Sainte-Marie-d'Égypte.

Avant de clore ce chapitre et de parler du superbe mandement que Mgr Bourget adressa, le jour même de leur profession, ce 16 janvier 1848, aux premières Sœurs de Miséricorde, nous ne pensons pas faire un hors-d'œuvre en donnant, sur chacune de ces fondatrices, quelques notes brèves et précises, qui feront connaître à l'avance, à nos lecteurs, leur carrière et leur vie, tout en leur indiquant, ainsi que nous l'avons annoncé aux premières pages de ce chapitre deuxième, d'où venaient ces premières sœurs et qui elles étaient.

Au sujet de Sœur de la Nativité (Rosalie Cadron, veuve Jetté), nous n'avons guère besoin d'ajouter à ce que nous

---

cinthe, par Mgr Bourget, le 13 juin 1849, entre chez les Oblats, fait son noviciat dans l'Ouest, prononce ses vœux, à la mission Sainte-Anne, le 17 septembre 1854. En janvier 1861, Mgr Taché donne à une "mission" du Père Lacombe le nom de Saint-Albert. — d'où nous avons l'Alberta — en l'honneur de son saint patron. Mort à Midnapore (Calgary), dans sa 90ème année, après soixante-huit ans de "mission", le 12 décembre 1916. Inhumé dans l'église cathédrale de Saint-Albert, le 16 du même mois. Les sauvages lui avaient donné le nom de "l'homme au bon cœur".

avons déjà dit sur ses origines et sa vie jusqu'à l'âge de 50 ans. Bien qu'elle n'ait pas été élue supérieure de l'institut naissant, son humilité l'ayant portée à supplier Mgr l'évêque de faire en sorte que cette charge lui fut épargnée, on lui donna spontanément le nom de "Mère", et même, dans la suite, comme on semblait lui refuser son titre de fondatrice, Monseigneur intervint et commanda qu'on le lui donnât avec le nom de "Mère". Elle vécut un peu plus de seize ans après cette date du 16 janvier 1848, et mourut à 70 ans, le 5 avril 1864, ayant constamment édifié ses sœurs, nous aurons l'occasion de le constater souvent dans la suite de cet ouvrage. Aux premières élections, le 17 janvier 1848, elle fut choisie comme conseillère. Mais elle ne fut jamais supérieure, une fois la communauté établie, de l'institut dont elle était la fondatrice. La Providence a des vues qui nous sont souvent bien mystérieuses. Mgr Bourget, homme surnaturel avant tout, savait apprécier les sacrifices des grandes âmes. Il aimait à en faire les pierres d'assise de ses plus solides fondations.

Sœur Saint-Jean-Chrysostôme (Sophie Desmarêts, veuve Raymond) avait été la première compagne de la fondatrice à la rue Saint-Simon, où elle était entrée le 20 juillet 1845. Elle était née à la Rivière-du-Loup en 1795. A 22 ans, elle avait épousé un bon et vertueux chrétien du nom de Michel Raymond. Elle eut sept enfants, dont six moururent en bas âge. Le septième hélas! lui coûta bien des larmes. Devenue veuve, elle s'était associée à une femme de vertu pour commencer l'œuvre du Bon-Pasteur. Quand les religieuses de ce nom, sur l'appel de Mgr Bourget, étaient arrivées à Montréal en 1844, Mme Raymond s'était effacée et elle s'était retirée dans sa famille, ne se sentant pas de vocation pour cet ordre qui nous venait de France. L'année suivante, Mgr Bourget eut l'inspiration

de l'inviter à s'unir à Mme Jetté. Elle avait alors 50 ans. M. Olivier Berthelet l'avait connue lorsqu'elle s'occupait de l'œuvre du Bon-Pasteur. Cette circonstance contribua sans doute à amener ce digne citoyen à se faire davantage le généreux pourvoyeur de l'institut naissant de la Miséricorde. A la profession du 16 janvier 1848, Mme Raymond reçut le nom de Sœur Saint-Jean-Chrysostôme. Son éloquence, à elle, ce fut la pratique de la charité par les voies de la douceur et de la suavité. "Le plus bel éloge qu'on puisse faire d'elle, lisons-nous dans un pieux recueil de biographies des sœurs décédées, c'est qu'elle fut, en ses courtes années de vie religieuse, la consolatrice des affligées." Elle avait beaucoup souffert dans le monde et, en conséquence, elle comprenait mieux que d'autres la souffrance. Elle mourut à 58 ans, le 20 février 1853. Elle fut d'abord inhumée dans le jardin de la maison-mère (rue Dorchester). Ses restes reposent maintenant dans le caveau de l'institut, au même endroit, depuis octobre 1861.

Sœur Sainte-Béatrix (Lucie Benoit), la troisième entrée, n'avait que 28 ans, quand, le 31 juillet 1846, elle renonça au monde, qui n'avait pour elle aucun attrait, et vint s'unir à Mme Jetté et à Mme Raymond à la rue Wolfe. Son père, Pierre Benoit, demeurait sur la même rue, en face de l'hospice. Elle avait ainsi pu voir de ses yeux en quelque sorte l'œuvre déjà en activité et prévoir quels sacrifices l'attendaient. Elle prit le nom de Sœur Sainte-Béatrix à la profession de janvier 1848, parce qu'elle croyait avoir été guérie du typhus, l'été précédent, par l'intercession de la sainte de ce nom. "D'un caractère gai et d'une humeur toujours égale, dit sa biographie, elle faisait rayonner autour d'elle une joie douce et paisible. Elle aimait de préférence les emplois humbles et obscurs. C'est ainsi qu'elle fut longtemps chargée de la buanderie... Les pénitentes furent cons-

tamment l'objet de ses sollicitudes. Leurs travers, leurs brusqueries, ou même leurs grossièretés à quelques-unes, ne la rebutèrent jamais. Maternelle dans ses avis, elle ne l'était pas moins dans les traitements dont elle usait à leur endroit... Bonne et charitable envers ses soeurs, elle les secourait volontiers dans leurs offices bien qu'elle fût elle-même parfois accablée de besogne... Elle avait un culte tout particulier pour la sainte Eucharistie et la décoration des autels.... Elle priait beaucoup la sainte patronne dont elle portait le nom... Elle mourut à 60 ans, le 5 février 1879, après trente-deux ans de vie religieuse.

Sœur Marie-des-Sept-Douleurs (Lucie Lecourtois), née à l'Assomption en 1810, était venue à Montréal après une jeunesse pieuse et s'était mise sous la direction de Mgr Bourget. Elle avait 35 ans quand elle entra à l'hospice de la rue Wolfe le 16 septembre 1846. Ayant reçu le nom de la Mère des Douleurs à la profession de janvier 1848, elle fut tout de suite nommée maîtresse des novices et infirmière. "Ame d'une foi vigoureuse et d'une piété aimable, dit le livre des *Origines*, elle alliait à un courage opiniâtre dans les épreuves et à une confiance sans limites en la Providence la charité la plus affectueuse pour le prochain. Caractère fait de force et de douceur elle unissait en sa personne les qualités en apparence les plus différentes... Elle avait une dévotion toute filiale à la Vierge Marie..."— "D'une constitution délicate et d'un tempérament faible et nerveux, ajoute sa biographie, elle fut souvent éprouvée par des maladies graves..." Cependant toutes ses compagnes de profession la précédèrent dans la tombe, et ce lui fut, chaque fois, une occasion de peine très sentie... Elle mourut à 82 ans tout près, le 16 octobre 1892, après quarante-six ans de vie religieuse.

Sœur Sainte-Jeanne-de-Chantal (Josephite Malo, veuve Galipeau) avait 47 ans, étant née à Belœil le 24 juin 1799, quand elle entra, le 17 septembre 1846, au noviciat de la rue Wolfe. "Elle avait connu, écrit l'auteur du livre des *Origines*, les vicissitudes de la vie, avant de venir à Sainte-Pélagie, et elle avait acquis une expérience dans le maniement des affaires dont devait bénéficier largement la communauté naissante. Sa taille élevée, sa constitution robuste, sa physionomie pleine de noblesse, son regard vif et pénétrant, tout annonçait en elle une femme de commandement et d'organisation." Ce portrait, si nous en croyons les notes que nous avons sous les yeux, est très fidèle. Au lendemain de la profession de janvier 1848, Mme Galipeau, devenue Sœur Sainte-Jeanne-de-Chantal, fut élue la première supérieure de l'institut naissant, la fondatrice, Mme Jetté (Mère de la Nativité) s'étant effacée par humilité, ainsi que nous l'avons dit. Mère Sainte-Jeanne-de-Chantal gouverna sa communauté quinze ans, de 1848 à 1863. Nous aurons occasion, dans les chapitres suivants, de parler au long de son administration et de ses hautes qualités. Jusqu'à sa mort, elle fit partie du conseil de l'institut. Elle mourut à 76 ans, le 23 avril 1876, après trente ans de vie religieuse.

Sœur Saint-Joseph (Justine Filion) avait 44 ans, quand, le 8 octobre 1846, elle vint, à son tour, frapper à la porte de l'hospice de la rue Wolfe. Elle était née à Terrebonne, le 31 juillet 1802, et avait étudié là chez les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Elle fut d'abord institutrice. Par pur dévouement, elle renonça à cette fonction pour s'occuper d'élever quelques-uns de ses neveux devenus orphelins. Elle tenta aussi de fonder, dans sa maison, une œuvre de secours pour les pauvres et les abandonnés, qu'el-


le nourrissait et catéchisait. Mais sa modeste fortune n'y suffit pas. C'est alors qu'elle vint à l'œuvre de Mme Jetté. A la profession du 16 janvier 1848, elle reçut le nom de Sœur Saint-Joseph. Le lendemain, elle était choisie comme économe. De 1863 à 1866, elle fut supérieure de l'institut. Plus tard, elle fut assistante et conseillère pendant plusieurs années. Elle mourut à 87 ans, le 10 mars 1890, après quarante-trois ans de vie religieuse.

Sœur Sainte-Marie-d'Egypte (Adélaïde Lauzon), qui était née à Sainte-Anne-des-Plaines le 6 novembre 1825, n'avait que 21 ans quand elle se présenta pour entrer à Sainte-Pélagie. Mgr Prince s'opposa d'abord à son admission. Il la trouvait sans doute trop jeune. Mais, à la fin, il consentit à ce qu'elle tentât l'expérience. Elle entra à la rue Wolfe le 3 décembre 1846, et, le 16 janvier 1848, elle était du nombre des premières professes. Durant vingt-quatre ans, elle fut chargée du soin des malades. On l'occupa ensuite (en 1872) à la boulangerie. Mais elle souffrit bientôt de violents maux de tête. Elle priait beaucoup, demandant à la Vierge Marie de guérir ou de mourir. "Cette bonne Mère, disaient d'elle les pénitentes qu'elle soigna longtemps, ne se ménageait ni le jour ni la nuit. Rien n'échappait à sa vigilance et elle ne pensait jamais à se reposer..." Elle mourut presque subitement, à 65 ans, le 8 novembre 1890, après quarante-quatre ans de vie religieuse.

Sœur Saint-François-de-Sales (Marguerite Gagnon) était née à Montréal même, le 1er août 1821. Elle avait 25 ans, quand elle se présenta au noviciat de la rue Wolfe, le 16 septembre 1846. Elle fit sa profession, elle aussi, le 16 janvier 1848, et, le lendemain, elle était choisie comme assistante du premier conseil. Vingt-trois mois après sa profession cependant, à la date du 18 septembre 1849, pour des

raisons jugées légitimes par l'autorité supérieure, et après avoir été dispensée de ses vœux, elle retourna dans le monde. Tout ce qu'on sait d'elle, dans la suite, c'est que des circonstances heureuses lui ont permis de jouir dans le siècle d'une honnête aisance. On ignore, à l'institut, la date de son décès. En tout ce qui arrive, Dieu à ses desseins. Il convient de ne rien préjuger. Cette religieuse de quelques mois, au tempérament sensible, n'était pas sans doute, dans les intentions de la Providence, appelée à persévérer. Cela contribue, en un sens, à mettre en valeur la persévérance des sept autres fondatrices.

---



## CHAPITRE TROISIEME

### Administration de Mère Sainte-Jeanne-de-Chantal (1848-1863)

*Sommaire.* — Le mandement d'institution canonique, analyse et dispositif. — Premières élections, pourquoi la fondatrice n'est pas choisie comme supérieure, les nouvelles élues. — Mère Sainte-Jeanne-de-Chantal. — La direction de M. le chanoine Pilon. — Ses confrères de l'évêché l'assistent, et aussi Mgr Bourget. — Mgr l'évêque écrit aux sœurs et les intéresse aux œuvres du diocèse. — Nombre des pénitentes. — La deuxième profession et les suivantes. — Belles paroles de M. René Bazin. — Le grain de sénévé profite. — A la rue Dorchester. — La "maison de brique" et la "maison grise". — Description du nouveau local. — Les Madeleines. — Mgr Bourget en parle dans une lettre. — Bienfait de ces lettres de l'évêque. — L'incendie de juillet 1852. — M. le grand-vicaire Truteau supérieur. — Mot de Mgr Bedini. — Pauvreté des sœurs. — Monseigneur les reconforte. — On prend possession des bâtisses de 1854. — Professions de 1854 et de 1855. — Mgr Bourget, de retour de Rome, bénit le nouveau monastère et la chapelle. — Profession de 1856. — La "maison de la corporation". — M. Ville-neuve, prêtre de Saint-Sulpice, s'en occupe. — Professions de 1857 et de 1858. — Les premières Quarante-Heures, leçons de chant par Monseigneur. — Lettre de Mgr Bourget, sa première visite pastorale à la Miséricorde. — Elections de novembre 1858. — Mère Sainte-Jeanne-de-Chantal réélue supérieure, son administration. — La fête du saint suaire. — Attentions de Mgr Bourget, les premières Madeleines entrent au Madelon, les pénitentes, le vrai bon pasteur. — Il faut agrandir encore. — M. Berthelet et les constructions de 1859-1860. — Les professions de 1859 et de 1860. — La mort du chanoine Pilon. — Les chanoines Paré, Hicks et Lamarche. — Les professions de 1861 et de 1862. — Lettres de Mgr Bourget. — Les élections de mai 1863, Mère de Chantal est changée, les responsabilités des supérieurs. — Etat de l'institut en 1863.

**L**E jour même où il les admettait aux vœux de religion, ce 16 janvier 1848, Mgr Bourget adressait aux nouvelles Sœurs de Miséricorde son mandement d'institution. Chaque fois du reste qu'il créait un institut nouveau, le pieux et surnaturel évêque de Montréal en agis-

sait ainsi. Une tradition touchante nous révèle que le saint prélat écrivait parfois ses lettres de mandements la nuit, dans sa chapelle, à genoux devant le saint Sacrement. Ce qui est sûr, c'est que ses écrits portent toujours ce que l'on pourrait appeler le cachet de l'esprit de Dieu. Les considérations de moyens humains ne le préoccupaient guère. Il lui suffisait de voir du bien à faire aux âmes et de constater que l'entreprise était matériellement possible. Sans crainte aucune et sans respect humain, il allait ensuite de l'avant. Son mandement d'institution des Sœurs de Miséricorde ne nous apprendra pas beaucoup de nouveau sans doute. Mais nous tenons à l'analyser ici, en son lieu, parce qu'il expose, avec une autorité qu'aucun historien ne saurait revendiquer pour lui, les raisons d'être, les circonstances et le but de la fondation qu'en sa qualité de pasteur et de chef de l'Eglise de Montréal il avait décidée.

“...Comme il a plu à Dieu, nos très chères filles, écrit donc l'évêque aux huit professes du jour, de vous inspirer la sainte pensée de vous consacrer à un genre de vie tout particulier, lequel, pour paraître obscur à la sagesse humaine, n'en est pas moins méritoire aux yeux de Dieu, nous venons bénir aujourd'hui, et rendre stable, votre généreux dessein, en vous admettant à la profession des vœux simples de religion. — Votre vocation spéciale, dans ce nouvel institut que la Providence veut que vous fondiez, sera de travailler à purifier et à sanctifier de pauvres âmes, qui, après avoir eu le malheur de perdre leur innocence, cherchent un asile dans notre religion sainte pour réparer leur faute et cacher en même temps leur déshonneur. Votre mission sera de rendre à ces fleurs que le vice a ternies l'éclat de leur beauté première, ou encore de courir après les brebis égarées de la maison d'Israel... Votre bonheur, désor-

mais, consistera à pouvoir dire, avec le bon Pasteur : “Nous ne sommes pas venues dans cette congrégation pour les justes, mais pour les pécheresses”... Votre tâche sera aussi de sauver la vie et surtout de procurer la grâce du baptême à une multitude d'enfants... qui ne verraient peut-être jamais le jour, si leurs mères n'étaient pas reçues dans un asile qui les protège. Enfin, en prenant soin des corps, votre premier but sera de sauver les âmes....”

“Elle est sublime votre vocation, nos très chères filles... Pour y bien répondre ou la bien remplir, vous allez recevoir, à votre profession, une grâce sans laquelle vous ne pourriez rien, mais avec laquelle vous pourrez tout... Toute communauté, quand elle est voulue de Dieu, reçoit en naissant une participation de l'esprit de religion qui la rend propre à l'œuvre qui lui est assignée.... Le père des lumières va vous donner le rayon qu'il vous faut.... L'auteur de tous les dons va vous gratifier du talent que vous aurez à faire fructifier... Le Seigneur miséricordieux va vous munir des entrailles de sa miséricorde pour compatir aux maux que le péché produit dans le monde et y porter remède autant qu'il est possible.... Oui, nos très chères filles, par la grâce de votre saint état, vous ferez, des pécheresses les plus misérables, de vraies pénitentes, des Madeleines, des Pélagies, des Thaïs, des Maries d'Egypte et des Marguerites de Cortone... et votre maison sera un bercail où le bon Pasteur ramènera bien des brebis égarées... De grandes tribulations vous attendent, mais vous en serez dédommagées par les consolations que vous éprouverez à voir vos pénitentes, vraiment contrites, fondre en larmes.... Oh! qu'elles sont délicieuses les larmes que le repentir et l'amour font verser!....”

“En vous engendrant à la vie religieuse, nos très chères filles, l'Eglise vous donne un nom nouveau. Désormais,

vous vous appellerez les Sœurs de Miséricorde. Ce nom, à lui seul, vous exprime ce que vous devez être, quels sont vos devoirs... Ce titre glorieux, l'Église vous le confère, remarquez-le, au jour même qu'elle consacre à honorer le saint nom de Jésus. De même que Notre-Seigneur a mérité ce nom sacré, qui signifie sauveur, par sa miséricorde envers les hommes, ainsi, par l'exercice de la miséricorde, vous devrez vous montrer dignes du vôtre... Pour cela, nous allons vous donner la croix sur laquelle sera gravé le monogramme de Jésus adorable. Tous les matins, en vous en armant, vous baiserez cette croix, vous souvenant que Jésus fut l'ami des pécheurs, qu'il méprisa les réflexions des pharisiens orgueilleux, qu'il souffrit à ses pieds la pécheresse Madeleine... et vous vous direz que nous ne pouvons jamais assez faire pour ce divin Jésus qui a tant fait pour nous..."

"En commençant vos fonctions de Sœurs de Miséricorde, vous vous mettrez aussi sous la protection de la Vierge Marie, reine des vierges et des communautés... Que ce soit elle qui vous introduise à l'époux céleste et le supplie de ratifier du haut du ciel ce qui va se passer dans votre modeste chapelle... Souvenez-vous que le titre de mère de miséricorde est pour Marie son titre le plus glorieux... C'est par elle surtout, cette mère de miséricorde, que vous sauverez les âmes flétries par le péché qui viendront à vous... Et c'est pourquoi, en même temps que celui de Jésus, vous porterez, gravé sur votre croix, le monogramme de Marie..."

"Nous étant assuré que le Seigneur voulait se servir de vous pour faire rentrer dans les voies du salut beaucoup d'âmes égarées, exposées à périr faute de moyens proportionnés à leurs besoins pressants, nous nous rendons à vos

sollicitations et nous vous permettons de vous réunir en communauté régulière... En vous invitant à compter sur la Providence, nous vous confions à la bienveillance de notre ville épiscopale, qui a toujours accueilli avec empressement les bonnes œuvres que nous avons cru devoir lui imposer de la part de Dieu. Pour vous seconder dans votre zèle, vous aurez l'appui d'une foule de dames pieuses, qui font la gloire de notre religion... et attirent sur leurs familles, par leur charité, les plus abondantes bénédictions du ciel..”

Ces belles considérations, si simples et tout ensemble si hautes et si justes, que nous avons quelque peu condensées, Mgr Bourget les faisait suivre du dispositif que voici : “A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué, et de l'avis de nos vénérables frères, les chanoines de notre cathédrale, nous avons réglé, statué et ordonné, réglons, statuons et ordonnons ce qui suit : 1o Nous permettons au dites dames (les Sœurs de Miséricorde) de vivre en communauté sous les règles communes que nous leur avons déjà données ou que nous jugerons à propos de leur prescrire plus tard — 2o Nous les admettons à la profession des vœux simples de pauvreté, de chasteté et d'obéissance — 3o Nous voulons qu'elles soient connues dans le diocèse sous le nom de Sœurs de Miséricorde — 4o Nous les autorisons à ouvrir un noviciat et à y admettre les sujets qui paraîtront avoir la vocation à la dite congrégation.... — 5o Nous donnons aux dites Sœurs de Miséricorde pour titulaire de leur église le saint nom de Jésus — 6o Nous mettons le nouvel institut sous notre entière dépendance et celles de nos successeurs évêques — 7o Nous accordons, en vertu d'un indult du Souverain Pontife Grégoire XVI, d'heureuse mémoire, à toutes, sœurs professes, novices et postulantes du nouvel institut, trois cents jours d'indulgence pour chaque

œuvre et prière qu'elles feront pour le salut des pauvres pécheurs et pécheresses — Enfin, nous bénissons, au nom du Seigneur Jésus, l'œuvre de miséricorde qu'il a daigné inspirer à ses servantes, afin qu'elles croissent et se multiplient pour sa plus grande gloire et pour le salut des âmes qu'il a rachetées au prix de son précieux sang — Donné à Montréal en notre palais épiscopal, le seize janvier mil-huit-cent-quarante-huit, sous notre seing et sceau et le contreseing de notre secrétaire — Ig. év. de Montréal — Par Monseigneur, J.-O. Paré, chan., secrétaire.”

Au lendemain de ce jour mémorable de la première profession, c'est-à-dire le 17 janvier 1848, Mgr Bourget vint présider, à la Miséricorde, la première élection des officières. La fonction et le titre de supérieure revenaient tout naturellement, semblait-il, à la fondatrice, Mme Jetté, qui s'appelait depuis la veille Sœur de la Nativité, et il n'y a pas de doute qu'elle eût réuni tous les suffrages si son humilité ne l'avait portée à s'y refuser absolument. “Se jugeant incapable de gouverner une communauté et effrayée à la seule pensée d'être élue, écrit l'auteur du livre des *Origines*, elle supplia Mgr l'évêque d'avoir égard à sa faiblesse et de faire en sorte que ce fardeau ne lui soit pas imposé. Mgr Bourget essaya de calmer ses alarmes. Ce fut en vain. Il dut céder devant ses instances.” On peut s'étonner que l'évêque de Montréal, toujours si ferme dans ses décisions, n'ait pas davantage insisté. Mais la chose se comprend si l'on fait réflexion que le sacrifice des grandes âmes, établi sur une humilité véritable, lui parut toujours être le fondement le plus solide pour les institutions qu'il créait. Il vit là, sans doute, dans cet esprit d'abnégation de la fondatrice, un vrai gage de bénédiction pour l'œuvre, et, comme les qualités d'ordre et de bonne gouverne de celle

qu'on se proposait d'élire (Mme Galipeau) offraient d'heureuses garanties pour l'avenir de l'institut, il laissa faire. L'élection donna le résultat suivant : Mère Sainte-Jeanne-de-Chantal (Mme Galipeau) supérieure, Sœur Saint-François-de-Sales (Marguerite Gagnon) assistante, Sœur Marie-des-Sept-Douleurs (Lucie Lecourtois) maîtresse des novices, Sœur Saint-Joseph (Justine Filion) économe, Sœur Saint-Jean-Chrysostôme (Mme Raymond) hospitalière à la maternité, Sœur Sainte-Marie-d'Égypte (Adélaïde Lauzon) maîtresse des pénitentes, et enfin Mère de la Nativité (Mme Jetté) et Sœur Sainte-Béatrix (Lucie Benoit) conseillères.

Mère Sainte-Jeanne-de-Chantal, première supérieure de l'institut des Sœurs de Miséricorde une fois qu'il fut réellement fondé, est restée en charge quinze ans. La communauté, incontestablement, lui doit beaucoup. "D'un extérieur imposant, écrit M. Fournet, d'un caractère ferme et qui allait droit au but, d'un coup d'œil sûr et pénétrant dans les affaires temporelles, connaissant en plus l'art de tenir compte des événements et de ménager les personnes, la nouvelle supérieure devait contribuer puissamment au développement et à la prospérité de l'œuvre dont la Providence lui confiait la direction. Si elle fut incomplète sur quelque point — et qui songera à le lui reprocher — ce fut sur celui de la formation religieuse à donner. Pieuse du reste et pleine de charité, mais n'ayant reçu elle-même qu'une formation incomplète, devenue religieuse à un âge où les habitudes sont prises, absorbée enfin par les préoccupations d'ordre matériel, faut-il s'étonner qu'elle n'ait pu former par elle-même ses sœurs aux grandes vertus de la vie spirituelle?" Tout cela est dit ou écrit, c'est sûr, en termes fort délicats. Mais, il nous est revenu que le distingué

sulpicien, ayant été mis sous une fausse impression par les renseignements insuffisants qui lui auraient été fournis, avait peut-être exagéré ce manque de formation religieuse sur lequel il insiste. Nous y viendrons en son lieu.

Nous avons dit, au chapitre précédent que, de 1847 à 1860, pendant les treize ans qu'il exerça son ministère à la Miséricorde, M. le chanoine Pilon y fit beaucoup de bien. C'était, celui-là, un vrai directeur de vie spirituelle. Malheureusement, sa santé faisant souvent défaut, il dut s'astreindre à de fréquents voyages, trop longs souvent au gré de ses filles de la Miséricorde. Ses confrères de l'évêché le remplaçaient alors. Ainsi, neuf mois durant, M. Pinsonneault, plus tard évêque de London, remplit à la Miséricorde les fonctions de chapelain. D'autres chanoines firent de même pour des temps moins longs. Mgr Bourget en personne y vint plus d'une fois, soit pour dire la messe, soit pour donner l'instruction. Souvent, raconte M. Fournet — et l'on comprend que ce sont là des souvenirs qu'on conserve précieusement à l'institut — le digne évêque s'enfermait dans la "chambre des prêtres" et passait la journée entière à la Miséricorde. Il se mettait, ces jours-là, plus complètement, à la disposition de toutes et de chacune. Parfois aussi, pour se livrer à quelque travail pressant sans être dérangé, il se retirait à la maison de la Miséricorde de la rue Sainte-Catherine, dont l'évêché, coin Saint-Denis, n'était pas très éloigné. Les pénitentes n'étaient pas alors les moins favorisées des bontés de Monseigneur. En vrai bon pasteur, le saint prélat allait volontiers à elles, ou plutôt il les laissait venir à lui. Plus d'une en fut touchée profondément et trouva là l'occasion d'une sincère conversion. C'est ainsi, par exemple, qu'il apporta à quelques-unes, en danger de mourir, les derniers secours de la religion. Ces

pauvres filles, ainsi consolées par le charitable évêque, s'endormaient avec confiance dans les bras du Seigneur.

A cette époque, et cela dura jusque vers 1862, soit environ quinze ans (1847-1862), les sœurs soignaient elles-mêmes leurs pénitentes. Bien plus, elles allaient au dehors visiter les malades. Vers 1862, quelques médecins ayant fait des réclamations à l'évêque qui s'expliquent fort bien, celui-ci conseilla de cesser ces visites sans les défendre absolument. Plus tard, en 1866, quand on étudia à Rome, en vue du décret d'approbation (qui date du 22 juin 1867), les usages et coutumes de l'institut, cette pratique, qui avait pu se justifier dans les débuts, fut rigoureusement interdite.

Mgr Bourget, d'autre part, intéressait ses filles de la Miséricorde, comme celles de ses diverses communautés, aux œuvres de bien du diocèse. Le 10 décembre 1848 (nous avons la lettre écrite de sa main sous les yeux) il écrivait à Mère de Chantal : — “Ma Révérende Mère — Je recommande aux ferventes prières de votre communauté et à celles de vos filles (les pénitentes) la retraite de l'évêché... Je désire que l'on offre à cette intention le chapelet qui a coutume de se dire chaque jour et un *pater* et un *ave*..” N'est-ce pas là une démarche vraiment touchante ? Que nous sommes loin de l'esprit des pharisiens ! De même, le 3 avril 1849, Monseigneur écrivait à Mère de Chantal et à ses sœurs : — “Mes chères filles — Comptant beaucoup sur le secours de vos ferventes prières et de votre bon exemple pour le succès de la société de tempérance dans cette ville et dans toutes les paroisses du diocèse (à l'occasion de la croisade que prêcha Chiniquy, hélas ! peu après trop célèbre), je vous invite à vous y agréger avec vos filles repenties...”

En 1848, le nombre des pénitentes reçues à l'hospice de la rue Sainte-Catherine avait été de 87. Il baissa un peu les

deux années suivantes pour remonter, en 1851, jusqu'à 97. En résumé, ce sont des chiffres à remarquer, de 1845 à 1851, durant ses six premières années, l'institution de la Miséricorde avait servi de refuge à 426 pénitentes, sauvé peut-être la vie et procuré sûrement la grâce du baptême à 390 nouveaux-nés.

Le 14 janvier 1849, on eut, rue Sainte-Catherine, la deuxième cérémonie de profession religieuse. Sophie Bi-beau et Angélique Lévesque furent admises aux vœux, la première sous le nom de Sœur Marie-du-Bon-Secours et la deuxième sous celui de Sœur Saint-Jean-L'Évangéliste. Un an après, le 16 janvier 1850, Marie Gauthier faisait profession et recevait le nom de Sœur Saint-Antoine-Abbé. Enfin, le 16 janvier 1851, c'était le tour de Lucie Thibault, qui s'appela en religion Sœur Saint-Ignace.

En évoquant le souvenir de ces premières élues de l'œuvre de la Miséricorde—jusqu'ici, elles étaient douze — M. l'abbé Beaubien, dans ses notes, a eu l'heureuse idée de citer, pour définir ou préciser le sens de leur vocation spéciale, ces jolies paroles de René Bazin, écrites pour des religieuses de France : "Un jour, plus ou moins tôt dans leur vie, ces pieuses filles ont entendu l'appel de Dieu. C'est là une chose mystérieuse, mais elle est certaine. Une force raisonnable, persuasive et puissante les a attirées au sacrifice et, pour le soulagement des misères du monde, leur a demandé la douceur de leurs mains, la tendresse de leurs yeux et l'amour de leurs cœurs, et cela à chacune des heures de leur vie ! Elles ont répondu à l'appel de Dieu et elles se sont rendues à la demande de cette force d'en haut, afin de réparer les ignorances, les lâchetés et les fautes des pauvres humains..." (*La Douce France*). Telles étaient les élues du modeste bercail ainsi dit de Sainte-Pélagie. Ecrivain à la

supérieure le 20 novembre 1850, la veille de la fête de la Présentation de Marie, Mgr de Montréal lui disait : “Demain vous présenterez votre petite communauté, qui n’est qu’un petit grain de sénevé, par les petites mains de Marie, qui se présente au temple ayant à peine trois ans. Vous prierez pour que, moi aussi, tout petit que je suis, je participe en quelque chose à l’offrande... Tâchez d’être bien grandes par votre humilité, votre modestie et votre pauvreté.”

Ce grain de sénevé pourtant profitait déjà ! En 1851, six ans seulement après la fondation, ce collège de douze femmes dévouées, à l’exemple de celui des apôtres après la Pentecôte, voyait son oeuvre prendre tous les jours de plus importantes proportions. Il faudrait tout à l’heure, pour une seule année, recevoir au delà de 300 pénitentes ! Décidément, le local de la rue Sainte-Catherine, comme naguère ceux de la rue Saint-Simon et de la rue Wolfe, était trop petit. Ainsi qu’il arrivait tous les jours pour les oeuvres de Mgr Bourget—pour toutes ses oeuvres !—il fallait agrandir, ou mieux se procurer un terrain plus vaste et bâtir.

Une occasion très heureuse se présenta bientôt. Les sœurs, jusque là, n’étaient pas encore propriétaires. Elles occupaient, comme locataires, la maison de M. Donegani, au prix de \$60.00 par année, excepté la première année, pour laquelle il ne voulut rien recevoir. Souvent, quand elles allaient par les rues visiter leurs malades, voyant des maisons qui leur auraient convenu, elles se disaient : “Si le bon Dieu nous la donnait celle-là !” Voilà que se trouva disponible, à une faible distance de leur logis de la rue Sainte-Catherine, sur la rue Dorchester, un emplacement bien situé, assez vaste et susceptible d’agrandissement, parce qu’on pourrait acheter des terrains alentour. Il fut vendu aux enchères publiques. M. Olivier Berthelet en fit l’acquisition,

au nom de Mgr l'évêque, le 13 mai 1851, pour la somme de \$2,500.00 qu'il paya lui-même. Placé entre la rue Dorchester, au nord, et la rue Lagauchetière, au sud, ce terrain formait lisière à l'est sur la rue Campeau (aujourd'hui rue Saint-André), tandis qu'à l'ouest il n'avait guère de limites bien arrêtées, mais se constituait de petites propriétés particulières dont l'achat successif permettrait de s'étendre plus tard jusqu'à la rue Saint-Hubert.

Sur l'emplacement qu'on achetait ainsi, se trouvaient deux maisons désignées dans les annales sous le nom de "maison de brique" et de "maison grise". La première formait l'angle des rues Campeau (Saint-André) et Lagauchetière. C'était la plus grande et la plus commode. Elle devait servir de logis à la communauté pour un certain temps. Plus tard, après qu'on l'eut réparée, blanchie et ornée d'une "galerie", elle devint la résidence du chapelain. L'autre, la "maison grise", située sur la rue Campeau (Saint-André), à quelque distance de la première, fut utilisée, dans la suite, comme "savonnerie" pendant quelques années. Elle a disparu de nos jours pour faire place à de plus vastes constructions.

Aussitôt que le généreux M. Berthelet eut conclu le marché d'achat, Mère de Chantal déploya toute son activité pour mettre ces modestes bâtisses en état de recevoir au plus vite sa communauté. Il fallut six mois de travaux, de réparations et d'arrangements. Aux premiers jours de décembre 1851, on se transporta de la rue Sainte-Catherine aux nouveaux locaux, dits de la rue Dorchester, les sœurs dans la "maison de brique", et les pénitentes dans la "maison grise". Il n'est jamais avantageux d'emménager trop tôt dans une maison neuve, dont les murs sont encore humides, surtout en décembre. Les sœurs eurent à en souffrir

beaucoup. Et puis, bien que ce fût plus grand qu'à la rue Sainte-Catherine, c'était encore trop petit. "Les novices qui vécurent en ces années héroïques, écrivait l'auteur du livre des *Origines* en 1898, se rappellent, avec cette joie particulièrement douce qui s'attache au souvenir des jours difficiles heureusement traversés, les dortoirs exigus, situés au-dessus de la boulangerie et des étables, et les pauvres couchettes où elles passèrent tant de nuits."

L'année 1852 ne devait guère apporter de changement, si ce n'est dans le nombre des pénitentes qui croissait toujours. Au premier étage de la "maison de brique", disent les chroniques, se trouvaient le parloir, la "chambre du prêtre", la communauté, le réfectoire des sœurs et la cuisine. Au deuxième, (on avait) la chapelle (avec), vis-à-vis, le chœur des sœurs (et), à côté, la salle des pénitentes. Le dortoir des sœurs, qui donnait sur le jardin, était aussi à cet étage. De leur salle, les pénitentes entendaient la messe à travers une grille percée dans le mur. Au troisième étage (le grenier), on avait aménagé les dortoirs des pénitentes. La maison blanche, que les clercs-médecins avaient fait bâtir, fut transportée et placée dans le pignon de la "maison de brique" pour servir d'infirmierie aux pénitentes. Elle était à deux étages, mais c'était encore bien petit<sup>1</sup>."

Les chroniques racontent, vers 1852, qu'il y avait sur la rue Campeau, au coin de la rue Lagauchetière, à gauche, quelques maisons de mauvaise réputation. "Ainsi, disent-elles explicitement, le bon Dieu était d'un côté de la rue, et le diable de l'autre...." Au printemps, ces maisons se vidè-

---

1. Dès 1850, sur la demande du docteur Trudel, qui prêta longtemps pour rien le secours de son art aux sœurs et leur donna aussi gratuitement des leçons pour le soin des malades, les étudiants en médecine avaient été admis à la "maternité". Ce sont eux sans doute dont il est ici question, quand les chroniques parlent des "clercs".

rent... Quelques Madeleines ou filles consacrées, continuent les chroniques, en écrivant à leurs parents ou à leurs amis, usèrent trop facilement de termes qui étaient de nature à les faire passer pour des religieuses. Comme leur infortune était connue, cela contribua à exciter contre les sœurs la malignité publique..." Il y a, dans ces lignes naïves et simples, des expressions qui peignent la situation. Ce diable d'un côté de la rue, tandis que le bon Dieu est de l'autre, ces maisons qui se vident au printemps, ces consacrées ou Madeleines qui se donnent ingénument pour des religieuses, tout cela fait comprendre ce qu'on eut à souffrir, au moral, mieux que ne le feraient des pages et des pages.

L'on a vu qu'on donnait déjà le nom de Madeleines aux pénitentes qui préféraient continuer de vivre à la Miséricorde, mais qu'on ne pouvait pas admettre, naturellement, à devenir religieuses. Une lettre de Mgr Bourget, du 31 janvier 1852, veille de la Saint-Ignace, va nous parler de ces "Madeleines" en effet, en même temps qu'elle nous montrera d'où venaient aux pauvres sœurs, trop souvent incomprises, le réconfort et la consolation. "Ma Révérende Mère — Votre lettre de bonne fête m'arrive, m'apportant vos vœux et ceux de votre petite communauté. Ils me sont aussi agréables que nécessaires. Pendant que vous êtes aux pieds de mon saint patron, il faut que vous m'obteniez d'être comme lui un porte-Dieu. C'était son nom, et, par son union avec Notre-Seigneur, il en remplissait vraiment toute la signification. Il portait Jésus-Christ dans son esprit, en pensant toujours à lui; dans son cœur, en n'aimant que lui; dans sa bouche, en ne parlant que de lui; dans ses mains, en ne travaillant que pour lui. Aussi, après que son corps eut été dévoré par les lions, son cœur fut-il trouvé empreint (ou marqué) du saint nom de Jésus. C'est bien cette inti-

me union, mes chères filles, que je vous ai toujours prêchée. Mais combien peu je l'ai pratiquée! Vos prières vont me l'obtenir et, après cela, soyez sûre, ma fille, que je vous en ferai une bonne part. Je bénis vos sœurs, vos Madeleines et vos pénitentes, et je réclame de toutes les plus ferventes prières.... Ig. év. de Montréal." Il est facile de comprendre que des lettres qui leur marquaient une pareille confiance étaient bien propres à soutenir le courage de Mère de Chantal et de ses compagnes dans leurs privations et dans leurs épreuves. Et nous en avons sous les yeux plusieurs autres de même nature. Le 16 juin 1852, par exemple, Monseigneur adressait aux chères Sœurs de Miséricorde, comme à toutes les religieuses de son diocèse, une lettre spéciale les invitant à se préparer par la prière au jubilé que Sa Sainteté Pie IX allait donner au monde dans le but d'obtenir la proclamation de l'Immaculée Conception de Marie, et, le 7 décembre suivant, il écrivait à Mère de Chantal pour lui demander de mettre tout son monde en prière, le même soir, cependant que les cloches de la ville annonceraient pendant un quart d'heure l'ouverture du jubilé.

Les constructions qu'on projetait ne purent être commencées, en 1852, sur le terrain de la rue Dorchester, parce qu'un nouveau malheur affligea Montréal. Le 8 juillet 1852, en effet, un désastreux incendie venait soudain ravager la ville. Dix-huit cents maisons furent rasées et plus de neuf mille personnes se trouvèrent, en un instant, sans abri et sans ressources. La cathédrale et l'évêché, au coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis, entre autres, furent consumés par les flammes. "Les Sœurs de Miséricorde, raconte le livre des *Origines*, craignirent un moment pour leur maison de brique. Le danger fut extrême. Le feu prit deux fois, et deux fois on parvint à l'éteindre. Pendant que la

flamme dévorait les maisons voisines et que les brandons tombaient sur leur toit et dans leur jardin, les sœurs transportèrent une partie de leurs effets en lieu sûr et enfouirent le reste dans la terre. Mais Dieu les épargna et le sinistre se calma sans que la maison fût touchée. Rentrées dans la pauvre chapelle, qu'elles avaient pensé ne plus revoir, les religieuses remercièrent la Providence..."

Au printemps de 1853, dès que la saison le permit, Mère de Chantal fit commencer la construction, qui ne fut terminée qu'au bout d'un an, d'un corps de bâtiment, qui est placé aujourd'hui entre la chapelle (construite en 1859-1860) et l'aile (qui est de 1884-1885) qui longe la rue Saint-André (autrefois rue Campeau). Long de 65 pieds, large de 55, ce bâtiment allait mieux accommoder les sœurs et leurs protégées que les pauvres maisons qu'elles avaient occupées jusque là.

C'est un peu auparavant, le 20 février 1853, que mourut, à l'âge de 58 ans, Sœur Saint-Jean-Chrysostôme (Sophie Desmarêts, veuve Raymond), la première compagne de Mère de la Nativité.

On était dans la "maison de brique", quand M. le grand-vicaire Truteau, au commencement de 1853, fut nommé supérieur ecclésiastique de l'institut. Il succédait, dans cette fonction, à Mgr Joseph LaRocque (devenu évêque de Cydonia et coadjuteur de Montréal le 28 octobre 1852 et futur évêque de Saint-Hyacinthe en juin 1860), qui avait lui-même succédé à Mgr Bourget, premier supérieur ecclésiastique. En fait, c'était M. le chanoine Pilon (mort plus tard le 30 novembre 1860), qui avait rempli, jusqu'à date, les fonctions de supérieur, en même temps que celles de chapelain et d'aumônier. Et, en un sens, il continua. M. le grand-vicaire Truteau, en effet, à cause de ses

nombreuses occupations, ne put guère suivre la communauté comme il l'aurait voulu. Mais il lui marquait sa considération quand les circonstances lui en offraient l'occasion. C'est ainsi qu'il y conduisit Mgr Bedini, nonce au Brésil, qui passa par Montréal au cours de l'été de 1853. Ce prélat distingué et aimable eut un mot heureux, à l'adresse de Mère de Chantal, dont on a gardé la souvenance. Comme la supérieure s'excusait de la pauvreté du logis que constituait la "maison de brique", il lui repartit en souriant : "Ma Mère, c'est parce que vous êtes pauvres que j'aime à vous visiter."

Pauvres, elles l'étaient toujours, en effet, les dévouées Sœurs de Miséricorde, pour elles-mêmes surtout et pour leur confort personnel. Mais leur œuvre prenait de plus en plus d'importance. Dans sa lettre du commencement de l'année 1853, Mgr Bourget, en leur recommandant de prier beaucoup et d'offrir leurs sacrifices de chaque jour pour la conversion des protestants (il y en avait cent mille, disait-il, dans les deux diocèses de Montréal et de Saint-Hyacinthe), avait eu soin d'insister pour qu'elles fassent prier avec elles leurs pénitentes. Pareillement, dans une autre lettre, du 18 avril 1854 celle-là, il avait fait la même demande au sujet de la croisade de tempérance qui lui tenait tant à cœur. C'était assez montrer la considération et l'estime que le grand évêque accordait aux plus humbles de ses filles en Dieu. Nul doute que ce fut là, pour les Sœurs de Miséricorde, un puissant stimulant au bien et l'une des causes profondes de leurs réels progrès.

En octobre 1854, on prit enfin possession des nouvelles constructions élevées sur le terrain de la rue Dorchester. On eut encore à y souffrir, surtout les premières semaines, de l'humidité et du froid. Mais, en somme, c'était une amé-

lioration considérable. La "maison de brique" et la "maison grise" ne furent pas d'ailleurs complètement abandonnées. Elles furent occupées encore plusieurs années, soit par les novices, soit par les pénitentes. La "maison grise" reçut même des pensionnaires, ce qui assurait des revenus bien utiles dans l'état de gêne où l'on était. On accepta aussi des travaux de couture et de confection d'habits de l'extérieur. Peut-être y mit-on une ardeur un peu indiscreète, car les chroniques disent que les santés en souffrirent. Mère Sainte-Jeanne-de-Chantal acheta peu après une propriété, vis-à-vis celle de la communauté, au nord de la rue Dorchester. On restaura là une habitation vieillie et à demi ruinée, pour y loger les pensionnaires. On l'appela la maison Sainte-Françoise-Romaine. Cette entreprise ne fut pas heureuse. Après cinq ans d'essais infructueux, on y renonça.

Dans cette construction nouvelle, que nous appellerons la bâtisse de 1854, la salle de la communauté et la chapelle se trouvaient au deuxième étage. Mgr Bourget avait béni une cloche, le jour de l'inauguration, qui reçut le nom de Marie-Louise et dont M. Fullum et Mme Hurteau furent parrain et marraine. Les laïques du dehors qui le désiraient étaient admis à entendre la messe dans cette chapelle. Le 16 janvier 1854, on avait eu la dernière profession dans la chapelle de la "maison de brique", celle de Sœur Sainte-Agnès (Exilda Pion). Le 16 janvier 1855, on eut la première profession dans la chapelle de la bâtisse de 1854, celle des Sœurs Saint-Louis-de-Gonzague (Rosalie Diotte) et Marie-du-Crucifix (Tharsile Bisson). En même temps, avait lieu, dans la même chapelle, présidée par Mgr Joseph LaRocque, une cérémonie d'ordination. M. l'abbé Joseph Bayard reçut la prêtrise et d'autres clercs furent promus au diaconat et au sous-diaconat. Ce M. Bay-

ard, missionnaire en Oregon et en Floride, est décédé en 1882. M. le chanoine Pilon fut très heureux de cette cérémonie, qui faisait connaître la maison et pouvait, espérait-il, lui assurer davantage l'estime du clergé.

Presque tout de suite après l'entrée des sœurs dans la bâtisse de 1854, c'est-à-dire le 23 octobre de cette année-là, Mgr Bourget était parti pour Rome où il allait assister, le 8 décembre, à la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. Pendant son absence, Mgr Joseph LaRocque administra le diocèse. Il se montra plein de bienveillance pour les Sœurs de Miséricorde. Au printemps de 1855, les constructions de la bâtisse de 1854, à quatre étages, étant terminées, Mgr Bourget, de retour de son voyage à Rome, bénit le monastère et la chapelle. Cette chapelle, depuis les constructions plus récentes (1859-1860, 1878-1879 et 1897-1898), est devenue le réfectoire des prêtres. Le 16 janvier 1856 eut lieu la cérémonie de profession de Sœur Saint-Jean-Baptiste (Françoise Racette).

Les préventions qu'on avait longtemps entretenues dans le public contre l'œuvre de Sainte-Pélagie commençaient, après dix ans, à disparaître. En cet été de 1856, la "corporation" de la ville, c'est-à-dire le maire (alors M. Workman, protestant aux vues larges) et le conseil de la cité concédèrent à la communauté une habitation délabrée et mal entretenue, qui se trouvait, à peu près vis-à-vis la "maison de brique", de l'autre côté de la rue Campeau (Saint-André). C'est la fameuse "maison de la corporation" que les pénitentes occupèrent quatre ans (1856-1860). C'était bien incommode. La maison, de forme carrée, fut aménagée de façon à ce qu'on put y installer la "maternité". Les pièces en étaient vastes, bien éclairées et bien aérées. Mais le voisinage de la rue exposait au bruit

des voitures, des gens mal avisés se donnaient parfois le luxe d'y organiser de vrais charivaris et, surtout, quand les pauvres pénitentes traversaient à la maison-mère pour aller aux offices à la chapelle, elles étaient trop souvent l'objet d'une curiosité malsaine et de remarques désobligeantes pour ne pas dire plus. Ce fut l'occasion de bien des sacrifices qui ont dû être comptés au ciel.

Les chroniques de 1856 enregistrent nombre d'autres détails qui donnent une idée de la situation des pauvres Sœurs de Miséricorde. Mgr Vinet, curé du Sault-au-Récollet, leur fit présent d'un cheval, Mme Cherrier, d'une voiture pour les marchés, et M. le chanoine Plamondon, d'une voiture pour voyager les prêtres qui venaient les desservir. En ce temps-là, et jusqu'en 1860, M. le chanoine Pilon était toujours le chapelain des religieuses. Les pénitentes avaient, elles, pour les confesser et les assister au temporel comme au spirituel, un prêtre de Saint-Sulpice, M. Villeneuve. Ce digne prêtre avait d'abord mal compris l'œuvre de la Miséricorde. "J'avais horreur de cette maison et, quand je passais auprès, je détournais la tête, disait-il lui-même." Mais, mieux éclairé dans la suite—par les lumières de Mgr Bourget peut-être — il devint l'un de ses amis les plus dévoués. Il s'occupa des pénitentes pendant les quatre ans qu'elles logèrent à la "maison de la corporation". Il venait tard parfois les confesser, à cause de ses occupations, mais il ne les délaissa pas. Il les assista aussi de son argent<sup>2</sup>. En particulier, M. Villeneuve s'occupa beaucoup des Madeleines et de l'organisation de leur association spéciale.

---

2. Voici la note du dictionnaire Allaire sur M. Villeneuve (Léonard-Vincent-Léon). "Né à Tulle, en France, le 7 janvier 1808, il entra chez les sulpiciens et fut ordonné prêtre à Tulle le 18 décembre 1830. Il fut professeur de théologie à Tulle et à Limoges (1830-1838). Venu

Le 18 janvier 1857, on eut une importante cérémonie de profession. Cinq novices furent admises aux vœux : les Sœurs Marie-de-l'Immaculée-Conception (Victoire Lefebvre), Marie-des-Saints-Anges (Flore Bertrand), Marie-de-la-Visitation (Aurélie Délorme), Marie-de-la-Miséricorde (Marie Perras) et Saint-Patrick (Mary-Ann Church). Le 2 février 1858, l'année d'ensuite, quatre novices encore faisaient profession : les Sœurs Sainte-Philomène (Angélique Boudreau), Saint-François-Xavier (Henriette Bibeau), Saint-Venant (Cléopée Gaulin), et Sainte-Thérèse-de-Jésus (Domitilde Filiatrault). Cela faisait, depuis la fondation, vingt-cinq entrées (en douze ans). Comme une sœur (Saint-François-de-Sales) était retournée dans le monde en 1849 et qu'une autre (Saint-Jean-Chrysostôme) était morte en 1853, elles étaient, en 1858, vingt-trois religieuses en tout.

C'est au début de cette année 1858 qu'on eut, pour la première fois, à la Miséricorde, l'exercice pieux des Quarante-Heures. Les annales notent que MM. Paré, Hicks et Valade, de l'évêché, firent à la chapelle les frais du chant et que les sœurs durent emprunter un harmonium, parce qu'elles n'en avaient point, et aussi une "musicienne", chez les Sœurs de la Providence, parce que, également, elles n'en avaient pas parmi elles. Ce sont là des détails qui ne manquent pas de saveur. Deux ans plus tard, en 1860, ces mê-

---

ensuite au Canada, il fut directeur du collège de Montréal huit ans (1838-1846), puis occupa divers postes sulpiciens. De 1850 à 1871, il fut aumônier de la prison et de divers hôpitaux de la ville. Il fut enfin curé d'Oka deux ans (1871-1873). Il mourut à Montréal, subitement frappé en sortant de l'Hôtel-Dieu, le 25 avril 1873." M. Fournet ajoute qu'il fut le bras droit de M. Billaudèle, alors supérieur de Saint-Sulpice, dans les affaires difficiles de la compagnie. Architecte compétent, il fit construire les églises de Sainte-Anne, de Saint-Jacques et de Notre-Dame-de-Grâce. (*Dictionnaire Allaire, Les Anciens*, page 538).

mes annales nous apprennent qu'à la fin de la retraite, au mois de mars, Mgr Bourget, qui l'avait prêchée lui-même, donna en personne des leçons de plain-chant à ses filles. Il se contenta de les faire psalmodier d'abord et prépara ainsi l'office du dimanche des rameaux. Comme les sœurs s'inquiétaient, en se demandant comment elles s'en tireraient laissées à elles-mêmes, Monseigneur dit en souriant : "Vous allez avoir cet office et, pour que vous ne soyez pas gênées, je vous enverrai M. Plamondon..." L'annaliste ajoute un peu cruellement : "C'était un monsieur qui ne savait pas chanter." Au cours de la semaine sainte qui suivit, Monseigneur enseigna aux sœurs à chanter la messe des anges et, le jour de Pâques, le 8 avril de cette année-là, elles eurent pour la première fois la grand'messe. L'annaliste ne dit pas si ce fut encore ce pauvre M. Plamondon qui officia, mais elle souligne que Mgr Bourget vint lui-même chanter les vêpres, mitre en tête et crosse en main, ce qui laisse sous-entendre que ce fut plus gênant qu'au dimanche des rameaux. Le digne évêque continua de former de cette manière "ses chères filles" à chanter les offices... "C'est, au ciel, la fonction des anges de chanter Dieu, leur disait-il, et vous, vous l'accomplissez sur la terre. Quand vous arriverez là-haut et que les esprits célestes vous diront : "Ici nous chantons les louanges de Dieu", vous pourrez leur répondre : "Nous y sommes accoutumées, c'est ce que nous faisons sur la terre." On comprend, en lisant ces récits tout simples, pourquoi les œuvres de Mgr Bourget ont toujours réussi. Il s'y donnait personnellement de tant de façons qu'il rendait à "ses enfants" le sacrifice aimable et plus facile.

Un autre moyen dont le saint évêque se servait pour entretenir l'esprit de Dieu chez ses filles de toutes les com-

munautés c'était de les associer, nous l'avons déjà noté, aux œuvres de bien du diocèse en général. Au mois de juillet 1858, par exemple, il écrit à Mère Sainte-Jeanne-de-Chantal pour demander que la communauté prie et fasse réparation pendant les jours "de folle joie" que les gens du monde vont tâcher de s'accorder à l'occasion du passage d'un "cirque" dans la grande ville. Un peu plus tard, le même mois, il invite la communauté à faire un pèlerinage à l'église Sainte-Anne, "afin, écrit-il, que cette bonne grand-mère soit bien honorée parmi nous et qu'elle daigne choisir cette église (placée sous son vocable) pour en faire un de ses sanctuaires aimés et un de ses trônes de grâces"...

A l'automne de 1858, Mgr l'évêque accomplit à la Miséricorde, pour la première fois, la cérémonie officielle de la visite pastorale. L'institut, nous l'avons vu, comprenait un peu plus de vingt religieuses à cette époque et les services qu'il rendait au bien général commençaient à être reconnus. Le nombre des pénitentes était de cent-trente. Il serait bientôt de cent-soixante, puis de deux cents. La visite pastorale, en conséquence, prenait une sérieuse importance. A son ordinaire, le prudent évêque de Montréal y devait faire une solide besogne. Nous tenons à citer encore le récit qu'en a rédigé M. Fournet, l'auteur du livre des *Origines*, à cause de la sûreté de ses informations et aussi à cause de la délicatesse de ses expressions, qui disent presque tout, mais avec ménagement... et qui laissent si bien sous-entendre ce qu'elles ne disent pas.

"A la vue de ce développement, dont il bénissait Dieu, Mgr Bourget, écrit-il, comprit la nécessité de se rendre compte de plus près de la régularité, de l'esprit et des affaires de la communauté. Il vint donc au milieu de ses filles, vit longuement chacune d'elles, s'enquit de tout. Son regard

de pasteur et de père s'ouvrit sur les âmes aussi bien que sur la conduite extérieure de la maison. Il sut compatir à toutes les peines et souffrir de toutes les souffrances. Mais, ferme en face des abus, attentif sur les négligences, désireux du bien, il rappela les esprits à l'exacte observance des règles, à la pratique généreuse des vertus, au silence, sauvegarde des communautés, au support mutuel, à la charité fraternelle, à l'abnégation et au sacrifice. Certes, on les avait pratiquées, ces grandes vertus, avec joie et avec amour ! Mais, qui ne sait que l'habitude émousse les meilleures dispositions et énerve les volontés les plus énergiques ? Qui ne sait, surtout, qu'il n'est rien de plus efficace, pour ranimer les courages, qu'une parole revêtue de l'autorité d'en-haut ? L'évêque fit, de son propre mouvement, de nouvelles élections... Il n'y avait encore aucune règle à ce sujet... Il décida qu'à l'avenir les élections se feraient comme dans les autres communautés..."

Ces élections, qui eurent lieu le 3 novembre 1858, donnèrent le résultat suivant : Mère Sainte-Jeanne-de-Chantal, supérieure ; Sœur Marie-de-la-Visitation, assistante ; Sœur Saint-Joseph, dépositaire ; Sœur Saint-Ignace, maîtresse des novices, Sœur Marie-de-la-Miséricorde, maîtresse des pénitentes ; Mère de la Nativité et Sœur Sainte-Béatrix, conseillères.

Mère Sainte-Jeanne-de-Chantal était donc maintenue dans ses fonctions. Elle le méritait. Au cours de ses premiers dix ans d'administration, elle avait fait progresser considérablement sa communauté. Son talent pour la gestion des affaires était vraiment remarquable et, au dehors de l'institut, il était fort estimé. Elle possédait des biens de famille dont l'œuvre de la Miséricorde avait bénéficié. Elle savait gouverner avec fermeté, ce qui est pour une supé-

rieure le premier des dons. Comme elle était en fait la première supérieure qui avait dirigé l'institut, on la considérait, surtout au dehors, un peu comme la fondatrice. D'autre part, la vraie fondatrice, Mère de la Nativité, si humble et si effacée toujours, déjà âgée et malade, ne faisait rien, bien au contraire, pour revendiquer son titre. Quelques jeunes religieuses qui n'avaient pas assisté aux débuts de l'œuvre, purent même s'y tromper de bonne foi. Pour couper court à la légende, qui tendait à se substituer à la réalité, Mgr Bourget jugea bon d'intervenir et, un jour qu'il parlait à toute la communauté réunie, il déclara que ce titre de fondatrice ne devait être donné qu'à Mère de la Nativité, puisque c'était elle qui avait commencé l'œuvre. Il régla, en même temps, qu'on l'appellerait toujours "Mère" et que, toujours aussi, elle prendrait son rang immédiatement après la supérieure et avant l'assistante. Mais, cela ne l'avait pas empêché, naturellement, de confirmer cette deuxième élection au supérieurat, qui constituait, pour Mère de Chantal, comme une reconnaissance, parfaitement justifiée, de ses travaux et de ses mérites. Il restait loisible, d'autre part, à toutes les sœurs, avait ajouté Monseigneur, de recourir, quand elles en sentaient l'attrait, aux conseils de Mère de la Nativité, la vénérée fondatrice.

Dans l'une de ses lettres de janvier 1859, Mgr de Montréal assigna aux Sœurs de Miséricorde la fête du saint suaire de Notre-Seigneur comme "leur fête" de la passion de Jésus à célébrer. "L'Eglise, écrit-il en substance, a institué plusieurs fêtes en l'honneur de la passion du divin maître : celle de l'agonie, celle du couronnement d'épines, celle de la lance et des clous, celle du saint suaire, celle des cinq plaies, celle du précieux sang.... Toutes sont à célébrer...." — "Mais, continue Monseigneur, comme il me semble qu'il serait plus profitable aux communautés que chacune célèbre

l'une de ces fêtes avec une dévotion spéciale, je me détermine à vous assigner celle du saint suaire, qui se fait le vendredi de la deuxième semaine du carême....” Et voilà pourquoi, ajoute l'annaliste du temps, nous faisons ce jour-là, depuis 1859, l'exposition des saintes reliques dans notre chapelle.

Les annales de cette année 1859 soulignent encore que Mgr l'évêque de Montréal vint plus d'une fois prêcher des retraites ou présider quelque exercice spirituel, pour les sœurs et pour leurs Madeleines ou leurs pénitentes. Mgr Joseph LaRocque prêcha la retraite annuelle cette année-là, mais Mgr Bourget vint lui-même dans plusieurs autres circonstances. Le 29 avril 1859, par exemple, il présida la cérémonie “de l'entrée solennelle des premières Madeleines au Madelon”. Quelques-unes avaient déjà l'habit ou même avaient fait des vœux annuels. Mais rien de bien précis n'était encore réglé à leur sujet. Monseigneur détermina ce qui devait se faire. Sept Madeleines furent admises, ce jour-là, au Madelon. On ne leur donnait que des noms simples. C'étaient : Marie-Madeleine, Marie-Bernard, Marguerite, Aglaée, Thaïs, Pélagie et Zoée... Monseigneur eut la bonté de venir les instruire une fois par semaine... Plus tard, à la fête de sainte Madeleine, il reçut les vœux de cinq d'entre elles....

Pareillement, l'infatigable évêque s'occupait personnellement des pénitentes, qui étaient, en ce temps-là, à la fameuse “maison de la corporation”... Comme leur maîtresse, Sœur Marie-de-la-Miséricorde, était jeune et sans expérience, elle exposa à Monseigneur qu'elle ne savait pas comment s'y prendre pour les diriger au cours de leur retraite et l'évêque répondit qu'il y verrait lui-même... “C'était un spectacle vraiment touchant, écrit l'annaliste, de voir ce saint

évêque exercer ces humbles fonctions de directeur des Madeleines. Une fois, entre autres, il traversa la rue (Campeau), en rochet et en camail, ayant à sa suite toutes ces pauvres filles qu'il était si content d'instruire. C'était bien le bon pasteur conduisant au bercail les brebis perdues!..." En effet, il n'y a rien de plus émouvant que ce petit tableau. Il ne faut pas chercher ailleurs l'une des causes certaines du si beau succès de l'œuvre de la Miséricorde.

Car l'œuvre progressait, nous l'avons vu, rapidement. La conséquence immédiate, du point de vue matériel, c'est qu'il fallait agrandir encore. On ne pouvait compter longtemps sur la "maison de la corporation", dont l'occupation d'ailleurs, ainsi que nous l'avons constaté, offrait plus d'un inconvénient. Mais comment bâtir, quand on a si peu de ressources? Monseigneur avait autorisé les sœurs à quêter dans le diocèse. La première quête se fit à Saint-Martin (Laval), en juin 1859. Les sœurs furent en général bien accueillies des curés et de leurs fidèles. Mais, si la charité des vrais chrétiens est inépuisable, leurs bourses ne le sont pas toujours. C'est M. Olivier Berthelet qui, cette fois encore, fournit la solution du problème. Il s'offrit à bâtir à ses frais les constructions projetées: une chapelle de 55 pieds par 42, qui faisait suite aux constructions de 1854, et un corps de bâtisse de 55 pieds par 65, qui faisait suite à la chapelle (c'est la chapelle d'aujourd'hui, mais elle a été allongée, de la rue Dorchester aux jardins, dans les deux sens, en 1878-1879 et en 1897-1898, et mesure 180 pieds sur 42). Les travaux furent commencés le 1er mars 1859, se prolongèrent jusqu'à l'hiver et furent repris au printemps après une interruption. Le 30 juin 1860, Mgr l'évêque de Montréal bénissait solennellement ces constructions nouvelles et elles furent habitées à l'automne. Les pé-

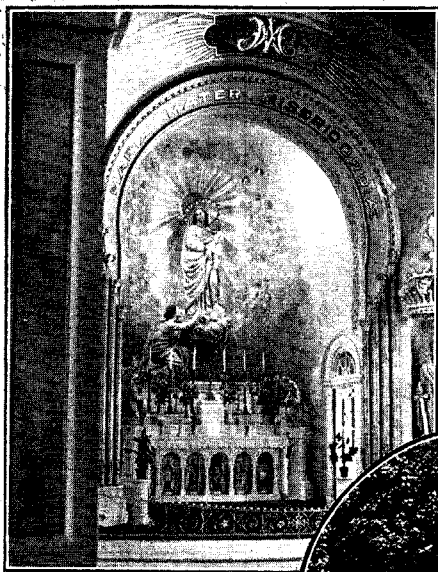
nitentes, en particulier, s'y transportèrent le 12 octobre<sup>3</sup>. Le charitable M. Berthelet (les bâtisses lui coûtaient \$15,000) se donna la joie d'aider à leur déménagement. Il fut si touché de la pauvreté de leur ameublement qu'il prit immédiatement sur lui de les mieux pourvoir. "Quand il voyait un besoin, lisons-nous dans les chroniques du temps, son bon cœur n'y pouvait tenir. Il fallait qu'il donne!" On devait attendre quinze ans, jusqu'en 1874-1875, pour ajouter à celles-ci d'autres constructions. Mais, on les rendit possibles, dès 1862, en achetant ce qui restait de terrain adjacent, sauf une bande sur la rue Dorchester, juste assez pour étendre la propriété des sœurs jusqu'à la rue Saint-Hubert.

En 1859, on eut deux cérémonies de profession, le 2 février, celle de Sœur Saint-Stanislas-Kostka (Dorimène Auclair) et le 22 août celle de Sœur Sainte-Anne (Aurélien Baron). En 1860, on n'en eut qu'une, le 28 mars, mais elle compta deux professes, les Sœurs Sainte-Catherine-de-Sienne (Philomène Chapeleau) et Sainte-Rose-de-Lima (Edesse Dufresne).

Le 30 novembre 1860, le dévoué chanoine Pilon passait de ce monde à une vie meilleure. Nous avons eu l'oc-

---

3. Sitôt que les pénitentes eurent quitté la "maison de la corporation", les filles de Mlle Bissonnette vinrent l'habiter. Cette demoiselle avait essayé vers 1859 d'établir un refuge, pour les filles exposées à se perdre et pour les orphelines pauvres, dans une maison de la rue Panet appartenant à M. Berthelet. Mgr Bourget et M. Villeneuve, le sulpicien dont nous avons parlé, s'occupèrent de cette œuvre. Mais elle ne réussit pas. Monseigneur voulut que cette demoiselle et ses protégées vinssent prendre la place des pénitentes à la rue Campeau. Mlle Bissonnette devait diriger le temporel et, selon l'ordre de l'évêque, les Sœurs de Miséricorde auraient la direction spirituelle. "Mais, disent les chroniques, cela ne dura pas longtemps. Mlle Bissonnette avait une manière de gouverner qui laissait beaucoup à désirer et la surveillance des sœurs la gênait. Elle se chercha une autre maison et nos sœurs héritèrent de ses filles." Nous n'insistons pas sur cette histoire qui ne se rattache qu'indirectement à l'œuvre de la Miséricorde.



SANCTUAIRE DE LA STE. VIERGE



MADONE DU JARDIN



NOVICIAT

casion de dire déjà quel zélé et éclairé directeur il était pour les Sœurs de Miséricorde. La communauté avait bénéficié de ses exemples et de ses conseils pendant treize ans (1847-1860). Il avait puissamment contribué à faire naître et à entretenir dans l'âme des religieuses une sainte émulation pour tendre à la perfection de leur état. C'était pour elles, en plus, dans toute l'acception du terme, un véritable ange consolateur. "On sentait, dit une note du temps, s'émaner de sa personne, quand on l'approchait, quelque chose de la bonté et de la charité du Sauveur." Quoiqu'il fût souvent malade, on ne s'attendait pas à une fin si rapide et sa mort causa chez les sœurs et chez les pénitentes une douloureuse surprise. Ses funérailles, présidées par Mgr l'évêque de Montréal, furent très solennelles.

Le 2 décembre 1860, M. le chanoine Paré, de l'évêché, succéda à M. Pilon comme chapelain, en même temps qu'il remplaçait M. le grand-vicaire Truteau comme supérieur ecclésiastique<sup>4</sup>. M. Paré fut chapelain un peu plus d'un an, mais il resta supérieur jusqu'en février 1864. Au cours de 1862, M. Godefroy Lamarche, futur chanoine, le suppléa comme chapelain, et, le 22 octobre de la même année, M. le chanoine Hicks le remplaça dans la même fonction. En février 1864, M. Hicks<sup>5</sup> cessa d'être chapelain, pour devenir supérieur à la place de M. Paré, et M. Huberdault fut nom-

---

4. M. Paré (Joseph-Octave) était né à Saint-Denis (sur Richelieu) le 16 mai 1814 et avait étudié à Saint-Hyacinthe et à Québec. Ordonné prêtre à Montréal le 22 septembre 1838, il fut tout de suite attaché à l'évêché, devint chanoine en 1841 et fut supérieur ecclésiastique et chapelain de plusieurs communautés. En 1877, il se retira au Sault-au-Récollet, à la maison Saint-Janvier, auprès de Mgr Bourget, dont il avait été longtemps le secrétaire. Il y mourut le 20 janvier 1878. (Dictionnaire Allaire, *Les Anciens*, page 415).

5. M. Hicks (Etienne-Hippolyte) était né à Sainte-Marie (Beauce), le 19 juin 1823, et avait été ordonné à Montréal le 15 février 1846. Après quelques années de vicariat, puis de cure à Saint-Grégoire-d'Iberville et à Saint-Roch-de-l'Achigan, il avait été appelé à l'évêché de

mé chapelain. Mais M. Hicks continua de remplir la charge de supérieur jusqu'en 1870, alors qu'il eut pour successeur M. Lamarche<sup>6</sup>, déjà nommé, qui était devenu chanoine. Après M. Lamarche, et pendant longtemps, ce furent encore des chanoines de l'évêché, MM. Séguin, Lussier et Fabre, qui remplirent ces hautes fonctions de supérieur ecclésiastique. La tradition, au reste, a été plus tard reprise, avec MM. Roy et Cousineau. Il est permis d'en conclure que Mgr Bourget et ses successeurs ont tenu toujours à accorder une considération spéciale à l'institut de la Miséricorde.

En 1861, le 10 février, on eut la cérémonie de profession des Sœurs Sainte-Euphrasie (Céline Pion) et Sainte-Véronique-du-Crucifix (Esther Desjardins). En 1862, on eut deux cérémonies de profession: le 2 février, celle de Sœur Saint-Olivier (Céline Piette-Trempe) et, le 24 septembre, celle des Sœurs Sainte-Amélie (Clémentine Touzin), Marie-de-l'Enfant-Jésus (Mathilde Gaboriau) et Sainte-Elisabeth (Marie-Julie Hudon). En 1863, il n'y eut pas de cérémonie de profession.

Nous avons plusieurs lettres de Mgr Bourget de 1860 à 1863, où l'on voit qu'il intéresse toujours ses filles de la Miséricorde aux événements marquants de la vie du dio-

Montréal en 1857 et était devenu chanoine en 1860. Il fut, lui aussi, chapelain ou supérieur de plusieurs communautés. Retiré, après la démission de Mgr Bourget en 1876, il vécut ses dernières années à Saint-Henri, à Contrecoeur, à Beauharnois et enfin à Varennes, où il mourut le 12 janvier 1889. (Dictionnaire Allaire, *Les Anciens*, page 268).

6. M. Lamarche (Godefroy) était né à Sainte-Anne-de-Bellevue le 8 septembre 1861, avait étudié à Sainte-Thérèse et à Saint-Hyacinthe, où il fut ordonné le 11 octobre 1857. Après quatre ans de professorat à Saint-Hyacinthe, il fut appelé à l'évêché de Montréal, devint chanoine en 1869. En 1879, il démissionna comme chanoine et fut nommé curé de Saint-Bruno, où il fut neuf ans (1879-1888). Il mourut à Montréal le 17 juillet 1888. (Dictionnaire Allaire, *Les Anciens*, page 298).

cèse. Le 6 janvier 1863, par exemple, il les invite à honorer les nouveaux canonisés de Pie IX, les martyrs du Japon et saint Michel-des-Saints. Le 27 avril suivant, il leur recommande la dévotion à Notre-Dame du Bon-Conseil. Le 29 mai, il les entretient de Notre-Dame de Grâce... Ces lettres sont les dernières que nous trouvions de lui, adressées à Mère Sainte-Jeanne-de-Chantal en sa qualité de supérieure de l'institut. C'est le 27 mai 1863, en effet, qu'eut lieu le changement de cette première supérieure des Sœurs de Miséricorde.

Mgr Bourget vint à la communauté, raconte l'annaliste, et il annonça aux sœurs assemblées qu'une élection se ferait sous peu et que, dorénavant, la même sœur ne devrait plus être continuée aussi longtemps dans la même charge. Il dit ces choses avec sa bonté et son onction accoutumées et il fit comprendre l'avantage de l'épreuve.... Quelques jours après, soit le 27 mai 1863, Monseigneur revint présider aux élections annoncées... Voici quel fut le résultat du scrutin: Mère Saint-Joseph, supérieure; Mère Sainte-Jeanne-de-Chantal, assistante; Sœur Marie-du-Bonsecours, dépositaire; Sœur Sainte-Agnès, maîtresse des novices; Sœur Marie-de-la-Miséricorde, maîtresse des pénitentes; Sœur Sainte-Marie-d'Égypte, maîtresse des infirmières; Sœur Sainte-Béatrix, conseillère..."

La charge de la supériorité ou du supériorat est lourde à porter en bien des sens. Plus haut placés que les autres et non moins exempts des faiblesses de notre nature déchue, les supérieurs ont une responsabilité plus grande, dont ils restent comptables à Dieu et à l'histoire. Il est bon qu'ils s'en souviennent eux-mêmes, afin de se garder de la tentation, souvent très forte, d'user de leur pouvoir pour leur bien propre et pour leur satisfaction personnelle plu-

tôt que pour le bien général et pour la gloire de Dieu. Ils ont droit, certes, d'être obéis, parce que, du point de vue de la foi, ils sont ici-bas les représentants de Dieu, et parce que l'autorité dont ils sont revêtus est nécessaire au bon ordre et même à la vie d'un institut, comme à ceux de la société humaine tout entière. Mais il faut, quand on les juge, faire la part des circonstances et ne pas les accabler plus que d'autres.

Mère Sainte-Jeanne-de-Chantal, c'est le moment de le dire, n'a peut-être pas été appréciée autant qu'elle le mérite par l'auteur du livre des *Origines*. Mis sans doute sous une fausse impression, nous l'avons déjà écrit, par des renseignements incomplets, il a été à son endroit plutôt sévère. Il paraît certain, nous en convenons, que, par tendance naturelle et sous la poussée des événements, elle s'est occupée surtout du temporel. Et, sur ce point, il est incontestable que son administration, de 1848 à 1863, a conduit l'œuvre de la Miséricorde, de développement en développement, dans les voies d'une haute prospérité. "L'excellente ouvrière, écrit justement M. Fournet, pouvait se reposer de ses fatigues et rentrer dans l'obscurité de la vie commune, son nom n'en resterait pas moins écrit en lettres d'or dans les annales de sa communauté."

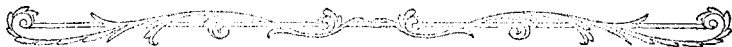
Il ne faudrait pas pourtant en conclure trop vite, ainsi que l'auteur du livre des *Origines* semble le laisser entendre, que Mère Sainte-Jeanne-de-Chantal n'eut, dans son gouvernement, aucun souci du spirituel. La fermeté de son bras, "que ne tempérerait pas toujours une douceur égale", comme l'écrit M. Fournet, a pu finir par indisposer ou par lasser ses administrées. C'est très humain et cela s'explique chez tous ceux qui sont longtemps régis par un même supérieur. Mais il est certain aussi, d'après la tradition qui s'est

conservée chez les anciennes sœurs, que Mère Sainte-Jeanne-de-Chantal ne manquait pas de vues surnaturelles. Elle n'aurait pas, autrement, conduit sa barque pendant quinze ans avec autant de sûreté. Elle ne possédait, c'est vrai, qu'une formation religieuse assez rudimentaire, mais cela dépendait des circonstances et elle n'en était pas responsable. Elle acceptait, par exemple, qu'on l'entourât d'attentions et d'égards vraiment excessifs, mais c'est qu'elle y voyait des témoignages de respect dus à l'autorité et qu'elle croyait de bonne foi que c'était micux ainsi. Rien ne le démontre davantage que cette réflexion qu'elle fit un jour à Mgr Bourget, qui avait bien voulu l'éclairer à ce sujet : "Mais, Monseigneur, on me laissait m'en aller en enfer et on ne me le disait pas!" Ce sont là des paroles un peu naïves sans doute, mais qui n'en respirent pas moins l'humilité vraie et qui sont profondes. En tout cas, au moment où cette supérieure à l'activité débordante va laisser, dans notre récit, les rênes de l'administration à une autre, il convient avant tout de louer très haut son sens des affaires et le zèle indéniable qu'elle a si longtemps déployé au service de son institut.

L'institut des Sœurs de Miséricorde avait maintenant, en 1863, quinze ans d'existence depuis son institution canonique. La fondatrice, Mme Jetté, en religion Mère de la Nativité, vivait encore, puisqu'elle ne devait mourir que le 5 avril 1864. Mais elle se cachait toujours de plus en plus dans l'ombre de la retraite et du silence. Mère Sainte-Jeanne-de-Chantal, qui avait gouverné l'institut depuis quinze ans, venait de passer au rang d'assistante et Mère Saint-Joseph (Justine Filion) l'avait remplacée comme supérieure (27 mai 1863). La communauté comptait un peu plus de trente religieuses, toutes remplies d'ardeur et de zèle. Enfin, les pénitentes étaient nombreuses, elles aussi, et

l'œuvre en pleine prospérité. La tâche était noble et belle, assurément. Mais elle devenait de jour en jour plus importante et plus considérable. Le grain de sénevé se développait vite. Il allait prendre bientôt les proportions d'un grand arbre.





## CHAPITRE QUATRIEME

### Administration de Mère Saint-Joseph

(1863 - 1866)

*Sommaire.* — Mère Saint-Joseph devient supérieure de l'institut. — Sa vie et sa carrière. — Son peu de goût pour le commandement. — Une lettre de Mgr Bourget. — Cinq baptêmes d'adultes. — Autre lettre de Mgr Bourget et visite pastorale. — M. Huberdault est nommé aumônier. — Sa vie et sa carrière. — Mort de Mère de la Nativité. — Mgr l'évêque de Montréal exalte ses vertus. — Etat de l'institut à la mort de la fondatrice. — Comment Mère Saint-Joseph réussit dans son administration. — Lettre de Mgr l'évêque à Mère Saint-Joseph. — Voyage à Rome de Mgr Bourget, il se fait accompagner par M. Huberdault. — Les professions de 1863 à 1866. — Qualités de Mère Saint-Joseph. — Les élections du 5 juin 1866.

**L**E 27 mai 1863, nous l'avons vu, Mère Saint-Joseph avait été appelée, par le libre choix de ses compagnes, au gouvernement de l'institut de la Miséricorde. Par le fait même, elle avait droit désormais au titre de "Mère". On se souvient qu'elle s'appelait dans le monde Justine Filion, qu'elle était née à Terrebonne le 31 juillet 1802 et qu'elle avait étudié dans son village natal chez les Sœurs de la Congrégation, qu'elle avait d'abord été institutrice, puis que, par pur dévouement, elle s'était chargée d'élever quelques neveux et nièces orphelins, et que, enfin, elle avait essayé dans sa propre maison d'organiser une œuvre de secours pour les pauvres et les abandonnés. Le 8 octobre 1846, déjà âgée de 44 ans, elle s'était jointe à Mme Jetté et à ses premières compagnes. Dans l'ordre des entrées, elle était la septième venue à l'institut naissant. Elle comptait au nombre des premières novices qui avaient pris le saint habit le 1er décembre 1846, et à celui également des premières professes du 16 janvier 1848. Jusque là, elle avait rempli

les fonctions d'économe ou de dépositaire. Au moment de son élection à la supériorité, elle touchait à ses 61 ans. Mère Saint-Joseph, lisons-nous dans sa biographie, s'occupait volontiers des travaux manuels et elle excellait dans ceux de la menuiserie. On conserve d'elle, à la maison de la rue Dorchester, un joli pupitre et d'autres meubles qu'elle a faits de ses mains. Elle s'était aussi distinguée dans l'enseignement du catéchisme chez les pénitentes. Par le soin et le tact qu'elle y mettait, elle avait su le rendre très fructueux. L'une de ces pauvres enfants disait un jour naïvement : "Mère Saint-Joseph parle comme un prêtre." Enfin, elle aimait beaucoup le chant et y réussissait fort bien. Elle devait mourir le 10 mars 1890, à 87 ans d'âge et 43 de religion.

"La nouvelle supérieure, dit le livre des *Origines*, n'avait guère de goût pour le commandement et elle n'accepta qu'en gémissant le fardeau que la volonté de ses sœurs, expression pour elle de la volonté de Dieu, imposait à ses épaules. D'ailleurs sa santé chancelante était peu compatible avec cette redoutable fonction et elle dut bien souvent pour la conduite des affaires se reposer sur son conseil." Ce conseil, en plus de Mère de Chantal, qui restait assistante, il se composait, nous l'avons dit déjà, de Sœur Marie-du-Bon-Secours, dépositaire, de Sœur Sainte-Agnès, maîtresse des novices, de Sœur Marie-de-la-Miséricorde, maîtresse des pénitentes, de Sœur Sainte-Marie-d'Égypte, maîtresse des infirmières et de Sœur Sainte-Béatrix, conseillère.

Mgr Bourget continuait d'intéresser ses filles de la Miséricorde, comme toutes celles de ses diverses communautés, à la vie spirituelle de son diocèse. C'est ainsi que nous trouvons de lui, datée de Chambly (15 juillet 1863) où il était en visite pastorale, une lettre adressée à Mère

Saint-Joseph et à ses sœurs. “Mes chères filles, écrivait-il, je viens solliciter le secours de vos plus ferventes prières pour le succès du synode qui doit se tenir prochainement à Montréal... Dans cette assemblée de l'évêque diocésain et de ses prêtres, il va s'agir d'aviser aux meilleurs moyens à prendre pour corriger les vices et établir le règne des vertus solides... Il va sans dire, par conséquent, que les communautés seront l'objet de nos sollicitudes... Je vous exhorte toutes, mes chères filles, au nom de la sainte Eglise notre bonne mère, d'offrir vos prières, vos mortifications et vos bonnes œuvres pour nous obtenir le secours de Dieu, afin que ce synode produise d'heureux fruits... Demandez avant tout que nous recevions les lumières qui nous sont nécessaires pour le bon gouvernement de nos maisons religieuses, afin que vous ayiez en nous des supérieurs dévoués et des directeurs sages et prudents, qui vous conduisent dans les voies de la perfection...”

Le 22 juillet suivant, détail intéressant qu'on relève dans la chronique, cinq baptêmes d'adultes se font à la Miséricorde. On comprend que de pareilles grâces étaient pour ces ferventes religieuses une cause de joie très vive. Or, la Providence les en favorisait souvent. C'était naturel. Venues au refuge pour une toute autre fin, nombre de pauvres personnes se sentaient attirées à la vraie religion par le spectacle de piété et le dévouement dont elles étaient témoins.

Au mois de février 1864, eurent lieu les exercices de la retraite annuelle et, en même temps, la visite pastorale de l'évêque. “Mes chères filles, avait écrit Mgr Bourget le 3 de ce mois, j'ai reçu votre lettre du 30 janvier, qui a été pour moi un beau bouquet de fête. Je vous remercie des vœux que vous m'exprimez. Grâce à eux, je l'espère, saint Ignace, dont je porte le nom, m'obtiendra la faveur de ne

pas m'en rendre trop indigne... En attendant le jour marqué pour le commencement de votre retraite, qui sera aussi celui de la visite pastorale, je vous bénis et je forme des vœux sincères, moi aussi, pour que vous retiriez de ces saints exercices les fruits les plus précieux..." Sept jours après (10 février), Monseigneur venait donc faire sa visite officielle. Il prêcha lui-même la retraite des sœurs d'abord et ensuite celle des novices. Il s'enquit avec soin de tout ce qui se faisait dans les divers offices et multiplia les bons avis et les sages conseils. "Rien n'échappait à son œil pénétrant, raconte l'annaliste, et l'on était heureux, dans la communauté, d'écouter les leçons qu'il donnait avec tant de charité et de bonté." Le digne évêque s'astreignit même à exercer les sœurs et les novices pour le chant et pour les cérémonies. "Il s'occupait des moindres détails, dit encore l'annaliste, allant jusqu'à aider à transporter les tables au réfectoire, afin qu'elles fussent disposées d'une façon plus convenable et plus avantageuse..." Quelques semaines plus tard, Monseigneur envoya, par écrit, les avis qu'il jugeait utile de donner, à Mère Saint-Joseph, pour qu'elle les communiquât à la communauté. Il va sans dire qu'ils furent reçus, par toutes les sœurs et novices, avec le plus profond respect.

C'est aussi à la fin de février 1864, que M. l'abbé Huberdault fut nommé aumônier ou chapelain de la Miséricorde. Il succédait à plusieurs chanoines de l'évêché, qui avaient tour à tour rempli cette fonction, en même temps que celle de supérieur ecclésiastique, ainsi que nous l'avons vu au chapitre précédent. Mais lui, il n'était qu'aumônier ou chapelain. C'est M. le chanoine Hicks qui, à cette date de février 1864, succéda à M. le chanoine Paré en qualité de supérieur ecclésiastique, et cela pour jusqu'au mois d'octobre 1870.

M. Gédéon-Ubald Huberdault était né à Saint-Laurent, près Montréal, le 1er juillet 1823, et il avait été, après ses études à Sainte-Thérèse, ordonné à Montréal le 13 septembre 1846. Depuis dix-huit ans qu'il était prêtre, il avait occupé divers postes dans le diocèse, comme vicaire ou comme curé, ou encore à l'évêché, où il avait résidé de 1849 à 1851. Puis, il était allé en mission au Chili et y avait établi une maison des Sœurs de la Providence (de Montréal). Il ne manquait pas d'expérience, par conséquent. C'était un homme intelligent, instruit, très actif, et d'un rare coup d'œil, comme l'écrit M. Fournet, qui se mit vite au courant des règles et des traditions de l'institut. Il devait passer deux ans à la Miséricorde et y rendre de signalés services<sup>1</sup>.

En avril 1864, la fondatrice de l'institut, Mère de la Nativité, décédait riche de travaux et de précieux mérites. Elle vivait dans l'ombre, dans le silence et dans les souffrances, nos lecteurs le savent déjà, depuis des années. Elle avait 70 ans accomplis et n'avait existé, depuis 1845, c'est-à-dire depuis dix-neuf ans, que pour son institut et rien que pour lui. Elle n'en avait jamais été la supérieure depuis qu'il avait été fondé canoniquement par le mandement épiscopal du 16 janvier 1848, mais, en plus d'un sens, elle n'avait pas cessé d'en être l'âme. L'auteur des *Origines* consacre tout un chapitre, le dernier du volume, à exposer ses belles et rares qualités : son amour de Dieu, sa charité envers le prochain, son humilité, son esprit de pauvreté et de mortification. Il est sûr qu'en aucun temps ses qualités ne brillèrent

---

1. De 1866 à 1887, M. Huberdault fut curé à Chambly, à Saint-Hubert, à Saint-Vincent-de-Paul (Montréal) et dans le diocèse d'Albany, aux Etats-Unis. Il mourut le 2 octobre 1887. Ses restes mortels ont été inhumés à Sainte-Thérèse, à l'ombre du séminaire où il avait étudié du temps du fondateur de cette maison, M. le curé Ducharme.

davantage qu'au cours de ses dernières années, alors que les maux et les infirmités dont elle fut affligée firent de sa vie un long martyre. "J'ai demandé au bon Dieu, confiait-elle un jour à son infirmière, de m'accorder ici-bas la souffrance et de m'épargner le purgatoire dans l'autre vie. Il m'a exaucée, que son saint nom en soit béni." C'était bien un purgatoire, en effet, qu'elle souffrait dans son corps et dans son âme. Ses jambes appesanties lui refusaient tout service, l'hydropisie la gagnait de toutes parts, une toux opiniâtre et presque continuelle s'attachait à sa poitrine. A cause des circonstances, et parce que l'on était autour d'elle chargé de besognes qui réclamaient chacune de ses sœurs, on était obligé de la laisser seule, confinée dans une pauvre cellule. Elle était là, assez éloignée de la chapelle, privée souvent de la messe et même de la sainte communion. Et cela dura des mois et des mois ! Au printemps de 1864, son état s'aggrava. Elle ne s'en plaignit point, mais sourit à la mort. A un chanoine qui lui demandait s'il lui était pénible de mourir, elle répondit : "Oh ! non, car j'ai affaire à un Dieu de miséricorde." Mgr Bourget vint la voir plus d'une fois. Il lui administra l'extrême-onction. "Monseigneur, lui dit-elle, je suis désormais inutile à la communauté, laissez-moi quitter cette terre d'exil." — "Ma fille, attendez encore, repartit l'évêque, l'heure de Dieu n'est pas venue." Elle attendit. Même, un mieux sensible se produisit. Mais, ce n'était qu'une apparence. Après quelques semaines, M. l'aumônier Huberdault l'administra de nouveau. Avant de mourir, elle demanda qu'on réunît les sœurs autour d'elle et elle leur fit ses adieux. "Je vous conjure pour l'amour de Dieu, leur dit-elle, d'observer strictement la règle de cette maison et de ne pas imiter l'indigne servante des pécheresses qui va vous quitter pour paraître devant le souverain juge. J'emporte avec moi la douce espérance de vous revoir tou-

tes au ciel." Monseigneur revint la voir le même jour. "Maintenant, lui dit-il, vous pouvez mourir..." Il la bénit une dernière fois, lui demanda de veiller sur lui, lui dit au revoir au ciel, la priant de l'y attirer bientôt... "Non, Monseigneur, je n'en ferai rien, répondit-elle. Vous êtes encore nécessaire au bien du diocèse. Quand Dieu vous appellera, ce sera toujours assez tôt." Enfin, ce fut la dernière nuit. A 2 heures du matin, elle fit soudain un grand signe de croix, demanda qu'on récite les litanies de la sainte Vierge, prononça une fois encore l'invocation "O mon Jésus" et s'endormit dans le Seigneur. C'était le mardi, 5 avril 1864.

Sur sa tombe, Mgr Bourget prononça une courte allocution. Il évoqua les humbles commencements de l'institut et exalta les vertus de sa fondatrice. Il la compara à la femme forte des Ecritures Saintes, insista sur sa générosité dans le sacrifice, dont ses dernières années de vie humble et cachée, sanctifiée par la souffrance, avaient constitué un si superbe couronnement. Bien des larmes coulèrent des yeux. Puis, comme pour tous les mortels, ce fut la séparation suprême et l'inhumation dans le caveau primitif de l'institut lequel, en 1879, subit un agrandissement qui nécessita un changement de place pour ses restes vénérés. Nous avons, à la fin du chapitre premier de ce livre, donné une esquisse de la vie de Mère de la Nativité et cité le portrait que traçait d'elle, quinze ans après sa mort, Mgr Bourget, qui l'avait connue mieux que personne. Nous n'avons pas à y revenir ici. Mais il nous plaît de rappeler, une fois de plus, pour ainsi dire au moment de sa mort dans notre récit, ces belles paroles, qu'elle répétait souvent, qui résument en quelque sorte sa vie, et qui contiennent, sans doute, le meilleur éloge qui se puisse faire du but qu'elle s'était proposé dans sa fondation, comme aussi de ses travaux et de ses mérites: "Nous sommes des Sœurs de Miséricorde pour les

plus misérables et c'est envers les plus incorrigibles qu'il nous faut dépenser le plus de bonté."

A l'heure où Mère de la Nativité quittait cette vie, pour aller recevoir au ciel, c'est notre espoir, la récompense due à ses labeurs et à ses peines, elle laissait après elle, trente-trois religieuses professes, onze novices et postulantes, pour continuer sa tâche magnifique auprès des vingt-six Madeleine et autres personnes attachées à l'institut. Pendant les dix-neuf ou vingt ans qui s'étaient écoulés depuis la fondation, on avait accueilli ou recueilli, à la rue Saint-Simon, à la rue Wolfe, à la rue Sainte-Catherine et à la rue Dorchester, pas moins de deux mille deux cent soixante-deux pénitentes. Quelle couronne de gloire, là-haut, pour la pieuse et zélée fondatrice!

Mère Saint-Joseph, déjà usée par les travaux et les privations quand elle avait été élue supérieure, ne jouissait pas, nous l'avons dit, d'une santé bien robuste. Elle n'avait pas non plus, par tempérament, la hardiesse et la fermeté de l'ancienne supérieure, Mère de Chantal. Aidée cependant des bons avis de celle-ci, qui était restée son assistante, et des autres sœurs conseillères, elle suppléait, par son zèle et son dévouement, à ce qui pouvait lui manquer par ailleurs, et, bénie maintenant sans doute du haut du ciel par la sainte et regrettée fondatrice, l'œuvre des Sœurs de Miséricorde continuait de prospérer.

Mgr Bourget suivait toujours "ses chères filles" avec une attention paternelle, et il les visitait souvent. Plus souvent encore, sachant que rien n'est plus fortifiant pour le progrès des entreprises charitables que l'union des âmes en Dieu, il les invitait à prier avec lui. En leur adressant l'une de ses circulaires au clergé, à quelques temps de là, il écrivait, le 16 juin 1864, à Mère Saint-Joseph: "Ma Révéren-

de Mère — Quoique la circulaire ci-jointe soit destinée particulièrement au clergé, je me fais néanmoins un devoir de vous l'envoyer. Je veux par là vous engager toutes à redoubler de prières pour détourner de dessus nos têtes les fléaux de la colère de Dieu... Demandez aussi, avec moi, les bénédictions de ce Dieu tout-puissant sur la visite pastorale qui va commencer bientôt, sur les vacances des élèves des collèges et des couvents qui approchent, sur la retraite de mes prêtres qui aura lieu au mois d'août... Faites aussi prier, aux mêmes intentions, toutes les personnes qui sont sous votre dépendance."

A la fin de l'automne qui suivit la mort de la fondatrice, en 1864, Mgr l'évêque partit pour Rome, où l'appelaient plusieurs affaires importantes, et il prit avec lui comme compagnon de voyage M. Huberdault, le chapelain de la Miséricorde, que M. Lamarche, de l'évêché, futur chanoine et futur supérieur de l'institut, remplaça, pendant son absence, pour le service spirituel de la maison de la rue Dorchester. C'est à dessein que Mgr Bourget avait choisi M. Huberdault pour l'accompagner à Rome. En peu de mois, ce prêtre distingué avait su pénétrer l'esprit de l'institut, et, mieux que personne, il était en mesure de lui rendre témoignage et d'en parler pertinemment. Or, entre autres buts de son voyage, Monseigneur avait celui de faire étudier les constitutions, qu'il avait lui-même données aux Sœurs de Miséricorde, par les Congrégations romaines, afin d'obtenir en leur faveur l'approbation du Saint-Siège. M. Huberdault l'y aida puissamment. Les cardinaux et les consultants de la Congrégation des Evêques et Réguliers, mis au courant, étudièrent donc ces constitutions, et, ainsi qu'il advient toujours, ils firent leurs observations et les consignèrent dans des mémoires sous forme de notes. Ces mémoires ou ces notes furent envoyés par M. Huberdault à M. le

chanoine Hicks, supérieur ecclésiastique de l'institut, qui les communiqua à Mère Saint-Joseph et à son conseil. Inutile d'ajouter que ces avis de Rome et ces modifications à adopter furent acceptés à la Miséricorde avec de grands sentiments de respect et dans un esprit de complète soumission. Tout ce travail devait aboutir, peu après, sous l'administration de Mère Marie-de-la-Miséricorde, à un décret laudatif de la Sacrée Congrégation et à une approbation temporaire, *ad tempus*, des constitutions de l'institut.

Sous l'administration de Mère Saint-Joseph, on eut, à la Miséricorde, trois cérémonies de profession religieuse : celle de Sœur Sainte-Angèle-de-Mérici, le 27 février 1864 ; celle de Sœur Saint-Zotique et de Sœur Marie-de-la-Nativité, le 22 janvier 1865 ; et celle de Sœur Marie-de-la-Croix, de Sœur Saint-Jean-Chrysostôme et de Sœur Saint-André, le 18 décembre 1865. Sœur Sainte Angèle-de-Mérici (Marie-Sophonie Bibeau) était née, à Saint-François-du-Lac, le 17 juin 1843, et elle était entrée au noviciat de la rue Dorchester le 22 novembre 1861. Sœur Saint-Zotique (Marie-Céline Nadeau) était née, à Saint-Césaire-de-Rouville, le 22 juin 1845, et elle était entrée au noviciat le 31 juillet 1863. Sœur Marie-de-la-Nativité (Marie Césarée Gosselin), qui reprenait en religion le nom de la fondatrice, était née, à Saint-Césaire-de-Rouville, le 24 septembre 1841, et elle était entrée au noviciat le 17 août 1863. Sœur Marie-de-la-Croix (Marie Paquin) était née, à l'Ile-Bizard, le 6 mars 1847, et elle était entrée au noviciat le 23 janvier 1864. Sœur Saint-Jean-Chrysostôme (Marie-Eudoxie Lusnier), qui reprenait elle aussi en religion le nom d'une ancienne, était née, à Boucherville, le 20 septembre 1842, et elle était entrée au noviciat le 20 février 1864. Enfin Sœur Saint-André (Joséphine Provençal) était née, à Château-

Richer, le 10 février 1834, et elle était entrée au noviciat le 13 novembre 1862.

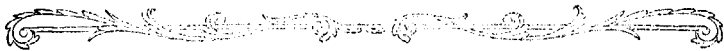
Mgr Bourget étant revenu de Rome, avec son compagnon de voyage, à l'automne de 1865, M. Huberdault reprit ses fonctions d'aumônier ou de chapelain à la Miséricorde et il les conserva jusqu'au mois de septembre 1866. On verra bientôt que, avec de bonnes intentions sans doute, il poussa son zèle à bien servir les intérêts de l'institut un peu trop loin peut-être, mais ce fut surtout dans les débuts de l'administration de Mère Marie-de-la-Miséricorde, qui succéda, en juin 1866, comme supérieure, à Mère Saint-Joseph. Nous y viendrons en temps et lieu.

“Mère Saint-Joseph, lisons-nous dans le petit cahier des biographies — auquel nous avons emprunté beaucoup pour les notes que nous avons données sur les premières compagnes de la fondatrice vers la fin du chapitre deuxième de ce livre—eut pendant trois ans le gouvernement de la communauté. Cette charge lui était d'autant plus pénible que la maladie et les infirmités la retenaient souvent à l'infirmerie... Jusqu'à sa mort, elle conserva un jugement sûr et droit. Ses paroles étaient toujours marquées au coin de la sagesse. La bonté perçait dans tous ses actes, mais au besoin elle ne manquait ni d'énergie ni de fermeté...”

Elue le 27 mai 1863, Mère Saint-Joseph devait terminer son supériorat à la même date en 1866. Huit jours avant le terme fixé, dit la chronique, “elle se déposa de sa charge, comme le voulait alors la règle”. Mais Mgr l'évêque étant à ce moment retenu par la maladie, les élections furent quelque peu retardées. Ce fut d'ailleurs M. le grand-vicaire Truteau qui vint les présider, assisté de MM. Larmache et Huberdault. Elles eurent lieu le 5 juin 1866 et donnèrent le résultat que voici : Mère Marie-de-la-Miséri-

corde, supérieure; Mère Saint-Joseph, assistante; Sœur Sainte-Agnès, maîtresse des novices; Sœur Saint-Stanislas-Kostka, dépositaire; Sœur Saint-Venant, maîtresse des Madeleines; Sœur Saint-François-Xavier, maîtresse des pénitentes; Sœur Marie-du-Bon-Secours, maîtresse de la maternité; Mère Sainte-Jeanne-de-Chantal, conseillère et chargée de la surveillance des bâtisses. Un peu plus tard, comme d'après les instructions reçues de Rome les maîtresses des différents départements ne devaient plus faire partie du conseil d'administration, Mgr l'évêque ordonna l'élection de trois conseillères. Les sœurs maîtresses plus haut nommées, Sainte-Agnès, Saint-Venant et Marie-du-Bon-Secours, furent élues conseillères et on les remplaça au noviciat et au "Madelon".

---



## CHAPITRE CINQUIÈME

### Administration de Mère Marie-de-la-Miséricorde

(1866 - 1872)

*Sommaire.* — Mère Marie-de-la-Miséricorde devient supérieure de l'institut. — Précis de sa vie et de sa carrière. — Portrait de M. Huberdault. — Ses réformes dans l'institut. — Mme Perras. — On ferme la chapelle au public. — M. Martin remplace M. Huberdault, précis de sa vie. — M. Martin est logé à la rue Lagauchetière. — Les services qu'il rend à l'institut. — Les Madeleines. — L'œuvre de Mlle Bissonnette. — Adoption du costume actuel. — Le premier décret d'approbation. — Mgr Bourget le communique. — Une lettre de l'évêque. — Bel encouragement. — Le mouvement des zouaves canadiens. — La maison de la rue Fullum. — Les Sœurs du Bon-Pasteur en prennent charge. — Trois lettres de Mgr Bourget datées de Rome. — Le succès des quêtes. — M. Martineau remplace M. Martin. — M. Délinelle remplace M. Martineau. — M. le chanoine Lamarche supérieur. — Mort de M. Olivier Berthelet. — Election du 2 octobre 1872. — Les professions de 1866 à 1872.

**M**ÈRE Marie-de-la-Miséricorde (Marie Perras) était née à Saint-Constant-de-Laprairie, le 13 mars 1838, elle était entrée au noviciat, à 17 ans, le 10 septembre 1855, et elle avait fait profession, avant même d'avoir atteint ses 19 ans, le 18 janvier 1857. Les annales de l'institut ont conservé le souvenir d'une épreuve particulière par laquelle, étant encore novice et si jeune, Sœur Marie-de-la-Miséricorde dut passer. Les humiliations auxquelles on était alors soumis au noviciat de la rue Dorchester, à cause surtout de l'extrême pauvreté où l'on se trouvait, avaient produit sur elle une impression très pénible et elle songeait, paraît-il, à retourner dans le monde, quand Dieu la visita par une maladie. En quelques jours elle fut aux portes du tombeau, et on dut lui administrer les derniers sacrements. Par privilège, elle prononça condi-

tionnellement ses vœux, comme étant à l'article de la mort. Revenue à la santé, elle ne connut plus aucune hésitation et embrassa le pénible état de vie de la Sœur de Miséricorde avec un zèle et un dévouement qui ne se démentirent jamais. Elue maîtresse des pénitentes en 1863, elle s'employa avec une généreuse ardeur à obtenir de Mgr l'évêque pour ses chères repenties la faveur de constituer une classe distincte ayant ses exercices particuliers, son règlement à elle. Monseigneur, précisent les chroniques, avant son départ pour Rome en 1864, fut contraint de lui dire un jour qu'elle aimait trop ses Madeleines et qu'elle semblait vouloir devancer la volonté du bon Dieu! Mais ce détail même montre bien quelle était sa charité et jusqu'où elle voulait encourager à la vertu du repentir.

Placée très jeune à la tête de l'institut, elle eut tout de suite devant elle une rude tâche à remplir. Les constructions dont nous avons parlé, si utiles pour ne pas dire si nécessaires à l'œuvre, que Mère de Chantal avait naguère entreprises, n'avaient pas pu être toutes payées immédiatement. Mère Saint-Joseph, souvent malade, s'était trouvée dans l'impossibilité de diminuer notablement les dettes. En six ans, car elle fut supérieure de 1866 à 1872, Mère Marie-de-la-Miséricorde, assistée en particulier par son économe, Sœur Saint-Stanislas, et aussi par Mère de Chantal, toujours active, réussit à payer vingt mille piastres sur la dette générale. C'était beaucoup, étant donné les circonstances et le peu de ressources dont on disposait.

Nombre d'autres soucis d'ailleurs s'imposaient à la jeune supérieure. Les moins absorbants et les moins pénibles ne furent pas sans doute ceux qui lui furent occasionnés par certains changements à accepter dans le soin des malades et dans la séparation, en deux catégories plus distinc-

tes, des Madeleines et des pénitentes. La première réforme fut surtout poussée par M. Huberdault, et l'autre fut due en grande partie au zèle de M. Martin, qui lui succéda en 1866.

L'auteur du livre des *Origines* fait de M. Huberdault ce portrait, peut-être un peu chargé : "Ardent et hardi, indifférent au blâme et à la louange, d'une vue juste et d'une intention droite, mais peu temporisateur, ignorant l'art d'attendre les occasions favorables et ne tenant pas assez compte des hommes et des choses, M. Huberdault poussa aux réformes et aux améliorations avec une vivacité et une énergie qui en imposèrent aux volontés sans les gagner..." Jusque là, les sœurs étaient elles-mêmes les seules infirmières de leurs malades, car elles n'avaient guère pu faire autrement depuis les commencements de l'institut. Revenu de Rome, où il s'était fortement inspiré et imprégné des traditions d'autrefois, si raisonnables, sur l'incompatibilité de certains soins à donner aux malades et l'état de vie des religieuses, M. Huberdault pressa les choses pour qu'on en vint, à la Miséricorde, à un changement sur ce point. Quelques anciennes sœurs, voyant dans les coutumes en usage une sorte de condition essentielle à leur vocation spéciale, ne l'entendaient pas ainsi. Mgr Bourget lui-même aurait voulu procéder plus lentement. Mais M. l'aumônier, homme un peu tout d'une pièce, allait droit son chemin. "Monseigneur, disait-il, est bien aise au fond de tout ce que je fais." La réforme s'effectua dans le sens qu'il désirait. Deux "consacrées", c'est-à-dire deux pénitentes qui, sans se sentir la vocation pour devenir Madeleines, ne voulaient plus retourner dans le monde, furent chargées pour un temps de donner aux malades ces soins spéciaux et on s'occupa de former des gardes-malades pour l'avenir. Mme Perras, la mère de la supérieure, vint à cette époque demeurer à l'ins-

titut et elle ne contribua pas peu à ce travail de formation. Cette vertueuse dame, disons-le entre parenthèse, vécut une dizaine d'années à la Miséricorde et y mourut, à l'âge de 83 ans, le 7 mars 1877. Il est certain que le changement dont nous parlons, voulu par Rome, était de sa nature très désirable. Mais il ne se fit pas, surtout aussi rapidement, sans qu'il en résultât beaucoup de tracas et d'ennuis pour la supérieure et son conseil.

Vers le même temps, à la suite de certains désordres produits par l'affluence des gens de l'extérieur à la chapelle, M. Huberdault la fit temporairement fermer au public. Dans le but de mieux tenir les religieuses éloignées du monde, il restreignit aussi le temps accordé aux visites qu'on recevait au parloir. Il voulut aller plus loin et faire d'autres changements aux règles établies. A la vérité, son zèle était bien un peu excessif. Mère Marie-de-la-Miséricorde dut finalement en appeler à l'évêque. Mgr Bourget pria le digne aumônier de tempérer son zèle et de ne pas toucher à ces saintes règles sans s'être entendu au préalable avec l'autorité diocésaine.

Le 2 septembre 1866, M. l'abbé Martin succédait, comme aumônier ou chapelain, à M. Huberdault qui s'en allait curé à Chambly. M. Célestin Martin, né à Saint-Remi-de-Napierville le 24 janvier 1833, avait fait ses études chez les sulpiciens, à Montréal, et y avait été ordonné prêtre le 18 décembre 1858. D'abord professeur au séminaire de Sainte-Thérèse trois ans (1858-1861), il avait ensuite été vicaire à Chambly cinq ans (1861-1866). Il avait 33 ans d'âge et comptait sept ans de sacerdoce quand il fut nommé à la Miséricorde. Disons tout de suite qu'il devait y passer quatre ans (1866-1870), devenir ensuite curé à Saint-Alphonse (1870-1874), à Longue-Pointe (1874-1878), à Vaudreuil

(1878-1887), se retirer enfin, d'abord au Sault-au-Récollet (1887 - 1890), puis à Montréal (1890 - 1894), où il décéderait le 20 mars 1894. C'était, lui aussi, un très digne prêtre, zélé pour les âmes et des mieux doués pour le maniement des affaires. Il rendit d'importants services à la communauté, en enseignant aux sœurs de la procure la tenue des livres. Désormais, en comptabilité, on eut plus de méthode et plus d'ordre, ce qui est toujours un profit. On admire aussi, écrit M. Fournet, comme un chef-d'œuvre du genre, le *grand résumé* (que l'on doit à M. Martin), sorte de registre général, où se trouvent consignés, avec clarté et brièveté, tous les renseignements désirables au sujet de chaque pénitente... Ajoutons que le nouvel aumônier devait, comme directeur des âmes, rendre des services encore plus précieux. Avant M. Huberdault, les chapelains de l'institut avaient toujours demeuré à l'évêché. M. Huberdault lui-même logeait à l'hospice Saint-Joseph. Pour M. Martin, on décida de construire une maison, sur le terrain de l'institut, rue Lagauchetière. En attendant qu'elle fût prête, il occupa deux pièces qu'on lui ménagea dans l'ancien chœur de la chapelle.

En particulier, M. l'aumônier Martin s'occupa d'améliorer la condition de l'intéressante catégorie des Madeleines. Elles vivaient jusque là avec les pénitentes, sous des règles communes. Il en résultait plus d'un inconvénient. Mère Marie-de-la-Miséricorde le savait mieux que personne, elle qui avait été leur maîtresse. Elle entra vite dans les vues du chapelain, si même elle ne les lui suggéra pas. Les Madeleines furent mises à part et formèrent une association distincte. On ouvrit même un département pour les recevoir. On les admit à faire des vœux temporaires et, dès 1866, les vœux perpétuels leur furent permis. Cette œuvre réussit très bien. Quand Mère Marie-de-la-Miséricorde

sortit de charge, en 1872, on comptait déjà vingt-deux Madeleines.

Ce développement régulier de l'œuvre essentielle de la maison obligea les sœurs à renoncer à quelques œuvres accessoires, dont on s'était occupé avec avantage, mais qu'on ne pouvait plus guère soutenir. Depuis quatre ou cinq ans, on avait reçu et hébergé de pauvres orphelines sans ressources. On plaça celles qu'on avait dans de bonnes familles et on cessa d'en recevoir. Une autre œuvre fut également mise de côté. Quand les sœurs avaient quitté la "maison de la corporation", dont nous avons parlé, en 1860, une pieuse personne, Mlle Bissonnette, était venue s'y fixer et avait essayé d'y établir une œuvre de refuge. Sur le conseil de Mgr Bourget, les Sœurs de Miséricorde lui avaient, dans la mesure du possible, prêté leur concours. Mais l'œuvre ne réussit pas, et Melle Bissonnette dut renoncer à son charitable projet. En 1866, les sœurs reçurent chez elles celles de ces pauvres personnes qui voulaient bien faire. Elles prirent le nom de filles de Sainte-Thaïs et furent logées dans la maison Lacroix, rue Lagauchetière. Quant aux incorrigibles, on les remit à l'autorité municipale, qui les interna dans la prison commune. Les filles de Sainte-Thaïs ont formé le noyau, écrit M. Fournet, de la salle dite des "consacrées".

C'est vers le même temps qu'on adopta, pour les religieuses, le costume qu'elles portent encore. L'ancien, explique l'auteur du livre des *Origines*, avait l'inconvénient d'être trop semblable à celui des Sœurs de l'Hôtel-Dieu, ce qui amenait quelquefois des méprises ennuyeuses. On remplaça l'ancienne guimpe par une sorte de rabat blanc que forment les extrémités pendantes de la garniture qui encadre la figure. Ce costume est de nos jours bien connu.

L'œuvre de la Miséricorde était ainsi en bonne voie de prospérité quand arriva de Rome l'heureuse nouvelle que le pape Pie IX, de si pieuse mémoire, sur la recommandation de l'évêque de Montréal, et après examen de la Congrégation des Evêques et Réguliers, avait, le 7 juin 1867, "approuvé et confirmé l'institut comme congrégation de vœux simples". Ce premier décret laudatif, accordé aux Sœurs de Miséricorde par l'autorité suprême de l'Eglise, il convient absolument d'en conserver le texte à l'histoire. Le voici, traduit en français.

DECRET.—En l'année 1848, dans la ville de Montréal, en Canada, fut érigé le pieux institut des Sœurs de Miséricorde. Ces sœurs, outre leur propre sanctification, se proposent surtout de recevoir les femmes qui, ayant eu le malheur de tomber dans le péché, désirent revenir dans une meilleure vie, afin de les arracher par là pour toujours aux dangers du siècle. Elles font de plus les vœux simples ordinaires de pauvreté, chasteté et obéissance, et sont soumises à une supérieure générale. Déjà, dès l'année 1865, l'évêque de Montréal actuel, considérant que le pieux institut susdit a, par le secours de Dieu, apporté un très grand avantage spirituel aux brebis confiées à ses soins, a supplié le Saint-Siège de daigner approuver ses constitutions, lesquelles ayant été examinées, il fut ordonné d'y faire quelques amendements. Or, tout dernièrement, les corrections qui avaient été ordonnées dans ces constitutions ayant été faites, le susdit évêque a transmis par son vicaire général, qui est venu à Rome, un exemplaire réformé de ces constitutions, en suppliant ardemment Notre Très Saint Seigneur le pape Pie IX de ne pas dédaigner de combler de faveurs apostoliques le susdit pieux institut. Or, Sa Sainteté, dans l'audience obtenue par le soussigné seigneur secrétaire de la Sacrée Con-

grégation des Evêques et Réguliers, le 7 juin, en l'année 1867, ayant égard aux recommandations de l'évêque sus-nommé, a approuvé et confirmé le dit pieux institut comme congrégation de vœux simples sous le gouvernement d'une supérieure générale, sauf le droit des ordinaires (des évêques) selon la forme des saints canons et des constitutions apostoliques, comme elle l'approuve et confirme par la teneur du présent décret, remettant à un temps plus opportun l'approbation des constitutions, au sujet desquelles elle a ordonné, en attendant, que quelques nouvelles observations fussent communiquées.

Donné à Rome, dans la secrétairerie de la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers, le 22 juin 1867.—

(signé) card. QUAGLIA, Pref. — S. SVEGLIATI, sec.”  
L. † S.

Ce décret, Mgr l'évêque de Montréal le communiqua officiellement à ses filles de la Miséricorde, à quelques mois de là, dans les termes suivants : “Nous soussigné, évêque de Montréal, attestons que la présente traduction est fidèle et conforme au décret dont l'original est en latin. — Ig. évêque de Montréal. — Montréal le 28 mars 1868.”

La bonne nouvelle que ce décret apportait à Mère de la Miséricorde et à ses filles leur avait cependant été connue dès le mois d'août précédent. En effet, dans une lettre de Mgr l'évêque, datée du 30 de ce mois (30 août 1867), nous lisons les lignes suivantes : “...J'ai le plaisir de vous informer que vos constitutions ont été louées à Rome et j'en bénis la mère des miséricordes (la sainte Vierge) qui vous a obtenu cette insigne faveur. Je n'aurais pas voulu mourir sans vous voir en bonne voie. Vous y êtes maintenant, puisque vos constitutions ont été jugées dignes d'éloge par le

vicaire de Jésus-Christ. Cette bonne nouvelle sera pour votre communauté un puissant motif de faire une fervente retraite, afin de pouvoir observer vos saintes règles plus fidèlement que jamais et arriver ainsi à une haute perfection en ce monde et à un grand bonheur dans l'autre..."

C'était là, on le comprend, un bel encouragement, pour les Sœurs de Miséricorde, à persévérer et à perfectionner leur œuvre. Elles n'y manquèrent pas. "Ce fut une joie immense pour toutes les sœurs, écrit M. Fournet. Elles pouvaient travailler et se dévouer en paix! L'Eglise les approuvait. Dieu donc était bien avec elles! Plus que jamais l'avenir leur apparaissait souriant. Elles s'y élançaient avec assurance et avec ardeur."

C'est en février 1868 que, à l'appel de Mgr Bourget, nos zouaves canadiens partirent pour Rome, où ils allaient prendre rang dans les armées de Pie IX pour la défense des Etats Pontificaux. Les Sœurs de Miséricorde, comme au reste les autres communautés de Montréal, ne furent pas étrangères à ce mouvement. Elles prièrent d'abord pour les soldats du pape et, aussi, elles travaillèrent à leur confectionner des habits. Le 22 février 1868, Mgr l'évêque leur écrivait: "Mes chères filles. — Vous vous êtes associées bien cordialement, comme on devait s'y attendre, au beau mouvement des zouaves canadiens... Il faut maintenant que ces jeunes soldats du pape se conduisent bien à Rome et ailleurs et que, pour cela, ils soient franchement des héros chrétiens... J'invite tous les fidèles du diocèse à prier à cette fin... Vous vous joindrez naturellement à ce grand et harmonieux concert de prières pour le succès de l'expédition... Je profite de l'occasion pour vous remercier d'avoir donné de votre temps et de vos peines pour aider à habiller les soldats qui s'en vont défendre l'Eglise et le pape..."

Au mois de mai 1868, à la demande de M. le curé Langlois, de Saint-Vincent-de-Paul de Montréal, la communauté accepta de prendre charge, dans cette paroisse, d'une maison de refuge, située sur la rue Fullum, où l'on recevrait les pauvres femmes qui sortaient de prison. Quatre sœurs (Saint-Stanislas-Kostka, Sainte-Agnès, Saint-Venant et Sainte-Catherine) furent désignées pour cette mission que M. Langlois avait lui-même placée sous le vocable de Notre-Dame de Bonsecours. A l'été de 1869, M. Huberdault, l'ancien chapelain, succéda à M. Langlois à Saint-Vincent-de-Paul. Il y eut, par la suite, quelques changements dans le personnel des sœurs à la rue Fullum. Sœur Saint-François-Xavier et Sœur Saint-Léonard, après Sœur Saint-Stanislas, furent successivement supérieures à ce refuge. M. Berthelot, le bienfaiteur accoutumé, aida beaucoup cette œuvre. On eut aussi des pourparlers avec les autorités gouvernementales (de Québec) pour l'entretien des personnes qu'on enverrait par contrainte au refuge. En mars 1870, les Sœurs du Bon-Pasteur remplacèrent à la rue Fullum les Sœurs de Miséricorde. Au cours de ces deux ans, la supérieure, Mère Marie-de-la-Miséricorde eut beaucoup de tracas au sujet de ce refuge. La correspondance qu'elle échangea avec les diverses autorités, et que nous venons de parcourir, montre, chez cette jeune supérieure, de rares qualités de sagesse et de prudence, de fermeté et de délicatesse, et, surtout, d'esprit de foi et de soumission à la Providence. Pendant ces vingt-deux mois (1868-1870), on avait reçu à la rue Fullum, ou à la maison de la rue Dorchester, pour cette œuvre particulière d'assistance, pas moins de cent trente-sept personnes qui sortaient de prison. <sup>1</sup>

---

1. M. l'abbé Beaubien, dans le précieux manuscrit dont nous avons déjà parlé, explique fort bien pourquoi et comment se fit ce changement, à la rue Fullum, des Sœurs du Bon-Pasteur et des Sœurs de Mi-

A la maison-mère non plus les soucis ne faisaient pas défaut. C'est en 1869 qu'on ouvrit une maison pour loger le chapelain, rue Lagauchetière, et qu'on sépara, chez les Madeleines, les approbanistes d'avec celles qu'on avait admises aux vœux de dévotion. L'œuvre des quêtes prenait heureusement de l'extension. On allait maintenant tendre la main jusqu'aux États-Unis et avec beaucoup de succès. Cela permettait d'équilibrer le budget, par ailleurs si chargé.

Se trouvant à Rome, où il s'était rendu pour assister au concile du Vatican, Mgr Bourget écrivait, le 16 octobre 1869, à Mère Marie-de-la-Miséricorde, une lettre des plus encourageantes. Il y est question de tous les événements que nous venons de rappeler. En voici quelques courts extraits : "...Ce que vous me dites, ma bonne Mère, de votre petit noviciat est tout à fait consolant, car avec peu on fait beaucoup quand ce peu est bon et très-bon. D'ailleurs la divine Providence connaît votre besoin de sujets et elle saura bien vous en pourvoir à propos. Une communauté fervente attire tout à elle... Ce que Dieu garde est bien gardé!... Je suis content d'apprendre que votre chapelain (M. Martin) est chez lui dans votre maison de la rue Lagauchetière... Il faut encore remercier la Providence qui, par le bon saint Jo-

---

séricorde. M. le curé Langlois avait, pour cette œuvre de refuge, contracté des dettes assez considérables. Son successeur à la cure de Saint-Vincent-de-Paul, M. Huberdault, accepta la position avec toutes ses charges. Pour se tirer d'embarras avec honneur, il s'adressa aux Sœurs du Bon-Pasteur et à leur zélé protecteur, M. Arraut, prêtre de Saint-Sulpice. Celui-ci possédait quelques biens au soleil et il désirait beaucoup voir progresser à Montréal les Sœurs du Bon-Pasteur, qui venaient d'Angers, son propre pays. Cet excellent sulpicien entra dans les vues de M. Huberdault et M. le curé de Saint-Vincent entra dans les siennes. M. le grand-vicaire Truteau, qui administrait le diocèse pendant l'absence de Mgr Bourget en voyage à Rome, trouva l'occasion heureuse pour régler une situation difficile. M. Arraut paya la dette contractée pour le refuge... et les Sœurs du Bon-Pasteur remplacèrent les Sœurs de Miséricorde.

seph, vous a donné le moyen de faire face à ces dépenses extraordinaires, tout en faisant honneur à vos autres obligations.... Ce que Sœur Sainte-Anne a pu collecter à l'étranger (c'est-à-dire aux Etats-Unis) me remplit d'étonnement et me persuade de plus en plus que Dieu veut votre œuvre.... Continuez à avoir bien soin de vos Madeleines... En se sanctifiant dans leur humble état de pénitence, de larmes et de componction, elles attirent très certainement d'abondantes bénédictions sur la communauté et sur la ville tout entière.... Votre maison de la miséricorde dans la paroisse de Saint-Vincent est uniquement fondée sur la Providence pour offrir un port de salut aux pauvres personnes qui sortent de prison... Vous avez bien fait de consentir aux propositions qui vous ont été faites (par le gouvernement) de suspendre cette œuvre. Mais vous voyez que tout tourne pour le mieux... Au lieu d'une bonne œuvre pour les âmes, il s'en fait deux!... Vous n'avez pas à la vérité la protection du gouvernement de la terre, mais vous avez celle du gouvernement du ciel, et vous verrez qu'elle est plus stable, plus sûre et plus avantageuse sous tous les rapports..."

Pendant ce temps et au milieu de toutes ces sollicitudes temporelles, que devenait, au spirituel, l'esprit de la communauté? Une lettre encore de Mgr Bourget, que Mère Marie-de-la-Miséricorde tenait au courant naturellement, va nous le dire. Cette lettre est datée de Rome le 30 octobre 1869. "...Vous m'exprimez, ma bonne Mère, la joie que vous a causé le renouvellement de votre communauté à la suite de la retraite que vous a prêchée le Père Lagier (des Oblats).... Je prends une large part à cette joie, car rien n'égale l'intérêt que je porte à votre communauté qui, pour être jeune encore, fait pourtant des œuvres bien chères au cœur de Notre-Seigneur.... Maintenant que tout paraît aller pour

le mieux, profitez-en pour réformer ce qui ne serait pas encore parfaitement suivant la règle et pour consolider le bien déjà si heureusement commencé... Travaillez plus sérieusement que jamais à être bonnes et miséricordieuses envers les âmes les plus pécheresses, les plus misérables et les plus abandonnées.... C'est le vœu que je forme pour vos sœurs et pour vous en tout temps, mais surtout en ce jour où je complète ma 70<sup>ème</sup> année d'âge (Mgr Bourget était né le 30 octobre 1799)... Je ne puis plus compter sur de longues années et il me faut songer plus sérieusement à mourir... Or, l'une de mes consolations, en quittant ce monde, ce sera de laisser votre communauté parfaitement organisée... En attendant, priez et faites prier pour moi..."

Le 16 avril 1870, de Rome toujours, Mgr Bourget écrivait encore ces lignes que nous tenons à citer: "...Vous m'apprenez, par votre lettre du 24 mars, ma bonne Mère, que vous n'êtes plus à la rue Fullum et que vous y avez été remplacées par les religieuses du Bon-Pasteur.. Comme vous, je vois en tout cela le doigt de la divine Providence et j'aime à croire que tout tournera au plus grand bien des âmes et au plus grand avantage de votre communauté.. Il y a là pour vous, je le comprends, un contre-temps et une épreuve... N'importe! La grâce triomphera et Dieu sera glorifié! Que pouvons-nous désirer de mieux?... Je suis heureux de constater avec quel courage et quel succès votre Sœur Sainte-Anne continue sa collecte aux Etats-Unis. Il y a là une preuve sans réplique que Dieu ne saurait rien refuser aux âmes dévouées qui ne lui refusent rien et qui se sacrifient pour sa gloire..."

Ces quêtes dont parle Mgr l'évêque, qui se faisaient dans le Haut-Canada et aux Etats-Unis, jointes à celles du Bas-Canada (comme on disait en ce temps-là), donnè-

rent \$1,569.00 en 1868, \$1,891.00 en 1869 et \$3,095.00 en 1870.

Le 5 octobre 1870, M. Martin quittait son poste d'aumônier ou de chapelain à la Miséricorde et il était remplacé par M. Martineau, qui ne passa qu'un an à la Miséricorde et y fut lui-même remplacé par M. Délinelle le 24 septembre 1871. En octobre 1870 également, M. le chanoine Larmache, de l'évêché, fut nommé supérieur ecclésiastique de l'institut à la place de M. le chanoine Hicks.

M. l'abbé Alexis-Jossé Martineau, né à l'Assomption le 1er juin 1816, avait été ordonné prêtre à Montréal le 4 juin 1843. D'abord vicaire à Rigaud trois ans (1843-1846), il avait ensuite été le premier curé de Sainte-Marthe et y avait séjourné dix ans (1846-1856). De là, il était passé à la cure de Saint-Urbain (Châteauguay), qu'il avait également administrée dix ans (1856-1866). De 1866 à 1870, il avait été aumônier ou chapelain au couvent des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie à Longueuil. Après une année à la Miséricorde (1870-1871), il retourna au couvent de Longueuil pour trois ans (1871-1874), passa à l'aumônerie du Bon-Pasteur à Montréal, où il fut trois ans (1874-1877), et revint encore au couvent de Longueuil pour six ans (1877-1883). Il se retira à Montréal en 1883 et y mourut le 18 octobre 1884. Pieux, discret et dévoué, c'était un aumônier très digne, ainsi que l'indiquent les longues années pendant lesquelles il exerça le saint ministère dans les communautés. A la Miséricorde, il fit beaucoup de bien.

Son successeur, M. l'abbé Joseph-Zéphirin Délinelle, était, lui aussi, un modèle d'aumônier, et il le fut presque toute sa vie de prêtre, laquelle dura quarante-huit ans. Il était né à Montréal, le 15 juin 1832, avait étudié chez les sulpiciens, dans sa ville natale, et y avait aussi été ordonné

prêtre le 26 août 1860. A deux reprises, de 1860 à 1867, puis, vingt ans plus tard, de 1886 à 1888, il fut professeur ou directeur au séminaire de Sainte-Thérèse. Le reste du temps, de 1867 à 1886, puis de 1888 à 1901, il fut aumônier ou chapelain dans diverses communautés, au Bon-Pasteur, au Sacré-Cœur ou ailleurs. De 1871 à 1874, il le fut à la Miséricorde. Il rendit partout, notamment chez les sœurs de la rue Dorchester, de précieux services. Il mourut à l'aumônerie du Bon-Pasteur, où il vivait retiré depuis 1901, le 4 novembre 1908. On a écrit, au lendemain de sa mort, ces lignes, que nous croyons fort justes. "Petit de taille, très mince aussi, la tête toujours droite, quand il remplissait à 75 ans les fonctions de servant de messe, ce qu'il aimait et faisait volontiers, on aurait cru, à le voir, que c'était bien encore un enfant de chœur, si sa tête n'eût été si blanche et si sa voix n'eût été plutôt forte et basse. Ce qui est sûr, c'est qu'il garda, les trois quarts de siècle qu'il vécut, quelque chose de la bonne simplicité et de la douceur aimable d'un enfant, mais d'un enfant, cela s'entend, qui est bon et doux. Il n'aurait pas fallu s'imaginer, par exemple, qu'il ne tenait pas à ses idées et à ses principes. Nul ne fut plus ferme que lui. Seulement sa fermeté ne fut jamais bruyante."<sup>2</sup>

M. le chanoine Lamarche<sup>3</sup> fut, lui, supérieur ecclésiastique jusqu'en 1874. Son expérience et son dévouement furent bien utiles aux Sœurs de Miséricorde. Les vieux parents de M. Lamarche possédaient une ferme à Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Île. Les Sœurs de Miséricorde pensèrent bien faire en louant cette ferme, à l'été de 1871, pour se créer quelques revenus en l'exploitant. Mais cet essai n'eut

---

2. Voir la notice biographique de M. Délinelle dans la *Semaine Religieuse* de Montréal, 23 novembre 1908.

3. Voir, au sujet de M. Lamarche, la note<sup>6</sup> au chapitre III.

pas les résultats qu'on en avait espérés, et on y renonça après une année. Cette tentative montre toutefois que l'esprit d'initiative ne faisait pas défaut à Mère Marie-de-la-Miséricorde et à son conseil.

Le 25 septembre 1872, le grand bienfaiteur de l'institut, son pourvoyeur de la première heure et de toujours, M. Olivier Berthelet, mourait à Montréal, à l'âge de 74 ans. "Ami de toutes les bonnes œuvres, lisons-nous dans les annales de la maison de la rue Dorchester, M. Berthelet savait leur faire une large part des richesses que le ciel lui avait départies... La communauté lui est redevable de vingt mille piastres qu'il nous a données tant pour nos bâtisses que pour nos différentes réparations, sans compter bien des petits dons et une quantité de meubles." Une notice publiée au lendemain de la mort de cet ami de la charité proclame, en un style un peu solennel, ses remarquables mérites : "Le bruit de la mort de M. Olivier Berthelet, dit-elle, éclate sur la ville comme une calamité publique. Chacun se sent frappé par une telle perte et toutes les familles, grandes ou petites, riches ou pauvres, sont dans le deuil. Car, il n'y a personne, dans toute la cité, à qui cet homme n'ait fait du bien. Ceux qui, ayant le pain matériel en abondance, n'avaient pas besoin de ses aumônes recevaient de sa vie de citoyen et de chrétien exemplaire les lumières qui édifient et rendent meilleur." M. Fournet écrit plus simplement : "Sa mort fut l'écho fidèle de sa vie de dévouement et de charité. Les religieuses de la Miséricorde le pleurèrent comme un ami et comme un père. Les services qu'il leur avait rendus depuis plus de vingt-cinq ans sont de ceux dont Dieu seul peut être le juste rémunérateur. Sa mémoire restera à jamais, chez elles, en bénédiction."

Depuis le décret romain de juin 1867, Mgr Bourget tenait à ce qu'on observât à la lettre les constitutions qu'il avait lui-même données à l'institut et que l'autorité suprême avait au moins partiellement approuvées, tout en y apportant quelques modifications. Les six ans d'administration de Mère Marie-de-la-Miséricorde, élue le 5 juin 1866, étaient expirés. Il fallait procéder à des élections régulières, et il se trouvait que la supérieure en charge, née en mars 1838, n'avait que 34 ans d'âge. Or, les constitutions exigeaient 35 ans révolus. "Le 1er octobre 1872, racontent les annales, Monseigneur vint parler à la communauté. Il lut le décret d'approbation de l'institut et exprima toute sa joie de nous voir ainsi approuvées par le Saint-Siège. Il ajouta qu'il fallait être fidèle aux moindres règles et ne voulut pas accorder de dispense d'âge pour l'élection de la supérieure. "Comme c'est la dernière fois, dit-il, je pense, que je préside vos élections, je tiens à ce qu'elles se fassent conformément à vos constitutions. Je n'ai pas le pouvoir de donner des dispenses d'âge." Cela déconcerta un certain nombre de sœurs, et l'on fit des instances auprès de Monseigneur, mais tout fut inutile..." Le lendemain, 2 octobre, Mgr l'évêque présidait les élections, assisté de MM. Lamarche et Délinelle. Elles donnèrent le résultat suivant : Mère Sainte-Rose-de-Lima, supérieure, Sœur Sainte-Anne, assistante ; Mère Marie-de-la-Miséricorde, dépositaire ; Mère Saint-Joseph, Mère Sainte-Jeanne-de-Chantal, Sœur Marie-du-Bon-Secours et Sœur Sainte-Agnès, conseillères. "Quand Monseigneur confirma la nouvelle supérieure, ajoutent les annales, il leva les yeux vers le ciel et il parla avec tant d'onction et de piété, en la bénissant, que nous croyions voir le ciel s'ouvrir et la grâce descendre avec abondance sur la nouvelle élue... Quelles étaient belles et touchantes les paroles qu'il nous adressa ! Nous en étions toutes vivement pénétrées et

elles ne furent pas sans nous inspirer une profonde estime pour les choses de notre sainte religion."

Sous l'administration de Mère Marie-de-la-Miséricorde, de 1866 à 1872, on eut, à la rue Dorchester, neuf cérémonies de profession : le 21 août 1866, celle de Sœur Marie-du-Sacré-Cœur (Anastasia Paquin, de l'Île-Bizard) ; le 24 septembre 1868, celle des Sœurs Sainte-Pélagie (Eugénie Lemieux, de Saint-Constant), Sainte-Marguerite-de-Cortone (Marie-Emélie Bibeau, de Saint-François-du-Lac), Sainte-Marie-Madeleine (Elmire Normandin, de Saint-Albans), Saint-Camille-de-Lellis (Marie-Célanire Longtin, de Saint-Constant) ; le 7 avril 1869, celle des Sœurs Saint-Josaphat (Marguerite Longtin, de Saint-Constant), Saint-Léonard-de-Port-Maurice (Marie-Louise Lussier, de Boucherville) ; le 22 mai 1869, celle de Sœur Sainte-Germaine (Virginie Narbonne, de Longueuil) ; le 3 mai 1870, celle des Sœurs Saint-Paul (Marie-Elmire Lessard, de Saint-Jude), Saint-Célestin (Marie-Adélie Beffre, de Saint-Constant), Saint-Bernard (Joséphine Giroux, de Saint-Valentin) ; le 15 janvier 1871, celle de Sœur Sainte-Grtrude (Marie-Ursule Goyette, de Longueuil) ; le 14 janvier 1872, celle de Sœur Saint-Michel-Archange (Mary Cadden, d'Irlande) ; le 22 mai 1872, celle de Sœur Sainte-Emélie (Marie-Sophie Rioux, de Trois-Pistoles) ; le 24 septembre 1872, celle de Sœur Sainte-Agathe (Marie-Véronique Deschênes, de Sainte-Elisabeth).

A la fin de 1872, les sœurs étaient au nombre de cinquante-six, on comptait dix novices et le nombre des pénitentes dans l'année avait atteint le chiffre de 323. (Livre des *Origines*, page 148).



## CHAPITRE SIXIEME

### Administration de Mère Sainte-Rose-de-Lima

(1872-1877)

*Sommaire.* — Mère Sainte-Rose-de-Lima devient supérieure de l'institut. — Précis de sa vie et de sa carrière. — Son gouvernement pendant quatre ans. — Les noces d'or de Mgr Bourget. — L'œuvre des quêtes. — Construction de l'aile ouest de la maison de la Miséricorde rue Dorchester. — Le 25ème de la première profession. — M. le chanoine Séguin est nommé supérieur ecclésiastique. — M. Paré devient aumônier à la place de M. Délinelle. — Mgr Fabre coadjuteur. — Leçons prises à l'Hôtel-Dieu. — Bénédiction de l'aile ouest. — Le livre des constitutions. — Mort de Mère Sainte-Jeanne-de-Chantal. — Election d'une conseillère. — Mort de Mère Sainte-Rose-de-Lima. — Les professions de 1872 à 1877. — Les élections du 26 avril 1877.

**M**ÈRE Sainte-Rose-de-Lima, dans le monde Marie-Edesse Dufresne, était née à Saint-Aimé-de-Richelieu le 14 avril 1837. Venue au noviciat de la rue Dorchester le 14 septembre 1858, elle avait fait profession le 28 mars 1860. Elle avait donc, en 1872, 35 ans d'âge et 12 ans de profession. Ayant perdu sa mère toute jeune, elle avait dû, chez elle, prendre la direction de la maison. Cela pourtant ne l'avait pas empêchée de passer quelque temps dans un pensionnat. Quand sa sœur cadette fut en état de la remplacer au foyer paternel, elle dit adieu au monde et s'en vint à la Miséricorde. Elle avait alors 21 ans. Quoique faible et délicate de constitution, elle s'acquitta toujours, novice ou jeune professe, avec zèle, des tâches qu'on lui confia. Elle fut chargée pendant plusieurs années du soin des pénitentes, puis elle fut nommée infirmière des sœurs. Elle était à ce dernier emploi lors de son élection comme supérieure, le 2 octobre 1872.

Elle ne s'attendait guère, si l'on en croit la tradition, ayant vécu jusque là plutôt dans l'ombre, au redoutable honneur de la supériorité. Mais elle se soumit à la volonté de Dieu et, pendant ses quatre ans d'administration, elle se montra ferme et énergique. Elle tint à l'observance des saintes règles et n'accorda que difficilement des permissions pour les sorties et pour le parloir. D'ailleurs, elle donnait elle-même l'exemple en tout, ce qui constitue toujours la meilleure des directions.

Mère Sainte-Rose et le nouveau conseil étaient à peine en fonction que, le 16 octobre 1872, on eut la joie, à la Miséricorde, comme au reste dans tout le diocèse, de fêter les noces d'or sacerdotales du vénéré fondateur, Mgr Bourget (il avait été ordonné prêtre le 30 novembre 1822). Monseigneur vint à la communauté, où tout le personnel de la maison se trouvait réuni. Il était accompagné de M. le chanoine Dufresne, de M. le chanoine Lamarche, de M. l'aumônier Délinelle et des Pères Oblats Antoine et Lagier. Après un chant de bienvenue, on présenta à Sa Grandeur une adresse et "un bouquet de pièces d'or" (\$125.00). Aux félicitations et aux vœux qu'on lui offrait, le vénérable évêque répondit avec son bonheur accoutumé. Il insista sur les consolations qui lui venaient de l'institut lui-même. Les annales ont conservé un modeste résumé de son allocution. "Votre œuvre, dit-il aux filles de Mère de la Nativité, est, dans mon diocèse, l'une de celles qui me tiennent le plus au cœur. Elle est l'œuvre de Dieu par excellence. Elle a paru dans les commencements frappée de stérilité. Mais vous avez entendu cette parole de Notre-Seigneur: "Ne craignez point, petit troupeau, car il a plu à votre père céleste de vous donner un royaume." Ce royaume, c'est le développement de votre institut, ou encore ce sont les âmes que vous ramenez dans

le bon chemin au prix de beaucoup de sacrifices. Je me suis sans doute occupé de votre œuvre, mais le travail, la peine et la souffrance ont surtout été pour vous... Que d'âmes se sont régénérées dans cette sainte maison!..." Peu après, Monseigneur ajoutait : "Je n'étais pas sans inquiétude pour l'avenir à votre sujet... Dieu lui-même m'en a tiré. J'avais envoyé vos constitutions à Rome pour les faire reviser. Je ne demandais pas et je n'aurais pas osé demander l'approbation de l'institut. Quelle ne fut pas ma surprise lorsque, recevant ces constitutions revues et corrigées, je reçus en même temps l'approbation de votre institut par la cour de Rome. Je vis là une protection toute particulière de la divine Providence. Maintenant, je suis tranquille sur le sort de votre communauté. Après ma mort, on continuera à la favoriser, puisque Rome a daigné l'approuver." Ces belles paroles appartiennent de droit à l'histoire. Dans tout le diocèse, certes, les noces d'or du grand évêque Bourget furent une occasion de joie et laissèrent dans les cœurs de précieux souvenirs. Nulle part plus et mieux qu'à la Miséricorde cette joie ne fut profonde et ces souvenirs ne doivent rester durables.

L'œuvre des quêtes, déjà prospère, on l'a vu, sous l'administration précédente, prit encore de l'extension sous celle de Mère Sainte-Rose. On était allé quêter déjà à Ottawa et à Portland. En 1873, on alla à Toronto et à New-York, et, l'année d'après, à Kingston, à Springfield et jusqu'à San Francisco. On collecta ainsi, par année, jusqu'à \$4,000.00 et \$5,000.00. De telle sorte que, en 1874, on se trouva en état d'entreprendre la construction d'une aile considérable à l'extrémité ouest du corps de bâtiment édifié sur la rue Dorchester, quinze ans auparavant, par M. Berthelet.

Mère Sainte-Rose n'était supérieure que depuis trois ans, quand, le 16 janvier 1873, on célébra le vingt-cinquième anniversaire de la première profession (16 janvier 1848). Ce fut une douce et belle fête de famille, que M. le supérieur, le chanoine Lamarche, vint présider. On s'y prépara par un pieux triduum, que prêcha le Père Vandenberghe, provincial des Oblats. La fête coïncidait avec la clôture de la retraite annuelle des sœurs du noviciat et il y eut une cérémonie de profession (celle de Sœur Sainte-Germaine-Cousin). Le Père Lagier, des Oblats, donna le sermon de circonstance. Des huit professes de 1848, cinq survivaient encore. Elles renouvelèrent leurs vœux entre les mains de M. le supérieur. Le Père prédicateur parla avec émotion des humbles débuts de l'œuvre et il rappela éloquemment ce que sont les avantages et les grandeurs de la vie religieuse. On imagine aisément avec quels sentiments de bonheur les jubilaires surtout l'écoutèrent. Que de souvenirs se pressaient dans leur esprit! Vingt-cinq ans, c'est peu de chose dans la vie d'un institut, mais c'est beaucoup dans une vie humaine. Les fondatrices survivantes bénissaient Dieu de s'être servi d'elles pour créer une œuvre dont elles comprenaient mieux que jamais l'importance. C'était leur conviction qu'elles-mêmes n'étaient que peu de chose, mais l'institut faisait du bien, elles le sentaient profondément. Et c'était déjà une récompense de leurs privations et de leurs sacrifices, en attendant, le Père Lagier le leur promit, celle que Dieu leur réservait au ciel.

Le 1er janvier 1874, M. le chanoine Séguin succédait, comme supérieur ecclésiastique, à M. le chanoine Lamarche, et, le 16 septembre 1874, M. Louis-Hubert Paré remplaçait M. Délinelle comme aumônier ou chapelain. Né à Rigaud le 13 décembre 1827, M. Joseph Séguin avait été

ordonné prêtre à Montréal le 3 août 1851. Après deux ans de vicariat à Vaudreuil, il avait été curé à Saint-Louis-de-Gonzague onze ans (1854-1864) et à Verchères neuf ans (1864-1873). En 1873, il avait été appelé à l'évêché et était devenu chanoine et archidiacre. En 1877, il devait retourner comme curé à Verchères, être nommé chanoine honoraire en 1891 et mourir enfin, à Verchères, le 19 juillet de cette même année 1891. M. Louis-Hubert Paré, né à Montréal le 15 janvier 1845 et ordonné prêtre à Montréal le 22 novembre 1868, avait été vicaire aux Cèdres depuis cinq ou six ans (1869-1874). Il devait passer trois ans à l'aumônerie de la Miséricorde. Comme ses prédécesseurs, M. Paré se montra toujours très zélé et très dévoué à l'œuvre. Ce digne prêtre mourut à Montréal le 6 octobre 1883.

En 1873, le Saint-Siège avait donné un coadjuteur à Mgr Bourget dans la personne de Mgr Fabre, qui devait lui succéder en 1876. Né à Montréal le 28 février 1827 et ordonné prêtre, après ses études à Saint-Hyacinthe et à Issy (en France), à Montréal également, le 23 février 1850, Mgr Edouard-Charles Fabre, élu évêque de Gratianopolis et coadjuteur de Mgr Bourget le 1er avril 1873, fut sacré, à Montréal encore, par Mgr Taschereau, dans l'église du Gesù, le 1er mai de cette même année. Il devait succéder à Mgr Bourget, démissionnaire, le 11 mai 1876, administrer le diocèse vingt ans, devenir archevêque en juin 1886 et mourir, à Montréal toujours, le 30 décembre 1896. Esprit éminemment pratique, plein de tact et prévoyant, d'une persévérance dans ses vues et d'une ténacité dans ses actes vraiment rares, Mgr Fabre, a-t-on dit, était surtout bon. On a rapporté cette parole de Léon XIII à son sujet : "Il ne faut pas lui faire de peine, c'est la bonté même." Cette bonté, les Sœurs de Miséricorde devaient, plus d'une fois, en sentir

les bienfaisants et salutaires effets, nous aurons occasion de le constater. Le 14 mai 1873, le nouvel évêque-coadjuteur faisait, à l'institut de la rue Dorchester, sa première visite. On le reçut avec le respect dû à sa haute dignité.

Au cours des années 1874 et 1875, quelques sœurs allèrent étudier, au secrétariat et à la procure de l'Hôtel-Dieu, la manière de bien tenir les archives.

Les constructions de l'aile ouest commencées en 1874, et effectuées à l'aide des quêtes dont nous avons parlé et des souscriptions de quelques amis dévoués, comme par exemple M. le chevalier LaRocque, le gendre de M. Berthelet, furent achevées à la fin de l'hiver de 1875-1876. Le 8 avril de cette dernière année, Mgr Bourget vint bénir ce nouvel édifice.

Le même jour, le vénérable évêque, qui était sur le point de quitter l'administration du diocèse (le 11 mai suivant) eut la consolation de distribuer à ses chères filles, après l'avoir béni, le livre de leurs constitutions. Mère Sainte-Rose, en effet, venait de le faire imprimer, avec une partie du cérémonial des sœurs. "Ce livre de vos constitutions, dit Monseigneur en le remettant à chacune de ses filles, est un volume bien simple en apparence, mais vous devez le considérer comme un livre de vie. En le recevant, baissez-le avec respect, parce qu'il vous manifeste la volonté de Dieu. Après le Nouveau Testament, il n'est pas de livre qui doive être plus cher à vos cœurs."

Quelques jours plus tard, le 23 avril 1876, l'ancienne supérieure, Mère Sainte-Jeanne-de-Chantal, passait de ce monde au séjour de l'éternité. Elle avait 76 ans d'âge et 28 de vie religieuse. Jusqu'à sa mort, elle avait continué de faire partie du conseil. Nous avons vu tout le bien qu'avait accompli cette première supérieure de l'institut, pen-

dant ses quinze ans d'administration, de 1848 à 1863. Elle passa ses derniers jours dans la souffrance, comme la fondatrice, l'acceptant avec un grand esprit de foi et de résignation. Son service fut chanté par l'un de ses cousins, M. l'abbé Joseph Malo, missionnaire en Orégon. Mgr le coadjuteur présidait à l'absoute et dix-sept prêtres assistaient au chœur.

Le 6 juin (1876), Mgr Bourget, désormais démissionnaire, venait présider à l'élection d'une consillère en remplacement de Mère de Chantal. Ce fut Sœur Saint-Ignace qui fut élue. C'est le dernier acte officiel du vénérable évêque dont les annales de l'institut fassent mention. A partir de cette époque de juin 1876, et jusqu'à sa mort, qui arriva neuf ans plus tard, le 8 juin 1885, le vénéré fondateur ne devait plus faire que de rares et courtes apparitions au milieu de ses filles. "Mais, ajoute M. Fournet, son cœur ne les délaierait pas. Il saurait encore leur écrire, leur donner des conseils, les accueillir avec une bonté toute paternelle quand elles iraient le visiter dans sa retraite (au Sault-au-Récollet) et surtout prier pour le succès de leur œuvre et la sanctification de leurs âmes."

Mère Sainte-Rose-de-Lima ne devait pas voir le terme de ses six années régulières d'administration. Quatre ans après son élection, en septembre 1876 (le 17), elle tombait malade pour ne plus se relever. Elle n'avait pourtant que 39 ans d'âge. Les travaux et les sollicitudes inhérentes à sa charge l'avaient vite usée. Elle était d'ailleurs faible de constitution et de tempérament nerveux. Sa maladie se prolongea tout l'hiver. Mgr Fabre, qui avait fait sa première visite comme évêque de Montréal à l'institut le 7 octobre, autorisa, par une lettre en date du 20 janvier 1877, l'assistante, Sœur Sainte-Anne, à gouverner la communauté pendant la

maladie de la supérieure. Après de longues souffrances, qui donnèrent à ses sœurs l'occasion de s'édifier au spectacle de sa patience et de sa force d'âme, Mère Sainte-Rose mourut le 30 mars 1877.


“Quelques jours avant sa mort, raconte l'auteur du livre des *Origines*, elle fit venir ses sœurs autour de son lit, leur demanda pardon de la peine qu'elle avait pu leur causer dans l'exercice de sa charge et des manquements dont elle aurait pu se rendre elle-même coupable. Elle leur recommanda la régularité, la charité fraternelle et le zèle de leur perfection. “On ne regrette pas à l'heure de la mort, leur dit-elle, les efforts que l'on a faits pour bien vivre. A cette heure suprême, on juge les choses bien autrement que durant sa vie.” On était au cours de la semaine sainte. Selon toute apparence, la vénérée malade n'en devait pas voir la fin. Le vendredi saint, elle devint si faible qu'il fut évident qu'elle ne passerait pas la journée. “Ma Mère, lui dit l'assistante (Sœur Sainte-Anne), vous allez mourir avec Notre-Seigneur pour ressusciter bientôt avec lui.” — “Quel bonheur, répondit-elle avec un doux sourire.” Ce fut tout. Elle expira paisiblement vers les trois heures de l'après-midi.

Sous l'administration de Mère Sainte-Rose-de-Lima, de 1872 à 1877, on eut, à la Miséricorde, cinq cérémonies de profession: le 16 janvier 1873, celle de Sœur Sainte-Germaine-Cousin (Marie-Louise Campeau, de Vaudreuil); le 20 janvier 1874, celle des Sœurs Sainte-Thaïs (Emélie Lemieux, de Saint-Remi) et Sainte-Cécile (Emélie Lessard, de Saint-Jude); le 20 janvier 1875, celle de Sœur Sainte-Claire-d'Assise (Marie Dupuis, de Saint-Anicet); le 30 août 1875, celle des Sœurs Saint-Etienne (Marie-Ida Befre, de Saint-Jean-Chrysostôme), Marie-Louise (Marceline Lavallée, de Saint-Joseph-du-Lac), Sainte-Julienne-

Falconieri (Marie-Elisabeth Campeau, de Vaudreuil), Sainte-Véronique-du-Crucifix (Cordélia Lanthier, de Saint-Augustin) ; le 28 juin 1876, celle de Sœur Saint-Fabien (Marie-Florentine Perrault, de Saint-Jacques-de-l'Achigan).

Il fallait choisir une nouvelle supérieure et réorganiser le conseil, et, pour cela, il fallait procéder à des élections. Elles eurent lieu le 26 avril 1877, sous la présidence de Mgr Fabre, évêque de Montréal, assisté de M. le chanoine Séguin, supérieur de l'institut, et de M. l'aumônier Paré. Elles donnèrent le résultat suivant : Mère Sainte-Thérèse-de-Jésus, supérieure ; Sœur Sainte-Anne, assistante ; Sœur Saint-Stanislas-de-Kostka, dépositaire ; Mère Saint-Joseph et les Sœurs Sainte-Agnès-de-Jésus, Saint-Venant et Saint-Olivier, conseillères.

---



## CHAPITRE SEPTIEME

### Administration de Mère Sainte-Thérèse-de-Jésus

(1877-1883)

*Sommaire.* — Mère Sainte-Thérèse-de-Jésus devient supérieure de l'institut. — Précis de sa vie et de sa carrière. — M. le chanoine Lusier est nommé supérieur ecclésiastique. — M. Brien devient aumônier. — Précis de sa vie et de sa carrière. — Visite de Mgr Conroy. — Visite pastorale de Mgr Fabre. — Bénédiction de la pierre angulaire de la chapelle actuelle. — Mgr Bourget, du fond de sa retraite, suit toujours l'œuvre, deux lettres de lui. — Fondation de la mission d'Ottawa. — Bénédiction de la chapelle de la maison-mère. — Mgr Fabre supérieur ecclésiastique. — Les restes mortels des anciennes sœurs dans le caveau de la chapelle. — Première notice de la vie de la fondatrice. — Ce qu'en pense Mgr Bourget. — Dernière visite de l'évêque-fondateur à la rue Dorchester. — Nouvelles constructions à l'est (rue Campeau), difficultés avec la ville, protection de saint Joseph. — Mère Sainte-Thérèse au terme de son administration. — L'estime dont elle jouit. — La suite de sa carrière. — Les professions de 1877 à 1883. — Un avenir plein de promesses.

**M**ÈRE Sainte-Thérèse-de-Jésus, dans le monde Dornithilde Filiatrault, était née à Sainte-Rose (Laval) le 25 août 1837. Entrée au noviciat de la rue Dorchester le 19 novembre 1856, elle avait fait profession le 2 février 1858. Son enfance s'était écoulée bien paisiblement au foyer familial et elle n'avait guère connu le monde. Au noviciat, elle s'était distinguée par son humilité, son esprit d'abnégation et sa grande charité pour toutes celles avec qui elle s'était trouvée en relation. Professe, elle avait été tour à tour boulangère, cuisinière et maîtresse des pénitentes. Plus d'une fois, à l'exemple de la fondatrice, elle s'était privée de son lit pour le donner à quelque pauvre femme.

En 1877, elle avait 40 ans d'âge et 21 ans de vie religieuse. Elle comptait, par conséquent, étant donné ses années de profession, parmi les capitulantes appelées à prendre part aux élections d'avril. Mais régulièrement, à cette époque, elle était employée aux modestes fonctions de cuisinière. Aussi fut-elle bien surprise, le chapitre s'étant réuni, de voir les suffrages de ses sœurs se porter sur elle pour l'élire à la charge suprême. Dans son humilité, elle se croyait incapable d'assumer une telle responsabilité. La tradition rapporte qu'elle supplia respectueusement Mgr Fabre, qui présidait les élections, de ne pas permettre qu'elle fût choisie. Mgr l'évêque trouva sans doute que c'était une raison de plus de laisser faire et de se confier à la Providence. Malgré ses répugnances, elle fut donc élue et dut se soumettre à la volonté de Dieu. Son gouvernement devait être tout de douceur et de bonté.

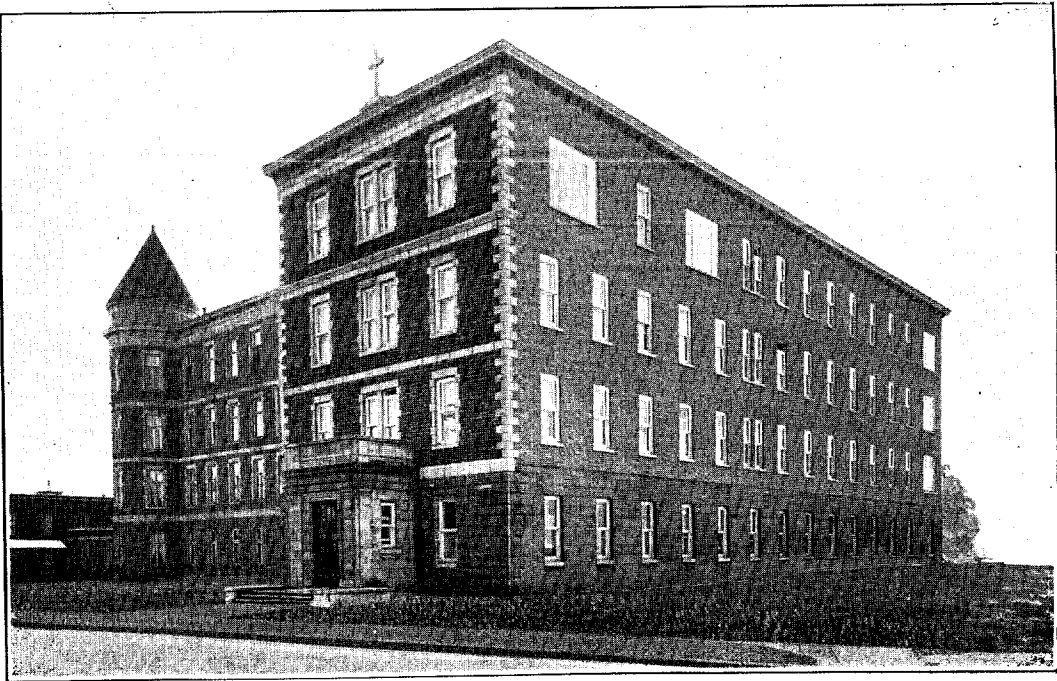
Le 13 juin 1877, M. le chanoine Séguin annonçait aux sœurs qu'il avait donné sa démission de supérieur ecclésiastique à Mgr l'évêque, et peu de temps après il partait pour aller occuper la cure de Verchères. Son successeur au supérieurat de la Miséricorde, qui ne fut nommé que le 19 mars 1878, fut M. le chanoine Lussier. Né à Boucherville le 20 octobre 1835, Pierre-Eucher Lussier, après ses études à Saint-Hyacinthe et au séminaire de Montréal, avait été ordonné prêtre par Mgr Bourget le 2 septembre 1860. Il avait été vicaire à Laprairie deux ans (1860-1862) et à Boucherville six ans (1862-1868). En 1868, il avait accompagné les zouaves à Rome, en qualité d'assistant-aumônier, et avait suivi, dans la ville éternelle, les cours du collège romain, où il avait subi avec succès ses examens de doctorat en droit canonique. Revenu au Canada, il avait encore assisté l'ancien curé Pépin de Boucherville, de 1871 à 1876, soit

pendant cinq ans. En janvier 1876, Mgr Bourget l'avait appelé à l'évêché et, le 1er mars 1878, Mgr Fabre l'avait créé chanoine. Il ne fut supérieur de la Miséricorde qu'un peu plus d'un an. En juin 1879, en effet, il devenait desservant puis bientôt curé de Saint-Henri-de-Montréal. En août 1880, il passait à la cure de Contrecoeur, et, en octobre 1886, à celle de Bauharnois, qu'il administra dix-huit ans (1886-1904). Retiré dans cette paroisse, il vécut encore sept ans, fêta ses noces d'or en 1910 et mourut le 24 décembre 1911. C'était, lui aussi, un très digne prêtre, plus remarquable encore par son esprit de charité et son zèle pour les âmes que par ses beaux talents. "Dieu a été si bon pour moi, disait-il souvent, que je ne serai jamais trop bon pour les autres." On l'éprouva parfaitement, à la rue Dorchester, de 1878 à 1879. On conserve dans les archives de l'institut, deux séries de "remarques", adressées par le bon M. Lussier, en sa qualité de supérieur ecclésiastique, à la supérieure et aux sœurs, en 1878, qui montre bien son dévouement à l'œuvre, sa prudence et son sens pratique. <sup>1</sup>

Le 7 septembre 1877, M. l'abbé Paré quittait son poste à la Miséricorde pour s'en aller remplir les mêmes fonctions d'aumônier chez les Sœurs de Sainte-Croix, à Saint-Laurent. Le 12 du même mois, M. l'abbé Brien le remplaçait au couvent de la rue Dorchester. "Il nous faudrait être bien ingrates, écrit l'annaliste, à cette date du 7 septembre 1877, pour voir s'éloigner de nous M. Paré, un si bon père, sans que nous éprouvions beaucoup de regrets... Sa foi vive, sa grande piété et son respect pour les choses saintes nous ont constamment édifiées. Il avait le don de consoler les cœurs... Aussi a-t-il fait parmi nous beaucoup de bien..."

---

1. Voir la notice biographique de M. le chanoine Lussier, *Semaine religieuse de Montréal*, 15 janvier 1912.



*Hôpital Sainte-Marie, Ottawa, Ontario*

M. l'abbé Jean-Marie-Aristide Brien, le nouvel aumônier, né à Saint-Jacques-de-l'Achigan le 16 février 1841, après ses études à l'Assomption et au séminaire de Montréal, avait été ordonné prêtre à Montréal, par Mgr Bourget, le 22 décembre 1867. Il avait donc 36 ans d'âge et 10 ans de sacerdoce. Il avait été vicaire à Saint-Michel (Napierville) pendant cinq ans (1867-1872) et aumônier des Sœurs de Sainte-Anne à Lachine cinq ans également (1872-1877). Il devait passer douze ans à la Miséricorde, de septembre 1877 à mai 1889. Il serait ensuite curé à Sainte-Elisabeth (Joliette) pendant plus de vingt ans (1889-1911), deviendrait vicaire forain en 1903 et chanoine titulaire de Joliette en 1907. En 1911, il se retirerait du saint ministère et mourrait à Joliette le 30 octobre 1917<sup>2</sup>. C'était un prêtre modeste, mais dévoué jusqu'au fond de l'âme, qui devait exercer chez les filles de Mère de la Nativité un apostolat des plus fructueux, ainsi que nous aurons occasion de le constater dans la suite de ce volume. Au moment où il devenait aumônier à la Miséricorde, il arrivait d'un voyage de Rome, où il avait assisté aux noces d'or épiscopales du saint pontife Pie IX. L'annaliste raconte que l'un de ses premiers actes comme aumônier à la rue Dorchester fut de donner à ses nouvelles dirigées la bénédiction papale, et elle insiste pieusement sur toutes les circonstances de l'édifiante cérémonie.

Les deux événements importants de l'automne de 1877 qu'enregistrent les annales, après l'arrivée de M. l'aumônier Brien, ce sont la visite à la communauté, le 17 octobre, de Mgr Conroy, délégué du Souverain Pontife au Canada pour

---

2. Voir la notice biographique de M. Brien, *Semaine religieuse* de Montréal, 26 novembre 1917.

l'examen des difficultés universitaires<sup>3</sup>, et la première visite pastorale, le 26 novembre et les jours suivants, de Mgr Fabre comme évêque de Montréal. Ces visites des supérieurs majeurs, revêtus du caractère épiscopal, étaient toujours, dans le modeste institut, une vraie cause de joie. Au récit qu'on nous donne de celles de Mgr Fabre, il est aisé de voir que le successeur de Mgr Bourget tenait, comme le fondateur lui-même, au progrès bien entendu de l'institut des Sœurs de Miséricorde. Il ne ménageait ni ses soins ni sa peine, entraînait dans tous les détails et multipliait les conseils précis. Il voulait de mieux en mieux leur inculquer l'esprit religieux, la défiance des relations avec le monde extérieur, la prudence en tout, le respect profond de leur saint état.

L'une des grandes préoccupations de Mère Sainte-Thérèse-de-Jésus, sitôt qu'elle prit sa charge en avril 1877, ce fut de continuer les constructions que nécessitait l'augmentation constante du personnel et des pénitentes. La chapelle, élevée par M. Berthelet vingt ans auparavant, était maintenant beaucoup trop petite. On résolut d'en bâtir une nouvelle. C'est de là qu'est sortie la chapelle actuelle, dont le beau portique s'ouvre sur la rue Dorchester, et dont le chevet, modifié et embelli, reste celui de l'ancienne. M. l'aumônier Brien travailla beaucoup aux plans de cette chapelle et il en surveilla les travaux avec intelligence. Le 4 août 1878, M. le

---

3. Né en Irlande, Mgr Georges Conroy, après ses études à Rome, y avait été ordonné prêtre en 1856. De 1857 à 1866, il avait été professeur et directeur au collège d'All-Hallows et, de 1866 à 1871, il avait été attaché au collège de Clonliffe. Il avait été élevé à l'épiscopat en 1871. En 1877, il vint au Canada en qualité de délégué apostolique *ad tempus* (non permanent). Il arriva à Halifax le 17 mai 1877 et fut reçu partout, dans nos villes canadiennes, avec de grands égards. Il retournait en Europe et s'en allait rendre compte de sa mission au pape, quand il mourut, à Saint-Jean-de-Terre-Neuve, chez Mgr Power, son ancien confrère de Clonliffe, le 5 août 1878.

vicaire général Moreau venait bénir, au nom de Mgr Fabre, la pierre angulaire de cet édifice. Pour la première fois, chez les Sœurs de Miséricorde, le vénéré Mgr Bourget n'assistait pas à une cérémonie importante. Mais, du fond de sa retraite du Sault, il écrivait : "Je ne manquerai pas de m'associer à vos joies et à vos espérances... Je prie Marie, la mère des miséricordes, de vous donner de pouvoir achever votre sainte entreprise."

Le vénérable évêque ne laissait pas d'ailleurs de suivre par la pensée, et en union de prières, ses filles de la Miséricorde, comme toutes ses religieuses, tous ses prêtres et tous ses fidèles. Nous avons sous les yeux plusieurs lettres, précieusement conservées aux archives de l'institut, qui le montrent bien. Dès le 20 juillet 1877, par exemple, il écrivait à la nouvelle supérieure, Mère Sainte-Thérèse, ces lignes encourageantes : "...J'aime à profiter de cette occasion pour vous exhorter à vous mettre au-dessus de certaines craintes, qui sont louables sans doute, parce qu'elles indiquent que l'on se défie de soi-même, mais qui doivent être tempérées par la juste confiance qu'il faut avoir en la bonté de Dieu. Ne l'oubliez pas, ma bonne Mère, Dieu qui vous a imposé le lourd fardeau de la supériorité sera toujours en vous pour vous aider à le porter, ou plutôt pour vous porter vous-même avec la charge qu'il a mise sur vos faibles épaules...." Deux ans plus tard — et nous omettons de citer cinq ou six lettres outre ces deux-là — il disait dans une autre lettre, datée du Sault le 28 septembre 1879 : "Vous m'apprenez que Dieu vous éprouve de différentes manières. Au lieu d'en être découragées, vos sœurs et vous, vous devez plus que jamais être confiantes... L'épreuve est un bon signe... Il y a moins de danger de se perdre dans l'adversité que dans la prospérité.... Courage donc ! Votre fondation d'Ot-

tawa n'ira bien que quand elle sera sur le calvaire au pied de la croix..."

La fondation d'Ottawa! On était là, en effet. La ruche de Mère de la Nativité, quinze ans après sa mort, et trente ans après la fondation de son institut, commençait à essaimer. Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa depuis 1874, et qui en devait être le premier archevêque en 1886, avait été l'un des premiers à ouvrir généreusement son diocèse aux sœurs quêteuses de la Miséricorde. Il eut bientôt la pensée de les appeler à fonder une mission dans sa ville épiscopale. La communauté, à ce moment, comptait soixante-douze religieuses. On pouvait espérer qu'une fondation nouvelle serait une occasion et même une source de vocations. Mgr Fabre approuva le projet et Mgr Bourget, qu'on consulta aussi, répondit simplement: "J'ai tant prié pour que vous ayiez une mission!" M. Bouillon, procureur de l'évêché de Mgr Duhamel, vint à Montréal négocier l'affaire. Les sœurs achetèrent de la corporation épiscopale d'Ottawa une propriété sur la rue Wellington, au coût de \$25,000.00. Et, le 19 mai 1879, six religieuses, les Sœurs Sainte-Anne, Saint-Olivier, Marie-de-l'Enfant-Jésus, Saint-Camille-de-Lellis, Saint-Célestin et Sainte-Thaïs prenaient possession de l'immeuble de la capitale et y ouvraient un refuge. Le jour de leur départ de Montréal, Mgr Fabre vint dire la messe à la rue Dorchester et bénir les partantes. Au mois d'août suivant, Sœur Saint-Stanislas fut nommée supérieure de la mission nouvelle, et elle amena avec elle trois Madeleines. Dès 1880, le gouvernement fédéral reconnaissait l'œuvre comme étant d'utilité publique et lui votait une subvention annuelle.

Pendant, à la maison-mère de Montréal, la construction de la chapelle se continuait. Le 31 août, Mgr Duhamel,

sur l'invitation de Mgr Fabre, vint la bénir, et il fit lui-même l'allocution de circonstance en termes des plus heureux.

En août 1879 (le 15), M. Lussier, qui était déjà rendu à Saint-Henri comme curé depuis le mois de juin, vint annoncer à la communauté qu'il cessait ses fonctions de supérieur ecclésiastique. Mgr l'évêque se réserva à lui-même ce supérieurat jusqu'à la nomination de M. Timothée Kavanagh le 27 juin 1889.

Au-dessous de la nouvelle chapelle, on avait pris soin de construire un caveau devant servir de lieu de repos aux sœurs défuntes. Le 31 octobre 1879, on y transporta les corps des anciennes religieuses, inhumés jusque là dans le petit cimetière attenant aux constructions déjà existantes. Ce fut une touchante cérémonie du souvenir. On remarqua en particulier, à cette translation, que le cercueil qui contenait les restes mortels de la fondatrice était, après quinze ans, parfaitement conservé.

Au mois de décembre, Sœur Marie-de-la-Croix, secrétaire du conseil, alla passer plusieurs jours auprès de Mgr Bourget, dans sa retraite du Sault-au-Récollet, pour écrire sous sa direction une notice biographique de Mère de la Nativité, la regrettée fondatrice. Les annales notent que, chaque jour, avant de se livrer à ce travail avec la sœur secrétaire, le vénérable archevêque (il avait le titre d'archevêque de Martianopolis) se mettait d'abord à genoux, récitait le *Veni Sancte* et un *Ave Maria* et ajoutait même une invocation à Mère de la Nativité. "Il n'est pas défendu de la prier privément, disait-il, quoiqu'elle ne soit pas encore honorée par l'Eglise... Il convient de reconnaître ainsi les hautes vertus qu'elle a si bien cachées dans sa vie. Elle n'a plus besoin maintenant de l'humilité." C'est à cette occasion que Mgr Bourget écrivait à la supérieure, Mère Sainte-Thé-

rèse, et à toutes les sœurs, cette lettre du 17 décembre 1879, à laquelle nous avons emprunté, à la fin du chapitre premier de ce livre, le beau portrait moral qu'il y traçait de la fondatrice, Mme Jetté. Cette lettre, le vénérable et saint vieillard la terminait ainsi : "Je vous conseille, mes chères filles, de vous adresser dans vos exercices particuliers (de dévotion) à votre bonne Mère de la Nativité, pour obtenir par son intercession d'être fidèles au bon esprit qu'elle vous a légué... Vous feriez bien de conserver soigneusement tous les objets qui lui ont appartenu... Recommandez-vous à elle dans vos besoins et engagez vos pénitentes à recourir à elle..."

C'est au mois de mars 1881 que Mgr Bourget fit sa dernière visite à la Miséricorde. Les circonstances étaient émouvantes. A la suite d'une crise dans les affaires qui se développa à Montréal vers ce temps-là, c'est-à-dire peu après la démission de Mgr Bourget et au commencement de l'administration diocésaine de Mgr Fabre, les finances de l'évêché ou de la corporation épiscopale se trouvèrent en mauvaise situation. Le vieil archevêque de 82 ans, pour venir au secours de sa chère Eglise de Montréal, entreprit une visite par les paroisses et les communautés de son ancien diocèse. Partout, il fut reçu avec des manifestations de profonde vénération. Il se disait mendiant, et il l'était en un sens. Mais c'était le père et pasteur des âmes qu'on revoyait surtout en lui. Il tendait la main et on lui donnait autant qu'on le pouvait. Il recueillit ainsi \$84,782.00.<sup>4</sup> Il vint à la Miséricorde à ce sujet, une première fois, le 16 janvier, mais il ne put terminer sa visite. Il revint la compléter le 29 mars. Il parcourut alors toutes les salles de la maison et vit en particulier

---

4. Dans l'*Histoire des Sœurs de Sainte-Anne*, publiée en 1922, nous avons exposé toute cette question du relèvement des finances de l'évêché (page 234) et de la part qu'y prit Mgr Bourget (page 239). — Note de l'auteur.

chacune des catégories du personnel et même chacune des sœurs. Il termina par une allocution à la chapelle sur les vertus et les mérites de sainte Madeleine qui fit verser bien des larmes. Les pauvres déshéritées de l'institut lui firent une généreuse aumône. En septembre 1881, le saint vieillard interrompait cette course à travers son ancien diocèse pour faire à Rome son huitième et dernier voyage. Il exprima le désir, avant son départ, de s'occuper auprès des Sacrées Congrégations de l'approbation des constitutions de l'institut. Mais, sur l'avis de Mgr Fabre, il fut décidé d'attendre à plus tard pour entreprendre des démarches à cette fin.

Dans une lettre que le vénérable Mgr Bourget écrivait encore à Mère Sainte-Thérèse-de-Jésus et à ses filles le 30 décembre 1881, il disait entre autres choses : "...C'est pour moi, qui suis sur le bord de la tombe, une grande consolation d'entrevoir tout le bien qui se fait, et qui continuera à se faire, je l'espère, dans la suite des temps, par vos efforts à toutes, alors que vous ne faites qu'un cœur et qu'une âme... Toutes ces œuvres répareront, en partie du moins, les négligences que j'ai à me reprocher pendant ma trop longue administration... Que la divine Providence vous vienne donc en aide et vous accorde d'accomplir vos saintes œuvres avec un courage toujours nouveau..." Le vrai mérite s'ignore lui-même. Il est bien évident que le pieux prélat s'exagérait, dans sa modestie, ce qu'il appelait "ses négligences". Il reste que ces confiantes paroles constituaient pour les Sœurs de Miséricorde le plus puissant des encouragements au bien.

Comme question de fait, l'institut était en progrès constant. En 1882, le personnel se composait, d'après les statistiques de l'époque, de soixante-dix-sept religieuses, de dix novices, de quarante-et-une Madeleines, de trente-et-une consacrées et de six gardes-malades. Le nombre des pénitentes

variait nécessairement, mais elles étaient toujours au moins une centaine à la fois. Il devenait urgent d'agrandir encore. "Il fut décidé, raconte le livre des *Origines*, que l'on construirait sur la rue Campeau (Saint-André) une aile considérable, qui se rattacherait au reste de la maison par le corps de bâtiment le plus ancien et ferait pendant à l'aile ouest bénite en avril 1876 par Mgr Bourget. On se mit immédiatement à l'œuvre. Mais on avait compté sans l'opposition des autorités de la ville, qui malheureusement s'interposèrent pour une raison d'ailleurs qui s'explique. Nos échevins du temps voulaient élargir la rue Campeau et prendre dans ce but une bande du terrain des sœurs, celle-là précisément sur laquelle la construction devait s'élever. La permission de bâtir fut donc refusée. Les sœurs et leurs amis firent des instances. Des requêtes signées par un bon nombre de propriétaires furent présentées au conseil de ville. Elles ne reçurent pas de réponse et les choses traînèrent en longueur. Les religieuses alors s'adressèrent à saint Joseph... De nombreuses et ferventes prières lui furent faites et sa statue fut placée dans une niche sur le terrain discuté. L'action du ciel fit ce que n'avait pas pu faire l'influence des hommes. Le 23 janvier 1884, le conseil municipal renonçait à l'élargissement de la rue et laissait aux sœurs la libre disposition de leur terrain. C'était un mercredi et l'Église célébrait ce jour-là la fête des épousailles de Marie et de Joseph. La protection du saint patriarche parut évidente à nos pieuses religieuses... Quand l'aile fut bâtie, on plaça, au-dessus de son entrée principale, où le visiteur la salue encore aujourd'hui, la statue du glorieux saint..."

L'on comprend que ces affaires de construction apportèrent plus d'un souci et plus d'un tracas à Mère Sainte-Thérèse-de-Jésus. Aussi voyait-elle venir avec une joie non

dissimulée la fin de ses six ans d'administration avec l'été de 1883. Mais la confiance de ses sœurs ne devait lui permettre qu'un demi-repos. Aux élections du 31 août 1883, qui mirent Mère Saint-Zotique à la tête de l'institut, Mère Sainte-Thérèse dut accepter la charge d'assistante. Nous aurons l'occasion de voir au chapitre suivant quel aide efficace elle prêta à celle qui lui succédait et quels services elle rendit encore à l'institut qu'elle avait gouverné six ans.

Elle jouissait, c'est sûr, de l'estime et de la considération de toutes ses sœurs. Dès 1878, dans "les remarques" qu'il écrivait pour elle, à la suite de sa visite officielle de supérieur ecclésiastique, M. le chanoine Lussier lui avait rendu le témoignage que voici : "Je suis heureux de vous assurer qu'il n'y a qu'une voix parmi vos sœurs pour reconnaître votre charité et votre bonté à leur égard. Vous jouissez de l'estime et l'affection de toutes. J'en suis content, car cela vous permet de faire beaucoup de bien." Ce qu'elle était pour ses sœurs en 1868, elle continua de l'être tout le temps de son supérieurat et même longtemps après.

Mère Sainte-Thérèse vécut, en effet, de longues années après son administration comme supérieure. Elle fut assistante de Mère Saint-Zotique, nous l'avons dit. Plus tard, elle fut conseillère. L'un de ses derniers emplois fut de s'occuper, raconte sa biographie, quand elle fut devenue vieille, du soin du linge des *tout petits* de la "crèche" pour qui elle eut des sollicitudes vraiment maternelles. En 1908, on célébra avec toute la solennité possible ses noces d'or de profession. Elle vécut encore huit ans, en continuant d'édifier ses sœurs par sa simplicité et sa piété. De 1914 à 1916, elle devint complètement invalide. Elle mourut le 9 février 1916, à 78 ans d'âge et tout près de 60 ans de vie religieuse.

Sous l'administration de Mère Sainte-Thérèse-de-Jésus, de 1877 à 1883, on eut, chez les sœurs de Miséricorde, quatre cérémonies de profession : le 7 juin 1878, celle des Sœurs Saint-Jean-de-la-Croix (Marie-Louise-Cordélia Forest, de Montréal), Sainte-Hélène (Marie-Louise-Eugénie Deschamps, de Sainte-Anne-de-Bellevue), Saint-Dominique (Marie-Claire Rioux, de Trois-Pistoles), Sainte-Rosalie (Marie-Dallée Daoust, de Pointe-Claire) ; le 24 septembre 1879, celle des Sœurs Saint-Edouard (Rosalie Saint-Jean, de Saint-Lin), Saint-Jacques (Louise-Isabelle Fletcher, de London), Sainte-Jeanne-de-Chantal (Marie-Augustine Pilon, de Vaudreuil) ; le 2 juillet 1881, celle des Sœurs Saint-Jean-de-la-Croix (Eudoxie Provost, de Sainte-Julie), Sainte-Rose-de-Lima, (Marie-Célanire Lussier, de Saint-Bruno) ; le 25 mai 1882, celle des Sœurs Saint-Jean l'Évangéliste (Marie-Victoria Longpré, de Montréal), Sainte-Béatrice (Marie-Agnès-Julia Smith, d'Alstead), Saint-Aristide (Jane Fitzsimmons, de Green-Point).

L'institut avait maintenant trente-cinq ans d'existence et son personnel se composait de près de quatre-vingt religieuses. Une maison-fille était née à Ottawa. L'avenir, plus que jamais, semblait plein de promesses.

---



## CHAPITRE HUITIEME

### Administration de Mère Saint-Zotique

(1883-1889)

*Sommaire.* — Mère Saint-Zotique devient supérieure de l'institut. — Sa vie et sa carrière. — Une épreuve "foudroyante". — Elle se distingue jeune par ses talents pour l'administration. — Changements voulus par Mgr Fabre dans la gouverne de l'institut. — Les élections d'août 1883. — Le besoin d'agrandir. — Les constructions de 1885. — M. l'aumônier Brien bénit la nouvelle "maternité". — L'œuvre des quêtes, M. LaRocque et M. Messmer. — Mort de l'ancien chapelain M. Hubert Paré. — Visite de Mgr Smeulders. — Note à son sujet. — Son éloge de Mgr Bourget. — Visite pastorale de Mgr Fabre, ses allocutions évangéliques. — Les novices prennent le voile blanc. — Mort de Mgr Bourget. — L'institut prend sa large part au deuil général. — Prospérité de la communauté. — Epidémie de la petite vérole (1885). — Fondation de la mission de New-York (septembre 1887). — A Clifton, puis dans la grande ville. — A Montréal, l'œuvre progresse, une statue de la madone. — Mort du chanoine Lamarche, ancien supérieur. — Les anciens disparaissent. — Une "crèche" provisoire. — M. Brien s'en va curé à Sainte-Elisabeth. — M. Timothée Kavanagh est nommé supérieur et M. Azarie Dugas aumônier. — Suite de la carrière de M. Brien. — Précis de la vie et de la carrière de M. Kavanagh. — Précis de la vie et de la carrière de M. Dugas. — Les élections de septembre 1889. — Suite et fin de la carrière de Mère Saint-Zotique. — Les professions sous Mère Saint-Zotique.

**F**LUE supérieure le 31 août 1883, Mère Saint-Zotique a gouverné l'institut des Sœurs de Miséricorde jusqu'au 23 septembre 1889, alors qu'elle fut remplacée par Mère Marie-du-Sacré-Cœur et devint elle-même assistante. On peut affirmer sans hésitation que ses six ans d'administration ont constitué l'une des périodes les plus prospères de la vie de la communauté.

Elle s'appelait dans le monde Marie-Céline Nadeau et elle était née à Saint-Césaire-de-Rouville le 22 juin 1845. Des circonstances particulières, son père devenu veuf s'étant remarié, firent qu'elle fut en partie élevée, en même temps qu'instruite, chez les Sœurs de la Présentation de Marie à Saint-Césaire, sa paroisse natale. L'on sait que ces excellentes éducatrices, de fondation française, sont au Canada, dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, depuis 1853, qu'elles s'y sont établies d'abord à Sainte-Marie-de-Monnoir ou Marieville et que, en 1858, leur maison-mère s'est fixée à Saint-Hyacinthe. Sous leur toit de Saint-Césaire et à leur école, la jeune Marie-Céline, à qui sa belle-mère interdisait ou peu s'en faut la vie au foyer paternel, eut du moins l'avantage de recevoir une solide instruction et une éducation distinguée. L'institut de la Miséricorde en devait largement bénéficier. Ayant eu l'occasion de rencontrer et de connaître deux religieuses de la rue Dorchester en course pour l'œuvre des quêtes, alors que se sentant confusément appelée à une vocation de choix elle cherchait sa voie, Céline Nadeau fut frappée, raconte la chronique, de leur attitude recueillie et de leur esprit de piété. Leur costume même, détail intéressant, lui plut singulièrement. Elle s'enquit aussitôt du genre de vie qu'elles menaient et des œuvres auxquelles elles se livraient. Peu après elle se décida à demander son admission à la Miséricorde et y fut reçue une première fois. C'était vers 1862, dans les derniers temps du supérieurat de Mère Sainte-Jeanne-de-Chantal. Mais il ne suffit pas d'avoir quelque attrait pour une œuvre, il faut encore, au cours du noviciat, subir heureusement les épreuves qu'il impose. On estima, chez les sœurs du conseil du temps, que cette postulante, à cause de sa jeunesse et de son tempérament un peu fier, avait besoin de donner le témoignage d'une voca-

tion très solide, et on la renvoya dans le monde. L'épreuve était dure. Marie-Céline en fut profondément émue et "comme foudroyée", disent les annales. Cependant, elle ne se découragea pas et persista à solliciter qu'on voulût bien l'admettre de nouveau. Le bon Dieu l'attendait là. Entre temps, Mère Saint-Joseph avait succédé à Mère de Chantal. Le nouveau conseil céda devant la persévérance de la jeune Marie-Céline et, le 31 juillet 1863, à 18 ans, elle faisait son entrée définitive à la Miséricorde. Elle fit profession le 22 janvier 1865 sous le nom de Sœur Saint-Zotique.

Douée d'un esprit supérieur et remarquablement formée, la jeune religieuse ne tarda pas à être distinguée par les sœurs du conseil et on lui confia bientôt des charges importantes. Dès le 15 janvier 1867, n'ayant que deux ans de profession, elle fut choisie pour remplacer Sœur Sainte-Agnès comme maîtresse des novices et le demeura jusqu'aux élections d'octobre 1872. Son aptitude pour le maniement des affaires et la conduite des autres se développa et s'affirma de mieux en mieux dans cette haute fonction et dans celles qu'elle eut par la suite à remplir. Elle n'avait encore que 38 ans d'âge et 18 de profession quand, le 31 août 1883, elle fut appelée, par le libre choix de ses sœurs, à succéder à Mère Sainte-Thérèse-de-Jésus.

A l'occasion de ces élections d'août 1883, où Mère Saint-Zotique devint supérieure, Mgr Fabre décida certains changements en ce qui concernait la gouverne de l'institut. Jusque là, les conseillères chargées d'assister la supérieure étaient au nombre de six et toutes les sœurs vocales, c'est-à-dire qui avaient voix au chapitre—c'étaient celles qui comptaient dix ans de profession—devaient être consultées dans les affaires importantes, le conseil ne réglant que les affaires de détails ordinaires. Dorénavant, les conseillères ne fu-

rent plus qu'au nombre de quatre et les sœurs de dix ans de profession n'eurent plus à donner leur avis pour la régie des affaires même très importantes. On fit choix de douze de ces dernières qui composèrent un grand conseil, et seules, maintenant, ces douze devaient être consultées. Leur principal privilège serait, au temps voulu—tous les six ans—d'élire la supérieure et son conseil particulier. Mgr l'évêque régla aussi qu'à l'avenir chaque religieuse ferait des vœux temporaires pendant cinq ans, avant d'être admise aux vœux perpétuels, comme le voulaient les saints canons.

Mgr Fabre présida lui-même ces élections dont nous parlons, assisté par M. l'aumônier Brien et M. l'ancien aumônier Délinelle. Elles donnèrent le résultat que voici : Mère Saint-Zotique, supérieure ; Mère Sainte-Thérèse-de-Jésus, assistante ; Sœur Saint-Stanislas-de-Kostka, dépositaire ; Mère Marie-de-la-Miséricorde et Sœur Sainte-Agnès-de-Jésus, conseillères.

Le grand souci de la nouvelle supérieure, dans les choses de l'administration matérielle, ce fut, naturellement, la construction des édifices dont on avait un si grand besoin pour répondre aux exigences du moment. Mgr Fabre les désirait, ces édifices, et tous ceux qui savaient prévoir étaient de son avis. Chaque fois que les religieuses allaient visiter Mgr Bourget, dans sa retraite du Sault-au-Récollet, le vénérable archevêque leur en parlait : "Il vous faut une "maternité" disait-il. Pendant les dernières années du supérieurat de Mère Sainte-Thérèse-de-Jésus, on avait fait, dans ce but, par les diocèses du Canada et des Etats-Unis, à Trois-Rivières, à Rimouski, à London, comme à Montréal, à Québec et à Ottawa, dans Burlington, dans Albany, dans Springfield, et même jusque dans Los Angeles, de nombreuses et fructueuses quêtes. On avait bâti la chapelle que Mgr Du-

hamel était venu bénir le 31 août 1879, on avait payé toutes les dettes et il restait en banque \$19,371.00. Au cours du mois de juin 1882, on voit par le journal de la maison qu'à deux reprises les sœurs du conseil s'étaient occupées des bâtisses. L'on continua l'œuvre des quêtes en 1883 et en 1884, et le conseil avisa de nouveau aux moyens à prendre pour construire le mieux possible et de la façon la plus économique. Le 31 mars 1884, nous lisons dans le journal ces deux lignes : "Aujourd'hui, dernier jour du mois de saint Joseph, ont été posées les premières pierres de notre bâtisse..." Mais, les choses allèrent lentement. Ce n'est qu'à l'été de 1885 qu'on démolit l'ancienne maison Lacroix. Le 14 septembre suivant, on posait la première pierre de la nouvelle "maternité". Voici ce que raconte le livre des *Origines* à ce sujet.

"Au milieu de l'été de 1885, on démolit l'ancienne maison Lacroix qui, pendant plusieurs années, avait servi de "maternité", et l'on entreprit, sur son emplacement, la construction d'un vaste bâtiment, connu plus tard sous le nom "d'ateliers" ou de "dépendances"... Ces ateliers, affectés à diverses industries (auxquelles on s'occupait pour se procurer des ressources et pour pourvoir aux divers besoins du personnel), ont disparu aujourd'hui (en 1898), ou plutôt, ils ont été englobés dans une construction aux proportions plus vastes, commencée en 1897 et désignée sous le nom de "crèche" à cause de sa destination principale... La même année (1885) — écrit encore M. Fournet — le jour de l'exaltation de la sainte croix (14 septembre) fut posée la première pierre de l'hospice actuel de la "maternité"... En effet, nous lisons au journal, à cette date, ce qui suit : "On commence aujourd'hui les fondations de l'hospice de la "maternité". C'est en la fête de l'exaltation de la sainte croix que cette entreprise, pour nous si importante, se commence.

Cette circonstance nous donne lieu d'espérer que le bon Dieu bénira les travaux..."

L'hospice ne se trouva terminé qu'au printemps de 1887, mais, dès le mois de novembre 1885, on put utiliser la bâtisse dite des "ateliers", pour la buanderie, la savonnerie, la filerie et la cordonnerie. De septembre 1885 à avril 1887, pendant les quelque vingt mois que durèrent les travaux de construction du nouvel hospice, les infirmeries des pénitentes furent logées au rez-de-chaussée de l'aile ouest. Or, en 1885, on reçut, à ces infirmeries, 377 personnes, et 372 en 1886. "Nos logements pour les pénitentes, racontent les annales, rappelaient les humbles commencements du temps de la fondatrice. C'était étroit, obscur et humide. Cependant, la Providence veillait et pas une seule de nos pénitentes ne mourut dans ce bas de maison." Mère Saint-Joseph, née en 1802, était alors plus qu'octogénaire. L'annaliste note que, vers ce temps, la vénérable religieuse passait tous ses moments libres dans les ateliers, à la boutique de menuiserie, s'occupant de confectionner "de jolis escabeaux pour l'usage des différents offices de la maison".

Le 20 avril 1887, M. l'aumônier Brien fit la bénédiction solennelle de la nouvelle "maternité". Cet édifice, écrivait en 1898 l'auteur du livre des *Origines*, aménagé avec le plus grand soin et pourvu de tous les perfectionnements de l'art contemporain, devait offrir aux pénitentes un asile plein d'air et de lumière et, par conséquent, des plus salubres. Il s'ouvre sur la rue Saint-Hubert. Son entrée, un peu retirée de l'alignement et ornée d'un perron, ne diffère guère de celle des habitations particulières. Il communique avec le reste de la communauté par la "crèche", avec laquelle il forme une vaste équerre, qui embrasse, en ses côtés, le grand jardin dans presque toute son étendue. La "materni-

té" compte quatre étages, continue M. Fournet. C'est au premier que fut ouverte (1er août 1887), sous la direction du docteur Brodeur, une maison de santé qui eut son heure de vogue... Mais cet établissement ne dura que trois ans... Aujourd'hui (en 1898), des dames pensionnaires ont remplacé les malades de jadis. L'infirmierie des pénitentes et les pièces occupées par les gardes-malades sont au deuxième étage. Au troisième, s'étendent de vastes salles pour les pénitentes de langue française et de langue anglaise, un oratoire pour les retraitantes et plusieurs chambres. Les dortoirs sont au quatrième."

Pour couvrir les dépenses nécessitées par ces constructions (en 1884-1887), la communauté, outre les réserves laissées en banque par l'administration de Mère Sainte-Thérèse-de-Jésus que nous avons mentionnées, ne pouvait compter sur d'autres ressources que sur celles qui lui venaient de la charité, c'est-à-dire en fait sur l'œuvre des quêtes. Il est facile de voir, en parcourant le journal de l'institut, ce que cela coûtait de préoccupations et de voyages aux pauvres sœurs. Heureusement, l'heure n'était plus où, comme autrefois, on repoussait, sous couleur de scandale, les admirables servantes de Dieu. On comprenait mieux leur œuvre. Les répugnances, s'il en restait, n'osaient plus s'avouer. On accueillait bien les sœurs, la charité triomphait! La besogne, quand même, était pour elles dure et lourde. En décembre 1884, on eut un grand bazar, qui se termina à la mi-janvier 1885, avec une recette de \$1500.00. De leurs tournées par le pays et aux États-Unis, les héroïques quêteuses rapportaient des sommes substantielles. De généreux donateurs, un chevalier LaRocque ou un M. Messmer par exemple, dont il convient de garder les noms à l'histoire, ne se lassaient pas de donner. Et puis, eux et d'autres, ils le faisaient d'un si bon

cœur! “Je vous apporte la balance de ce que je voulais vous offrir — disait le 1er août 1887, M. LaRocque (gendre de M. Berthelet), qui complétait ce jour-là un don de \$3.000.00 — mais cela ne veut pas dire que je ne vous donnerai pas encore. Je serai toujours heureux de vous aider suivant les moyens que m’en fournira la Providence.” Et M. Messmer écrivait de son côté: “Ne me remerciez pas. Remerciez plutôt le bon Dieu qui me procure les moyens et la volonté de vous secourir un peu.” Belles et nobles paroles, qui consolent et fortifiaient ces humbles sœurs qui se faisaient mendiantes pour la charité du Christ.

Il nous faut revenir maintenant sur les années écoulées depuis l’élection de Mère Saint-Zotique, afin de raconter plusieurs événements de la vie de l’institut, que nous avons laissés dans l’ombre pour donner d’abord un récit complet des constructions des “ateliers” et de la “maternité”.

Peu de temps après les élections d’août 1883, le 6 octobre de la même année, M. Hubert Paré, l’ancien chapelain de 1874-1877, mourait à l’Hôtel-Dieu de Montréal. “M. le chanoine Leblanc, lisons-nous dans le journal à la date du 7, est venu nous annoncer la mort, survenue hier, de notre bon Père Paré. Il nous a dit en pleurant qu’il ne savait pas où l’enterrer. Il est si pauvre! M. Leblanc a demandé si nous pourrions lui faire une place en notre caveau. Notre Mère et nos sœurs conseillères y consentent volontiers, si Mgr l’évêque le permet...” Ces modestes lignes nous paraissent bien touchantes. Cet homme de Dieu, qui n’a pas même de lieu de sépulture assuré après sa vie de dévouement, et ces bonnes religieuses, qui accueillent sa dépouille en leur caveau, voilà quelque chose de simple sans doute, mais qui est aussi profondément édifiant. Il va sans dire que la permission de Monseigneur fut vite accordée. Le service fu-

nèbre eut lieu le 9. Il fut chanté par M. le chanoine Leblanc, assisté de MM. Délinelle et Kavanagh, et Mgr Fabre donna l'absoute. Une trentaine de prêtres étaient présents à ces obsèques.

L'une des joies les plus consolantes dans nos communautés canadiennes, c'est de recevoir de temps en temps la visite de personnages éminents, surtout du monde ecclésiastique, qui apportent avec eux des bénédictions et des grâces. Nos évêques sont toujours heureux, comme l'antique Cornélie, la mère des Gracques, de montrer ces "joyaux" de leur trésor épiscopal que sont leurs belles communautés. On se rappelle que Mgr Bedini avait naguère visité la maison de la Miséricorde en 1853 et qu'il avait eu, en réponse à Mère de Chantal, un mot très heureux à l'adresse de ses religieuses : "C'est parce que vous êtes pauvres, mes sœurs, que j'aime à vous visiter." En octobre 1877, nous l'avons noté au passage, on avait eu, sous Mère Sainte-Thérèse-de-Jésus, la visite du délégué apostolique Mgr Conroy. En 1884, pareillement, on eut, à la rue Dorchester, celle d'un autre prélat venu de Rome, Mgr Smeulders.<sup>1</sup> Nous tenons à le relater dans nos pages, à cause du beau témoignage que l'envoyé du Saint-Père rendit, en cette circonstance, au vénérable Mgr Bourget. C'est le 5 mai 1884 que ce prélat vint à la Miséricorde. Il y dit la sainte messe, puis, accompagné de ses secrétaires et du Père Antoine, des Oblats, du chevalier LaRocque et de quelques autres, il se rendit à la salle des exercices et adressa la parole aux religieuses. "Son Ex-

---

1. — Belge d'origine, né près d'Anvers en 1826, Mgr Smeulders, de l'ordre de Cisterciens, ordonné prêtre en 1855, et procureur général de son ordre de 1870 à 1883, avait été nommé, en 1883, commissaire apostolique au Canada au sujet des difficultés universitaires. Il arriva à Montréal le 12 décembre 1883 et en repartit le 29 décembre 1884. Il est mort à Rome en 1891. Savant, dévoué et sympathique, il a laissé chez nous le souvenir d'un véritable homme de Dieu.

cellence, écrit l'annaliste, a une figure céleste qui annonce la bonté et la piété... On lui trouve beaucoup de ressemblance avec le regretté pape Pie IX... Je suis heureux, nous a dit le digne prélat, de visiter votre communauté, qui est l'une des belles œuvres dont a doté son diocèse le saint évêque de Montréal, Mgr Bourget, que j'ai eu le plaisir de voir dernièrement. Quand ce vénérable évêque a commencé votre œuvre, il a eu à souffrir bien des contradictions. Vous-mêmes, à ce que l'on m'a dit, vous avez eu aussi vos difficultés. Mais cela ne vous a pas empêchées de progresser... Mgr Bourget ne reculait pas devant les obstacles... Il a toujours marché vent debout, comme l'on dit, ce qui signifie qu'il a marché droit son chemin... Il a bien lutté durant sa longue carrière, mais la vie de l'homme sur la terre est un combat continuel et c'est en combattant qu'on fait le bien..."

Au mois de février 1885, Mgr Fabre vint en visite pastorale à la Miséricorde. Il commença cette visite le 16 du mois et la termina le 27. "La visite, cette année, se fait par petits bouts", écrit curieusement l'annaliste. Rien n'est plus intéressant que de suivre, dans le journal, le bon Mgr Fabre en ses courtes allocutions, où, selon son habitude, il commente invariablement le saint évangile, en prenant comme thème la page qu'il a lue à la messe le matin. Un jour, il parle de Béthanie, explique aux sœurs que, comme Lazare, elles doivent être mortes au monde et ne ressusciter qu'à l'appel de Jésus, que, comme Marie, elles doivent être ferventes et, comme Marthe, très actives. Une autre fois, c'est le murmure de Judas en voyant Madeleine répandre ses parfums sur les pieds du divin Maître, au lieu de les vendre pour en donner le profit aux pauvres, qui lui fournit l'occasion de mettre les religieuses en garde contre l'esprit de critique. L'évêque, malgré ses occupations, trouve le moyen de rece-

voir en direction toutes les sœurs. Il se montre affable pour chacune d'elles. Le 27, il part très vite. "Monseigneur est parti comme un éclair, au son de la cloche, au grand désappointement des Madeleines, qui n'ont pu attraper que la moitié d'une bénédiction!" Tout cela est vivant et, pour ceux qui ont connu Mgr Fabre, très ressemblant. Que de bien ce digne évêque a fait par sa douceur et sa bonté! Mais il n'aimait guère, d'autre part, à perdre son temps. L'un des souvenirs durables de cette visite pastorale, c'est que Mgr l'évêque décida qu'à l'avenir les novices porteraient des voiles blancs. Effectivement, elles commencèrent à les porter le 22 mars suivant. Les postulantes héritèrent des voiles noirs que les novices portaient auparavant. Nous ne résistons pas à la tentation de citer, à l'occasion de ce changement, quelques lignes du journal, qui ne manquent pas de piquant : "Ca été une surprise pour beaucoup de nos sœurs de voir les novices en voile blanc à la sainte messe de ce matin... L'une de nos Madeleines, qui n'y comprenait rien, a demandé après déjeuner de quelle communauté étaient ces sœurs étrangères et si elles devaient rester longtemps avec nous..."

C'est le 8 juin 1885 que Mgr Bourget mourut au Sault-au-Récollet, à l'âge de 85 ans, après soixante-deux ans de sacerdoce et quarante-huit ans tout près d'épiscopat, dont trente-six comme évêque de Montréal. Nous avons esquissé, au début de ce livre, un précis de la vie et de la carrière de ce grand évêque qui fut, selon le mot de M. le supérieur Colin. "pour l'Eglise du Canada, l'homme le plus considérable et le plus prodigieux de son siècle..." Nous avons vu, en plus, ce qu'il a été pour cette œuvre de la Miséricorde, sortie tout entière, on peut l'écrire, de son grand cœur. Sa mort ne pouvait pas ne pas être un bien douloureux événe-

ment pour les pieuses religieuses, ses filles, dont nous racontons l'histoire. Aussi, le journal de l'institut y consacra-t-il des pages émues, que nous nous devons de condenser pour l'édification de ceux et surtout de celles qui nous liront.

Dès le 24 mai, jour de la Pentecôte cette année-là, quelques Sœurs de Miséricorde, étant allées le voir, à sa résidence Saint-Janvier, au Sault, l'ont trouvé bien affaibli. Il a pu cependant les recevoir. Il a de nouveau rappelé, écrit l'annaliste, combien il admirait les bontés miséricordieuses de Dieu sur notre maison qui a prospéré au milieu d'épreuves de toutes sortes. Il a parlé aussi de la mission d'Ottawa, assurant que l'institut en aurait encore bientôt d'autres... "Dites à vos novices, a-t-il ajouté, que je leur recommande d'être bien humbles, bien charitables, bien dévouées. Qu'elles aiment les humiliations et les mépris, qu'elles se réjouissent quand Dieu leur en envoie! C'est ainsi qu'elles deviendront de vraies Sœurs de Miséricorde, car c'est cela qui a fait prospérer votre maison." Puis, comme on lui répétait que les sœurs de l'institut n'oubliaient pas ses bontés paternelles, il dit qu'il les remerciait, mais qu'il n'était plus qu'une vieille machine bonne à rien et qu'il ne lui restait qu'à penser à ses péchés pour en demander pardon et faire pénitence... Voilà bien, en vérité, comment les saints se préparent à la mort!

Le jour même de sa mort, 8 juin, comme on apprenait qu'il avait reçu l'extrême-onction et qu'il n'avait que quelques heures à vivre, M. l'aumônier Brien se rendit au Sault, au nom de la communauté, et il assista presque à ses derniers moments. Il lui fit toucher des images, que l'évêque mourant tint plusieurs minutes serrées sur sa poitrine.... Le lendemain, M. Brien distribuait ces images aux sœurs, aux novices et autres de la rue Dorchester, et il leur adressa

une petite allocution, dont voici l'essentiel. "Mgr Bourget est mort hier, après mon départ, à 4 heures de l'après-midi, de la mort des saints... Nous pouvons l'invoquer, je crois, comme un saint, non pas sans doute, dans les prières publiques, mais en particulier... Cela est permis et il est certain que sa protection nous sera encore plus puissante au ciel qu'elle ne l'était sur la terre... Il a été le fondateur de votre communauté... Soyez dignes d'un tel père, en vous efforçant de vivre selon l'esprit de charité qui l'animait. C'est surtout pour les pauvres, pour celles qui sont sans ressources, que votre asile s'est ouvert... Ne refusez jamais les pauvres... C'est là l'esprit de votre regretté fondateur... Malgré son grand courage, Monseigneur a eu beaucoup de craintes à votre sujet... Il y avait tant de préjugés à dissiper... Aucun autre que lui, il me semble, n'aurait pu tenter et réussir votre œuvre... "Puisque Mgr Bourget soutient l'œuvre, se disait-on, c'est qu'elle est bonne".. Et les préjugés sont tombés... Que de bien se fait ici!... Depuis huit ans que je suis avec vous, que de conversions, que de baptêmes j'ai eu la consolation de faire!... Quelle belle moisson!... Voyez vos quarante Madeleines!... Si le noviciat est votre espérance, vos Madeleines sont votre gloire!... Ces brebis ramenées au bercail sont le plus beau fruit de vos travaux!... Aussi, comme Mgr Bourget les aimait, les Madeleines!... Il a su multiplier les bienfaiteurs autour de votre œuvre... Il a su souffrir aussi, sans se plaindre, et se montrer fort contre lui-même... Quand il m'a nommé chapelain, j'ai voulu refuser, à cause de mon incapacité... Il a tout écouté, puis il m'a dit: "C'est bon, oui, oui! Allez quand même!"... Ah! puissons-nous vivre et mourir comme lui!"

Cependant, les constructions dont nous avons parlé se poursuivaient, les quêtes se continuaient, des prises d'habit

et des professions, dont nous parlerons plus loin, avaient lieu, en novembre 1883, en mai 1884, en février, septembre et novembre 1885, en novembre 1886, des pénitentes enfin étaient reçues nombreuses, et c'était la grande œuvre!... En deux mots, fidèle à sa mission, l'institut prospérait.

Il prospérait, mais, comme il sied aux œuvres de Dieu, il avait ses épreuves. A l'automne de 1885, de septembre à novembre, l'épidémie de la petite vérole, qui sévissait à Montréal, n'épargna pas le personnel de la Miséricorde. Une novice, plusieurs Madeleines et pénitentes furent atteintes, et quelques-unes en moururent. Ces pauvres malades, il fallait se résigner à les laisser partir pour l'hôpital des contagieux. Le journal enregistre plus d'une fois ces désolants départs, il note les mortalités, les guérisons et les retours. Il fallut aussi, d'une manière générale, subir la vaccination qu'imposait la loi d'hygiène. Les réflexions de l'annaliste sont parfois navrantes. Mais il est clair qu'on compta beaucoup sur le secours de Dieu et qu'on pria avec ferveur pour éloigner le fléau.

Le 1er septembre 1887 avait lieu la fondation de la mission de New-York. Comme nous l'avons fait à la naissance de la mission d'Ottawa, nous nous devons d'exposer ici, en son lieu, l'histoire de cette première fondation des Sœurs de Miséricorde aux Etats-Unis.

Le curé de l'église Saint-Paul à New-York, Father McQuirk, avait fondé en 1886, à Clifton, une "maternité", et il en avait confié la direction à une communauté des Sœurs de la Charité, qui avaient déjà, à New-York même, une "maternité" et une "crèche" ouvertes seulement aux personnes capables de payer, mais avec l'entente que cette maison de Clifton serait ouverte aux pauvres gratuitement. Au bout d'un an, les choses n'allant pas au goût du curé, il

eut l'idée de confier son œuvre de Clifton aux Sœurs de Miséricorde de Montréal, dont il avait entendu parler avec éloge. Il s'adressa naturellement à son archevêque, Mgr Corrigan, qui en écrivit à Mgr l'archevêque Fabre, cependant que le Père McQuirk venait en conférer avec les supérieures de l'institut de la rue Dorchester à Montréal. L'affaire se conclut rapidement. On se souvient que Mgr Bourget, à la dernière visite qu'on lui avait faite au Sault, avait dit, en parlant de la mission d'Ottawa, qu'on en aurait encore bientôt d'autres. D'autre part, Mgr Fabre se rendit volontiers à la demande de Mgr Corrigan. L'autorité le voulant, c'était pour ces femmes de foi un signe que le bon Dieu le voulait aussi. Le 31 août 1887, nous lisons au journal le récit du départ des premières sœurs chargées de cette mission nouvelle : Sœur Saint-Stanislas, comme supérieure, et les Sœurs Sainte-Euphrasie, Saint-Célestin, Saint-Thaïs et Sainte-Lucie. Nous n'avons pas à insister sur l'histoire particulière de cette fondation. Cela déborderait notre cadre, au moins pour le moment. Quelques notions succinctes, croyons-nous, sur les débuts de la mission new-yorkaise, suffiront à édifier le lecteur.

A Clifton, on s'installa, le 1er septembre 1887, dans une maison en bois, trop vaste pour le personnel qui devait l'occuper et si vieille que plus d'une pièce en était hors d'usage et inhabitable. On se retrouvait presque aux jours d'autrefois, à la rue Saint-Simon et à la rue Wolfe à Montréal ! On passa là l'hiver, mais un hiver pénible, tant bien que mal. Au printemps, on loua, dans New-York même, sur la 106ème rue, une habitation plus convenable, tout en conservant celle de Clifton pour les enfants. Les Sœurs de Miséricorde, rendues dans la grande ville, se convainquirent très vite qu'il y allait du succès de leur œuvre, eu égard aux cou-

tumes américaines, de faire reconnaître leur établissement comme étant d'utilité publique. En janvier 1888, M. l'abbé Lucien Beaudoin, du collège de l'Assomption, par suite d'une entente entre Mgr Fabre et Mgr Corrigan, devenait chapelain de la maison de la Miséricorde à New-York. Du 7 février au 10 avril, Mère Saint-Zotique et Mère Marie-de-la-Miséricorde vécurent avec leurs sœurs établies là et s'occupèrent de leur installation et de la "reconnaissance publique" ou "incorporation" qu'on jugeait nécessaire. Cependant le bon Père McQuirk ne voyait pas les choses de la même façon, et il en résulta quelques embarras. Mgr Corrigan nomma l'un de ses vicaires généraux, Mgr Donnelly, supérieur ecclésiastique, pour parer aux difficultés. Le 30 avril, une nouvelle supérieure, Sœur Sainte-Marie-Madeleine, et quelques autres sœurs partaient pour la maison de New-York, tandis que celle de Clifton, pour les enfants, restait sous la direction de Sœur Saint-Stanislas. Quelques mois plus tard, le *New-York's Mothers' Home* était reconnu d'utilité publique et recevait ses lettres patentes de l'autorité civile (22 novembre 1888). En 1891, la maison de Clifton passait aux Sœurs de la Charité, qui devaient prendre soin des enfants, et les Sœurs de Miséricorde s'installaient dans un établissement plus vaste, dans la grande ville, sur la 86ème rue cette fois, qu'elles venaient d'acheter. L'archevêque Corrigan vint lui-même bénir le nouvel hospice. Moins de cinq ans plus tard, d'après un rapport annuel, on accueillait au *Mothers' Home*, gratuitement, pas moins de sept cents pénitentes.

A Montréal également, l'œuvre prospérait. En 1887, on reçut 427 pénitentes, en 1888, 380, et en 1889, 367. Ces chiffres, bien qu'ils accusent une légère diminution, se maintiennent en somme à une moyenne considérable et montrent

bien quel secours l'institut apportait à l'une des plus tristes misères sociales.

Le grand nombre de ces personnes qu'on recevait à la Miséricorde comme pénitentes, c'était naturel, étaient canadiennes et catholiques. Mais il en venait aussi qui étaient d'autre origine et de croyances différentes. C'est ainsi qu'on accueillait plus d'une protestante. Il en résultait qu'on avait de temps en temps des baptêmes d'adultes. En 1888, il y en eut six et, en 1889, il y en eut quatre.

Un anglais protestant, M. Forsyth, qui avait eu l'occasion de voir le bien qui se faisait à l'hospice de la rue Dorchester, fit don à l'institut, en mars 1888, d'une belle statue de la madone en pierre de taille, qu'on installa dans le jardin, au bout d'une allée, et que M. l'aumônier Brien bénit solennellement le 19 août de la même année. L'annaliste, qui raconte la cérémonie, fait cette remarque, que nous trouvons pleine de saveur : "Notre madone paraît fort bien et, ainsi placée au bout de l'allée, elle ne tourne le dos à personne."

En juillet 1888 (le 17), on eut à déplorer la mort de M. le chanoine Lamarche, curé de Saint-Bruno, qui avait exercé les fonctions de chapelain à l'institut, puis en avait été le supérieur ecclésiastique d'octobre 1870 à janvier 1874. Il avait gardé un souvenir fidèle aux Sœurs de Miséricorde. Il leur laissait en mourant un legs de \$2000.00 et de beaux tableaux à l'huile.

Il y avait maintenant quarante ans que l'institut était fondé. Les religieuses des premiers temps disparaissaient les unes après les autres. Il restait encore quatre survivantes, qui moururent de 1889 à 1892, Sœur Marie-de-Bonscours (Sophie Bibeau), le 12 janvier 1889; Mère Saint-Joseph (Justine Fillion), le 10 mars 1890; Sœur Sainte-Marie-d'Égypte (Adélaïde Lauzon), le 8 novembre 1890; Sœur

Marie-des-Sept-Douleurs (Lucie Lecourtois), le 16 octobre 1892. Elles avaient eu la joie, avant de mourir, de voir l'étonnante prospérité de l'institut auquel la Providence les avait appelées, et elles avaient été pour les plus jeunes, jusqu'à la fin, des modèles vivants. C'est toujours une bénédiction, pour une communauté, de conserver longtemps ses "anciennes". A la Miséricorde, on a joui avec profit de cet avantage pendant des années et des années, et, ce qui est encore mieux, on savait l'apprécier.

Jusqu'en 1889, les petits enfants nés à la Miséricorde étaient portés chez les Sœurs Grises. En mars de cette année, ces dévouées religieuses, constatant que leur œuvre de la "crèche" en devenait trop chargée, se virent dans l'obligation de prier les Sœurs de Miséricorde d'avoir à se pourvoir elles-mêmes à ce sujet. Une "crèche" provisoire fut installée au troisième étage de la "maternité", et, un peu plus tard, au troisième étage des bâtisses des "ateliers" dont nous avons déjà parlé. C'était l'œuvre nouvelle de la "crèche" de la Miséricorde, qui devait prendre dans l'avenir d'importantes proportions, qui s'amorçait.

Le 1er mai 1889, M. Brien quittait l'aumônerie de la Miséricorde, pour aller prendre charge de la cure de Sainte-Elisabeth (Joliette). Il était arrivé à la maison de la rue Dorchester le 12 septembre 1877 et, depuis août 1879, alors que, au départ de M. le chanoine Lussier de Saint-Henri, Mgr Fabre s'était réservé les fonctions de supérieur ecclésiastique, on peut dire qu'en fait c'est M. Brien qui avait été supérieur et chapelain tout ensemble. Ce qui paraît le démontrer, c'est que, pour lui succéder, Mgr l'archevêque nomma un aumônier, M. Azarie Dugas, le 2 mai 1889, et peu de temps après, le 27 du même mois, un supérieur ecclésiastique, M. Timothée Kavanagh. Nous avons dit, précédem-

ment, quelle fut la suite de la carrière du pieux et dévoué M. Brien. Il convient d'ajouter ici que son labeur apostolique, pendant les douze ans qu'il passa chez ses chères filles de la rue Dorchester, fut des plus actifs et des plus féconds. Nombre de pages du journal de l'institut, que nous avons sous les yeux, lui sont consacrées. Il prend part à toutes les affaires, s'occupe des constructions, des missionnaires qui partent pour Ottawa ou New-York, et, surtout, il donne des instructions et prêche des retraites, dont l'annaliste se plaît à écrire des résumés substantiels. Ce digne prêtre était, évidemment, un studieux et un laborieux. C'est au reste ce qu'il a été toute sa vie. A la Miséricorde, on garde pieusement sa mémoire, avec celle de Mgr Bourget et des premiers chapelains, M. Rey, M. Pilon, M. Délinelle, M. Paré et les autres.

Mort retiré à Joliette, le 30 octobre 1917, M. le chanoine Aristide Brien a tenu à être inhumé dans sa paroisse natale. "Il a voulu, écrivait la *Semaine religieuse* de Montréal (26 novembre 1917), comme ses deux frères, décédés avant lui, l'abbé André, ancien curé de Saint-Cuthbert (mort en 1902), et l'abbé Joseph, ancien curé de Saint-Damien (mort en 1907), dormir son dernier sommeil à Sainte-Marie-Salomée, cette paroisse-fille de Saint-Jacques (Montcalm), sur le territoire de laquelle ils étaient nés tous les trois, quand la terre paternelle appartenait encore à Saint-Jacques, avant la division de Sainte-Marie-Salomée. C'est une pieuse et touchante pensée que les trois frères Brien ont eue là de se réunir pour ainsi dire dans le tombeau, au milieu de leurs parents et co-paroissiens d'origine. Ils avaient été très unis dans la vie, leur décision suprême établit qu'ils ont voulu jusque là rester fidèles à l'amitié fraternelle." A la Miséri-

corde, on connaissait bien les deux frères de M. l'aumônier, qui y venaient souvent le visiter et dire la sainte messe.

Le nouveau supérieur ecclésiastique, désigné par Mgr Fabre le 27 mai 1889, aurait à remplir cette mission de confiance jusqu'au mois d'août 1895, c'est-à-dire pendant six ans. C'était M. Timothée Kavanagh, alors chapelain ou aumônier chez les Sœurs de la Congrégation à Villa-Maria. Né à Sainte-Scholastique, le 15 janvier 1844, M. Kavanagh avait fait ses études au collège de Montréal. Il termina sa cléricature à Sainte-Thérèse et y fut ordonné prêtre, par Mgr Fabre, le 14 septembre 1873. Il fut ensuite professeur et directeur à ce même collège de Sainte-Thérèse de 1873 à 1878. De 1878 à 1885, il avait été chapelain ou aumônier chez les Sœurs de la Providence et il remplissait les mêmes fonctions à Villa-Maria depuis quatre ans. Disons tout de suite qu'il y devait demeurer encore deux ans. En 1891, il passerait à l'aumônerie des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie à Hochelaga, et y serait trois ans, jusqu'en 1894. Devenu curé, il serait trois ans à Lanoraie (1894-1897), huit ans à Saint-Vincent-de-Paul-de-Montréal (1897-1905) et huit ans à Saint-Vincent-de-Paul-de-l'île-Jésus (1905-1913), où il mourut le 3 avril 1913. M. Kavanagh possédait toutes les qualités d'un bon directeur de religieuses. "Son admirable bon sens, disait sur sa tombe Mgr Bruchési, s'avivait d'une piété exquise. Il ne se trompait jamais en fait de direction, et, pour les jeunes filles et pour les religieuses, sa direction était une véritable grâce faite de force et de charme." On peut croire que ce digne prêtre rendit de précieux services à l'institut dont il devenait le supérieur ecclésiastique en 1889, et qu'il continua de guider de

ses sages conseils même quand il eut été fait curé de Lanoraïs, jusqu'à l'été de 1895. <sup>2</sup>

Comme successeur de M. Brien, Mgr Fabre nomma à la Miséricorde, le 2 mai 1889, en qualité de chapelain ou d'aumônier, M. Azarie Dugas, qui n'y passa du reste que quelques mois, et fut remplacé, le 18 octobre suivant, par M. Herménégilde Charpentier, qui devait, lui, y demeurer neuf ans (1889-1898). C'est pendant ces quelques mois où M. Dugas fut chapelain à la Miséricorde, de mai à octobre, qu'eurent lieu les élections du 23 septembre 1889, qui mirent à la tête de la communauté Mère Marie-du-Sacré-Cœur à la place de Mère Saint-Zotique devenue assistante. Nous parlerons en son lieu de M. Charpentier. Voici les notes qui concernent M. Dugas.

Azarie-Nicolas Dugas était né à Saint-Jacques (Montcalm), le 6 décembre 1855, d'une famille qui a l'honneur d'avoir donné au sacerdoce et à la vie religieuse un grand nombre de ses enfants. Deux de ses frères étaient prêtres aussi, Mgr Marcel, ancien curé de Cohoes, et M. le curé Alphonse, qui fut longtemps en charge de la paroisse de Mascouche. M. Azarie avait fait ses études à l'Assomption (35ème cours—1867-1875) et au grand séminaire de Montréal. Ordonné prêtre, par Mgr Fabre, le 22 mai 1880, il avait été jusque-là vicaire à Sainte-Brigide et à Saint-Vincent-de-Paul à Montréal. Pendant les quelques mois qu'il fut à la Miséricorde, les Pères Jésuites le remplacèrent souvent parce qu'il était malade. En octobre 1889, il fut nommé au chapelinat de l'asile Sainte-Darie. En 1893, il quittait ce dernier poste pour aller suivre à Rome les cours de droit canonique. Il y prit son doctorat en 1895. Revenu à Montréal, il fut vicai-

---

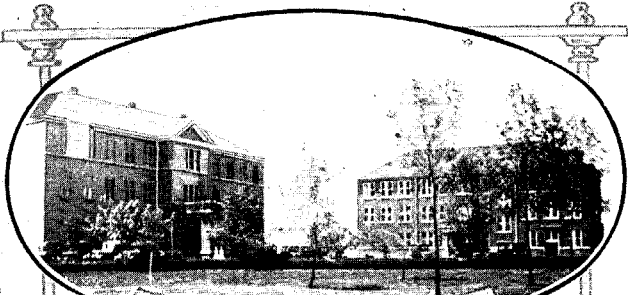
2. — Voir la notice biographique de M. Timothée Kavanagh, *Semaine religieuse* de Montréal, 14 avril 1913.

re à Notre-Dame-de-Grâce (1895-1896), curé de Saint-Luc-sur-Richelieu (1896-1900) et enfin curé de Maisonneuve (1900-1907), où il mourut le 27 février 1907. "Pieux et dévoué, disent les annales de l'institut, M. Dugas se donna chez nous aux travaux du saint ministère avec un grand zèle. Ses sermons étaient fort instructifs. Il avait bon cœur et était gai. Il aimait les beaux offices et il chantait bien. Cela tombait d'autant mieux que, par ordonnance de Monseigneur, nous commençâmes (de son temps) à avoir régulièrement, tous les dimanches, dans notre chapelle, la grand'messe et les vêpres chantées..." Sérieux et appliqué à l'étude, M. Dugas était, aux heures de détente, le plus intéressant et le plus aimable des confrères. Il est mort encore relativement jeune, à 51 ans, presque au lendemain de l'inauguration de sa belle église de Maisonneuve, assez soudainement, en regrettant un peu la vie, mais en se soumettant généreusement à la volonté de Dieu. Nous ne sommes pas surpris que, ayant passé si peu de temps à la Miséricorde, il y ait cependant laissé un si bon souvenir. Il avait du talent, mais surtout c'était un homme de cœur. Ce sont les meilleurs. <sup>3</sup>

Nous ne trouvons rien d'important à signaler, dans la vie de la communauté, au cours de l'été 1889. Après sa visite pastorale en mai, où il est reçu par M. l'aumônier Dugas, en charge depuis le 2 du mois, Mgr Fabre nomme M. Kavanagh supérieur le 27. Le journal note que M. l'aumônier prêche de belles instructions fréquemment et, le 3 juin, il signale la première visite de M. le supérieur Kavanagh, qui revient donner, le 6, une conférence sur l'esprit religieux. En mai, on fait l'acquisition de la propriété d'un M. Mathieu,

---

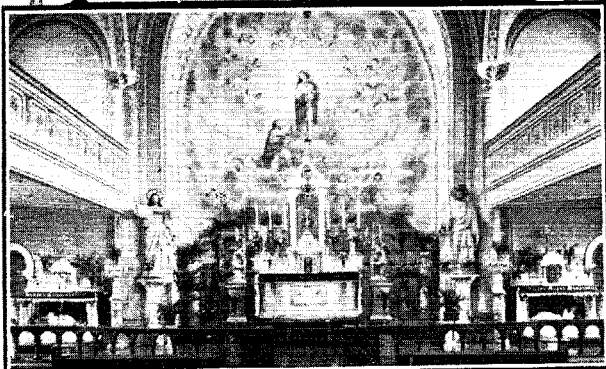
3. — Voir la notice biographique de M. Azarie Dugas, *Semaine religieuse* de Montréal, 11 mars 1907.



HÔPITAL PANA, ILLINOIS.



HÔPITAL NEW YORK



CHAPELLE NEW YORK

attenante à l'aile ouest des bâtisses de la Miséricorde, pour la somme de \$4,800.00, qu'on loue bientôt au même M. Mathieu, à raison de \$300.00 par année. C'est une bonne affaire.

Le 23 septembre 1889, ont lieu les élections. Elles sont présidées par Mgr l'archevêque Fabre, qu'assistent M. le supérieur Kavanagh et M. l'aumônier Dugas, et elles donnent le résultat suivant : Mère Marie-du-Sacré-Cœur, supérieure ; Mère Saint-Zotique, assistante ; Mère Sainte-Thérèse-de-Jésus et Sœur Saint-Venant, conseillères. Mère Marie-de-la-Miséricorde fut peu après nommée supérieure à la mission de New-York et Sœur Saint-Léonard à celle d'Ottawa.

A la fin de cette année 1889, la dernière de l'administration de Mère Saint-Zotique, il y a, à la Miséricorde, d'après le journal, 75 religieuses, 9 novices, 7 postulantes, 52 Madeleines, 19 consacrées, 3 filles de confiance et 7 gardes-malades. On a reçu dans l'année 367 pénitentes et 304 baptêmes d'enfants ont eu lieu. Ce sont là des chiffres qui marquent l'importance croissante de l'œuvre.

Tout en construisant et en agrandissant considérablement l'immeuble de la rue Dorchester, ce qui occasionna de lourdes dépenses, Mère Saint-Zotique, heureusement secondée par son conseil, l'ancienne supérieure Mère Sainte-Thérèse-de-Jésus et la dépositaire Sœur Saint-Stanislas en particulier, avait eu une administration matérielle des plus prospères. M. l'aumônier Brien, répétons-le, y avait été pour beaucoup. Aux élections de 1889, Mère Saint-Zotique devint assistante de Mère Marie-du-Sacré-Cœur. Bientôt après, elle était nommée supérieure de la nouvelle maison de Saint-Hilaire. En septembre 1893, elle fut désignée comme supérieure de la mission d'Ottawa. Revenue plus tard

à la maison-mère à Montréal, elle y mourut le 31 août 1901, à 56 ans d'âge et 38 ans de religion. Elle souffrit beaucoup avant de mourir, consumée qu'elle fut par un cancer d'estomac, et elle édifia grandement ses anciennes dirigées et toujours chères sœurs.

Au cours de l'administration de Mère Saint-Zotique, d'août 1883 à septembre 1889, on avait eu, à la Miséricorde, les professions suivantes (notons que ce furent les premières pour les vœux de cinq ans) : le 13 novembre 1883, celle des Sœurs Saint-François d'Assise (Marie-Palmire Normandin, de Saint-Césaire) et Saint-Laurent (Ann Derrig, de Kemptville) ; le 24 mai 1884, celle des Sœurs Saint-Aurélié (Marie-Rosalie Baron, de Saint-Hyacinthe), Saint-Arsène (Marie-Agnès Bourgeois, de l'Acadie), Sainte-Lucie (Marie-Mathilde Lanctô, de Watertown), Sainte-Hélène (Anna Lanctô, de Watertown) et Sainte-Claire d'Assise (Marie-Agnès Monay, de Dublin, Ont.) ; le 9 février 1885, celle de Sœur Sainte-Rosalie (Marie-Adèle Hamelin, de Nicolet) ; le 12 septembre 1885, celle de Sœur Saint-Jean-l'Évangéliste (Marie-Louise Chartier, de Sainte-Adèle) ; le 13 novembre 1885, celle des Sœurs Sainte-Eugénie (Marie-Alexina Chartier, de Sainte-Adèle) et Saint-Vincent-de-Paul (Julie-Hermine Vigneux, de Saint-Hyacinthe) ; le 13 novembre 1886, celle des Sœurs Saint-Zénon (Marie-Albina Langevin, de Saint-Pie-de-Bagot), Saint-Ignace (Catherine Cotter, de Brasher Falls), Saint-Thomas-d'Aquin (Marie-Caroline Doherty, de Farnham), Saint-Victor (Marie-Antonia Dumont, de Trois-Pistoles), Marie-du-Carmel (Marie-Dina Touchet, de Sainte-Scholastique) et Saint-Patrice (Margaret-Anna Green, d'Ottawa) ; le 8 septembre 1888, celle des Sœurs Saint-Roch (Joséphine Thérien, de Saint-Jérôme), Marie-du-Rosaire (Marie-Ernestine Re-

naud, de Contreccœur), Saint-Bernadin-de-Sienne (Marie-Herminie Gagnon, de Trois-Pistoles) et Saint-Amable (Marie-Aldina Huet, de Saint-Bruno) ; le 24 mai 1889, celle de Sœur Saint-Joachim (Marie-Amanda Benoît, de Saint-Césaire). Dans l'ordre des entrées, depuis la première profession du 16 janvier 1848, Sœur Saint-Joachim était la 99ème. En quarante ans, cela donne une moyenne de cinq par deux ans.

---



## CHAPITRE NEUVIEME.

### Administration de Mère Marie-du-Sacré-Cœur

(1889 - 1895)

*Sommaire.* — Mère Marie-du-Sacré-Cœur, sa vie et sa carrière. — Comment elle accepte son élection. — Une vraie mère. — M. Charpentier est nommé aumônier. — Précis de sa vie et de sa carrière. — Ce qu'en dit la chronique. — Le journal de 1899 à 1895, quelques extraits savoureux. — Les amis de M. Charpentier. — Une ordination à la Miséricorde (3 juillet 1892). — Le pèlerinage annuel à Bonsecours. — Les fêtes des communautés-sœurs. — Un nouveau *manuel* et un nouveau *cérémonial*. — Acquisition de la propriété Auclair à Saint-Hilaire. — Quelques chiffres qui font voir le progrès de l'œuvre à la rue Dorchester. — Allocation du gouvernement Mercier, taxes de la ville. — Diverses améliorations. — L'esprit de la communauté. — M. Leclerc remplace M. Kavanagh comme supérieur. — Suite de la carrière de Mère Marie-du-Sacré-Cœur. — Les professions de 1889 à 1895.

**M**ÈRE Marie-du-Sacré-Cœur, dans le monde Marie-Anastasia Paquin, était née le 19 août 1850, à l'Île-Bizard, d'une honnête famille de cultivateurs, où les vertus chrétiennes étaient en honneur. Elle perdit sa mère alors qu'elle n'avait encore que 4 ans. Mais son digne père s'efforça de l'élever si bien, et avec des soins si tendres, qu'elle disait elle-même n'avoir compris que plus tard la perte qu'elle avait faite, si jeune, de celle qui lui avait donné le jour. Cet excellent chrétien plaça de bonne heure sa petite fille chez les Sœurs de Sainte-Anne au couvent de Sainte-Geneviève, paroisse voisine de l'Île-Bizard. Elle y puisa, comme Mère Saint-Zotique chez les Sœurs de la Présentation, avec une bonne instruction, une éducation soignée. Petite de taille et de complexion délicate, elle ne s'en montra pas moins, dès ses jeunes années, sérieuse et appliquée au

devoir. Elle n'eut guère à chercher pour trouver sa vocation, et personne autour d'elle ne s'en mit en peine. Elle se sentit tout de suite, et très jeune, un vif attrait pour la vie religieuse, et tout le monde jugeait naturel qu'elle s'y destinât à un âge où tant de fillettes ne pensent qu'à leur poupée. Elle n'avait pas encore 14 ans quand, le 23 juillet 1864, elle fit son entrée au postulat de la Miséricorde. C'était au temps de Mère Saint-Joseph. Les travaux étaient durs et pénibles et les privations fréquentes et de toutes sortes à la rue Dorchester. Cela n'avait rien de bien attrayant pour une petite fille de 14 ans, de santé frêle et de peu de force physique. L'attrait venait de plus haut. "Dieu qui avait des desseins marqués sur cette jeune âme, disent les notes qu'on nous a remises à son sujet, permit qu'elle trouvât dans les exemples et les paroles encourageantes de Mère Saint-Joseph — qu'elle devait assister comme supérieure à sa mort le 10 mars 1890 — tous les secours dont elle avait besoin pour rester ferme dans sa vocation." Le 22 janvier 1865, Marie-Anastasie Paquin prenait le saint habit sous le nom de Sœur Marie-du-Sacré-Cœur-de-Jésus, et, le 21 août 1866, à 16 ans, elle faisait profession. Son nom de religion — Marie-du-Sacré-Cœur — lui fut dès lors très cher et ce devait être pour la vie. C'est un beau nom aussi, qui évoque les deux dévotions fondamentales chères à toutes les âmes ferventes. Dans ses besoins de lumière et dans ses peines de l'âme, elle alla toujours à Marie et au cœur de son divin fils avec l'empressement et la confiance des vrais enfants de Dieu, "comme la blanche colombe, dit poétiquement la chronique, qui s'en va se réfugier dans les creux du rocher".

La caractéristique de sa vie de religieuse semble avoir été l'amour de la règle. En toute simplicité et avec une can-

deur d'enfant, elle suivait ce qui était prescrit, obéissant à la lettre à tout ce qu'on lui commandait, se confiant avec un complet abandon à ses supérieurs, en qui elle voyait Dieu lui-même, et ne sollicitant jamais de dispense. C'était d'abord et avant tout, en dépit de sa jeunesse, une personne sérieuse, une religieuse attentive, toute dévouée aux besognes de charité qui lui étaient départies, et qui, cherchant en Dieu, par sa profonde piété, la force et la consolation, ne demandait rien ou presque rien aux créatures. On lui imposa bientôt (3 octobre 1872) la charge de maîtresse des novices, et elle la garda jusqu'au 26 avril 1877. En 1883, elle devint supérieure de la maison d'Ottawa, qui ne comptait encore que quatre ans d'existence et où presque tout était à faire. Elle se mit à l'œuvre de tout son cœur et avec le sérieux qu'elle apportait en toutes choses. Elle passa six ans dans cette charge. Au cours de ces deux triennats, ses efforts furent couronnés de succès et la mission d'Ottawa solidement établie.

Elle en était là, en septembre 1889, quand le suffrage des capitulantes du conseil la porta au poste suprême. "La cloche intérieure convoqua toutes les autres sœurs à la chapelle (après l'élection), raconte l'annaliste. Mgr l'archevêque annonça toutes ces choses (qui venaient d'avoir lieu) et il fit prendre aux nouvelles élues leurs places respectives à chacune. La pauvre petite supérieure, malgré sa rare énergie, sanglotait sur son prie-Dieu, cependant que les sœurs venaient à tour de rôle lui baiser la main en signe de soumission. Le spectacle était des plus touchants et il aurait tiré les larmes aux hommes les plus endurcis!..." Le soir, la "petite supérieure" était à l'infirmerie, et c'est d'un lit de malade qu'elle donna ses premières obédiences en annonçant quelques changements dans les offices.

De telles émotions se comprennent chez ceux et celles qui ont conscience des responsabilités qu'impose le supériorat. Mère Marie-du-Sacré-Cœur ne tarda pas toutefois à reprendre son courage accoutumé, et elle gouverna l'institut, pendant les six ans de son administration, avec prudence et fermeté, autant qu'avec bienveillance et charité. On imagine aisément que le tempérament sérieux et les souffrances physiques de cette "petite supérieure" n'allaient pas sans donner à sa physionomie, et c'est bien aussi ce que rapporte la tradition, un certain air d'austérité. Mais, quand on avait besoin de mansuétude et qu'on venait vers elle avec confiance dans l'intimité des épanchements, cet air sévère et un peu autoritaire disparaissait et la "petite supérieure" se révélait vraiment mère pour chacune de ses filles. Elle aimait sincèrement ses sœurs en religion et, qualité magnifique chez ceux qui commandent, elle savait découvrir et utiliser leurs talents et leurs aptitudes. Le secret de sa force d'âme, elle le trouvait, répétons-le, dans son amour vrai pour Marie et pour le cœur de Jésus, dont elle portait les si beaux noms, c'est-à-dire, au fond, dans une piété solide et éclairée.

Il y avait un mois environ que Mère Marie-du-Sacré-Cœur et son conseil étaient en fonction quand, le 18 octobre 1889, M. Charpentier succéda à M. Dugas comme aumônier. Né à Saint-Laurent, près Montréal, le 28 décembre 1849, M. Herménégilde Charpentier avait fait ses études classiques et sa théologie chez les MM. de Saint-Sulpice à Montréal, et il avait été ordonné prêtre, par Mgr Fabre, le 22 décembre 1877. Pendant deux ans, il continua à être employé au collège de Montréal (1877-1879), puis il fut vicaire un an à Hochelaga et une huitaine d'années à Saint-Joseph de la rue Richmond (1880-1888). Depuis un an, il

était chapelain à l'asile Sainte-Darrie. Plus tard, après ses neuf ans à la Miséricorde (1889-1898), il devait être curé quelques mois à Pointe-aux-Trembles, puis aumônier à la Réforme six ans (1899-1905). Il se retirerait ensuite chez son ami Mgr Bélanger, curé de Saint-Louis-de-France, et mourrait, le 22 janvier 1921, à l'hôpital des Incurables à Montréal. C'était un homme à l'esprit fin, une âme d'artiste, un prêtre délicat et dévoué, de foi très vive. Ayant occupé, comme vicaire, des postes où l'on se piquait de bon ton, distingué dans ses manières, de tenue et de mise toujours soignées, M. Charpentier était un prêtre en vue dans la grande ville. Doué d'une belle voix de ténor, versé dans les choses de la musique et ami des beaux-arts en général, on le voyait partout faire bonne figure dans les réunions de confrères et aux séances de collèges ou de couvents qu'il fréquentait assidûment. Il avait la risposte facile et faisait des "mots" qu'on citera longtemps. Sa bonne éducation et ses talents de société lui attiraient de nombreux amis. On en put jouir également à la Miséricorde, comme aussi de sa charité et de son inaltérable dévouement. "Notre Père Charpentier, dit la chronique, était pieux et zélé, et il aimait en particulier les beaux offices et le beau chant. Il chantait lui-même admirablement et savait faire venir des confrères qui soutenaient fort bien leur partie. Nos offices à la chapelle connurent de beaux jours. Volontiers, il faisait bénéficier nos sœurs de ses talents et de ses connaissances en musique en leur donnant des leçons. Artiste, il s'occupait avec goût de nos décorations des autels et il avait toujours, pour nos fêtes, d'heureuses suggestions à offrir. Poète à ses heures, il nous composait des cantiques ou des petits couplets d'occasion qui avaient beaucoup de succès. Il prêchait très régulièrement, le dimanche, aux sœurs et aux no-

vices, et il préparait toujours ses instructions avec un grand soin. Quand il mourut, plus de vingt ans après nous avoir quittées, il eut, dans son testament, un touchant souvenir pour les Sœurs de Miséricorde que, écrivait-il, "j'ai tant aimées"...." En deux mots, ce prêtre sympathique était un digne successeur de M. Brien et il fit, lui aussi, beaucoup de bien chez les filles de Mère de la Nativité.

Mère Marie-du-Sacré-Cœur a gouverné l'institut de la Miséricorde, nous l'avons dit, pendant six ans, de 1889 à 1895. Nous venons de parcourir le journal de la maison-mère de la rue Dorchester qui couvre cette période. Ce journal, en fait, c'étaient maintenant les lettres mensuelles qu'on adressait aux "chères sœurs" d'Ottawa et de New-York. Ces récits, tout simples, de ce qui se passe chaque mois, sont pleins de détails qui offrent beaucoup d'intérêt. On y suit à l'aise la vie de la communauté. On ne voit pas qu'il y ait eu, durant ces six ans, de constructions ou d'additions aux bâtisses de la maison-mère, sauf les petites réparations courantes. L'on s'occupe constamment, comme il était naturel, des missions d'Ottawa et de New-York. Les sœurs de ces maisons-filles viennent à tour de rôle faire leur retraite à Montréal. La supérieure va chaque année les visiter, ou bien c'est la sœur dépositaire (Sœur Saint-Stanislas-de-Kostka) qui fait le voyage. Les relations, en tout cas, sont très suivies. En mai 1892, on fait l'acquisition de la propriété Auclair à Saint-Hilaire, dont nous parlerons plus loin, et c'est une nouvelle occasion de soucis et de préoccupations. Chaque année, dans la lettre de décembre, on donne une statistique exacte de la composition du personnel, du nombre des pénitentes reçues et des enfants qui ont été baptisés. Et puis, ce sont, au jour le jour, les mille et un détails des occupations et des travaux de la maison, des visites qu'on reçoit,

des petites fêtes intimes dont on jouit, des événements qui marquent un tant soit peu. Nous croyons utile et intéressant de relever au moins quelques-unes de ces lignes du journal, qui donnent bien la physionomie de la maison et qui nous paraissent instructives et édifiantes pour les religieuses de l'avenir.

D'abord, tout cela est écrit sans prétention au beau style. On n'a sûrement pas l'idée de faire un livre! Mais, on y gagne en naturel et en bonhomie. Certaines réflexions jaillissent au bout de la plume qui ne manquent pas de pittoresque. "La chaleur est excessive aujourd'hui, écrit l'annaliste (3 août 1890), la cigale chante de son mieux. Elle n'en dansera que mieux l'hiver prochain." — "Les cloches de la ville annoncent le départ de Monseigneur pour Rome (Mgr Fabre, en août 1890). La nôtre s'en mêle..." — "Le Père Lacombe nous parle d'avoir des sœurs pour son hôpital des sauvages... Toutes voudraient s'en aller avec lui." — "Nous avons un nouvel instrument pour écrire (en août 1891) au moyen duquel on frappe les lettres sur le papier à peu près comme si l'on jouait du piano." — "Le Père chapelain nous dit qu'à l'exemple de saint Benoît Labre, il faut avoir trois cœurs, un de feu pour Dieu, un de chair pour le prochain, un de bronze pour soi-même (M. Charpentier, en mars 1892)." — "Un bon jardinier nous apporte des petits oignons verts. N'ayant pas pu les vendre au marché, il a pensé à nous (23 mai 1893)." — "Nous avons été gratifiés d'un bien violent orage à Montréal... Les gens sont si méchants! (26 juillet 1893)." — "Il neige, la terre en est toute couverte (20 novembre 1893)... Cela nous fait penser à ce beau manteau de gloire, tout blanc et tout pur, dont nous serons couvertes au ciel du bon Dieu." — "M. le curé Déguire vient de mourir (février 1895), lui qui était si capable!" — "Nos Ma-

deleines meurent comme des saintes! Que Dieu en soit béni!" (mars 1895)... Mais, il faut nous borner.

Les doutes et les craintes qu'on avait entretenus au sujet de l'opportunité ou de la convenance de cette œuvre de la Miséricorde pendant si longtemps étaient peu à peu disparus. Ce qui restait de préjugés tomba au cours de l'administration de Mère Marie-du-Sacré-Cœur. L'auteur du livre des *Origines* signalait ce fait, qui se constate aisément à la lecture des lettres ou du journal que nous analysons. "Sans préjudice aucun de l'humilité qui convient à un institut religieux, écrivait-il, et dans la seule vue d'écarter les obstacles au bien, la supérieure voulut encore mieux faire connaître l'œuvre de la Miséricorde, assurée qu'elle était que l'on ne pourrait mieux la connaître sans l'apprécier et l'aimer davantage et sans en favoriser de plus en plus l'exercice et l'extension. Y travailler de tout son pouvoir fut l'idée dominante et directrice de son administration." C'est fort juste.

En effet, non seulement des évêques et des religieux éminents, mais des hommes publics les plus considérés, des chefs du gouvernement et de la politique, comme aussi des femmes du meilleur monde et de haut rang social, venaient maintenant en visite à la rue Dorchester. Mgr Fabre est souvent mentionné dans les annales de cette époque. On note l'aisance d'expression et le rare bonheur avec lesquels, dans ses allocutions, il commente les pages du saint évangile. Mgr Duhamel, d'Ottawa, ne passe pas à Montréal, semble-t-il, sans s'arrêter chez les Sœurs de Miséricorde et les édifier de quelques bonnes paroles. D'autres évêques, Mgr Gravel, Monseigneur Grandin, Monseigneur Clut, Monseigneur Langevin, Monseigneur McDonald (Charlottetown, Ile-du-Prince-Edouard), des grands-vicaires, Monsieur Maréchal,

M. Bourgeault, M. Routhier, des chanoines de Montréal et d'Ottawa, en particulier M. Bruchési (bientôt archevêque), et nombre de personnages ecclésiastiques honorent de leur présence les bonnes et dévouées Sœurs de Miséricorde. Des laïques éminents y viennent également : l'honorable M. Mercier, premier ministre de Québec, à qui l'on devra une allocution substantielle, l'honorable M. Gouin, l'honorable M. Pelletier, le juge Lacoste, le Dr Rottot, le si dévoué Dr Dagenais, le Dr Elphège A. René de Cotret, Mmes Jetté, Lacoste, Taschereau... et nous ne citons que quelques noms relevés ça et là dans le journal. Voilà autant de gens, d'amis et d'amies, qui fréquentent chez les filles de Mère Marie-du-Sacré-Cœur. Sans doute, on avait toujours eu quelques bonnes relations avec les gens du monde. Jamais on n'en avait eu autant qu'avec cette "petite supérieure". Pour le noble but que nous avons dit, elle savait finement attirer et recevoir les grands du monde tout autant que ceux de l'Église. Même, à l'occasion, elles les prévenait, au moins ceux qui étaient d'Église. C'est ainsi qu'elle offre ses hommages, et un petit souvenir, aux nouveaux évêques à l'occasion de leur sacre, à Mgr Emard en avril 1892, à Mgr Decelles en avril 1893, à Mgr LaRocque en novembre 1893. Autant d'attentions qui sont sans doute d'abord des témoignages de foi et de respect, mais qui ne laissent pas non plus d'être des procédés délicats qui valent à l'institut des amitiés précieuses et une considération plus haute de la part de tous.

Tout un groupe de visiteurs se trouvait constitué, nous l'avons laissé entendre, par les confrères et amis personnels de M. l'aumônier Charpentier. C'étaient MM. Latulippe, Bruchési, Langevin (plus tard évêques au archevêques), Reid, Faubert, Hétu, Chevrier, Labelle (le futur supérieur de Saint-Sulpice), Hébert, Thérien, Langevin (Herma) et

quelques autres. Ces messieurs faisaient les offices, ils chantaient avec "notre Père", ils prêchaient à sa place de temps en temps. Chaque fois, le journal le note avec un contentement évident. Le 27 mars 1891, M. Latulippe, le futur évêque d'Haileybury, donne le sermon de la passion. "Il parle comme un ange descendu du ciel!" Peu après, c'est le bon M. Reid qui fait le sermon. "Il est bien édifiant." En mars 1894, M. Wilfrid Hébert (de Saint-Sulpice) fait l'office du vendredi saint, et MM. Labelle et Chevrier chantent la passion avec "notre Père": "Oh! comme c'était beau!" Ou bien encore, c'est le Père Lacombe ou le Père Lacasse, des Oblats bien connus, qui viennent raconter des souvenirs des missions et de bonnes histoires, "qui nous ont bien fait rire". Belles et pieuses cérémonies, heureux délassements, qui aidaient évidemment les filles de Mère Marie-du-Sacré-Cœur à mieux porter le fardeau des communs sacrifices!

Le 3 juillet 1892, Mgr l'archevêque Fabre accorde à ses enfants de la Miséricorde la joie pieuse d'avoir chez elles une cérémonie d'ordination sacerdotale. Il vient dans leur chapelle conférer le sacerdoce à sept jeunes lévites. Ce qu'elles jubilent les ferventes filles! L'annaliste, en racontant cette fête, ne sait plus comment dire! "Monseigneur est assisté de MM. Vaillant et Pauzé. M. Martin dirige les cérémonies. Il n'y a ni chant, ni musique (c'est une messe basse), mais tout est beau et imposant!... Avant de se retirer, Mgr l'archevêque donne l'explication de la cérémonie qui vient de se dérouler sous nos yeux." La plume timide de la narratrice n'ose rien ajouter et ce silence n'est pas sans éloquence. Elle se contente, sans plus, d'enregistrer les noms des sept ordinands: MM. Delphis Nepveu, Augustin Carrières, Léonidas Perrin, Féréol Jobin, Ernest Campeau, Napoléon Lachance et le Frère Marie-Hilaire, de l'or-

dre des Trappistes. Ce dernier avait une sœur religieuse chez les Sœurs de Miséricorde, ce qui explique sans doute pourquoi Mgr Fabre avait décidé de faire dans leur chapelle cette ordination du 3 juillet 1892.

Chaque année, le journal note, aux beaux jours de mai, le pèlerinage que l'on fait à Notre-Dame-de-Bonsecours, le plus vieux et si vénéré sanctuaire de la sainte Vierge Marie à Montréal. Le Père chapelain s'y rend pour dire la messe, communique les sœurs et leur adresse quelques mots d'édification. Une année cependant, en 1894, après avoir remis trois fois le pèlerinage, les jours marqués s'étant trouvés trop peu propices à cause de la pluie, on dut y renoncer et se contenter de prier la Vierge du bon secours à la maison de la rue Dorchester, ce que d'ailleurs, il est à peine besoin de le dire, on fait tous les jours à la Miséricorde depuis les origines de l'institut.

On salue, à la Miséricorde, les grandes fêtes des communautés-sœurs. On y députe quelques religieuses. Par exemple, c'est ainsi qu'on illumine la maison, le 7 décembre 1891, à l'occasion du cinquantenaire des Pères Oblats, qu'on va assister, le 7 juin 1893, à la bénédiction de la chapelle des Petites-Sœurs-des-Pauvres, et, en juillet 1895, au jubilé d'or, à Hochelaga, des Sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie.

En juin 1893, la supérieure distribue à ses sœurs un nouveau *manuel* de prières à l'usage des Sœurs de Miséricorde, et, en juin 1894, ce sont les "chères Madeleines" qui reçoivent un nouveau *cérémonial*. Petits faits sans doute, mais qui ont leur importance dans la vie de l'institut et valent sûrement qu'on les signale au moins d'un mot.

C'est au cours de l'administration de Mère Marie-du-Sacré-Cœur, le 19 mai 1892, qu'on fit l'acquisition de la

propriété Auclair à Saint-Hilaire, aux pieds de la belle montagne, sur les bords du Richelieu, si bien nommé. La dépositaire, Sœur Saint-Stanislas-de-Kostka, née Dorimène Auclair, entrée à la Miséricorde en août 1857 et professe depuis le 2 février 1859, venait de voir mourir à Saint-Hilaire, d'où elle était originaire, l'un de ses frères, qui y possédait une belle propriété. L'occasion s'offrait d'elle-même. L'œuvre de la "crèche", on s'en souvient, était déjà commencée à la rue Dorchester. On estima qu'un établissement à la campagne serait bien propice pour les soins à donner aux pauvres petits enfants, et on acheta la propriété Auclair au prix de \$10,000.00, sur la recommandation du supérieur ecclésiastique, M. Kavanagh, qui écrivait à Mgr Fabre, le 12 mai 1892: "Le projet d'établir une maison à Saint-Hilaire pour les enfants me paraît acceptable."

L'ancienne supérieure, Mère Saint-Zotique, assistante de Mère Marie-du-Sacré-Cœur depuis les élections de septembre 1889, fut chargée de la direction du nouvel établissement. Elle partit, le 21 mai, pour Saint-Hilaire, en amenant avec elle les Sœurs Saint-Camille-de-Lellis, Sainte-Gertrude et Sainte-Thaïs. Six petits enfants furent aussi, en même temps, envoyés là, pour y respirer le bon air et prendre des forces. Disons tout de suite qu'au bout de quelques années, on constata, peut-être à cause de la distance, que, les frais d'entretien et d'exploitation étant trop élevés, il valait mieux renoncer à cette entreprise et mettre la propriété en location, en attendant de la vendre. Mais, à plus d'un égard, c'était là une tentative intéressante qu'on devait reprendre plus tard avec la "crèche" du Sault-au-Récollet. En attendant, pour remplacer Mère Saint-Zotique à la maison-mère comme assistante, une autre ancienne supérieure, Mère Sainte-Thérèse-de-Jésus, fut choisie, et, puisqu'elle était

conseillère, Mgr Fabre nomma à sa place Sœur Sainte-Agnès pour faire partie du conseil.

Si cette tentative d'établir une "crèche" à Saint-Hilaire ne réussit pas complètement, l'œuvre essentielle de la Miséricorde n'en continuait pas moins de suivre, à la rue Dorchester, son développement normal. Quelques statistiques vont nous le démontrer largement. Le personnel se compose, en 1890, de 79 religieuses, 7 novices, 4 postulantes et 54 Madeleines; en 1891, de 80 religieuses, de 9 novices, de 3 postulantes et de 57 Madeleines; en 1892, de 83 professes, de 7 novices, de 2 postulantes et de 62 Madeleines; en 1893, de 85 religieuses, de 3 novices, de 7 postulantes et de 64 Madeleines; en 1894 (on ne donne plus les chiffres que pour la seule maison de Montréal), de 57 religieuses, de 7 novices, de 10 postulantes et de 60 Madeleines. En 1890, on a reçu (à Montréal) 341 pénitentes et on a eu 284 baptêmes d'enfants; en 1891, 371 pénitentes et 295 baptêmes; en 1892, 386 pénitentes et 288 baptêmes; en 1893, 364 pénitentes et 309 baptêmes; en 1894, 376 pénitentes et 303 baptêmes.

Le gouvernement de Québec accorda, vers le même temps, à la suggestion de M. Mercier, une somme d'environ \$1000.00 chaque année, laquelle fut cependant diminuée de  $\frac{1}{5}$  les années suivantes. Mais les taxes de la ville coûtaient cher. En février 1893, il faut payer \$126.00 pour le trottoir en asphalte de la rue Saint-Hubert et, en mai 1894, \$700.00 pour les améliorations du carré Viger. Le journal note ici que l'allocation du gouvernement y passe tout entière. C'est l'œuvre des quêtes, ce sont les dons de généreux amis et les travaux que les sœurs prennent du dehors qui, comme naguère, alimentent l'œuvre.

Si l'on n'entreprend, sous Mère Marie-du-Sacré-Cœur, aucun travail de construction considérable, certaines acquisitions ou d'importantes réparations s'imposent de temps en temps, qui grèvent le budget de la dépositaire. Ainsi, le 1er mai 1893, nous lisons au journal la note suivante : "Ce soir, après souper, nos becs de gaz sont ornés d'une parure nouvelle (il s'agit des manteaux de cheminée du système de la lumière Auer), ce qui leur permet de nous donner une vraie clarté du jour. Nos sœurs sont joyeuses de travailler toute la veillée à cette belle lumière." Oui, mais cela coûtait ! De même, le 2 avril 1894, il est enregistré qu'on effectue des améliorations importantes à la buanderie, ce pourquoi, évidemment, il a fallu dépenser encore.

Tous ces menus faits, que nous glanons dans les pages du journal, au cours de cette période de l'administration de Mère Marie-du-Sacré-Cœur, et que nous avons coordonnés le mieux que nous avons pu, donnent une idée, croyons-nous, de la vie, des travaux, des difficultés, comme aussi des joies et des consolations, des Sœurs de Miséricorde, sous la gouverne de celle que l'annaliste appelait au premier jour la "petite supérieure".

De toute évidence, l'esprit de la communauté était bon. Les excellents conseils de M. le supérieur Kavanagh et la direction attentive de M. l'aumônier Charpentier y avaient sans doute leur part. Celle de Mère Marie-du-Sacré-Cœur était, elle aussi, considérable. Nous avons sous les yeux quelques-uns de ses avis. Nous nous reprocherions de ne pas conserver celui-ci à l'histoire : "Mes sœurs, soyons saintement avares d'un temps que Jésus nous accorde pour que nous croissions en ferveur..... Favorisons au milieu de nous l'esprit de recueillement.... Vivons sous le regard de Dieu et faisons resplendir, par notre tenue et notre modes-

tie, notre vie extérieure, pour ravir les anges et les hommes d'admiration.... La religieuse doit être un ange sur la terre...." Et la bonne petite Mère s'efforçait d'être un ange elle-même, et ses filles tâchaient de se modeler sur elle.

Les six ans de son supériorat touchaient bientôt à leur terme. Au mois d'août 1895, M. Kavanagh, qui était curé de Lanoraie depuis septembre 1894, donna sa démission comme supérieur ecclésiastique, et il fut remplacé par M. l'abbé J.-U. Leclerc, curé de Saint-Joseph. Avant pourtant de se démettre de sa charge, M. Kavanagh avait tenu, en vue du chapitre et des élections qui devaient avoir lieu en septembre, à donner à ses filles d'importants conseils. Son allocution du 18 juillet 1895 a été conservée. Nous n'avons pas à y insister ici, mais il est sûr qu'on la relira toujours avec profit aux veilles des chapitres et des élections. Elle se résume pour le chapitre lui-même à trois points : prier Dieu, se défaire de l'esprit propre et ne pas demander des choses qui ne sont pas de la compétence du chapitre. Quant aux capitulantes, elles doivent chercher à voir d'abord, en procédant aux élections, le bien de l'œuvre et le désir de plaire à Dieu.

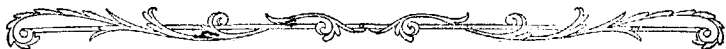
Les élections eurent lieu, après le départ de M. Kavanagh, le 26 septembre 1895. L'ancienne supérieure, Mère Marie-de-la-Miséricorde, qui était supérieure à New-York depuis 1889, fut élue supérieure générale, et Mère Marie-du-Sacré-Cœur devint assistante générale. Disons dès maintenant, comme nous l'avons fait précédemment pour Mère Saint-Zotique, ce qu'elle devint dans la suite. Mère Marie-du-Sacré-Cœur demeura assistante générale douze ans, durant le sexennat de Mère Marie-de-la-Miséricorde (1895-1901) et durant celui de Mère Sainte-Lucie (1901-1907). Pendant trois années encore, elle s'occupa de la correspon-

dance relative à la dévotion à sainte Marguerite. En 1910, chargée de rhumatismes, elle dut cesser d'écrire. En 1913, elle entra à l'infirmerie pour n'en plus sortir. Après beaucoup de souffrances, elle mourut pieusement, le 15 mai 1914, à 63 ans d'âge et 49 de religion.

Au cours de l'administration de Mère Marie-du-Sacré-Cœur-de-Jésus, de septembre 1889 à septembre 1895, on avait eu à la Miséricorde les cérémonies de profession suivantes : le 16 janvier 1890, celle des Sœurs Saint-Jean-Berchmans (Mary-Jane Bastien, de Montréal), Marie-de-l'Immaculée-Conception (Albertine Pouliotte, de Thurso) et Saint-Bonaventure (Margaret Burton, d'Irlande); le 8 septembre 1890, celle des Sœurs Saint-Léon (Elisabeth Joly, de Sainte-Elisabeth), Saint-Bruno (Marie-Louise-Amanda Hudon, de Sukely), Marie-de-Bonsecours (Marie-Louise Legrand, de Saint-Jacques-le-Mineur) et Saint-Grégoire (Marie-Sara Legrand, de Saint-Jacques-le-Mineur); le 8 septembre 1891, celle des Sœurs Saint-François-de-Sales (Marie-Catherine Haddeck, de l'Acadie), Sainte-Justine (Marie-Victorine Bourque, de Saint-Pie-de-Guire) et Sainte-Eulalie (Marie-Albine Milette, de Montréal); le 26 avril 1892, celle des Sœurs Saint-Sébastien (Marie-Augustine Perrault, de Chertsy) et Saint-Philippe-de-Néri (Marie-Carmélite Daunais, de Contrecoeur); le 8 septembre 1892, celle des Sœurs Saint-François-de-Borgia (Marie-Ange-Eva Dorais, de Montréal) et Saint-Etienne (Marie-Olive Marcouiller, de Saint-Paulin); le 24 janvier 1893, celle des Sœurs Saint-Charles-Borromée (Marie-Valida Milotte, de Verchères) et Saint-Pierre (Marie-Emma Normandin, de Whitehall); le 8 septembre 1893, celle des Sœurs Saint-Joseph (Marie-Anne Dorais de Chateauguay), Saint-Ferdinand (Marie-Léontine Rioux, de Saint-Fabien) et

Saint-Michel-Archange (Marie-Joséphine-Elodie Marion, de Saint-Jacques-de-l'Achigan) ; le 8 septembre 1894, celle des Sœurs Saint-Herménégilde (Marie-Clarisse Milette, de Montréal), Marie-des-Sept-Douleurs (Marie-Dina Piette, de Sainte-Elisabeth) et Saint-Timothée (Marie-Alexina Poulin, de Saint-Valentin). Cette dernière était la cent-vingt-et-unième entrée depuis la première profession de 1848.

---



## CHAPITRE DIXIEME

### Administration de Mère Marie-de-la-Miséricorde

(1895-1898)

*Sommaire.* — Mère Marie-de-la-Miséricorde redevient supérieure. — Les élections du 26 septembre 1895. — Précis de la vie et de la carrière de M. le supérieur Leclerc. — Un homme imposant, mais un homme de bon cœur. — La nouvelle "crèche", la préparation du jubilé d'or. — Quelques faits de la vie de l'institut au jour le jour. — La Noël de 1895. — On quitte la propriété de Saint-Hilaire. — Voyage à New-York, autres faits. — Mort de Mgr Fabre. — Visite de Mgr Langevin, projet d'un établissement dans l'Ouest canadien. — Belles paroles de Mgr Moreau. — M. le chanoine Bruchési. — La nouvelle "crèche". — Le sceau des Sœurs de Miséricorde. — Le Père Lacombe et ses souvenirs. — L'histoire de l'institut. — Election et sacre de Mgr Bruchési. — Comment on l'accueille à la Miséricorde. — Noces d'or intimes, allocution de Mgr Bruchési. — Quelques faits de la vie de l'institut. — Voyage à Québec pour les funérailles du cardinal Taschereau. — Les constructions de la "crèche". — M. Ducharme succède à M. Charpentier comme aumônier. — Précis de sa vie et de sa carrière. — La fondation de Winnipeg. — Les constructions de la "crèche" se terminent. — Les professions de 1895 à 1898. — Etat de l'institut à la veille des noces d'or.



MÈRE Marie-de-la-Miséricorde, on se le rappelle, avait déjà été supérieure de l'institut de 1866 à 1872. Sous l'administration de Mère Sainte-Rose-de-Lima, de 1872 à 1877, elle était dépositaire. Elle avait encore rempli des charges importantes sous Mère Sainte-Thérèse-de-Jésus, de 1877 à 1883, et sous Mère Saint-Zotique, de 1883 à 1889. Peu de temps après les élections de septembre 1889, et sous l'administration de Mère Marie-du-Sacré-Cœur, elle avait été nommée supérieure de la mission de New-York. Le 26 septembre 1895, elle redevenait supérieure de tout l'institut.

C'est Mgr l'archevêque Fabre qui présida, assisté de M. le supérieur Leclerc et de M. l'aumônier Charpentier, ces élections du 26 septembre 1895. Elles donnèrent le résultat que voici : Mère Marie-de-la-Miséricorde, supérieure ; Mère Marie-du-Sacré-Cœur, première assistante ; Sœur Saint-Léonard-de-Port-Maurice, deuxième assistante ; Sœur Sainte-Béatrice, troisième assistante et secrétaire ; Sœur Saint-Stanislas-de-Kostka, dépositaire.

Le nouveau supérieur ecclésiastique, M. le curé Leclerc, qui avait succédé, en août 1895, au bon "Père" Kavanagh, était également un prêtre remarquablement qualifié pour cette mission de confiance. M. le curé Leclerc (Joseph-Uldéric) était né à Sainte-Geneviève (Jacques-Cartier) le 7 août 1836. Ses études faites au collège de Montréal et à Sandwich, il avait été ordonné prêtre le 14 juin 1862. Il était donc, en 1895, dans sa soixantième année d'âge et dans sa trente-quatrième année de sacerdoce. Après deux années seulement de vicariat à Vaudreuil, il s'était vu confier un ministère particulièrement délicat, celui d'aumônier à Saint-Vincent-de-Paul (Ile-Jésus). De 1864 à 1873, il s'était occupé là des jeunes détenus de la réforme, puis, de 1873 à 1883, des prisonniers du pénitencier provincial, qui avait remplacé la réforme à Saint-Vincent.<sup>1</sup> De l'aumônerie du pénitencier, il avait passé, en 1883, à l'importante cure de Saint-Joseph-de-Montréal (rue Richmond), qu'il devait administrer jusqu'à sa mort (30 août 1900).

Très haut de taille et d'attitude toujours fort digne, M. le curé Leclerc, qu'on appelait à la Miséricorde "M. le su-

---

1. C'est, à Saint-Vincent-de-Paul (Ile Jésus), l'ancien couvent des Sœurs du Sacré-Cœur, puis de la Providence, qui est ainsi devenu la maison de la réforme en 1861, et ensuite du pénitencier en 1873. Voir notre *Vie de Mère Caron*, page 83.

périeur", était sans doute un peu bien "imposant" à qui l'approchait une première fois. Plus timide et gêné qu'on ne l'aurait cru, il se montrait d'ailleurs réservé et d'un abord plutôt froid. Mais, sous cette apparence un peu rigide et sévère, M. Leclerc cachait un vrai bon cœur, qu'aucune souffrance ne trouvait insensible. A la façon des anciens curés canadiens, il était généreux et hospitalier. Il a, dans sa vie, consolé bien des affligés. Instruit et d'éducation distinguée, il causait fort bien, et l'on disait volontiers que sa conversation avait du cachet. Homme d'esprit fin et un brin caustique, il savait caractériser d'un mot toute une situation, fixer d'un trait — d'un trait qui portait et qui restait — tous les détails d'une physionomie. Ses soucis de curé, et ils étaient nombreux, auxquels s'ajoutaient ceux de commissaire d'écoles pour la cité de Montréal d'alors, ne l'empêchèrent pas de rendre de multiples services à cette œuvre de la Miséricorde, qu'il comprit fort bien et à laquelle il se dévoua avec un zèle des plus louables. M. Leclerc devait rester supérieur ecclésiastique jusqu'aux fêtes du cinquantième en novembre 1898, et même jusqu'au mois d'avril 1900, soit pendant cinq ans<sup>2</sup>. Ajoutons que M. l'aumônier Charpentier, qui devait garder son poste, à la Miséricorde, jusqu'à la veille des fêtes d'or, et qui était un ancien vicaire de M. Leclerc à Saint-Joseph, devait s'entendre mieux que personne à bien seconder son action de supérieur.

Les deux grandes occupations de Mère Marie-de-la-Miséricorde et de son conseil, de septembre 1895 à novembre 1898, ce furent de construire la nouvelle "crèche", à la place des anciens ateliers, et de préparer le jubilé d'or, et les

---

2. Voir la notice biographique de M. le curé Leclerc, *Semaine religieuse* de Montréal, 8 septembre 1900.

deux événements qui marquèrent cette époque dans la vie générale du diocèse, et qui eurent leur importance pour l'institut naturellement, ce furent la mort de Mgr Fabre et l'accession au siège archiépiscopal de Montréal de Mgr Bruchési. En plus, nous trouvons, au journal de la Miséricorde, pour ces deux ou trois ans, nombre de petits faits qu'il nous plaît d'enregistrer dans ces pages, parce qu'ils sont de nature, comme ceux que nous avons énumérés précédemment, à mieux faire connaître la vie de l'institut à l'époque dont nous parlons.

C'est ainsi que le journal raconte en termes émus (octobre 1895) la mort de Sœur Sainte-Emélie (la sœur de l'abbé Rioux) et qu'il note les visites importantes qu'on a reçues vers ce temps : celle de Mgr Gravel, celle du Père Antoine, des Oblats, celle du Père Lecompte, celle du supérieur Leclerc.... "C'est un homme d'affaires très prudent, écrit-on de ce dernier, tout le monde nous félicite de l'avoir comme supérieur...." Une autre fois, on écrit que "saint Joseph a dû souffler sa nomination comme supérieur à Mgr l'archevêque". On lit encore, aux pages du journal, un peu plus tard, que vingt-quatre religieuses de l'institut sont allées assister, à la cathédrale, à la clôture solennelle du concile provincial de Montréal. De même, le jour de la fête de Mgr Fabre, la Saint-Edouard (13 octobre), il est signalé que les Madeleines ont revêtu un nouveau costume. Puis, ce sont les diverses améliorations dont on jouit à la rue Dorchester, une fournaise à eau chaude, un système d'appel électrique, le téléphone....

Le 13 novembre, on a une cérémonie de profession. Mgr Fabre la préside. En décembre vient la fête de Noël. A la Miséricorde, en 1895, les chanteuses font l'office des bergers d'abord et ensuite celui des anges ! A 11 heures, la

nuit, elles ont commencé à s'assembler "pour aller voir le Messie", et elles ont "cherché cet enfant si doux" dans tous les dortoirs, les corridors et les escaliers de la maison sans en oublier un seul.... C'était le signal du réveil. Puis, elles ont chanté: "Minuit, chrétiens... c'est l'heure solennelle..." M. Chevrier, de Saint-Sulpice, "a célébré la messe de minuit et notre Père chapelain a accompagné nos chanteuses à l'orgue en jouant de la flûte.... A la communion, il a chanté lui-même l'*Adeste fideles*...." Tout cela est frais et bien vivant.

En janvier 1896, la supérieure, Mère Marie-de-la-Miséricorde, et Sœur Sainte-Béatrice se rendent à Saint-Hilaire, en voyage d'affaires. On vient les chercher à la gare de cet endroit, et on les promène sur la route enneigée en "traîne à bâtons", ce qui paraît très divertissant. Bientôt, en février, les sœurs quitteront définitivement cette propriété de Saint-Hilaire, dont on louera la maison de briques à un M. Goulet.... A la fin de janvier, la supérieure part pour New-York, où elle fait un séjour de quatre semaines dans l'intérêt de la mission. En avril, on parle de réparations à l'immeuble de la rue Dorchester, et on note la maladie du Dr Dagenais, qui a toujours été si bienveillant pour la Miséricorde. Les sœurs font par la ville des quêtes très fructueuses. En mai, pèlerinage annuel à Bonsecours. Le 15, on a l'exposition du saint Sacrement "pour obtenir de la pluie et conjurer le fléau des sauterelles". En juin, mort du Dr Dagenais. M. le Dr E.-A. René De Cotret est nommé assistant-professeur à la "maternité". En août et septembre, ce sont les retraites, auxquelles prennent part les missionnaires d'Ottawa et de New-York. Mgr Langevin, de Saint-Boniface, passe en visite et parle d'avoir dans son diocèse une mission de la Miséricorde. Le 30 septembre,

“on attend le retour des élèves de l’université (qui suivent une clinique à la “maternité”) qui donneront peut-être du fil à retordre!...” En novembre, Mgr Fabre revient d’Europe malade.... M. le supérieur Leclerc est nommé chanoine honoraire de Montréal.... Le Père Campeau, des Oblats, étant de passage à la rue Dorchester, entretient les sœurs à son tour d’une fondation au Manitoba... Le 30 décembre 1896, le vénéré Mgr Fabre meurt, regretté de tous.

Le 5 janvier, six religieuses de la Miséricorde assistent à la cathédrale au service du regretté archevêque. “C’était bien simple et bien imposant, écrit l’annaliste... Nous avons ressenti une vive impression de tristesse en voyant disparaître pour toujours celui qui avait été notre pasteur et notre père depuis vingt-trois ans... Tout le monde cherchait à regarder le plus longtemps possible ses restes vénérés.... Nous attendons maintenant celui qui doit venir... Notre ancien supérieur, le Père Kavanagh, nous a dit avec son bon sens accoutumé : “Quel qu’il soit, ce sera l’ élu de Dieu, et il y aura toujours moyen de faire son salut!...” L’annaliste note, quelques jours après, que la vénérable mère du regretté archevêque, Mme Fabre, qui lui survit, vient souvent prier dans la chapelle de la Miséricorde et qu’elle fait bien pitié. Ajoutons que la mémoire de Mgr Fabre a continué à être entourée d’un profond respect chez les Sœurs de Miséricorde. Là comme ailleurs, la piété profonde et la grande bonté de cœur du successeur de Mgr Bourget a laissé des souvenirs qui ne se sont jamais effacés. Le 20 janvier, un service solennel est chanté à la Miséricorde pour le repos de son âme. Mme Fabre y assiste.

Le soir du 1er janvier, Mgr l’archevêque Langevin est venu loger chez M. l’aumônier et, le lendemain, il a dit la messe de communauté. Il parle encore de la fondation pro-

jetée au Manitoba. Il revient, le 27 janvier, faire une autre visite. "Quand il s'agit d'une chose aussi importante, dit-il, il faut prier et réfléchir... Pendant ma messe, j'ai prié Mgr Bourget de nous faire connaître la volonté de Dieu... Je m'estimerais heureux et honoré de voir s'établir une maison des Sœurs de Miséricorde dans mon diocèse... Dans une grande ville comme Winnipeg, il y a bien des misères... La mort de Mgr Fabre et la vacance du siège retarderont les choses... Mais, je m'occupe sérieusement de cette affaire et le Père Campeau s'en occupe aussi..."

Le 19 décembre 1896, il y avait eu cinquante ans que Mgr Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe, et doyen maintenant de l'épiscopat de la province de Montréal, était prêtre. On fêta ses noces d'or en janvier 1897, le 16, vingt-et-unième anniversaire de son sacre en 1876. A la lettre de circonstance que les Sœurs de Miséricorde lui adressèrent, le digne et saint évêque répondit par de fort belles paroles : "J'ai vu, écrivait-il, les commencements difficiles et fortement éprouvés de votre pieux institut. Les bénédictions divines ont arrosé ce petit arbuste et il est devenu un grand arbre portant des branches tout odoriférantes... Que d'âmes vous avez amenées au repentir et rétablies dans la bonne voie!.. Que le Seigneur dilate de plus en plus votre chère communauté, afin qu'elle opère une plus grande somme de bien!..."

En février, la diligente secrétaire se plaint que "les nouvelles sont aussi rares que la neige dans les champs au mois de juillet", et pourtant elle en glane, dans l'au jour le jour, une petite qui est délicieuse : "M. le chanoine Bruchési est venu nous voir... Au cours de la conversation, il a demandé à notre sœur couturière si elle faisait des soutanes pour les chanoines?... Oui, sans doute, a répondu celle-ci, et j'en fais aussi pour les évêques..." M. le chanoine a

souri et, en rougissant un peu, il a dit : "Attendez, ma Sœur, pas trop vite..." L'on sait que, en juin suivant, M. le chanoine devenait archevêque de Montréal.

"Ce serait un très grand avantage, disait, vers ce temps, M. le supérieur Leclerc à ses filles de la Miséricorde, pour votre institut, du point de vue humain, si vous pouviez faire une étude spéciale du soin des enfants." Sans doute, les dévouées religieuses avaient toujours fait leur possible; mais il faut bien admettre que la puériculture (le soin scientifique à donner aux enfants) ne connaissait pas alors les développements qu'elle a acquis de nos jours. Les circonstances allaient amener, sous ce rapport, plus d'un progrès. Déjà, le Dr Cormier s'occupait des bébés avec une attention spéciale. Mais il semble que le local où l'on hébergeait ces chers "tout-petits" laissait dans le temps plutôt à désirer. En mars 1897, une lettre de Mère Marie-de-la-Miséricorde elle-même porte à la connaissance de ses filles d'Ottawa et de New-York que, à l'occasion de la fête de saint Joseph, le 19 mars, M. Leclerc a annoncé qu'on va bâtir une nouvelle "crèche". Le 31 mars, la secrétaire revient sur ce thème et raconte que les contrats pour la maçonnerie et la menuiserie de l'édifice ont été accordés aux MM. Sénécal, le 24 de ce mois. L'architecte était M. Casimir Saint-Jean. "Vous aimeriez peut-être à savoir où va se trouver cette construction, continue la secrétaire? Attendez, je vais vous le dire. Vous connaissez toutes la bâtisse des ateliers?... Elle sera allongée de 65 pieds et élevée environ d'un étage et demi... Comme tout est en bois noirci et très sec et menace de prendre feu rien qu'à montrer une allumette, on va presque tout raser, il ne restera que les deux murs en pierre et en brique... La construction nouvelle, en effet, doit être à l'épreuve du feu... Une fois terminée, la "crèche" aura quatre éta-

ges avec toit plat." Ces travaux de construction de la nouvelle "crèche", sur la rue Lagauchetière, commencèrent au cours du mois d'avril. Ce sont les MM. Boileau qui eurent les contrats de l'entreprise générale. En juillet suivant, on commença aussi les fondations d'une allonge à la chapelle, toujours sous la direction de M. Saint-Jean, et dont l'exécution était confiée aux MM. Sénécal et Boileau. Au mois de novembre suivant, le 27, les travaux étant finis ou à peu près, M. le supérieur Leclerc reçut, pour la visite de l'ancienne et de la nouvelle "crèches", l'honorable Dr Guerin, ministre du gouvernement, qui se montra fort satisfait. Les Drs Lachapelle, Lamarche, Cormier et DeCotret, médecins de l'institution, accompagnaient leur distingué confrère, l'honorable ministre. M. l'architecte Saint-Jean, les MM. Sénécal et Boileau, entrepreneurs, s'y trouvaient aussi. De l'avis unanime, la nouvelle "crèche" constituait, pour le bien des enfants, une importante amélioration. Il est à peine besoin de dire que Mère Marie-de-la-Miséricorde et son conseil, et aussi les zélées quêteuses, avaient là-dedans une large part de mérite.

Dans cette même lettre du 31 mars, la secrétaire écrivait qu'on était "à faire un nouveau cachet (ou sceau), approprié à la communauté, d'après le dessein de M. le chanoine Bouillon (d'Ottawa) qui a étudié à fond les questions héraldiques..." De fait, au haut de la lettre suivante de la secrétaire, qui est du 15 avril 1897, le nouveau cachet brille en beaux caractères rouges. <sup>3</sup>

---

3. — Une lettre de M. le chanoine Bouillon, écrite douze ans plus tard (20 février 1909), explique comment se lit ce sceau ou ce blason de la maison de la Miséricorde: "Partie au 1er d'azur chargé d'un M couronné d'or, au 2ème d'argent au roseau brisé; chef d'or à trois rosettes de gueules; pour crête, une croix d'or sur une éminence d'or; l'écu a pour tenant deux branches de laurier au naturel; devise *Dere-*

Le 27 avril 1897, le Père Lacombe, le célèbre missionnaire oblat, qui avait assisté en 1848 à la cérémonie de la première profession à la Miséricorde, se trouvant à Montréal, vint présider à la rue Dorchester une cérémonie analogue de prise d'habit et de profession des derniers vœux. "Vous pouvez vous imaginer, écrit l'annaliste, s'il nous a fait pleurer, en nous rappelant toutes les circonstances de la première profession à laquelle il assistait il y a quarante-neuf ans. M. le supérieur a trouvé cela tellement bien qu'il a fait promettre au Père de l'écrire et de nous l'envoyer, pour qu'on se serve de ce récit dans l'histoire de la maison." L'année suivante, en effet, en 1898, le Père Lacombe écrivit ses souvenirs de la première profession. Nous avons reproduit sa lettre vers la fin du chapitre deuxième de ce livre. <sup>4</sup>

En vue des fêtes du cinquantenaire, qui devaient avoir lieu en 1898, M. le supérieur Leclerc s'occupait, dès lors, de faire écrire l'histoire des débuts de la communauté. Nous voyons, par les lettres de la secrétaire, que M. l'abbé Gustave Bourassa, en ce temps-là secrétaire de l'Université Laval à Montréal, en fut d'abord chargé au cours du mois de mai (lettre du 21), puis, en décembre suivant (lettre du 27), que ce fut M. Fournet, prêtre de Saint-Sulpice, qui

---

*lictis misericordia*, puis au bas *Sœurs de Miséricorde*." Et le docte M. le chanoine (aujourd'hui prélat) ajoute: "Voici, ma Révérende Mère, l'explication de ce symbolisme. Le chef est d'or comme la charité est d'or, et les rosettes sont l'amour que vous avez pour votre belle œuvre... L'azur du 1er exprime la noblesse de vos sentiments et l'M couronné d'or votre sainte maison (M. est la première lettre de votre nom)... L'argent au roseau brisé du 2ème représente les pauvres (le roseau brisé) venant chercher ou recouvrer l'innocence au sein de la chasteté (dont l'argent est le symbole)... La devise se traduit: La miséricorde aux pauvres âmes flétries." (signé, chanoine G. Bouillon.)

4. — Voir, au chapitre deuxième, page 64.

s'acquitta de cette tâche. Il écrivit en 1898 ce *Livre des Origines* que nous avons souvent cité.

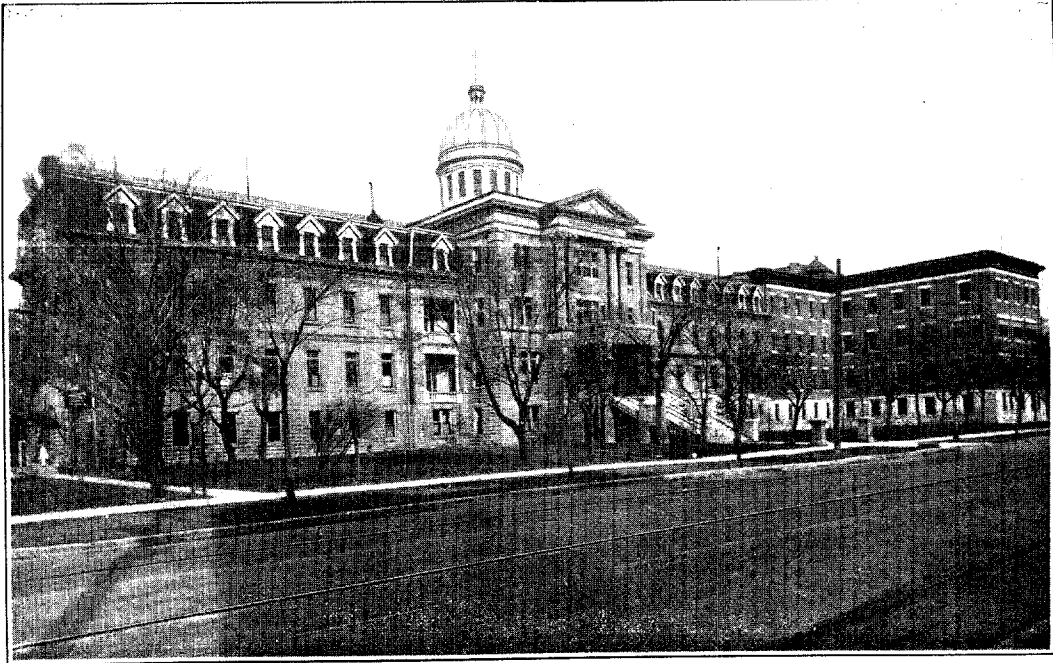
On fit, au cours du mois de mai 1897 (le 22), le pèlerinage accoutumé au sanctuaire de Bonsecours, et, le dimanche suivant, la procession, avec la statue de la Vierge, dans les jardins de la communauté. Nous le notons pour la tradition.

Les grands événements de l'année ecclésiastique à Montréal en 1897, ce furent l'élection (25 juin) et le sacre (8 août) de Mgr l'archevêque Paul Bruchési. On comprend quelle joyeuse émotion ils devaient produire à la Miséricorde, où le nouvel archevêque était si favorablement connu, dont le supérieur, M. Leclerc, était son ancien curé à Saint-Joseph, et dont l'aumônier, M. Charpentier, était son ancien condisciple de collègue et son ancien confrère de vicariat. Né à Montréal le 29 octobre 1855, Mgr Bruchési, après ses études faites au collège de Montréal et complétées à Paris et à Rome, avait été ordonné prêtre, dans la ville éternelle, le même jour que le futur pape Benoît XV (21 septembre 1878). Revenu au pays, muni de ses parchemins de docteur en théologie et de licencié en droit canonique, il avait été professeur quatre ans au grand séminaire de Québec, puis vicaire trois ans à Montréal (à Sainte-Brigide et à Saint-Joseph). Depuis dix ans (1887-1897), il avait occupé divers postes à l'archevêché de Montréal et avait été créé chanoine titulaire, en 1891, à la réorganisation du chapitre de la cathédrale. C'était un ami de la Miséricorde, un homme remarquablement doué, un prêtre de science et de hautes qualités. Tout le monde bénissait le ciel de son élection. La cérémonie de son sacre, présidée par Mgr l'archevêque-coadjuteur de Québec, le futur cardinal Bégin, qui eut lieu le 8 août, dans la cathédrale de Montréal,

construite en partie par Mgr Bourget et terminée sous Mgr Fabre, fut une sorte de fête triomphale et l'occasion de grandes et pieuses réjouissances.

"Alleluia! Alleluia!", écrivait la sœur secrétaire le 30 juin. "Réjouissons-nous! Nous avons un pontife que tout le monde acclame et qui sera pour nous un vrai père!" Rendant compte des magnificences de la journée du 8 août, elle ajoutait plus tard (13 août): "Nous avons trouvé tout cela bien beau. Je renonce à vous en faire une description détaillée. Monseigneur avait l'air d'un ange! Tout le temps de la cérémonie, on le vit pâle et recueilli. Mais lorsque, pendant le chant du *Te Deum*, il fit le tour de la cathédrale pour répandre ses premières bénédictions sur la foule agenouillée, il paraissait avoir tout le feu d'un séraphin." Trois jours après son sacre, le 11 août, le nouvel archevêque vint dire la messe à la Miséricorde. Dans son allocution à la communauté, il rappela ces mots du cardinal Mermillod: "La mitre de l'évêque a beau être dorée et enrichie de broderies, elle est toujours doublée en peau de chagrin..." "Mais, continua-t-il, Dieu est tenu de nous aider à porter le fardeau qu'il nous impose. Je mets ma confiance en lui—*In Domino confido*... J'ai besoin de sagesse et de prudence, de fermeté et de douceur, de courage et d'énergie. Je compte sur les prières de mes prêtres et de mes religieuses pour les obtenir de Notre-Seigneur..."

Le 9 juillet 1897, les annales enregistrent la mort de M. le vicaire général Bourgeault, vicaire capitulaire de Montréal depuis la mort de Mgr Fabre, auquel Mgr Bruchési succède en cette fonction jusqu'à son sacre. Le jour du sacre (8 août), on note la nomination de M. le chanoine Racicot comme vicaire général du nouvel archevêque. Le dernier dimanche du mois d'août, au salut du saint Sacre-



*Misericordia Hospital, Winnipeg, Manitoba*

ment, par décision de Mgr Bruchési, on commence à réciter en français les prières de louanges "Dieu soit béni"!... En septembre, on a l'honneur de recevoir la visite de Mgr Emard, évêque de Valleyfield. Le jour de la Saint-Edouard, Mme Fabre, la mère du défunt archevêque, vient communier dans la chapelle de la Miséricorde, pour "son cher Edouard"....

Et nous voici à l'année 1898, l'année du jubilé d'or. Disons tout de suite que les grandes célébrations furent remises au mois de novembre. Dans un communiqué à la *Semaine religieuse* de Montréal (8 janvier 1898), M. le supérieur Leclerc écrivait ces quelques lignes: "Il y aura cinquante ans dimanche, le 16 du courant, que fut fondée à Montréal, par Mgr Bourget, la communauté de la Miséricorde... Vu les agrandissements que ces religieuses sont en voie de faire à leur établissement de la rue Dorchester, elles ont remis à plus tard la célébration solennelle de leur jubilé. Toutefois, elles n'ont pas voulu laisser passer l'époque précise de leur fondation sans faire une fête qui rappelât leur naissance à la vie religieuse."

Il y eut donc une première célébration, plus intime, le 16 janvier, où tombait, cette année-là, la fête du saint nom de Jésus. Un *triduum* préparatoire eut lieu du 12 au 15, dont la première instruction fut donnée à la communauté par le vénérable M. Pierre Rousseau, prêtre de Saint-Sulpice, longtemps professeur de rhétorique au collège de Montréal, qui traita des grandeurs de la vie religieuse. Le 16, "en une belle journée d'hiver canadien et par un soleil radieux", le Père Antoine, abbé mitré d'Oka, chanta une messe pontificale, le matin à 8 h. 30, et, l'après-midi, Mgr Bruchési prêcha l'allocution de circonstance et présida à la bénédiction du saint Sacrement. Nous renonçons à citer en entier

le touchant discours de Mgr l'archevêque. Quelques extraits seulement suffiront à en faire sentir l'émotion et le charme : "Si vous saviez, mes frères, dit-il entre autres choses, tout le bien qui se fait dans cette maison ! Si vous saviez toutes les infortunes, toutes les douleurs, toutes les angoisses qui se sont réfugiées, depuis cinquante ans, sous ce toit béni ! Si vous saviez avec quel désintéressement, quelle discrétion et quelle scrupuleuse réserve la charité s'exerce ici ! Si vous saviez combien de familles doivent à cette maison d'avoir conservé leur honneur aux yeux de la société !... Non, non, on ignore les miracles de bonté, comme les miracles de grâce, qui s'opèrent entre ces murs !... Ailleurs, le bien qui s'accomplit se voit. Ici, il se cache et doit rester caché !... Cet institut a été béni de Dieu. Le voilà, à Montréal, avec un établissement magnifique, à Ottawa et à New-York, avec des maisons qui excitent l'admiration de tous... Comme Mgr Bourget, Mgr Fabre n'a jamais cessé de lui accorder sa vive sympathie et sa protection paternelle... J'ai hérité, il me semble, de leurs sentiments envers la Miséricorde et je veux suivre leurs nobles exemples..." C'était déjà un beau jour, en attendant celui plus grand et plus solennel encore de la célébration officielle des noces d'or, le 20 novembre de la même année, quand toutes les bâtisses seraient terminées.

Le lendemain de ce 16 janvier 1898, Mgr Racicot, le vicaire général de Mgr Bruchési, venait communiquer aux religieuses un précieux indult de Rome, par lequel le Saint-Père Léon XIII accordait à l'institut d'importantes faveurs spirituelles.

Le 30 janvier, deux archevêques, Mgr Bruchési et Mgr Langevin, se trouvaient ensemble à la Miséricorde pour une visite qui resta mémorable. En février, on eut celle de Mgr

Gravel, qui examina avec attention les bâtisses en construction, pour ce motif particulier que le même architecte, M. Saint-Jean, s'apprêtait à faire exécuter des travaux de même nature, à Nicolet, pour la cathédrale. Mgr Gravel, à cette occasion, rappela un mot de l'archevêque d'Orégon (Mgr Norbert Blanchet) qui lui disait peu auparavant que "toutes les communautés fondées par Mgr Bourget avaient le même esprit..." En février également, Mère Marie-de-la-Miséricorde fit sa visite annuelle à New-York. Le 19 mars, on eut une cérémonie de profession, à laquelle prêcha M. l'abbé Hermas Langevin, le frère de l'archevêque de Saint-Boniface. Le 20 mars, M. le supérieur Leclerc annonçait qu'à l'avenir le juvénat et le noviciat de l'institut seraient complètement séparés. On note aussi, le même jour, que les travaux en cours progressent. Mgr LaRocque, évêque de Sherbrooke, vient les visiter, avec son grand-vicaire, Mgr Chalifoux... Que d'autres menus faits nous aimerions à glaner dans ce journal intime, comme celui, par exemple, de Mgr Bruchési venant surprendre son ami, le bon M. Charpentier, au milieu des délices de sa fête de la Sainte-Herménégilde, pleurant à chaudes larmes, cependant que "ses" sœurs — qu'il va bientôt quitter — lui chantent des couplets de circonstance. Mais, il faut nous borner!

Le 12 avril 1898, le premier cardinal canadien, Son Eminence Mgr Taschereau, décédait à Québec, et ses funérailles eurent lieu, dans sa basilique le 19. Le cardinal de Baltimore, Mgr Gibbons, les présida. Elles furent très solennelles. Mère Marie-de-la-Miséricorde et sa secrétaire y représentèrent l'institut. Que de belles choses les annales racontent au sujet du regretté cardinal et de ses imposantes obsèques, de la piété d'ange du vénérable cardinal de Baltimore, de la bonté et de la bienveillance de Mgr Bégin, qui

fait ouvrir pour les modestes Sœurs de Miséricorde le cloître des Ursulines, afin qu'elles puissent y aller prier sur le tombeau de la vénérable Mère Marie-de-l'Incarnation! Que de détails intéressants sur leur pèlerinage à Sainte-Anne-de-Beaupré, où elles retrouvent leur ancien servant de messe de la rue Dorchester, devenu chez les Rédemptoristes le Père Lemire, et sur la réception que leur fait, à Spencerwood, leur ancienne amie, lady Jetté! Evidemment, l'institut de la Miséricorde était de plus en plus considéré. "Aux débuts de votre œuvre, leur avait dit le bon Père Kavanagh, à l'occasion du cinquantenaire en janvier, tout n'était pas doré sur tranches pour vos fondatrices, c'était le naturel dans toute son aspérité. Mais, maintenant, vous êtes l'une des communautés du Canada les mieux fondées." Les événements, on le constate, le faisaient voir de mieux en mieux tous les jours.

En mai, on a comme d'habitude le pèlerinage à Bonsecours. Une épreuve survient. La Mère supérieure subit une première attaque de paralysie qui inspire des craintes. Elle se remet pourtant, quoique lentement. "Les travaux aux bâtisses, écrit l'annaliste, dans sa lettre de juin, avancent tranquillement et notre Mère se remet de même." En juillet, la communauté achète la propriété de M. Prisque Gravel, qui se trouve voisine de l'immeuble de la rue Dorchester, et M. le Dr de Lotbinière-Harwood devient médecin consultant à la "maternité". L'ancien aumônier, M. Brien, vient voir les travaux de la chapelle et se déclare très content de tout ce qui s'y fait. "Nous avons construit pour le mieux dans le temps, dit-il, mais cela ne suffisait plus". En août, à l'occasion des cérémonies de la réception du *pallium* des archevêques par Mgr Bruchési, Mgr Corrigan, arche-

vêque de New-York, vient à Montréal, et M. le supérieur Leclerc l'amène à la Miséricorde.

En septembre, les diverses constructions s'achèvent. On fait maintenant la cuisine à la vapeur, les poêles ont fini leur temps! Les retraites d'automne ont lieu, comme d'habitude, avec une cérémonie de profession le 8 du mois. Le 30 septembre, l'excellent M. Charpentier, aumônier depuis neuf ans, quitte son cher couvent, regretté de toutes les sœurs, pour aller prendre charge de la cure de Pointe-aux-Trembles. Lui qui avait les larmes si faciles, on imagine aisément s'il en versa d'abondantes, d'ailleurs, note la chronique, sans aucun respect humain.

Son successeur fut M. Jean Ducharme, un prêtre pieux et zélé, lui aussi, mais qui avait la voix plus forte et le tempérament plus vif. Il fut très estimé à la Miséricorde, au cours des dix-huit mois qu'il y exerça le saint ministère, de septembre 1898 à avril 1900. Voici en peu de mots un précis de la carrière de ce nouvel aumônier. Né à Contrecoeur (Verchères) le 19 septembre 1858, M. Jean Ducharme, après ses études à Saint-Hyacinthe et à Montréal, avait été ordonné prêtre, par Mgr Fabre, le 19 mai 1883. Vicaire à Longueuil huit ans (1883-1891), il avait ensuite été curé à Hemmingford six ans (1891-1897), puis à Rigaud un an (1897-1898). Après son séjour comme aumônier à la Miséricorde (1898-1900), il serait curé à Contrecoeur, sa paroisse natale, vingt ans (1900-1920), y prendrait sa retraite et mourrait à l'hôpital Notre-Dame (Montréal), au bout de deux ans, le 2 novembre 1922. Il est inhumé à Contrecoeur. C'était un homme un peu tout d'une pièce, d'une nature généreuse, petit de taille, mais grand d'esprit et surtout de cœur, instruit et chercheur, orateur vibrant, très bon et très dévoué, que l'œuvre de la Miséricorde, qu'il ne connaissait

guère auparavant, impressionna vivement. Son premier sermon, à son arrivée, sur les anges, le peint déjà fidèlement aux yeux de ceux qui l'ont bien connu. Il montra que la première qualité des esprits célestes c'est d'être promptement obéissants aux ordres de Dieu. Il en concluait que les religieuses doivent être ainsi. Et lui-même, tant qu'il fut à la Miséricorde, sut donner toujours ce bel exemple de célérité à bien remplir tous ses devoirs. "Personne ne dort, pendant ses instructions," écrit la secrétaire. Ce n'eut pas été facile, en effet, car le nouvel aumônier avait la voix sonore! Détail à remarquer, comme M. Ducharme était un ancien curé, il tenait maison lui-même, avec son propre personnel, tandis que M. Charpentier, les années d'avant, était entretenu par les soins des religieuses.<sup>5</sup>

A la fin d'octobre, la fondation de Winnipeg, désirée depuis longtemps, nous l'avons vu, par Mgr Langevin, fut définitivement décidée. "Mgr de Saint-Boniface hésitait à nous demander, écrit Sœur Sainte-Béatrice, parce qu'il est pauvre et qu'il craignait que nous eussions trop à souffrir. Mais ses médecins de Winnipeg, qui sentent le besoin d'une institution comme la nôtre pour prendre charge d'une "maternité", l'ont amené à cette décision. Mgr de Montréal s'est aussi prononcé en faveur de cette mission. L'acceptation de cette œuvre, pauvre et éloignée, se présente comme bouquet spirituel de nos prochaines fêtes jubilaires." Sœur Sainte-Marie-Madeleine fut nommée supérieure de la mission naissante, et Mère Marie-de-la-Miséricorde partit avec elle pour l'Ouest, afin d'y préparer son installation. Trois autres religieuses et une garde-malade devaient aller rejoindre Sœur Sainte-Marie-Madeleine dans les derniers jours

---

5. Voir la notice biographique du curé Jean Ducharme, *Semaine religieuse* de Montréal, 16 novembre 1922.

de novembre. La supérieure générale revint à Montréal pour les célébrations du 20 novembre.

Toutes les constructions, à la maison-mère, étaient maintenant à peu près terminées. "La nouvelle "crèche", disait un communiqué aux journaux (16 novembre 1898), est une bâtisse à quatre étages qui mesure 185 pieds par 35. Les murs et les planchers sont en ciment, à l'épreuve du feu, et on y est pourvu de toutes les améliorations modernes... Elle a coûté, avec les frais d'installation, \$75,000.00. C'est M. l'architecte Casimir Saint-Jean qui avait la direction des travaux. Les MM. Sénécal et les MM. Boileau, entrepreneurs, les ont exécutés... Les Drs Cormier et Dubé auront la direction médicale de l'établissement...."

On n'avait plus qu'à préparer immédiatement les célébrations du cinquantenaire, et on s'y employait activement. Le soleil de ce jubilé d'or pouvait se lever! Dans l'ordre matériel, comme dans celui des esprits et des cœurs, c'est un firmament sans nuages qu'il allait éclairer, ainsi que nous le verrons au chapitre suivant.

Au cours de cette première partie de la deuxième administration de Mère Marie-de-la-Miséricorde, de septembre 1895 à novembre 1898, on avait eu, dans l'institut, les cérémonies de profession suivantes: le 13 novembre 1895, celle des Sœurs Saint-Raphaël-Archange (Marie-Joséphine Leclerc, de Saint-François de la Rivière-du-Sud), Saint-Alphonse-de-Liguori (Marie-Bernadette Bastien, de Montréal) et Saint-Jean-l'Évangéliste (Rose-de-Lima Legrand, de Saint-Jacques-le-Mineur); le 8 septembre 1896, celle des Sœurs Saint-Félix-de-Valois (Marie-Anne Lévesque, de Saint-Félix-de-Valois), Marie-du-Rédempteur (Marie-Emma Laframboise, de Montréal) et Marie-du-Calvaire (Marie-Joséphine Piette, de Sainte-Elisabeth); le 16 janvier

1897, celle des Sœurs Sainte-Geneviève (Marie-Flore Roy, de Laprairie), Sainte-Fébronie (Marie-Berthe Leblanc, de Saint-Roch-sur-Richelieu), Sainte-Christine (Mary-Ellen Stein, de Geneva, New-York), Sainte-Catherine (Anne Cécilia Roob, de Blanvelville, New-York), Sainte-Irène (Marie-Alba Beaudry, de Montréal) et Sainte-Hildegarde (Marie-Amanda Laporte, de Montréal); le 19 mars 1898, celle des Sœurs Saint-Antoine-de-Padoue (Marie-Louise Bourassa, de Montréal), Saint-Daniel (Catherine Murphy, de Rossville, New-York), Saint-Ambroise (Marie-Adéline Rioux, de Trois-Pistoles), Saint-Hippolyte (Rose-Anna Rousseau, de Sainte-Luce), Sainte-Madeleine-de-Pazzi (Elodie Dagenais, de Saint-Martin), Saint-Benoît (Marie Gervais, de Joliette) et Marie-du-Bon-Pasteur (Marie-Eva Rioux, de Trois-Pistoles); le 8 septembre 1898, celle des Sœurs Saint-Florent (Marie-Albineau Perrault, de Joliette), Sainte-Eudoxie (Marie-Léa-Hélène Gauthier, de Boucherville) et Saint-Frédéric (Marie-Joséphine Poulin, de Saint-Valentin). Cette dernière était la cent-quarante-troisième entrée depuis la profession du 16 janvier 1848.

Au moment où les fêtes du cinquantenaire allaient se célébrer, l'institut de la Miséricorde comptait 102 religieuses professes, dont une trentaine en mission à Ottawa, à New-York et à Winnipeg, et environ 26 novices et postulantes. Ainsi que devait le proclamer Mgr l'archevêque Bruchési, dans son sermon des noces d'or, le 20 novembre 1898, la communauté avait reçu, au cours des derniers six ans (1892-1898), 1582 pénitentes gratuitement. De ce nombre, environ 60 s'étaient consacrées à une vie de prière et de réparation dans l'association des filles de Sainte-Madeleine. Notons encore que, sur ce grand nombre de pénitentes, 285 avaient payé une fraction de leur pension et 226 seulement

---

leur pension entièrement. Au dehors, pendant ce temps, on avait secouru 3832 pauvres, on avait hébergé presque toujours gratuitement 2044 petits enfants, on avait donné 13056 prescriptions médicales. C'est là un joli bilan! Pour l'entretien de l'institution et le maintien de ses œuvres, on avait dépensé, à la Miséricorde de Montréal, la somme considérable, jusqu'à date, de \$336,571.00. Et pour tout cela, la communauté n'avait reçu du gouvernement que \$4,802.25 et absolument rien de la cité de Montréal. C'est au dévouement des religieuses, à leurs industries diverses, à la charité privée, aux bienfaiteurs et à l'œuvre des quêtes qu'on devait à peu près tout.

---



## CHAPITRE ONZIÈME

### Les noces d'or de l'institut (20 novembre 1898)

*Sommaire.* — Une transition explicative, l'auteur expose qu'il procédera maintenant en groupant les événements à raconter plutôt selon leur nature même que d'après l'ordre strictement chronologique. — Les fêtes jubilaires du 20 novembre 1898. — Les préparatifs à la chapelle, décorations et inscriptions. — L'assistance, l'ordre des cérémonies. — Le discours de Mgr Bruchési. — Il chante les miséricordes du Seigneur. — Défense de l'œuvre de Mgr Bourget et de Mme Jetté, l'évangile de Madeleine, le but de l'institut, le livre des *Origines*. — Bénédiction de la "crèche". — Service solennel pour les sœurs et amis défunts de l'œuvre. — Pensée de reconnaissance à Dieu. — Allocution du jour de l'an de Mgr Bruchési, ce que fut l'année jubilaire. — Lettre de Mgr Bégin au sujet du livre de M. Fournet et du 50<sup>ème</sup>. — Bel éloge de l'œuvre de la fondatrice par Mgr Moreau. — Premières bases de l'association des dames patronnesses de l'œuvre de la "crèche".

**J**USQU'ICI nous avons suivi, comme pas à pas, dans la marche de son évolution et de ses progrès, l'institut des Sœurs de Miséricorde, en nous en tenant tout simplement à l'ordre chronologique, c'est-à-dire en exposant, l'une après l'autre, les administrations des diverses supérieures que la Providence appela à le gouverner de 1848 à 1898. Ce procédé qui a l'avantage d'assurer tant de précision et de solidité à une étude historique, risque pourtant à la longue, il faut le reconnaître, de devenir monotone et de lasser l'attention du lecteur. Maintenant que nous en sommes arrivés à la période contemporaine de la vie de l'institut, qui va de 1898 à 1923, ou encore des célébrations du 50<sup>ème</sup> à celles du 75<sup>ème</sup>, par où nous voulons clore cette histoire, nous avons pensé qu'il nous convenait de varier la mise en acte ou la forme de notre récit. Ainsi que nous l'écrivions dans notre *Introduction générale*, ce ne sera plus uni-

quement selon l'ordre des temps que nous procéderons, mais plutôt en groupant les événements que nous avons à raconter selon leur nature même, si l'on peut s'exprimer ainsi, nous voulons dire en rapprochant les uns des autres, sous un même titre, les faits qui se ressemblent ou se rattachent entre eux. Nous éviterons de la sorte, croyons-nous, à nos lecteurs comme à nous-même, des répétitions et des surcharges par trop embarrassantes souvent et par trop gênantes. Nécessairement, à cause de ce procédé différent, les chapitres qui vont suivre seront un peu plus courts que ceux qui racontent les cinquantes premières années de la vie de l'institut. Nous avons confiance qu'ils ne s'en liront que plus aisément. Nous demandons qu'on nous pardonne cette sorte de transition explicative qui, vu le changement de méthode que nous adoptons, nous a paru s'imposer, et, sans plus de phrases, nous passons au récit des noces d'or qui va former la matière de ce chapitre onzième.

Les fêtes jubilaires de l'institut des Sœurs de Miséricorde, le 20 novembre 1898, et l'inauguration de la nouvelle "crèche", le lendemain, constituèrent comme une grandiose manifestation de sympathie publique à l'adresse de l'œuvre magnifique qui s'accomplissait depuis cinquante ans chez les filles de Mère de la Nativité. Ce soleil du jubilé d'or, dont nous parlions à la fin du chapitre précédent, il fut vraiment des plus brillants! Afin d'assurer le succès de ces célébrations, non pas certes dans un but de vaine gloire, mais pour rendre grâces à Dieu et susciter de nouvelles sympathies, Mère Marie-de-la-Miséricorde et son conseil, et on peut dire toutes leurs religieuses, se dépensèrent sans compter. "Nous étions bien fatiguées, écrira la secrétaire générale dans sa lettre du 30 novembre, mais nous étions bien contentes! Notre fête a été belle et sympathique." Le jeune

alors et déjà très distingué archevêque Bruchési, qui sut toujours entourer ses chères communautés de l'affection la plus digne et la plus réconfortante, ne contribua pas peu, par sa présence et par sa parole, tout autant que par sa haute influence, à l'éclat de ces fêtes. Nous croyons devoir ajouter que M. le supérieur Leclerc, qui avait de si belles relations dans les meilleurs mondes et jouissait d'un si réel prestige, fut, sans aucun doute, le principal artisan et comme l'âme de tout ce travail et de tout ce succès. Dans une visite qu'elle faisait à la Miséricorde quelques mois auparavant, la nièce de M. le supérieur, Mlle Marie-Anne Daignault, disait aux religieuses : "Depuis des semaines, mon oncle, qui vous aime bien gros, ne pense pas à autre chose qu'à vos noces d'or. Il voit venir cette fête comme un astre nouveau dans le firmament!..." Sous une forme plaisante, l'excellente jeune fille exprimait une vérité profonde.

Les sœurs sacristines — ce sont souvent dans nos maisons de religieuses de vraies artistes — épuisèrent en quelque sorte leur savoir-faire pour orner et décorer la chapelle récemment agrandie. "Bien haut au-dessus du maître-autel, raconte l'annaliste, planait, retenue par des fils invisibles, une blanche colombe, qui portait dans son bec le chiffre 50. De ce point central des chaînes d'or et des guirlandes de lierre s'en allaient s'attacher aux quatre colonnes du sanctuaire. A l'opposé, suspendue par d'autres chaînes d'or, entre la galerie des chanteuses et celle de l'orgue, une jolie cloche du jubilé semblait toute prête à sonner l'alleluia. Les deux chiffres 1848 et 1898 surmontaient, au-dessus du chœur des religieuses, une large inscription latine invitant à sanctifier l'année cinquantième — *annum quinquagesimum...* Les armoiries et blasons des évêques et des communautés-sœurs, avec, en belle place, celles ou ceux des archevêques de

Montréal, d'Ottawa, de New-York et de Saint-Boniface, et aussi des Sœurs de Miséricorde, peints sur de nombreux petits drapeaux, étaient çà et là artistiquement disposés..." Les 50 symboliques foisonnaient! La secrétaire en a compté jusqu'à cinquante précisément!... "Il y avait encore, ajoutée-elle, quantité de cloches, d'ancres du salut et de cornes d'abondance, fixés avec goût sur les colonnes..." En deux mots, les décorations étaient superbes, significatives et "bien parlantes"...

L'assistance fut nombreuse et choisie, à la cérémonie du cinquantenaire le 20 novembre et à celle de l'inauguration de la "crèche" le 21. Nous renonçons à aligner ici de longues listes de noms qui seraient fastidieuses. Mgr l'archevêque Duhamel chanta la messe pontificale, en ce matin du jubilé, et Mgr l'archevêque Bruchési prêcha. L'après-midi, à 3 heures, en présence de Mgr de Montréal, qui donna ensuite la bénédiction du saint Sacrement, M. le curé Donnelly, de Saint-Antoine, prononça en anglais une éloquente allocution.

Le discours de Mgr Bruchési, à la messe pontificale jubilaire, fut sûrement le plus autorisé et le plus judicieux des éloges de cette œuvre de la Miséricorde fondée à Montréal, cinquante ans plus tôt, par Mgr Bourget et Mme Jetté. Suivant son habitude, ou mieux peut-être, ainsi qu'il le faisait le plus souvent en pareille circonstance, l'éloquent prélat parla d'abondance, sans texte écrit d'avance. Le soir, pour rendre service aux journalistes, il refit son discours, en l'écrivant "à la lueur d'un cierge" d'une plume rapide... "Il nous rappelait bien ainsi Mgr Bourget quand il rédigeait ses premières ordonnances à nos fondatrices", a noté l'annaliste et c'est un souvenir qui est des plus touchants. Le discours du zélé archevêque a pu de la sorte être conser-

vé. Nous devons à l'histoire d'en enregistrer dans nos pages au moins une analyse.

Le texte et le thème s'imposaient. Monseigneur célébra les miséricordes du Seigneur en commentant ce verset du psalmiste : *Misericordias Domini in aeternum cantabo*. On parlait, à ce moment, dans Montréal, de taxer les communautés. En une phrase courte et délicate, en présence des autorités municipales qui l'écoutaient, l'archevêque protesta contre l'idée de cette mesure, qu'on ne saurait guère justifier, à moins, comme il disait, qu'on ne veuille "infliger une punition au plus désintéressé des dévouements". "La meilleure des charités, ajouta-t-il, et le trait dut porter, car le maire du temps, l'honorable M. Préfontaine, était fort intelligent... la meilleure des charités, ce n'est pas celle qu'on acclame, ni même celle qui s'ignore, c'est celle qu'on méconnaît. C'est celle-là surtout que le Seigneur bénit!" Après cette entrée en matière de circonstance, Mgr l'archevêque exposa le sujet qu'il voulait traiter, en évoquant, le plus simplement du monde, la belle page de l'Évangile, que tous connaissent, où il est question de la rencontre de Jésus avec Madeleine: "Madeleine, que fais-tu? Pourquoi répandre ces précieux parfums sur la tête du Sauveur? On eût pu les vendre cher et en donner le prix aux pauvres." Ces paroles de Judas, expliquait Monseigneur, elles méconnaissent et condamnent la charité. Mais, écoutez, mes frères, comment Jésus, lui, la défend et la loue, la charité: "Pourquoi faites-vous de la peine à cette femme? Ce qu'elle vient de faire est une bonne oeuvre et on le publiera partout où mon Évangile sera prêché!"

Toute la première partie de son discours, Monseigneur la consacra — comme Jésus dans le cas de Madeleine — à justifier le bien fondé de l'oeuvre dont on fêtait le jubilé.

Dans la deuxième, citant partiellement le livre des *Origines*, qui venait de paraître, il refit à grands traits son histoire.

Voici, *in-extenso*, sa belle défense de l'œuvre de Mgr Bourget et de Mme Jetté : "Quelle est, mes frères, la maison où nous sommes réunis aujourd'hui et que s'y fait-il ? Elle porte un nom, cette maison, l'un des plus beaux noms que la langue du christianisme ait imaginés, un nom qui rappelle l'un des plus consolants attributs de la divinité, ce nom que le psalmiste voulait éternellement chanter — *in æternum cantabo* — la miséricorde. Or, la miséricorde, ce n'est pas seulement ce sentiment de pitié naturelle qui se trouve dans tout cœur d'homme, mais c'est la charité poussée jusqu'à la tendresse qui sait s'oublier et se donner elle-même, la charité qui n'est heureuse que quand elle a une douleur à partager, une souffrance à consoler, une larme à sécher, une plaie à guérir, une honte à couvrir et même une faute à pardonner... Eh ! bien, voilà les ambitions qu'on nourrit dans cette maison et les rêves qu'on y caresse !... Pour qui, en effet, cette maison ! Est-ce pour des enfants qu'on enseigne ?... Non, ils sont pourvus ailleurs et amplement... Est-ce pour des vieillards sans abri, des orphelins délaissés, des malades sans secours ?... Non, toutes ces souffrances ont d'autres asiles qui les attendent et les accueillent... Ici, c'est le refuge ouvert à des existences malheureuses, flétries hélas ! dans leur fleur par le souffle empoisonné du monde... Mais on s'exclame, on critique, on blâme !... Ce fut ainsi dès les débuts de l'œuvre... Et vous-mêmes, mes frères, peut-être, vous avez entendu de ces reproches... *Ut quid perditio hæc?*.... C'est le mot de Judas, pourquoi ce gaspillage ? Pourquoi s'occuper de ces déshonorées, pourquoi cet encouragement donné au crime, pourquoi ce scandale ?... Ah ! ces prétendus apôtres de vertus, ces hom-

mes au scandale facile, il leur est aisé de critiquer et d'accuser ! Mais, je vous le demande, où sont leurs œuvres?... Ils me rappellent ces pharisiens qui demandaient à Notre-Seigneur de condamner la femme adultère!... Que connaissaient-ils, ces pharisiens, aux mystères de la bonté et de la miséricorde ? Et voyez comme Jésus les confondit... "Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre!..." Et ils disparurent tous. "Femme, où sont-ils?... Va et ne pèche plus..." La voilà, la vraie miséricorde, dans l'un des traits les plus touchants de la vie du bon Maître!... Le divin miséricordieux, sachons-le bien, a légué sa tendresse et sa compassion à d'autres âmes. Ces âmes, laissons-les au moins se révéler avec éclat au milieu des peuples, si nous n'avons pas le courage de faire comme elles ! Et, quand vous voyez ces vierges bénies se pencher vers les plus pénibles maladies morales, n'en soyez pas autrement surpris ! Cela doit être. C'est la vie et c'est la charité du Christ qui se prolongent à travers les âges !" — "Voilà, mes frères, concluait l'éloquent prélat, en terminant cette première partie de son allocution, voilà la raison d'être de ce bienfaisant asile qu'est la maison où nous sommes. Ici se réfugie le malheur dans ce qu'il a de plus profond ; ici la faiblesse est protégée et la vie remise dans la voie du bien ; ici les désespoirs sont consolés et l'on sauve l'honneur des familles ; ici de pauvres petits êtres sont arrachés à la mort, ou tout au moins donnés au ciel ; ici la vertu et l'amitié de Dieu sont reconquises ; ici, dans cette maison, où quelques-uns ont voulu voir un encouragement au vice, se trouve au contraire, pour plus d'une âme coupable, un vestibule du ciel... O belle, ô divine charité !"

"Mais cet institut, mes frères, poursuivait Mgr l'archevêque, quelle en est l'origine ?" Et il répondait : "Elle vient

d'être racontée dans un livre charmant, sans nom d'auteur, qui est assurément l'œuvre d'un esprit délicat et d'un noble cœur." Puis, à grands traits, en citant quelques bonnes pages de ce livre, que nous savons, nous, être celui des *Origines*, par M. Fournet, prêtre de Saint-Sulpice, <sup>1</sup> il refaisait l'histoire que nous avons jusqu'ici exposée. Nous n'y insistons pas. A la fin de cette seconde partie de son discours, Monseigneur alignait les chiffres éloquents que nous avons déjà rappelés, qui précisent les activités de la Miséricorde de 1848 à 1898, et il arrivait à conclure, en revenant sur son importante déclaration au sujet des taxes qu'on parlait d'imposer aux communautés de Montréal. "Adoptera-t-on ces mesures qui viendraient troubler nos dévouées religieuses dans leur mission d'abnégation et de charité et qui rendraient plus difficile l'œuvre qu'elles accomplissent avec déjà tant de peine et au prix de tant de sacrifices?... Non, cela ne sera pas! Bon sang catholique et français ne saurait mentir.... Si pourtant nous nous trompions, si cette douleur devait nous être infligée, par ceux que nous regardons comme nos amis et nos frères, nos chères sœurs n'arrêteraient pas pour cela la marche des œuvres auxquelles leur cœur tient par toutes ses fibres, elles seraient toujours les mères des petits enfants et de toutes celles qui souffrent. Oui, s'il leur faut se priver davantage, elles le feront avec joie, en se rappelant les promesses du divin Maître, et nous, nous n'aurons qu'à répéter la parole d'un grand orateur français: "Ne fait pas des ingrats qui veut, car, pour faire des ingrats, il faut avoir voulu du bien à ses semblables et avoir tenté de grandes choses pour l'humanité."

Les noces d'or des Sœurs de Miséricorde n'auraient-elles eu pour résultat que celui de motiver ce langage et de

---

1. Voir au chapitre premier, page 26, note 7.

donner occasion à ce superbe et émouvant discours, qu'elles seraient déjà un grand événement dans la vie de l'Église de Montréal. En le lisant, ce discours, après trente ans écoulés, on le trouve encore tout vivant et tout chaud, et l'on pense au mot de saint Paul qui dit que le verbe de Dieu ne s'enchaîne pas — *Verbum Dei non est alligatum!* — Il était difficile vraiment d'exposer plus justement une situation et de revendiquer plus fièrement les droits de la charité!

Comme pour faire suite à ces noces d'or du 20 novembre 1898, ou plutôt pour les prolonger, le lendemain, 21, avait lieu la bénédiction de la "crèche" de la Miséricorde. Ce fut vraiment le bouquet de la fête, avec cette différence, qu'allait finement souligner Mgr Bruchési, que, ce bouquet, les religieuses jubilaires, au lieu de le recevoir, l'offraient elles-mêmes à la ville et au pays. Un millier au moins de personnes assistèrent à la cérémonie, qui eut lieu à 2 heures de l'après-midi. Mgr de Montréal fit la bénédiction, puis, accompagné de Mgr d'Ottawa, du maire de Montréal, l'honorable Raymond Préfontaine, de M. le supérieur Lelerc et des invités d'honneur, il prit place sur une estrade préparée pour la circonstance. M. le maire Préfontaine, M. le Dr Lamarche, au nom des médecins de l'institution, et les deux archevêques prononcèrent des discours. L'honorable M. Préfontaine s'exécuta de bonne grâce. Il ne parla pas sans doute de taxer les communautés, mais se montra au contraire très sympathique à celle qui célébrait son 50ème anniversaire d'existence. M. le Dr Lamarche fut chaleureux et éloquent. Mgr Duhamel parla en anglais et insista sur le bien moral qu'une institution comme celle de la Miséricorde peut accomplir dans une grande ville. Mgr Bruchési, après avoir remarqué que, en fait, cette "crèche", c'était un beau cadeau de l'institut à la ville, ajouta avec à propos que

si les communautés, à l'instar des gouvernements et des conseils municipaux, peuvent faire exécuter de grands travaux à crédit, quoiqu'elles n'aient pas, elles, le pouvoir de taxer, on devait leur reconnaître au moins le droit de compter sur la Providence.... et sur la générosité du public.

Enfin, le 22 novembre, un mardi, pour clôturer les célébrations jubilaires, M. le chanoine Archambault (futur évêque de Joliette) chanta, dans la chapelle de la Miséricorde, un service solennel pour les sœurs et les amis ou bienfaiteurs de l'œuvre, que Dieu, depuis cinquante ans, avait rappelés à lui.

Parmi les nombreux personnages présents à ces fêtes jubilaires, il convient de relever pour l'histoire les noms du Père Lacombe, qui avait assisté à la première profession le 16 janvier 1848, et du Père Lacasse, son confrère des Oblats, qui représentait officiellement Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface.

Il est naturel de penser que les religieuses jubilaires ne furent pas sans éprouver un grand bonheur et une grande consolation à l'occasion de ces expressives et touchantes célébrations. Elles ne manquèrent pas non plus d'en reporter la gloire à Dieu et à leurs fondatrices. En leur faisant sa visite du jour de l'an, à quelques semaines de là, Mgr Bruchési leur disait : "L'année qui vient de se terminer a été pour vous, mes Sœurs, bien mémorable. Ça été l'année jubilaire. Elle vous a sans doute apporté des fatigues et des peines... Mais aussi, vous y avez goûté de grandes joies et de douces consolations... Vous avez vu se terminer votre belle chapelle pour les fêtes jubilaires. Au moment même de ces fêtes, vous acceptiez la mission de Winnipeg. Vos célébrations elles-mêmes ont été fort réussies et bien expressives... Tout cela, ce sont des grâces du ciel, dont vous devez être recon-

naissantes à Dieu. Ne faites pas, mes chères Sœurs, comme ces lépreux ingrats, dont nous parle l'Évangile. Jésus en avait guéri dix, un seul retourna le remercier et le Maître en fut réduit à se demander où étaient les neuf autres... Votre œuvre est belle entre toutes, elle est éminemment charitable... Vous y avez bien travaillé cette année et depuis cinquante ans... Je vous souhaite d'y travailler encore davantage... Bonne et sainte année!..”

Dans sa belle allocution du 20 novembre, aux noces d'or, nous avons vu plus haut que Mgr de Montréal avait fait une délicate allusion au livre des *Origines* de M. Fournet, paru, en effet, peu auparavant, précisément pour aider aux célébrations cinquantenaires. Ce beau livre valut à l'institut de fort bonnes lettres de félicitations et d'encouragements, qui leur vinrent de la part de divers personnages. Parmi ces lettres, nous en choisissons une qu'il convient particulièrement de garder à l'histoire, et c'est celle qu'écrivait à Mère Marie-de-la-Miséricorde, le 10 janvier 1899, Mgr l'archevêque de Québec, le futur cardinal Bégin. Elle est bien à sa place, nous semble-t-il, dans ce chapitre des noces d'or.

“J'ai enfin pu lire, disait le vénéré prélat, le délicieux volume que vous avez bien voulu m'envoyer. Il est fort bien écrit, mais, surtout, il est instructif et profondément édifiant. Votre institut et l'œuvre qu'il poursuit à Montréal avec tant de zèle et de succès m'étaient, je le confesse, assez peu connus. L'histoire de ses humbles commencements, de sa marche ascendante et des merveilleux résultats qu'il a produits dans un si grand nombre d'âmes depuis un demi-siècle était restée pour moi comme enfouie dans votre mystérieuse retraite ou pieusement voilée... Votre volume soulève un coin du voile!... Que de belles âmes le bon Dieu tient en réserve au milieu d'un monde si rem-

pli d'iniquités! Et comme il sait les conduire, par la grâce, ces âmes, là où il les veut pour l'exécution de ses desseins!.. D'une pauvre veuve, mère de famille, qu'il façonne tout d'abord à la pratique des plus admirables vertus, il fait une fondatrice d'institut, la pierre angulaire d'une communauté, qui a déjà fait un bien immense et qui continue humblement sous les regards de Dieu l'œuvre sublime du bon Pasteur courant après les brebis égarées pour les ramener au bercail. C'est toujours l'histoire du petit grain de sénévé qui est jeté en terre et que la rosée du ciel fertilise et transforme bientôt en un grand arbre... Permettez-moi, ma Révérende Mère, de m'associer à votre excellente communauté pour remercier avec vous le bon Dieu des bienfaits qu'il n'a cessé de lui prodiguer et pour lui demander de répandre sur votre œuvre et sur vous ses bénédictions les plus abondantes et les plus précieuses..."

De ces bienveillantes paroles de Mgr Bégin, rapprochons, pour finir, celles que Mgr Moreau disait, au cours du même mois de janvier 1899, à M. l'aumônier Ducharme, un ancien élève du séminaire de Saint-Hyacinthe, qui était allé lui présenter ses hommages et ses vœux: "Vous êtes aumônier à la Miséricorde, mon cher fils, et vous devez prêcher souvent à vos bonnes religieuses? Eh! bien, prêchez-leur l'humilité, surtout l'humilité... J'ai bien connu la Mère Jetté, leur fondatrice. C'était l'humilité personifiée. J'étais à l'évêché quand elle a commencé son œuvre. Elle s'est attiré par sa fondation bien des rebuts et bien des humiliations. Mais le bon Dieu a singulièrement béni ses sacrifices et sa communauté est aujourd'hui grande et prospère. Elle sera ainsi bénie, mon fils, tant qu'elle conservera l'esprit de sa fondatrice..."

Il nous semble que le chapitre des noces d'or, qui furent si justement glorieuses pour l'institut, ne saurait mieux se clore que sur cette recommandation à être humbles toujours, adressée aux filles de Mère de la Nativité, par ce vénérable évêque de Saint-Hyacinthe, qui devait mourir deux ans plus tard chargé d'ans et de mérites. Le succès et la gloire, si légitimes soient-ils, sont toujours un danger en notre pauvre monde. A certains égards, les revers et les peines valent peut-être davantage. Les vrais chrétiens et les âmes religieuses le savent mieux que tout autre. Mais, loué en soit Dieu ! si l'on se réjouissait saintement, à la Miséricorde, au soleil de ces noces d'or, pour l'honneur de l'institut, d'autre part, chacune des religieuses s'efforçait de se garder personnellement dans ces ombres du travail et de la souffrance qu'avait tant prêchés la fondatrice par son action et par son exemple.

Un dernier mot, bien dû à l'histoire. C'est au jour même des noces d'or que Mgr Bruchési avait jeté les bases de l'association des dames patronnesses de la "crèche", qui devait bientôt s'organiser définitivement en mars suivant, et dont nous aurons à parler au chapitre spécial de l'œuvre de la "crèche".



## CHAPITRE DOUZIEME

### Les supérieures générales de l'institut

de 1898 à 1923

*Sommaire.* — Mère Marie-de-la-Miséricorde continue son deuxième terme d'administration (1898-1901). — Ce qu'elle avait été auparavant. — Son expérience et son activité au service de l'institut. — La fin de sa carrière. — Appréciation d'ensemble de son labeur et de ses mérites. — Mère Sainte-Lucie, son conseil d'administration (1901-1907). — Esquisse de la vie et de la carrière de Mère Sainte-Lucie. — Son enfance et sa jeunesse, les circonstances de sa vocation. — Son caractère, sa nature sensible. — Les postes qu'elle occupe de 1887 à 1901. — Son élection à la charge suprême. — "La Révérende Mère, c'est vous!" — Etat maladif et belles qualités de Mère Sainte-Lucie. — Oeuvres et progrès de l'institut sous son administration. — Le reste de sa carrière de 1907 à 1920, sa mort. — Belles paroles de l'annaliste de la maison de New-York. — Mère Sainte-Cécile, son conseil d'administration (1907-1913). — Mère Sainte-Cécile étant encore vivante, une réserve s'impose. — Esquisse de sa vie et de sa carrière avant son élection au supériorat. — Les activités de Mère Sainte-Cécile, Milwaukee, Pana, Sault-au-Récollet, reconnaissance civile, études des sœurs, conférences à l'université, relations avec des personnages influents, exhumation des restes mortels de la fondatrice. — La suite de la carrière de Mère Sainte-Lucie. — Mère Saint-Hilaire, ses deux conseils d'administration (1913-1919 et 1919-1925). — Mère Saint-Hilaire étant encore vivante, il convient d'être sobre d'éloges. — Esquisse de sa vie et de sa carrière avant son élection au supériorat. — Les activités de Mère Saint-Hilaire pendant son premier sexennat (1913-1919), Pana, Toronto, l'œuvre de la "crèche", progrès divers, ce qu'on fait pour les soldats de la grande guerre. — Les activités de Mère Saint-Hilaire pendant son deuxième sexennat (1919-1925), prorogation de l'approbation temporaire des constitutions, la propriété de Cartierville, on consolide les missions existantes, prospérité générale, haute et profonde pensée de Mère Saint-Hilaire.



A première supérieure en charge pour la période qui s'est écoulée entre 1898 et 1923, c'est-à-dire depuis les noces d'or de l'institut jusqu'aux célébrations du 75ème, ce fut Mère Marie-de-la-Miséricorde. Elle con-

tinuait son terme d'administration qui avait commencé aux élections de septembre 1895 et devait se terminer à celles de septembre 1901. Son conseil se composait comme suit : 1ère assistante, Mère Marie-du-Sacré-Cœur; 2ème assistante, Sœur Saint-Léonard-de-Port-Maurice; 3ème assistante et secrétaire, Sœur Sainte-Béatrice; dépositaire, Sœur Saint-Stanislas-de-Kostka.

Mère Marie-de-la-Miséricorde, on se le rappelle, avait déjà été, avant ce terme de 1895-1901, alors qu'elle était encore toute jeune (de 28 à 34 ans), à la tête de l'institut pendant six ans, de 1866 à 1872. Elle avait ensuite rempli des charges importantes, en particulier celle de dépositaire, à la maison-mère de Montréal, de 1872 à 1889. Enfin, elle avait été supérieure de la maison de New-York, de 1889 à 1895. Réélue supérieure générale en septembre 1895, on a vu, dans l'avant-dernier chapitre, avec quel zèle et avec quel succès elle avait dirigé l'institut depuis trois ans et préparé ses noces d'or. Nous n'avons donc pas à la présenter aux lecteurs de ce livre qui la connaissent déjà parfaitement. Rappelons seulement, pour nous remettre au point s'il était besoin, que Mère Marie-de-la-Miséricorde (dans le monde Marie Perras) était née à Saint-Constant (Laprairie) le 13 mars 1838 et qu'elle avait fait profession, alors qu'elle n'avait pas encore 19 ans, le 18 janvier 1857.

Elle avait maintenant 60 ans d'âge et 43 de vie religieuse et se trouvait naturellement munie, vu surtout ses états de service dans les hautes charges, d'une expérience peu ordinaire. Trois ans encore, de 1898 à 1901, la communauté devait bénéficier de ses riches qualités de l'esprit et du cœur, de son expérience et de son inlassable activité. Sur la fin pourtant de ce triennat, elle dut ralentir son ardeur au travail, car l'âge, qui commençait à peser, et plus encore

la paralysie, qui la minait, l'y contraignirent. Quand, après les élections de septembre 1901, elle eut cessé d'être supérieure, elle remplit encore les fonctions de deuxième assistante bien que, malheureusement, ses attaques cardiaques devinssent de plus en plus fréquentes. Elle continua, autant qu'elle le put, tout en s'occupant de peinture — l'on se souvient qu'elle avait un fort joli pinceau — à rendre de multiples services. Au printemps de 1906, elle s'affaiblit lentement, et, le 24 mai, jour de l'Ascension cette année-là, aux premières heures du matin, elle s'envolait, avec le Christ montant au ciel, vers l'éternité de Dieu.

Intelligente et pleine de cœur, de jugement solide, laborieuse et énergique, douée d'aptitudes artistiques remarquables, mais surtout profondément vertueuse, Mère Marie-de-la-Miséricorde a été sûrement une religieuse très distinguée, une administratrice entendue autant que zélée et une mère dévouée pour toutes ses filles. Son influence et son action, au sein de sa communauté, qu'elle aimait tant, ont été une vraie grâce de Dieu. Elle savait être ferme dans le commandement, donnant elle-même, la première, en toutes choses, l'exemple de la fidélité au devoir. Mais, en même temps, elle était bonne de toute son âme et portait avec justesse et dignité, si l'on ose dire ainsi, son beau nom de Marie-de-la-Miséricorde.

De septembre 1901 à septembre 1907, la supérieure générale des Sœurs de Miséricorde fut Mère Sainte-Lucie. Son conseil d'administration se composait d'abord comme suit : 1ère assistante, Mère Marie-du-Sacré-Cœur ; 2ème assistante, Mère Marie-de-la-Miséricorde ; 3ème assistante, Mère Sainte-Béatrice ; dépositaire, Mère Saint-Léonard-de-Port-Maurice. Pour se conformer aux constitutions nouvelles approuvées par Rome en 1905 (21 mars), il fallut le 23

septembre de cette année-là prendre une dépositaire en dehors du conseil. Mère Sainte-Marie-Madeleine fut choisie pour remplir cette charge, Mère Saint-Léonard continuant de faire partie du conseil comme 4ème assistante. Mère Marie-de-la-Miséricorde étant morte le 24 mai 1906, on élut au conseil, pour la remplacer, Mère Saint-François-d'Assise. De telle sorte que, à la fin de l'administration de Mère Sainte-Lucie, son conseil se trouva ainsi composé : Mère Marie-du-Sacré-Cœur, Mère Sainte-Béatrice, Mère Saint-Léonard, Mère Saint-François-d'Assise, avec Mère Sainte-Madeleine comme dépositaire. Notons qu'à partir des élections de septembre 1901, il fut réglé que les membres du conseil général, y comprise plus tard (septembre 1905) la dépositaire, porteraient le titre de "Mère", réservé jusque-là aux seules supérieures générales.

Mère Sainte-Lucie s'appelait dans le monde Marie-Mathilde Lancto. Elle vint à l'institut, en même temps qu'une de ses sœurs plus jeune qu'elle, Marie-Anna Lancto, qui devait prendre en religion le nom de Sœur Sainte-Hélène, du vaste pays de l'indépendance, les Etats-Unis. Elles étaient d'une famille qui habitait Watertown, à Stoney-Island, dans l'Etat de New-York. Le nom de cette famille, Lancto, indique assez son origine française. Nous savons de plus que l'esprit chrétien, l'amour des vertus qu'il exige et le culte de l'honneur constituaient les plus beaux ornements de ce foyer de Watertown, qui vit naître huit enfants, dont Marie-Mathilde était la cinquième et Marie-Anna la sixième. La première, Mère Sainte-Lucie, était née le 14 juin 1859, et la deuxième, Sœur Sainte-Hélène, le 25 septembre 1861. A Watertown de Stoney-Island, dans une terre entourée d'eau, ainsi que le disent ces noms anglais, on vivait loin de l'église et on ne jouissait que rarement de l'avanta-

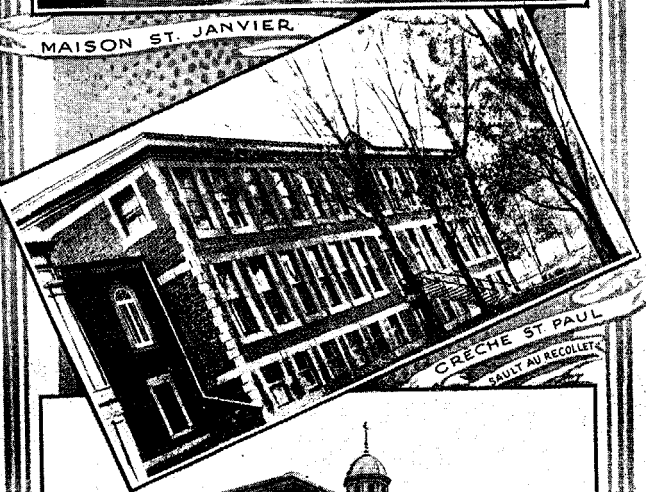
ge d'avoir la sainte messe, une fois tous les mois peut-être. Le père de Marie-Mathilde et de Marie-Anna s'efforçait d'y suppléer en réunissant chez lui, ou à l'école voisine, chaque dimanche, les catholiques des environs. On lisait ensemble les prières de la messe ou quelque chapitre du catéchisme. C'est là un trait qui montre bien quel était son sens chrétien. La mort l'enleva de bonne heure à l'affection des siens, alors que Mathilde n'avait que 8 ans et Anna 6. L'un des autres enfants était mort aussi. Pieuse et attentive, la mère, restée veuve, se dévoua avec un grand zèle pour élever ses sept enfants dans la crainte du Seigneur et leur procurer le moyen de gagner honorablement leur vie. Les fillettes comme les garçons, faute de mieux, fréquentèrent les écoles publiques jusqu'à l'âge de 15 ou 16 ans. Mais, à la maison, elles recevaient, avec l'enseignement chrétien, l'exemple des plus solides vertus. Des circonstances providentielles, sur lesquelles il n'y a pas lieu d'insister, amenèrent Mathilde et Anna à Ottawa, où les Sœurs de Miséricorde avaient une mission depuis le mois de mai 1879. Elles y eurent l'avantage de connaître un jeune prêtre, l'abbé Laurent Duhamel (neveu de Mgr l'archevêque—ordonné en 1877 et mort en 1881), qui devint leur conseiller. Mathilde était déjà fiancée à un protestant, ce qui s'explique étant donné le milieu où elle avait vécu. M. l'abbé Duhamel lui ayant fait voir combien une pareille union répugne à la sainte Eglise, elle y renonça, au prix d'un dur sacrifice du cœur, et réussit à dégager sa parole. Peu de temps après la mort de l'abbé Duhamel (septembre 1881), les deux sœurs, qui étaient allées frapper d'abord à la porte de la mission de la Miséricorde d'Ottawa, se dirigeaient vers la maison-mère de Montréal, et, le 25 mars 1882, elles entraient toutes les deux au noviciat. Elles firent profession ensemble,

le 24 mai 1884, la première sous le nom de Sœur Sainte-Lucie, la seconde sous celui de Sœur Sainte-Hélène.

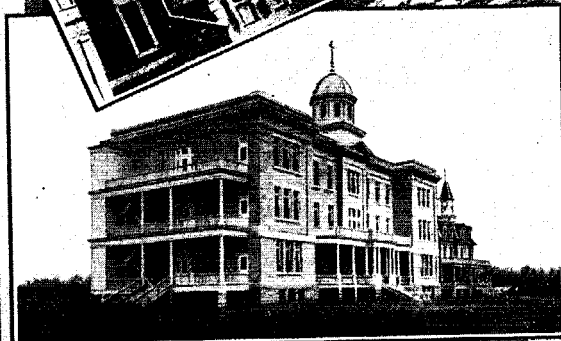
Douée d'un bon caractère et d'un esprit accommodant, instruite et possédant bien les deux langues française et anglaise, Sœur Sainte-Lucie, par son affabilité et ses manières d'agir délicates, ne tarda pas, novice et jeune professe, à se concilier l'affection de toutes ses sœurs. Son extrême sensibilité n'allait pas pourtant sans lui faire éprouver plus d'un ennui. Dans une vie de communauté, les natures délicates et sensibles à l'excès ont toujours à souffrir. Mais, c'est là aussi, évidemment, une source particulière de mérites. A cette source, Sœur Sainte-Lucie eut l'occasion de puiser souvent. A peine avait-elle trois ans de profession que, à la fondation de la mission de New-York, en 1887, elle fut choisie pour faire partie du premier contingent de missionnaires envoyées dans la grande ville près de laquelle elle était née. On l'employa surtout à l'œuvre pénible des quêtes, tâche ardue pour laquelle elle avait vraiment comme une répugnance naturelle. Aux heures les plus difficiles, elle avait pris l'habitude de remonter son courage en pensant aux pauvres pénitentes. C'est pour "ces chères enfants", se disait-elle, et, tout de suite, elle se sentait plus forte. En 1898, elle fut rappelée à la maison-mère, mais ce ne devait pas être pour longtemps. En octobre de la même année, à la fondation de la mission de Winnipeg, elle partait pour l'Ouest. Un an plus tard, la supérieure de cette mission, Sœur Sainte-Madeleine, ayant été rappelée à Montréal, elle devenait supérieure de la maison manitobaine. En septembre 1901, elle vint prendre part au chapitre, à Montréal, en qualité de capitulante, et elle y fut élue supérieure générale. Elle avait alors 42 ans d'âge et 17 ans de profession. Dans l'Ouest, malheureusement, sa santé s'était affaiblie, et



MAISON ST. JANVIER.



CRÈCHE ST. PAUL  
SAULT AU RECOLLET



MAISON DE ST. NORBERT.

elle en rapportait une affection d'asthme aigu qui devait longtemps et souvent la condamner à un repos forcé.

Son élection à la charge suprême fut pour elle, mais pour elle seule, une profonde surprise. Elle essaya même de protester, en alléguant son peu de capacité. Doucement et fermement, Mgr l'archevêque Bruchési lui enjoignit de se soumettre. "Pauvre Mère, lisons-nous dans une notice, écrite dix-neuf ans plus tard sur sa tombe, elle en pleura des jours et des nuits, et ce n'est que par obéissance à la volonté de Dieu, nous en étions toutes convaincues, qu'elle se résigna à courber ses épaules sous le fardeau qu'on lui imposait."

"La voix de Dieu s'est fait entendre, dit Mgr Bruchési aux sœurs du conseil... Vous devez aider et soutenir votre nouvelle supérieure... Le supériorat est une charge délicate et difficile, mais que vous connaissez par expérience, puisque, deux d'entre vous (Mère Marie-du-Sacré-Cœur et Mère Marie-de-la-Miséricorde), vous avez été supérieures générales et que, toutes les autres, vous avez fait partie du conseil.." A Mère Sainte-Lucie, il ajouta : "Ayez un cœur de mère, rempli de charité et de bonté, pour toutes vos sœurs..." Comme on allait se rendre chez les Madeleines, où Monseigneur, accompagné du Père aumônier, voulait présenter lui-même le nouveau conseil, la pauvre Mère Sainte-Lucie, toute troublée, eut ce mot exquis dans les circonstances : "Monseigneur, notre Révérende Mère est-elle prête?..." et Mgr Bruchési de reprendre, en souriant un peu : "La Révérende Mère, mais c'est vous maintenant!..."

L'administration de Mère Sainte-Lucie, de septembre 1901 à septembre 1907, fut particulièrement riche en œuvres et en progrès pour l'institut. La bonne supérieure y eut bien du mérite, car elle fut souvent souffrante. Ses crises d'asthme la clouèrent des semaines et des semaines à

sa chambre, ou encore la retinrent en quelque sorte captive dans ses visites aux missions. Elle disait elle-même que, plus d'une fois, l'impuissance où elle se trouvait réduite lui avait fait verser des larmes dont son ange gardien avait seul été témoin. Sa foi très vive et sa piété très tendre la soutenaient cependant et la réconfortaient. Elle aimait sa règle, c'était sa boussole, son étoile. Elle affectionnait toutes ses sœurs, suivant en cela le programme que Mgr Bruchési lui avait tracé en confirmant son élection. Si elle avait quelque prédilection, c'était pour les novices et les jeunes religieuses. "Ses grands yeux noirs exprimaient tant de bonté et de sympathie, a écrit l'une d'elles, que c'était un vrai plaisir de rencontrer son regard." En d'autres termes, si elle savait être ferme et corriger au besoin, sa bonté tempérait ce que l'exercice de l'autorité a toujours d'un peu sévère.... En retour, elle fut beaucoup appréciée et aimée de toutes ses filles.

L'administration de Mère Sainte-Lucie, disons-nous, fut riche en œuvres et en progrès pour l'institut. En effet, les maisons déjà existantes, Montréal, Ottawa, New-York, Winnipeg, Edmonton, Green-Bay prospérèrent largement, cependant que se fondaient de nouvelles missions, Hartsdale en 1901, Sault-au-Récollet en 1903, Saint-Norbert en 1904 et Oak-Park près Chicago en 1907. A la maison-mère, l'œuvre de la "crèche", qui eut bientôt comme complément, si l'on peut dire ainsi, la "crèche" du Sault-au-Récollet, prit une extension considérable. A l'œuvre première de l'assistance aux malheureuses, on ajouta, sur l'avis des évêques, l'œuvre complémentaire des hôpitaux, notamment à Green-Bay, à Edmonton, à Oak-Park. A la maison-mère encore, en 1903, une administration locale, avec sa supérieure propre, ayant sa vie à elle, pour laisser à l'ad-

ministration générale plus de latitude, fut créée. Enfin, et surtout, on s'occupa activement de rédiger de nouveau les constitutions de l'institut, puis de les présenter à Rome et l'on eut la joie de recevoir le décret d'approbation du 21 mars 1905.

En septembre 1907, Mère Sainte-Cécile ayant été élue supérieure générale avec un conseil général en partie renouvelé, Mère Sainte-Lucie fut nommée supérieure à Oak-Park. En 1910, elle prenait charge, comme supérieure encore, de la mission de Green-Bay. En 1914, elle revenait à Montréal, épuisée et malade. Elle se remit pourtant quelque peu, et put, dans la suite, remplir les fonctions d'assistante, à Ottawa d'abord, puis à New-York, où elle mourut le 1er août 1920.

“Elle n'est plus, écrit l'annaliste de cette dernière mission, celle que nous appelions notre bonne Mère Sainte-Lucie. La maladie dont elle souffrait depuis longtemps a eu raison de ses forces et la mort est venue clore sa paupière.... Jamais elle n'a cessé, en ces derniers trois ans qu'elle a vécus avec nous, de nous donner l'exemple de l'amour de la règle et de la ponctualité, en même temps que celui du courage et de la résignation dans la souffrance...”

De septembre 1907 à septembre 1913, c'est Mère Sainte-Cécile qui gouverna l'institut. Son conseil d'administration, qui devait rester le même pendant tout son sexennat, se composait comme suit : 1ère assistante, Mère Sainte-Véronique ; 2ème assistante, Mère Sainte-Claire-d'Assise ; 3ème assistante, Mère Saint-Léonard-de-Port-Maurice ; 4ème assistante, Mère Saint-Edouard ; secrétaire, Mère Saint-Hilaire ; dépositaire, Mère Sainte-Béatrice.

Au moment où nous écrivons cette histoire de l'institut de la Miséricorde, Mère Sainte-Cécile vit encore et est

à la mission de New-York. Le respect que nous devons à la modestie de cette vénérable ancienne nous oblige à être sobre de détails au sujet de ses vertus et de ses mérites. C'est pourquoi nous nous bornerons à rappeler, dans ces pages de notre livre, les principales étapes de sa vie et de sa carrière.

Mère Sainte-Cécile, dans le monde Emélie Lessard, est née à Saint-Jude, diocèse de Saint-Hyacinthe, d'une honnête et chrétienne famille, le 18 octobre 1852. L'un de ses frères, M. l'abbé Edmond Lessard, fut de longues années curé d'Upton. Le 14 septembre 1871, à 19 ans et 11 mois, Emélie Lessard entra au noviciat de la Miséricorde. Elle fit sa profession le 20 janvier 1874, sous le nom de Sœur Sainte-Cécile. Peu d'années après, elle devenait sous-maîtresse puis maîtresse des Madeleines. Elle occupa ce poste onze ans. Elle fut ensuite employée chez les pénitentes à la maison-mère, missionnaire à Ottawa et aussi à New-York. Au moment de son élévation à la charge suprême dans sa communauté, elle avait 55 ans et comptait 36 ans de vie religieuse. Sans insister autrement sur son esprit vraiment religieux, sur son amour de la règle et de la discipline et sur ses belles qualités de franchise et de fermeté, il nous paraît évident qu'elle apportait au gouvernement de l'institut de la maturité et de l'expérience.

Aussi la marche en avant vers un progrès bien entendu et bien compris ne s'est-elle pas ralentie. C'est au cours de l'administration de Mère Sainte-Cécile que se fit, en mai 1908, la fondation de la mission de Milwaukee, et que fut acceptée, par le conseil général, en décembre 1912, celle de Pana. C'est sous Mère Sainte-Cécile, également, que se régla définitivement, en juillet 1909, l'affaire de la propriété du Sault-au-Récollet, où s'inaugura, en octobre 1911, la

“crèche” Saint-Paul. Une initiative, des plus importantes et des plus intéressantes, qu’il convient encore de signaler sous cette administration, c’est celle qu’on prit, dès le mois d’octobre 1907, et qu’on poussa dans la suite, de faire suivre des cours d’infirmières aux religieuses, qui a produit de si consolants résultats. De 1907 à 1913, ce fut aussi l’époque par excellence de ces conférences de l’université pour l’œuvre de la “crèche”, données par des orateurs ou des maîtres du pays ou de l’étranger, qui, outre le profit matériel qu’elles rapportaient immédiatement, lequel était d’ailleurs assez modeste, avaient comme conséquence, ce qui importait beaucoup plus, d’attirer sur l’œuvre de la Miséricorde l’attention du grand public et de lui susciter des sympathies. Dans le même ordre d’idées, nous devons, croyons-nous, mentionner le soin avec lequel Mère Sainte-Cécile s’efforça toujours d’assurer à son institut le bénéfique et l’avantage d’avoir au dehors, dans le monde, des amis et des protecteurs influents. C’est ainsi, par exemple, que la maison de la rue Dorchester reçut, en septembre 1908, l’honorable visite de lord Grey, gouverneur général du Canada, et, en septembre 1909, celle de sir A.-P. Pelletier, lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Pareillement, à l’occasion du congrès eucharistique de Montréal, en septembre 1910, les cardinaux Vannutelli et Logue et d’autres personnages éminents honorèrent l’institut de leur passage. Mieux faire connaître et apprécier son œuvre, cela paraissait à bon droit, à Mère Sainte-Cécile, un excellent moyen de travailler à sa prospérité et de la mettre en mesure de faire plus de bien. Notons enfin que c’est sous l’administration de Mère Sainte-Cécile, en juillet 1912, que se firent, avec une solennité émouvante, l’exhumation, la translation

et la mise dans un caveau spécial, sous la chapelle, des restes mortels de la fondatrice, Mère de la Nativité<sup>1</sup>.

Une fois son terme de supériorité accompli, en 1913, Mère Sainte-Cécile fut plusieurs années supérieure de la maison d'Ottawa. Depuis septembre 1920, elle est à la maison de New-York, où elle a célébré ses nocés d'or de profession le 20 janvier 1924. Par respect pour la modestie de cette vénérable religieuse, nous le répétons, nous nous abstenons d'insister autrement sur ses œuvres et sur ses mérites.

De 1913 enfin à 1923 (même jusqu'à 1925, deux ans après les célébrations du 75ème) c'est Mère Saint-Hilaire, en deux termes consécutifs de six ans, qui fut supérieure générale de l'institut de la Miséricorde. Pour son premier sexennat, de septembre 1913 à septembre 1919, son conseil d'administration se composait comme suit : 1ère assistante, Mère Sainte-Béatrice ; 2ème assistante, Mère Sainte-Jeanne-de-Chantal ; 3ème assistante, Mère Sainte-Marie-Madeleine ; 4ème assistante, Mère Saint-Edouard ; secrétaire, Mère Saint-François-de-Sales ; dépositaire, Mère Marie-du-Calvaire. Pour le deuxième sexennat de Mère Saint-Hilaire, de septembre 1919 à septembre 1925, le conseil général se composait comme suit : 1ère assistante, Mère Saint-Laurent ; 2ème assistante, Mère Sainte-Jeanne-de-Chantal ; 3ème as-

---

1. "Nous avons retrouvé le corps de notre vénérée Mère dans son entier. Il était recouvert de l'habit religieux, dont on pouvait encore distinguer la forme. Mais, comme cette fleur du Mexique qui se ferme au moindre contact, le vêtement de notre Mère se réduisait en poussière au moindre toucher. Seule, la mâchoire inférieure était disjointe. Nous faisons couronne autour de cette chère dépouille, et bon nombre, suivant leur dévotion, appliquent, qui son chapelet, qui son crucifix. Toutes contemplent avec attendrissement et respect celle qui fut notre première Mère et qui maintenant, du haut du ciel, nous protège et veille sur nous." — Annales de juillet 1912.

sistante et secrétaire, Mère Saint-Aimé; 4ème assistante, Mère Saint-Léonard-de-Port-Maurice; dépositaire, Mère Marie-du-Calvaire.

Mère Saint-Hilaire, au moment où nous écrivons ce livre, est supérieure de la maison d'Ottawa. La même raison de respectueuse déférence pour la modestie d'une religieuse vivante, qui nous a fait nous imposer quelque réserve en parlant de la vie et de la carrière de Mère Sainte-Cécile, nous empêche, pour Mère Saint-Hilaire également, d'écrire ici tout ce qu'il y aurait à dire sur ses hautes qualités de prudence et de discernement, sur ses fortes et belles habitudes de religion et de piété, sur son amour de la règle et de la discipline. Nous devons par conséquent nous borner à tracer, en quelques lignes rapides, comme un simple raccourci des différentes étapes de sa vie et de ses activités.

Mère Saint-Hilaire, dans le monde Marie-Laure-Léontine Fortin, est née à Saint-Simon (Rimouski), d'une excellente famille de cultivateurs canadiens, le 24 mars 1869. Elle suivit ses classes aux écoles de sa paroisse natale et s'y fit remarquer par ses talents, son application et ses succès. Entrée au noviciat de la Miséricorde le 26 août 1897, elle fut admise à la profession le 8 septembre 1899. Solidement instruite autant qu'heureusement douée d'aptitudes naturelles, elle devait rendre en premier lieu comme secrétaire générale de la communauté de précieux services. Dix ans après sa profession, en effet, aux élections de septembre 1907, elle devenait secrétaire générale du conseil d'administration de Mère Sainte-Cécile. Mais, naturellement, c'est surtout une fois qu'elle fut devenue supérieure générale, et cela pour douze années consécutives, que son action et son influence contribuèrent si largement au bien et à la prospérité de l'institut.

Au cours de son premier sexennat (1913-1919) deux missions nouvelles furent établies, celle de Pana, aux Illinois, qui avait déjà été acceptée en principe sous l'administration de Mère Sainte-Cécile, mais qui ne fut définitivement fondée qu'en janvier 1914, et celle de Toronto, où l'on se fixa en octobre de la même année. A la maison-mère, l'œuvre de la "crèche", grâce au zèle des dames patronnesses et aussi des messieurs du comité des patrons, que M. l'abbé Dupuis, son dévoué aumônier, et Mère Saint-Hilaire savaient discrètement entretenir et activer, devint de plus en plus florissante. On reçut encore, et souvent, à la Miséricorde, des visites d'hommes influents et de dignitaires de la sainte Eglise, dont la sympathie et la bienveillance constituaient un important appoint. Notons, par exemple, celle du vénéré cardinal Bégin, le 11 décembre 1914. D'une façon générale, à Montréal et dans les diverses missions, du point de vue matériel, le progrès des œuvres de la communauté s'accrut. Au point de vue spirituel, l'état des choses n'était pas moins satisfaisant, et Mère Saint-Hilaire pouvait écrire dans son rapport général de septembre 1919: "Nous n'avons pas atteint peut-être à un haut degré de sainteté, mais il se fait chez nous de réels efforts pour l'acquisition des vertus, il y a de la bonne volonté, de la piété et du dévouement...." De 1914 à 1918, ce fut hélas! la guerre, la grande guerre, où notre pays du Canada et en particulier les Canadiens français firent généreusement leur part. Mère Saint-Hilaire voulut qu'on n'y fût pas étranger à la Miséricorde. Non seulement on pria beaucoup pour le succès des alliés de France et d'Angleterre, mais on eut des ouvroirs où l'on travailla des journées entières, et même la nuit, à confectionner des habits et des vêtements pour les soldats.

C'est pendant le deuxième sexennat de Mère Saint-Hilaire (1919-1925), mais après les célébrations du 75ème, que, le 5 mai 1924, le Saint-Siège accorda une prorogation de l'approbation temporaire des constitutions de l'institut, en attendant, on l'espère respectueusement à la Miséricorde, l'approbation définitive de ces mêmes constitutions, mises au point. Actuellement, une nouvelle rédaction se fait sous la direction d'un éminent religieux — le Père Estève, des Oblats de Marie, chargé des affaires de l'institut auprès du Saint-Siège—qui doit présenter ces constitutions revisées à la Congrégation des Rites dans le but d'en obtenir, s'il plaît à Dieu, une approbation définitive. Dans un tout autre ordre de choses, mais toujours dans l'intérêt de sa communauté, Mère Saint-Hilaire vit, en 1921, à l'acquisition d'une propriété de huit acres de superficie, admirablement située, au double point de vue du charme du paysage et de la salubrité, sur les bords de la Rivière-des-Prairies, à Cartierville, près de Montréal, devant servir à une construction qui permettrait de soulager le trop grand encombrement à la maison de la rue Dorchester, en offrant un asile au noviciat, à l'administration générale et aux religieuses anciennes ou malades. Les derniers pourparlers eurent lieu en mars et on prit possession en avril. D'ailleurs, il n'y eut pas d'autres fondations de missions avant le 75ème. On préféra avec raison fortifier et consolider celles qui existaient déjà. Ainsi que Mère Saint-Hilaire le constatait elle-même, dans le rapport de ses derniers six ans d'administration (1925), les maisons et les œuvres de la Miséricorde étaient, en général, à l'époque du 75ème, par la bénédiction de Dieu, en voie de prospérité. "Faut-il nous en réjouir, ajoutait-elle? Oui, sans doute, puisque nous pouvons par là faire plus de bien aux âmes et étendre encore davantage le règne de

Dieu... Mais, je ne vous cache pas, mes chères Sœurs, que ces succès matériels dans quelques-unes de nos missions me font peur! Selon sainte Thérèse, les communautés les plus prospères sous le rapport temporel ne sont pas d'ordinaire les plus ferventes...." Haute et profonde pensée, simplement exprimée, qui peint justement l'état d'âme profondément religieux de la digne supérieure qui a présidé aux célébrations du 75ème.

---



## CHAPITRE TREIZIEME

### Les supérieurs ecclésiastiques et les aumôniers

de 1898 à 1923

*Sommaire.* — Ce qui fait la matière de ce chapitre. — Démission de M. le supérieur Leclerc. — Mgr Bruchési se réserve les fonctions de supérieur. — Ce qu'il avait fait déjà pour l'institut. — Il nomme le curé Dubuc pour surveiller certains travaux, charge MM. Bourassa et Dupuis de l'œuvre de la "crèche", mais reste supérieur. — Ses activités comme supérieur, extraits de lettres ou d'allocutions de 1900 à 1907. — Il nomme M. le chanoine Emile Roy supérieur. — Les relations de Mgr Bruchési avec les Sœurs de Miséricorde de 1907 à 1921. — Mgr Emile Roy, sa vie et sa carrière. — Appréciation d'ensemble. — Les activités de Mgr Roy comme supérieur ecclésiastique de 1907 à 1915 et dans la suite. — M. le chanoine Laurent Cousineau est nommé supérieur ecclésiastique, sa vie et sa carrière. — Ce qu'il a fait pour la Miséricorde, comment il entra en fonction. — Les Oblats de Marie chapelains ou aumôniers à la Miséricorde. — Le Père Joseph Jodoin (1900-1902 et 1910-1915). — Le Père François Perdereau (1902-1905). — Le Père Pierre-Zénon Bernier (1905-1910). — Le Père Jodoin. — Le Père Joseph-Uldéric Robert (1915-1919). — Le Père Joseph-Marie Boyon (1919 jusqu'à date).



L'EPOQUE des noces d'or de l'institut, nous l'avons vu, le supérieur ecclésiastique des Sœurs de Miséricorde était M. le chanoine-curé Leclerc et le chapelain ou aumônier était M. l'abbé Jean Ducharme. En avril 1900, M. Leclerc démissionna et M. Ducharme fut nommé curé de Contreccœur. Depuis cette date, et cela jusqu'au 75ème, trois supérieurs ecclésiastiques, Mgr Bruchési lui-même d'avril 1900 à septembre 1907, Mgr Emile Roy de septembre 1907 à septembre 1915, et M. le chanoine Laurent Cousineau de septembre 1915 jusqu'à aujourd'hui, se sont succédé. Dans le même temps, cinq chapelains ou aumôniers, tous de la congrégation des Oblats, ont assumé

les fonctions de pères spirituels de la communauté: le Père Jodoïn d'avril 1900 à juin 1902, le Père Perdereau de juin 1902 à juillet 1905, le Père Bernier de juillet 1905 à septembre 1910; le Père Jodoïn (une deuxième fois) de septembre 1910 à août 1915; le Père Robert d'août 1915 à septembre 1919, le Père Boyon de septembre 1919 jusqu'à date. Supérieurs et aumôniers, il convient à l'histoire de la maison où ils se sont dépensés avec zèle et dévouement de les bien faire connaître et de fixer leur souvenir pour la postérité. C'est ce à quoi nous consacrons ce chapitre.

M. le curé Leclerc resta en fonction comme supérieur jusqu'au mois d'avril 1900. En dépit d'une santé chancelante, il continua de s'intéresser activement à ses filles de la Miséricorde. A l'occasion de la fondation de la maison de Winnipeg, qui se fit au lendemain des noces d'or, le 1er décembre 1898, il disait, par exemple, aux sœurs, à sa visite du jour de l'an 1899: "Cette fondation ne me souriait guère en principe. Mais le bon Père Lacombe m'a éclairé et convaincu. Je crois maintenant que c'est là pour la communauté une vraie bénédiction de Dieu..." Cependant, le digne curé dut peu de mois plus tard se résigner, à cause de son mauvais état de santé, à donner sa démission comme supérieur. Il le fit le 27 avril 1900. Le 30 août suivant, il mourait assez soudainement, à son presbytère de Saint-Joseph. Dans son testament, il n'oublia pas les Sœurs de Miséricorde et leur laissa un modeste legs.

Mgr Bruchési se réserva alors, pour plusieurs années, les fonctions de supérieur ecclésiastique. L'évêque d'un diocèse est de droit le premier supérieur de toutes ses communautés aussi bien que de tous les autres fidèles soumis à sa juridiction. D'ordinaire, pour la direction générale de chaque institut, surtout en ce qui concerne l'administration tem-

porelle, il lui donne un supérieur ecclésiastique qui le supplée lui-même. Il va de soi qu'il peut se réserver d'y voir personnellement. C'est ce que fit Mgr Bruchési, d'avril 1900 à septembre 1907, pour l'institut de la Miséricorde.

Nous avons raconté déjà avec quelle bienveillance et quelle délicatesse le successeur de Mgr Bourget et de Mgr Fabre, à leur exemple précisément, avait traité les filles de Mère de la Nativité, en particulier à l'occasion des noces d'or de l'institut. Nous avons dit aussi, en son lieu, quelle personnalité brillante était le nouvel archevêque de Montréal et nous avons rappelé les principales étapes de sa précédente carrière. Nous n'avons pas à y revenir pour le moment. Ce qui importe à notre cadre, c'est d'exposer, au moins brièvement, les activités de Mgr Bruchési à la Miséricorde pour le temps où il fut supérieur ecclésiastique, et même par la suite.

A l'automne de 1900, Monseigneur eut la pieuse pensée d'élever un monument, en face de sa cathédrale, à la mémoire de Mgr Bourget, son illustre prédécesseur, et il fit un appel à ses communautés, comme aux autres fidèles de son diocèse, pour solliciter une souscription à cette fin. Mère Marie-de-la-Miséricorde envoya son offrande, qu'elle jugeait hélas! trop modeste. "Mgr Bourget, écrivait-elle, a été pour nous plus qu'un père. Nous regrettons, Monseigneur, de ne pouvoir faire mieux." — "Mais, c'est une très généreuse offrande que vous me faites parvenir, lui répondit Mgr l'archevêque. Je suis sûr que Mgr Bourget, qui vous a été si dévoué pendant sa vie, ne manquera pas de vous en récompenser de là-haut."

En septembre 1900, le curé Arsène-Pierre Dubuc (plus tard Mgr Dubuc) étant venu se loger dans la maison naguère occupée par M. l'aumônier Ducharme, sur la propriété mê-

me des sœurs, rue Lagauchetière, où il demeura treize ans, Mgr Bruchési le chargea de temps en temps de surveiller les intérêts de la communauté. De même, en octobre 1901, il nomma un aumônier de la "crèche", M. l'abbé Gustave Bourassa, remplacé en mars 1904 par M. l'abbé Joseph Dupuis, qui était bien un peu, pour cette œuvre seule, dont nous parlerons plus loin, comme un supérieur ecclésiastique. Mais, Monseigneur n'en continuait pas moins, d'une façon générale, à être l'aviseur immédiat de ses filles de la Miséricorde. Non seulement c'est lui qui présidait les cérémonies de prises d'habit et de professions, mais il venait souvent donner des instructions, comme le font d'habitude les supérieurs ecclésiastiques. Autant qu'il le pouvait, il se mettait aussi à la disposition de la supérieure générale et de son conseil, pour les aider de ses directions et de ses lumières. En particulier, nous le verrons en son temps, il s'occupa très activement de l'importante affaire de l'approbation des constitutions à Rome en 1904-1905. C'est également pendant qu'il était supérieur ecclésiastique, en avril 1903, que, un beau jour, il fit don à l'institut de la magnifique propriété de la résidence Saint-Janvier au Sault-au-Récollet, où s'établit une mission, dont nous parlerons au chapitre des fondations de 1898 à 1923.

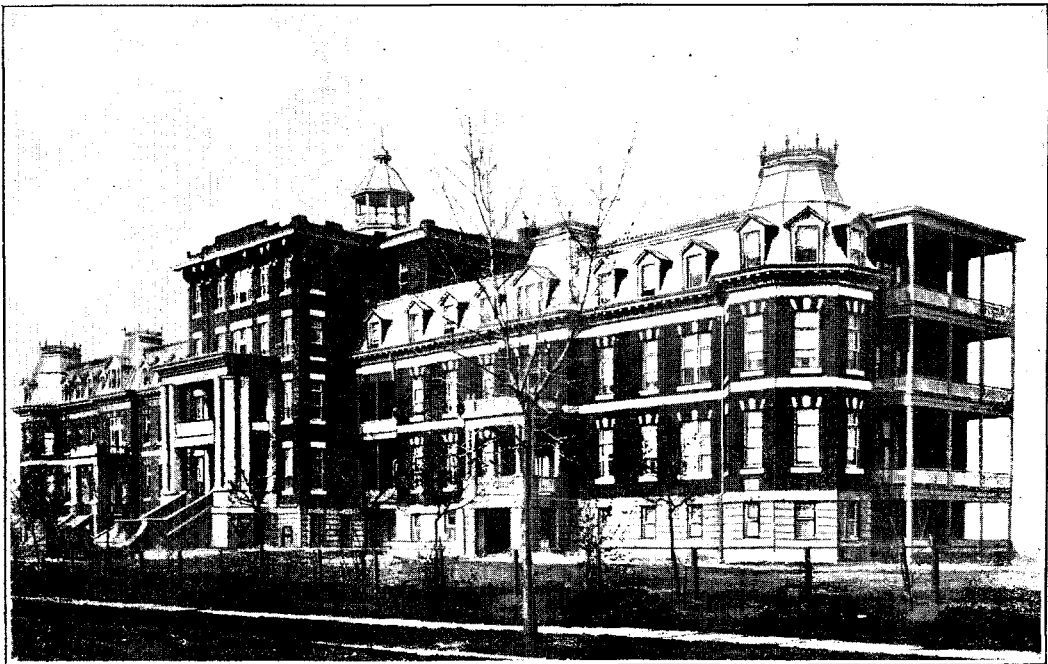
Quelques extraits de ses allocutions à la communauté ou de ses lettres aux supérieures du temps, Mère Marie-de-la-Miséricorde et Mère Sainte-Lucie, aideront à mieux comprendre avec quelle attention et quels soins Monseigneur voulait bien s'acquitter de ses fonctions de supérieur ecclésiastique. A la mi-avril 1902, un jour qu'il parle aux novices, il compare leur état de vie à celui des Israélites voyageant dans le désert vers la terre promise: "Il ne faut pas regretter les oignons d'Egypte, leur conseille-t-il, c'est-

à-dire les joies du monde. Il convient plutôt de penser au jour de votre profession, qui sera celui de votre entrée dans la terre promise. Sur la terre, sans doute, on ne saurait être complètement heureux, car ce n'est pas encore le ciel. Mais, dans la vie religieuse, on est plus heureux qu'ailleurs, parce qu'on y est dans le chemin du ciel..." Le 8 avril 1903, il annonce à la communauté que, pour se conformer à la direction de Rome, parce que maintenant l'institut a pris pour cela assez d'extension, il y aura désormais une supérieure locale à la maison-mère, de façon à ce que la supérieure générale et son conseil puissent se donner complètement à la gouverne des intérêts de l'institut tout entier. "Je vous engage, mes chères filles, dit-il aux sœurs, à vous soumettre entièrement à cette nouvelle disposition des choses, qui pourra vous paraître étrange pour commencer, mais à laquelle vous vous habituerez. Rappelez-vous le respect qu'avait votre si vénéré fondateur, Mgr Bourget, pour tout ce qui était romain. Rome, ce nom lui était sacré! Il a eu parfois à passer par de rudes épreuves pour établir dans son diocèse les usages romains... A son exemple, soyez bien obéissantes... Notre-Seigneur vous en bénira..." Le 10 octobre 1904, Monseigneur préside, à la Miséricorde, une grande assemblée des patrons et patronnes de l'œuvre de la "crèche", à laquelle assistent l'honorable M. Tarte, ministre fédéral, M. le maire Laporte et plusieurs autres citoyens importants. On lit des rapports, ces messieurs font des discours sympathiques... "C'est comme si nous venions d'entendre lire une page d'Évangile, conclut Mgr l'archevêque, car seule la charité du Christ peut inspirer de si beaux actes et de si belles paroles..." Quelques semaines plus tard, se trouvant à Rome à la fin de décembre 1904, il écrit à Mère Sainte-Lucie: "Sur ma demande, le Saint-Pè-

re Pie X a daigné bénir l'œuvre de la "crèche" et tous ceux qui s'y dévouent d'une manière toute spéciale..." Au cours de ce voyage, il s'occupe avec beaucoup de zèle de l'affaire de l'approbation des constitutions et il écrira bientôt d'Orléans, en France, à la supérieure générale: "Ma dernière après-midi à Rome, le 22 janvier (1905), a été consacrée à repasser vos constitutions, ce que j'ai fait avec Mgr Battandier..." Nous reviendrons sur ce point au chapitre de l'approbation des constitutions. Bornons là, pour l'instant, nos évocations et nos citations, que d'ailleurs nous pourrions facilement multiplier. Celles-ci montrent déjà avec quel zèle Monseigneur s'acquittait des fonctions de supérieur qu'il s'était réservées.

Comme il l'avait fait, en septembre 1901, pour les élections qui avaient mis Mère Sainte-Lucie à la tête de la communauté, Mgr Bruchési présida, en septembre 1907, le chapitre qui élut Mère Sainte-Cécile à la charge suprême. Le même jour, à l'issue des élections, il nomma M. le chanoine Emile Roy (plus tard Mgr Emile Roy) supérieur ecclésiastique des Sœurs de Miséricorde. Mais, s'il cessa alors de remplir la charge de supérieur immédiat, Mgr l'archevêque ne discontinua pas, par ailleurs, de suivre ses chères filles avec une toute paternelle affection. Il nous semble qu'il nous convient d'y insister avant de passer au supérieurat de Mgr Roy.

L'un des grands événements du règne archiépiscopal de Mgr Bruchési, qui a duré vingt-trois ans, de 1897 à 1920, et qui a été si glorieux pour l'Eglise de Montréal, jusqu'à ce que hélas! la plus cruelle des afflictions soit venue confiner le vénéré prélat dans une chambre de malade, ça été, sûrement, la tenue à Montréal, en septembre 1910, du vingt-et-unième congrès eucharistique international. Ce



*Misericordia Hospital, Edmonton, Alberta*

n'est pas le lieu d'en détailler ici les magnificences. Mais nous tenons à noter que Monseigneur eut la bienveillance et la délicate attention d'y associer, dans la mesure du possible, ses communautés, en particulier les Sœurs de Miséricorde. À l'avance, il les invita à prier pour le succès du congrès. Pendant la tenue de ces assises eucharistiques, au cours de la grande semaine du 8 au 13 septembre, il voulut bien conduire dans chacune de ses communautés, chez toutes ses chères sœurs, les cardinaux et autres éminents personnages qui étaient ses hôtes. Le cardinal Vannutelli, légat du pape, le cardinal Logue, archevêque d'Armagh, de nombreux évêques et prélats vinrent ainsi à la Miséricorde. Le congrès fini, à la rue Dorchester, comme partout ailleurs dans le diocèse, on chanta le *Te Deum* avec Monseigneur.

Les années hélas! commencèrent bientôt malheureusement à peser pour l'actif et distingué prélat qui dirigeait si brillamment l'Eglise de Montréal. Au 15ème anniversaire de son sacre, le 8 août 1912, il écrivait à Mère Sainte-Cécile: "Notre belle fête vient de finir à la cathédrale.. Dans la personne des évêques suffragants, toute la province ecclésiastique était auprès de moi, avec beaucoup de prêtres dans le sanctuaire et beaucoup de religieux et de religieuses dans les nefs... L'institut de la Miséricorde était bien représenté... Vous avez prié avec moi, je le sais, et les pieux souhaits que vous m'avez adressés m'ont vivement touché... Oui, voilà quinze ans que j'ai été sacré archevêque de Montréal, et, avec le temps, le fardeau que le divin Maître a placé sur mes épaules ne se fait pas plus léger. Je suis convaincu que vos ferventes prières m'aident à le porter... Que Dieu, en retour, féconde vos œuvres!..." Le 4 janvier 1914, Monseigneur vient bénir ses filles de la Miséricorde et il leur parle

magnifiquement de la messe de minuit du jour de l'an à Notre-Dame, qui lui procure tant de consolations. En décembre de la même année, le 11, il leur amène en visite le vénéré cardinal Bégin. En avril 1915, en pleine guerre, il leur parle des agrandissements nécessaires à leur œuvre de la rue Dorchester. En septembre 1915, le 7, il nomme M. le chanoine Cousineau supérieur ecclésiastique, pour remplacer Mgr Emile Roy, dont il a fait son grand-vicaire en 1911, et qui est trop chargé de besogne pour suffire à la tâche. Il préside la cérémonie de profession du 16 janvier 1916... Et c'est toujours ainsi. Jamais il ne manque une occasion d'être bon et condescendant... En 1919, à son retour de son dernier voyage en Europe, le voici malade. Le 3 novembre, il écrit, de l'Hôtel-Dieu, à Mère Saint-Hilaire, pour la remercier des vœux qu'elle lui a fait parvenir à l'occasion de son 64ème anniversaire de naissance (29 octobre). En février 1920, il est à l'hôpital des Sœurs de Miséricorde à New-York, il écrit: "Qui m'aurait dit, l'an dernier, quand je partais pour Rome, que je devrais revenir cette année, à New-York, pour séjourner comme malade dans votre hôpital. Je croyais, en partant de Montréal l'autre jour, que ce serait l'affaire de trois semaines au plus. Mais voilà que mon séjour se prolonge... Mon état s'est amélioré, mais je suis loin d'avoir recouvré toutes mes forces et je ne saurais dire quand je pourrai me remettre un peu à l'ouvrage..." Le 26 avril, Monseigneur, revenu de New-York, mais encore souffrant, passe à la Miséricorde, et l'annaliste écrit: "C'est toujours le bon pasteur au cœur délicat." Le 8 août, c'est, en 1920, le 23ème anniversaire de son sacre en 1897. On lui adresse, de la maison-mère, des vœux de circonstance. Il répond le jour même et ce sont là les dernières lignes qu'on conserve de la main de Monseigneur à la Mi-

séricorde: "Vous avez à mon endroit, ma vénérée Mère, je vous l'ai déjà dit, des traditions qui me rappellent les bontés de ma propre mère. Vous y restez fidèle. En me recommandant à vos prières, je vous bénis de tout mon cœur ainsi que votre communauté..." Quelques mois se passent. Au dernier décembre, l'archevêque reçoit encore en son palais les visites du jour de l'an. "Monseigneur, écrit l'annaliste, a l'air bien fatigué." Hélas! la terrible dépression faisait son œuvre lentement mais sûrement. A l'été de 1921, de la mi-juin à la fin de juillet, le vénéré malade vit quelques semaines, triste et languissant, à Cartierville, chez les Sœurs de Miséricorde, tâchant en vain de récupérer ses forces. Il rentre dans son archevêché, et c'est, pour lui, comme une grande nuit d'agonie qui commence. Six ans après, au moment où nous écrivons ces lignes, la cruelle nuit ne s'est pas dissipée! Les desseins de Dieu sont impénétrables. Inclignons-nous! Ajoutons seulement qu'on garde à la Miséricorde, comme partout dans les communautés et dans les paroisses du diocèse, du cher et vénéré prélat, de ses brillantes qualités, de son grand cœur et de sa parfaite bonté, le plus ému et le plus profond des souvenirs.

Le 9 septembre 1907, nous l'avons dit plus haut, M. le chanoine Emile Roy, bientôt Mgr Emile Roy, devenait le supérieur ecclésiastique de l'institut de la Miséricorde. "C'est l'homme de ma droite, avait dit Mgr Bruchési en le présentant à la communauté, vous pourrez aller à lui en toute confiance."

Mgr Emile Roy devait remplir ses hautes fonctions de supérieur pendant huit ans, c'est-à-dire jusqu'en septembre 1915. Disons-le tout de suite d'un mot. Il a été, pendant ses années de supérieurat, et même après, pour les Sœurs de Miséricorde, un aviseur sage et prudent, en même temps qu'un vrai bon père en Dieu, dont le dévouement ne s'est

jamais lassé. Il est mort maintenant depuis plusieurs années. Il n'y a donc pas d'inconvénient à louer son zèle et ses mérites en racontant brièvement, dans ce livre où il a droit à une place d'honneur, ce que furent sa vie et sa carrière.

Mgr Emile Roy était né à l'Acadie (Saint-Jean), le 11 février 1868. Sa famille était nombreuse, puisque cinq frères et trois sœurs devaient lui survivre en 1919. Ses années d'école terminées, il entra, en 1882, au séminaire de Sainte-Thérèse, où il passa un an (51<sup>ème</sup> cours). L'année suivante, on le trouve au collège de Montréal, où il poursuit son cours d'étude jusqu'à la fin. Il y disputa constamment le premier rang à des confrères remarquablement doués, parmi lesquels il nous suffira de nommer Mgr Arthur Curotte, aujourd'hui chanoine titulaire du Latran à Rome et protonotaire apostolique. Le 16 juillet 1893, l'abbé Roy était ordonné prêtre à Montréal, par Mgr Fabre, et, quelques semaines plus tard, il partait pour Rome, où il suivit deux ans les cours de droit canonique à l'Apollinaire et prit son doctorat. Revenu au pays en 1895, il fut professeur deux ans au collège de Montréal. Mgr Bruchési n'était encore qu'archevêque-élu de Montréal, quand, en juin 1897, il l'appela à l'archevêché. M. Roy y devait passer le reste de sa vie, soit vingt-deux ans (1897-1919). D'abord vice-chancelier (1897), puis chancelier (1899), chanoine (1902) et enfin vicaire général (1911), Mgr Roy occupa, avec distinction, tous les postes de confiance. Il fut, au concile plénier de Québec en 1909, l'un des théologiens les plus remarquables parmi tant d'autres de haute valeur. L'année suivante, il prenait une large et belle part à l'organisation et aux célébrations du congrès eucharistique de Montréal. En 1911, avec feu Mgr Martin, il fut l'un des principaux artisans de

la fondation du collège Saint-Jean dans la ville du même nom. A toutes ces occupations, il ajoutait celles d'aumônier du Mont-Sainte-Marie et de commissaire d'écoles de la cité de Montréal et il était, à l'église cathédrale, l'un des confesseurs les plus assidus au service des âmes. En 1914, devenu vicaire général de Mgr Bruchési depuis trois ans, il recevait le titre et la dignité de protonotaire apostolique. Frappé de paralysie le 19 juin 1918, il survécut huit ou neuf mois, voyagea pour se guérir, mais finit par mourir, le 7 avril 1919, à Atlantic City, au moment où il se pensait mieux et rentrait à Montréal. En septembre 1907, quand M. le chanoine Roy devint supérieur à la Miséricorde, il avait 39 ans d'âge, 14 ans de prêtrise, et il était de la maison de Monseigneur depuis dix ans.

Mgr Emile Roy, avons-nous écrit au lendemain de sa mort<sup>1</sup>, était d'un abord plutôt froid et réservé et, par tempérament, il penchait du côté de la sévérité. C'était avant tout un homme de devoir, tout à son idée et à son affaire, qui d'ordinaire, dans les choses de la haute administration diocésaine, se montrait peut-être parfois un peu intransigeant. Mais, pour qui le connaissait bien, quel cœur d'or et quelle bienveillance réelle se dissimulaient sous cette froide apparence! Au fond, il était timide et gêné, très gêné. Il ne trouvait pas facilement, pour transiger, les mots engageants et les phrases attrayantes, et cela a pu le faire paraître plus froid et plus sévère qu'il ne l'était en réalité. Sans aucun doute, il s'est dépensé, dans l'accomplissement de ses diverses charges, sans assez compter avec ses forces, et il s'est usé trop tôt. Il n'était point de ceux qui aiment à diviser le travail avec les autres, prenait souvent de lui-même plus que sa part à faire et, une fois la tâche prise, ne sa-

1. Voir la *Semaine religieuse* de Montréal, 14 avril 1919.

vait plus s'en séparer. Ses collaborateurs avaient peine à l'aider efficacement. Toujours au poste, grand, pâle, un peu voûté bientôt et les cheveux grisonnants, il a été, pour son archevêque, pendant vingt ans, le plus complet et le plus fidèles des auxiliaires. On ne pouvait s'empêcher de l'estimer hautement, même si on restait quelque peu mal à l'aise avec lui. C'est qu'il avait de la vertu acquise, et beaucoup, ajoutée à ses belles qualités de droiture et de franchise et qu'il était toujours digne. Dans ses relations avec les âmes enfin, au confessionnal et pour la direction spirituelle, c'est-à-dire quand il s'agissait de pardonner et de consoler, ce prélat distant savait se montrer bon, doux et persuasif. Chez les Sœurs de Miséricorde, il est aisé de le constater en parcourant leurs annales, c'est surtout sous ce dernier aspect qu'on l'a connu, et sa mémoire, nous le savons par ailleurs, y sera toujours en bénédiction.

Les activités de Mgr Emile Roy comme supérieur ecclésiastique à la Miséricorde furent nombreuses, bien utiles et bien profitables à l'institut. Toujours il se fit un devoir d'être à la disposition de la supérieure générale et de son conseil, et même de chacune des sœurs, dès qu'on avait besoin de lui. Il vint souvent, à la rue Dorchester, présider des cérémonies et prononcer des allocutions, soit pour la communauté elle-même, soit pour les réunions des dames patronnesses de l'œuvre de la "crèche". Nous ne saurions songer à faire ici le dénombrement de tous ses pas et démarches. Il nous suffira, pour donner une idée de son zèle et de son dévouement, de le montrer à l'action dans quelques circonstances plus solennelles. Au cours de la retraite d'août 1909, que l'éloquent Père Rondot, des Dominicains, prêchait aux religieuses cette année-là, M. le lieutenant-gouverneur de Québec, sir A.-P. Pelletier, fit une visite à l'ins-

titut des Sœurs de Miséricorde. C'est M. le chanoine-supérieur Roy (il n'était pas encore prélat) qui lui présenta la communauté. "Vous faites à ces modestes religieuses un grand honneur, Excellence, dit-il, en venant les visiter. Cet honneur, elles le méritent. Elles exercent ici, en effet, un ministère de charité délicate, qu'on ne connaît guère au dehors, parce qu'il doit être très discret, et que parfois l'on a singulièrement méconnu..." L'année suivante, en mars 1910, c'est à peu près dans les mêmes termes que M. le chanoine présentait ses filles en Dieu à M. le Dr Guerin, maire de Montréal, venu les visiter en sa qualité officielle. En décembre 1914, lors de la visite du cardinal Bégin, que Mgr Bruchési avait conduit à la Miséricorde, ainsi que nous l'avons vu plus haut, c'est Mgr Roy (il était prélat depuis le mois d'avril précédent) qui présenta encore cette fois la communauté à l'éminent visiteur. Et il le fit, note l'annaliste, avec un réel bonheur d'expression. Le 8 septembre 1915, Mgr Roy vint lui-même conduire à ses filles en Dieu le nouveau supérieur ecclésiastique que la Providence leur donnait, M. le chanoine Laurent Cousineau. Dans ces circonstances, et dans une foule d'autres, Mgr Roy, qui ne se piquait pas d'éloquence, savait trouver le mot juste et la réflexion qui convenait. Dans toutes ses relations avec le conseil et la communauté, au reste, il manifestait une haute sympathie pour "l'œuvre délicate et méconnue" et une respectueuse affection pour celles qui y consacraient leur vie. Quand il eut cessé d'être leur supérieur ecclésiastique, il continua à s'intéresser à elles. Comme grand-vicaire du diocèse, il eut plus d'une occasion de leur faire voir qu'il ne les oubliait pas. En tout temps, répétons-le, il fut pour la Miséricorde un aviseur sage et prudent et un vrai bon père en Dieu.

Il y a maintenant douze ans, en 1927, que M. le chanoine Laurent Cousineau, de l'archevêché de Montréal, remplit, à la Miséricorde, ces fonctions de supérieur ecclésiastique qui lui furent confiées par Mgr Bruchési en septembre 1915. Comme il est encore bien vivant par la grâce de Dieu, nous lui devons et nous nous devons de ne pas trop l'accabler. Mais il nous convient quand même de faire connaître à nos lecteurs les grandes lignes de sa vie et de sa carrière.

M. le chanoine Laurent-Etienne Cousineau est né à Saint-Laurent, près de Montréal, d'une famille des plus justement considérées. Son père, Gervais Cousineau, était un cultivateur à l'aise et aussi un homme d'affaires fort avisé. Sa mère, de son nom de fille, s'appelait Angélique Groulx. Onze enfants naquirent de ce mariage, dont sept ont vécu jusqu'à l'âge adulte, six garçons et une fille. Deux autres garçons sont nés d'un second mariage de M. Cousineau avec Sophie Crevier. Mgr Herménégilde Cousineau, curé de Saint-Pascal-Baylon, et M. le juge Philémon Cousineau, de la cour supérieure, sont les frères de M. le chanoine, tous trois étant nés du premier mariage de leur père. Il nous serait facile, si ce n'était pas déborder notre cadre, de raconter longuement l'enfance et la jeunesse du nouveau supérieur. Il a lui-même publié en 1918, sous le titre original de *Les Miens*, mais pour sa famille et ses intimes seulement, un opuscule qui nous en fournit abondamment, et d'une façon savoureuse, tous les détails. Ce sont des pages vraiment charmantes de fraîcheur, de naturel et de bonne grâce, et qui sont canadiennes absolument, un peu à la manière de Philippe-Aubert de Gaspé, ou, plus près de nous, du juge Adjutor Rivard et de l'abbé Lionel Groulx. Laurent-Etienne, comme ses autres frères, fit ses études à Sainte-

Thérèse, où il fut du 44ème cours (1875-1883), et au grand séminaire de Montréal. Le 18 septembre 1886, il était ordonné prêtre par feu Mgr Fabre. La même année, il partait pour Rome, où il suivit les cours de théologie à la Minerve et ceux de droit canonique à l'Apollinaire. Il prit d'abord pension chez les Pères du Saint-Sacrement, puis il fut, en 1888, l'un des premiers étudiants du collège canadien, qui ouvrait ses portes cette année-là, rue des Quatre-Fontaines. En 1889, il revenait au pays munis de ses parchemins de docteur en théologie et en droit canonique. Il fut alors vicaire à Sainte-Thérèse deux ans (1889-1892). Mgr Fabre l'appela ensuite à l'archevêché et il y est encore après trente-cinq ans. Il a été créé chanoine titulaire en 1894. D'abord vice-chancelier, puis économiste de la maison archiépiscopale et administrateur de la *Semaine religieuse*, il a rempli diverses fonctions dans l'officialité diocésaine.

La santé de M. le chanoine Cousineau, assez compromise depuis nombre d'années, ne lui a peut-être pas permis de donner à ses filles de la Miséricorde toute l'attention qu'il aurait voulu leur accorder. Mais on se plaît chez elles à reconnaître qu'il leur est très dévoué et que, au temporel comme au spirituel, ses conseils sont précieux à l'institut. Ses petites allocutions, au cours de ses trop rares visites, toujours marquées au coin d'une science sûre et où l'esprit pétillait souvent, sont très goûtées. Il continue dignement, en un mot, la belle série de supérieurs ecclésiastiques que l'évêché puis l'archevêché de Montréal a presque constamment fournis aux filles de Mère de la Nativité depuis les origines de l'institut. C'est le 7 septembre 1915 que Mgr l'archevêque Bruchési, à la suite d'une conférence aux religieuses, annonça que M. le chanoine Cousineau succédait à Mgr Roy en qualité de supérieur ecclésiastique. Le lende-

main, 8, Mgr le vicaire général présentait lui-même, disions-nous, son successeur à la communauté réunie. Il loua hautement son zèle, sa prudence et sa bonté de cœur. "Si vous réussissez jamais à le faire fâcher, concluait-il en souriant, c'est que vous posséderez à un haut degré l'art d'engendrer chicane!" — "C'est donc que je me suis corrigé en vieillissant, repartit sur le même ton le nouveau supérieur, car je me souviens que Mgr Roy, quand il était mon élève en syntaxe à Sainte-Thérèse, m'a fait fâcher plus d'une fois." Or, si nous en croyons la tradition, il faut ajouter que les Sœurs de Miséricorde, pendant ces derniers douze ans, n'ont jamais vu leur digne supérieur autrement que de bonne humeur, toujours doux, bon, affable et prévenant pour toutes et pour chacune.

Cependant que, à la Miséricorde, au cours de ces derniers vingt-cinq ans, Mgr Bruchési, Mgr Emile Roy et M. le chanoine Laurent Cousineau remplissaient les fonctions de supérieur ecclésiastique, ce sont les Pères Oblats, depuis avril 1900 jusqu'à date, qui en ont été les chapelains ou les aumôniers. Ce n'est pas le lieu, de refaire ici au complet l'histoire des Oblats de Marie-Immaculée. Quelques notes rapides conviennent cependant à notre sujet. L'on sait que, fondée en 1826, à Aix, en Provence, par Mgr de Mazenod, plus tard évêque de Marseille, cette congrégation, vouée aux missions, à l'enseignement et à la desserte des paroisses, a placé, chez nous, au Canada, dès 1841, à la demande de Mgr Bourget, l'un de ses principaux centres d'action apostolique. Les premiers Pères qui nous vinrent de France s'établirent d'abord à Saint-Hilaire-de-Rouville. L'année suivante, en 1842, ils s'en allaient à Longueuil. Six ans plus tard, en 1848, ils se fixaient enfin à Montréal, rue Visitation, à Saint-Pierre. C'est de là, depuis trois quarts de

siècle, qu'ils ont rayonné par tout le pays. Ils y ont fait, par leurs missions ou retraites prêchées un peu partout, par leur travail dans les collèges qu'ils ont fondés et enfin par leur action dans les paroisses qui leur ont été confiées, un bien considérable. En particulier, les Oblats de Marie ont été, par excellence, les missionnaires de l'Ouest canadien.

Depuis des années, on a pu le constater dans les pages qui précèdent, les Oblats de la rue Visitation et leurs évêques et missionnaires de passage à Montréal entretenaient avec les Sœurs de Miséricorde de la rue Dorchester de pieuses et édifiantes relations. En avril 1900, Mgr l'archevêque Bruchési décida de les charger de la direction spirituelle de la maison.

Le premier aumônier en titre fut le Père Jodoin, alors supérieur provincial, en résidence à Saint-Pierre. Ce distingué religieux est maintenant décédé depuis huit ans. Nous sommes donc à l'aise pour parler de ses vertus et de ses mérites. Le Père Joseph Jodoin était né à Varennes (Verchères) le 6 novembre 1850. Après ses études classiques et deux années comme séminariste à l'Assomption, il était entré chez les Oblats, à Lachine, en avril 1876, avait prononcé ses vœux en août 1878 et, enfin, avait été ordonné prêtre par Mgr Fabre, le 8 mars 1879. De 1879 à 1890, il avait été attaché aux maisons de sa congrégation à Hull et à Québec. Nommé supérieur de Saint-Pierre à Montréal en 1890, il était devenu provincial en 1897. Il redevint ensuite, en 1903, supérieur de Saint-Pierre pour jusqu'en 1916. En cette dernière année, il reçut son obédience pour la maison d'Ottawa, où il fut chargé de l'aumônerie des Sœurs Grises de la Croix. C'est là qu'il mourut, le 16 juin

1919, à 69 ans d'âge, 43 ans de vie religieuse et 40 ans de sacerdoce.<sup>2</sup>

Le Père Jodoin fut aumônier à la Miséricorde à deux reprises, une première fois du 16 avril 1900 au 22 juin 1902, alors qu'il était provincial, et une deuxième fois du 14 septembre 1910 au 22 août 1915, pendant qu'il était encore supérieur de Saint-Pierre. Homme de commandement, parce qu'il était d'abord homme d'obéissance, solidement instruit et expérimenté dans l'art difficile de la gouverne des âmes, il fit beaucoup de bien chez les filles de Mère de la Nativité. Toujours il se montra bon et paternel pour toutes, particulièrement peut-être pour les Madeleines. Aussi fut-il profondément aimé et vénéré. Dès ses premières semaines de ministère à la rue Dorchester, nous lisons dans les annales de l'institut (31 mai 1900) ces lignes significatives: "Notre bon Père chapelain se dévoue pour nous avec un zèle inlassable. Nous admirons tous les jours de plus en plus sa belle humilité et sa délicate charité. Lui qui est provincial de son ordre, il s'assujettit à ses modestes fonctions de chapelain comme s'il n'avait jamais fait autre chose de sa vie..." Cette douce simplicité dans le dévouement ne se démentit jamais. En juin 1902, le Père Jodoin fut remplacé par le Père Perdereau, auquel le Père Bernier succéda comme aumônier en juillet 1905. En septembre 1910, le Père Jodoin redevenait aumônier de la Miséricorde. "Il nous revient, note l'annaliste, avec le même cœur la même bonté, le même zèle et le même dévouement que jadis..." Et c'était bien ainsi, en effet. Quand il quitta l'aumônerie une deuxième fois, en août 1915, on le regretta vivement.

---

2. Voir la notice biographique du Père Jodoin, par le Père Dozois, *Semaine religieuse* de Montréal, 28 juillet 1919.

“ Vos cœurs sont tout à la joie, disait-il un jour (24 septembre 1911) aux sœurs à l'issue d'une retraite, que venait de leur prêcher un Père Jésuite. C'est très bien. Jouissez de la paix que vous ont apportée ces jours de pieux recueillement. Mais, en même temps, attendez-vous au sacrifice. Bientôt l'obéissance vous dispersera ici et là. Vous irez au loin peut-être aider à sauver des âmes, et ce sera sans doute dur à la nature... Que l'on vous commande d'aller au loin ou de rester ici, peu importe! Au loin comme au proche, vous trouverez Jésus vivant dans son hostie et dans son tabernacle. Tout ce qui vous est ordonné, ne l'oubliez pas, a d'abord été pesé au poids de la sagesse par vos supérieures.... C'est sagesse aussi pour vous de vous y soumettre... Et puis, si le cœur saigne, eh! bien, regardez la croix!...” C'est là, évidemment un discours tout simple et qui ne dit rien de neuf. Il est bien dans la manière du Père Jodoin. Mais ce langage-là, quand il vient d'un cœur sincère comme l'était le sien, il produit des merveilles. En aucun temps, depuis que Jésus a prêché son Evangile sur les bords du Jourdain, il n'en a fallu d'autre pour susciter les vrais hérauts de Dieu.

Le 20 juin 1902, le Père Jodoin annonçait lui-même à la communauté que Mgr l'archevêque avait bien voulu lui donner un successeur comme chapelain et que, ce successeur, ce serait le Père Perdereau. “ Nous perdons un guide sûr, écrit l'annaliste, qui ne laissait personne chez nous sans consolation. Mais, nous ne resterons pas orphelines. Notre cher Père Jodoin nous affirme que son successeur, le Père Perdereau, est fait tout exprès pour être chapelain de la Miséricorde.”

Le Père François-Louis-Julien Perdereau est né à La Dorée, au diocèse de Laval, en France, le 15 mars 1870. Il

a fait ses études à Notre-Dame-de-Sion et à la Grégorienne à Rome. Entré chez les Oblats en 1888, il a prononcé ses vœux, à Rome, en 1890, et y a également été ordonné prêtre en 1894, le 29 juillet. Venu au Canada en 1897, le Père Perdereau avait été jusque là professeur à l'Université d'Ottawa. Quand il fut nommé, à la place du Père Jodoin, aumônier à la Miséricorde, il avait 32 ans d'âge et 8 ans de sacerdoce. Il garda ce poste de juin 1902 à juillet 1905. Il a depuis continué à exercer le saint ministère à Saint-Pierre, où il est, actuellement encore, supérieur et curé. Le fait qu'il est toujours bien vivant, grâce à Dieu, au moment où nous rédigeons cette histoire, on le comprend aisément, nous oblige à être discret dans l'appréciation que nous pourrions faire de ses qualités et de ses mérites. Nous possédons pourtant, dans les notes qu'on nous a remises à son sujet, une riche matière. "C'est un Breton, y lisons-nous, un vrai type de noblesse et de dignité de vie. Comme un militaire ou un marin, c'est un modèle de ponctualité, toujours à l'heure, même à la seconde! Il est pour nos sœurs, pour nos pénitentes et surtout pour nos malades, d'un dévouement admirable et qui ne se lasse pas..." Plus tard, quand il cesse d'être aumônier, en juillet 1905, l'annaliste écrit encore: "Nos regrets de perdre le Père Perdereau se sentent mieux qu'ils ne peuvent s'exprimer. Nous perdons en lui un père spirituel si digne et si dévoué!... Nous nous inclinons devant la volonté de Dieu, trop heureuses d'avoir bénéficié, durant trois ans, des précieux conseils d'un homme aussi sage et aussi désintéressé..."

Le Père Pierre-Zénon Bernier, qui succéda, comme aumônier à la Miséricorde, au Père Perdereau, le 6 juillet 1905, et le fut jusqu'au 14 septembre 1910, est lui aussi, au moment où nous écrivons ces lignes, encore bien vivant. Il

est à la maison des retraites fermées tenue par les Oblats à Hull. Nous ne pouvons donc pas insister sur ses qualités et ses mérites, à lui non plus. Disons seulement qu'il est né à Saint-Barthélemy le 29 juin 1871, qu'il a fait ses études à Joliette, qu'il est entré chez les Oblats en 1892, qu'il a prononcé ses vœux en 1894 et qu'il a été ordonné prêtre à Ottawa, par Mgr Duhamel, en 1896, le 30 mai. Quand il fut nommé à la Miséricorde, en juillet 1905, il avait 34 ans d'âge, 13 ans de vie religieuse et 9 ans de sacerdoce. "Le Père Bernier, disent les notes que nous avons en mains, quoique faible de santé et souvent malade, s'est toujours montré ponctuel autant qu'il le pouvait et très dévoué à son ministère. Il aimait le chant et les cérémonies et s'efforçait de rendre nos offices religieux attrayants. En particulier il se montrait très empressé auprès de nos malades..." Le 13 septembre 1910, au lendemain des magnificences du congrès eucharistique de Montréal, l'annaliste écrit: "Le Père Bernier, contraint par sa mauvaise santé d'abandonner son poste d'aumônier, vient nous faire ses adieux qui sont touchants..."

Le Père Jodoin, nous l'avons vu, succéda au Père Bernier en septembre 1910, pour un deuxième terme. En août 1915, il fut remplacé à son tour, par le Père Robert, actuellement recteur de l'Université d'Ottawa, qui devait rester en charge à la Miséricorde de septembre 1915 à septembre 1919.

Le Père Joseph-Uldéric Robert est né à Saint-Ephrem-d'Upton (Bagot) le 19 août 1882. Il a fait ses études à Montréal, chez les Jésuites, des éléments latins à la versification inclusivement, et, chez les Sulpiciens, des belles-lettres à la philosophie. En septembre 1903, à 21 ans, il entra au noviciat de Lachine, chez les Oblats. En 1905, il

prononçait ses vœux à Ottawa, où il fut aussi ordonné prêtre, par Mgr Duhamel, le 25 mai 1907. Il fut économiste au scolasticat d'Ottawa de 1908 à 1911, et à Maniwaki de 1911 à 1913. L'année suivante, il était desservant de la paroisse Sainte-Famille à Ottawa. Il était à Saint-Pierre-de-Montréal depuis un an, quand, en septembre 1915, il fut désigné au choix de Mgr l'archevêque par ses supérieurs pour l'aumônerie des Sœurs de Miséricorde. Il avait 33 ans. En 1919, il quittait Montréal pour Ottawa, où il allait remplacer, chez les Sœurs Grises de la Croix, le Père Jodoin précisément, qui venait de mourir. En 1921, il était nommé économiste à Saint-Sauveur de Québec. En 1923, il passait, comme supérieur, au Cap-de-la-Madeleine, où il devint, en 1925, directeur de la résidence et curé. En juin 1927, il vient d'être nommé recteur de l'Université d'Ottawa. Pour ne pas offenser sa modestie, nous nous bornons à ces quelques notes, en ajoutant d'un mot que ce digne Père, comme ses prédécesseurs, a laissé à la Miséricorde le souvenir d'un homme de zèle et de dévouement.

Enfin, depuis septembre 1919, et jusqu'aux fêtes du 75<sup>ème</sup> en 1923, voire même jusqu'à date en 1927, l'aumônier ou le chapelain de la Miséricorde est le Père Boyon. Né à Insmain, en Lorraine, le 18 mai 1875, le Père Joseph-Marie Boyon a fait ses études au collège Saint-Louis-de-Gonzague, à Bruxelles, et à Notre-Dame-de-Sion. Il est entré chez les Oblats en 1896 et il a été ordonné prêtre, à Liège, en Belgique, le 13 juillet 1912, par le nonce papal du temps, Mgr Granito di Belmonte, aujourd'hui cardinal. L'année suivante, le 8 septembre 1903, le Père Boyon arrivait au Canada. De 1903 à 1919, il enseigna les lettres à l'Université d'Ottawa. Il y a maintenant huit ans qu'il est aumônier à la Miséricorde. Puisque non seulement il est encore



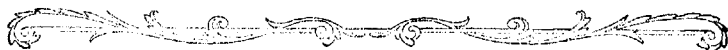
*St. Mary's Hospital, Green Bay, Wisconsin*

vivant mais toujours au poste, nous avons deux raisons au lieu d'une de ne pas faire violence à sa modestie. Nous savons qu'il se plaît dans la solitude, en compagnie de ses auteurs de vie spirituelle, et qu'il n'en sort que pour l'exercice du saint ministère auprès des âmes. Nous voudrions bien ne pas l'y troubler. Comment taire pourtant que sa vie de zèle et de dévouement est hautement appréciée au sein de la famille religieuse dont il est le père devant Dieu? Beaucoup de ses enfants, il nous semble, protesteraient: les religieuses, qu'il conduit depuis nombre d'années dans les voies de la lumière et de la vérité; les novices qu'il sait habilement initier aux choses de la sainteté; les gardes-malades qui profitent si largement de ses instructions et de ses conseils; et jusqu'à ces heureuses "repenties", pour qui sa sollicitude a des charités aussi délicates que profondes. Chacune de ses enfants, et de toutes les catégories, lui garde une sincère gratitude. Il est pour toutes un vrai bon père. Pour les "protégées" de la Miséricorde en particulier — et Dieu seul sait le nombre de brebis qu'il a ramenées au bercail! — il fait on ne peut mieux figure de bon pasteur. Nous en demandons pardon au Père Boyon, mais nous ne pouvons pas omettre au moins de signaler son exquise charité. Nous savons que nous répondons ainsi à la pensée et aux sentiments de toutes celles qui, à des degrés divers et dans des situations différentes, ont l'avantage d'en bénéficier.

Ajoutons d'un mot, pour clore ce chapitre, que l'institut de la Miséricorde, qui doit tant de reconnaissance aux premiers pasteurs de l'Eglise de Montréal et à tous ses anciens supérieurs et aumôniers, se sent redevable d'une façon toute spéciale envers les dignes Pères Oblats, qui, depuis nombre d'années, ne lui ont jamais ménagé les attentions les plus bienveillantes et les plus généreuses. Il y a des

services d'ordre plus élevé qu'on ne peut complètement reconnaître ici-bas. Il faut s'en remettre à Dieu de les récompenser un jour comme ils méritent de l'être.





## CHAPITRE QUATORZIEME

### Approbation des constitutions

21 mars 1905

*Sommaire.* — Un événement important. — Mgr Bruchési juge opportun de soumettre les constitutions à l'approbation de Rome. — Le Père Froc rédige les constitutions, sa vie et sa carrière. — Mgr Battandier est choisi comme avocat consulteur, sa vie et sa carrière. — Deux hommes de Dieu. — Le travail du Père Froc. — Il reçoit la bonne nouvelle. — Sa mort avant la signature du décret. — Les lettres de Mgr Battandier, sa bienveillance pour l'institut. — Zèle de Mgr Bruchési, sa lettre d'Orléans. — Le décret est signé à Rome, les documents arrivent à Montréal, on les accueille avec respect et avec joie, les constitutions sont imprimées et distribuées aux sœurs. — Texte du décret du 21 mars 1905. — Attention de Mgr Bruchési à bien expliquer les constitutions. — Prorogation de cette approbation, 5 mai 1924. — Rapport de Mère Saint-Hilaire à ce sujet. — Espérance respectueuse.

**L**E 7 juin 1867, sous la première administration de Mère Marie-de-la-Miséricorde, on se le rappelle, nous l'avons raconté au chapitre cinquième, le pape Pie IX, sur la demande de Mgr Bourget, avait approuvé et confirmé l'institut de la Miséricorde comme congrégation à vœux simples. Trente-huit ans plus tard, le 21 mars 1905, sous l'administration de Mère Sainte-Lucie, le pape Pie X, sur la demande de Mgr Bruchési, accordait en plus, au même institut, l'approbation de ses constitutions pour dix ans. Ce fut, on le comprend, un gros événement dans la vie des Sœurs de Miséricorde. Nous avons vu au passage que la supérieure générale du temps, Mère Sainte-Lucie, y donna tous ses soins, et nous avons dit également avec quelle bienveillante attention Mgr l'archevêque Bruchési suivit cette affaire. Elle était, en effet, d'importance. Nous avons cru que ce n'était pas trop de lui consacrer tout un chapi-

tre de ce livre, quitte à le restreindre nécessairement dans des bornes plus limitées et à pécher un peu contre l'harmonie des proportions pour l'ensemble de notre volume.

Le temps et l'expérience avaient fait leur œuvre. Les constitutions de la Miséricorde, édictées autrefois par Mgr Bourget, revues et corrigées par lui-même ou par ses successeurs, Mgr Fabre et Mgr Bruchési, avaient été vécues, mûries, pratiquement mises au point, selon que les circonstances le demandaient. Il sembla à Mgr Bruchési, au lendemain des noces d'or, que le moment était arrivé de les soumettre à la révision et à l'approbation de Rome. Mère Sainte-Lucie et ses conseillères, cela va de soi, furent trop heureuses d'entrer dans les vues de Monseigneur. Naturellement, pour atteindre au but qu'on se proposait, il fallait faire une rédaction nouvelle de ces constitutions, choisir pour cela un homme entendu en la matière, puis aussi s'assurer à Rome le concours d'un avocat qui pourrait voir aux corrections définitives du texte et le présenter à l'étude des Congrégations du Saint-Siège. Mgr l'archevêque s'adressa, pour la rédaction, au Père Froc, un Oblat de Marie, professeur à l'Université d'Ottawa, et, pour le travail à faire à Rome, à l'un de ses condisciples de naguère au séminaire français de Santa Chiara, Mgr Battandier, ancien secrétaire du cardinal Pitra et consultant des Congrégations romaines. Le Père Froc et Mgr Battandier acceptèrent volontiers tous les deux, chacun de leur côté, la mission d'honneur qu'on leur confiait, et ils surent la remplir avec succès. L'histoire se doit de reconnaître en eux de véritables amis et de réels bienfaiteurs de l'institut. Il n'est que juste, par conséquent, de fixer leur souvenir dans ces pages de *l'Histoire des Sœurs de Miséricorde*.

Le Père Michel-Jean-Baptiste-Marie Froc était né en France, au diocèse de Laval, à Houssay, le 23 juin 1843. Après ses études au collège de Château-Gonthier, il était entré au noviciat des Oblats de Marie, à Notre-Dame-de-l'Oise, le 15 octobre 1864, et il avait suivi ses cours de théologie au scolasticat d'Autun. Le 30 septembre 1866, il avait prononcé ses vœux perpétuels, à Autun également, et, le 25 août 1867, à Autun toujours, il avait reçu le sacerdoce des mains du saint évêque oblat, Mgr Vital Grandin, l'un de nos grands missionnaires de l'Ouest canadien, premier évêque de Saint-Albert, qui était là de passage. Pendant un an (1867-1868), le Père Froc avait occupé le poste important de secrétaire du Père général des Oblats, à Paris. Venu au Canada en 1868, il y a vécu, jusqu'à la date de sa mort, 17 mars 1905, toute sa carrière. Elle a été sûrement, cette carrière, l'une des mieux remplies qui soient. Tour à tour, il professa, à Ottawa, la philosophie, la théologie, l'Écriture Sainte, le droit canonique et l'histoire ecclésiastique. En même temps, il s'acquittait avec zèle des fonctions de chapelain ou d'aumônier dans l'une ou l'autre des communautés de la ville-capitale. Homme des plus modestes, mais fort instruit et très renseigné en particulier sur les choses de la vie religieuse, on lui demanda souvent des travaux de rédaction de la nature de celui dont il est ici question. Et toujours, il sut les parfaire, ces travaux délicats, avec autant d'attention et de conscience que de probité intellectuelle et de science.

Mgr Albert Battandier était, lui aussi, un prêtre français. Né en Ardèche, au diocèse de Viviers, à Saint-Félicien, le 11 avril 1850, il avait été ordonné prêtre en son pays le 22 mai 1875. De 1875 à 1879, il était allé poursuivre des études supérieures à Rome, au séminaire français de

Santa Chiara. Il y avait été le condisciple de plusieurs prêtres canadiens devenus plus tard évêques, comme Mgr Bruchési, Mgr Emard, Mgr LaRocque et Mgr Labrecque. Il y avait conquis, en même temps qu'eux, ses titres de docteur en théologie et en droit. Secrétaire pendant plusieurs années du célèbre cardinal Pitra, l'érudit Bénédictin français, alors en résidence à Rome, il avait été, jeune encore, élevé à la prélature et nommé consultant dans les Congrégations romaines. Après la mort de son cardinal en 1889, il avait continué de demeurer à Rome, s'occupant d'études et de travaux d'histoire et de droit. Ce docte prélat jouit bientôt d'une réputation mondiale, à cause de ses importantes publications, entre autres de son *Annuaire pontifical catholique*, qui fait encore autorité. Il est mort à Saint-Félicien, son village natal, à 71 ans d'âge et 45 de sacerdoce, le 25 mai 1921. Pendant vingt ans, de 1900 à 1920, Mgr Battandier a été, sous la signature de *Don Alessandro*, l'un des collaborateurs les mieux goûtés de la *Semaine religieuse* de Montréal. Tout naturellement, Mgr Bruchési se plut à charger cet ancien condisciple, resté son ami, de plus d'une mission de confiance, comme celle de suivre, par exemple, devant les dicastères de la curie pontificale, les affaires d'approbation d'instituts ou de constitutions d'institut de son diocèse.<sup>1</sup>

Nous avons parcouru toute une série de lettres, qui ont été conservées, soit de Mgr Battandier, soit du Père Froc, adressées, vers ce temps, à la supérieure générale de l'institut, Mère Sainte-Lucie, ou à la secrétaire générale, Mère Sainte-Béatrice. Elles sont aussi édifiantes qu'instructives et montrent bien que ces deux hommes de Dieu, dans tous

---

1. Voir la notice biographique de Mgr Battandier, *Semaine religieuse* de Montréal, 18 juillet 1921.

les travaux et les démarches qu'ils entreprirent et effectuèrent pour l'institut, étaient animés du plus pur esprit apostolique et désireux avant tout de promouvoir les intérêts supérieurs de la communauté et de son œuvre magnifique.

C'est au mois de février 1902, les annales de la maison-mère le notent, que le Père Froc commença son travail d'étude et de rédaction des constitutions des Sœurs de Miséricorde. Il vint plus d'une fois à Montréal à ce propos, mais il demeurait toujours à Ottawa. Le 31 mars 1903, il apportait son manuscrit à la rue Dorchester. Mgr Bruchési le fit envoyer à Mgr Battandier, à Rome, avec qui Mère Sainte-Lucie était en communication depuis les débuts de janvier de la même année. Très versé, nous l'avons dit, dans les pratiques de la vie des communautés, tout autant qu'il possédait à fond la science du droit canonique et celle de l'histoire ecclésiastique, le distingué professeur de l'Université d'Ottawa apporta à l'étude et à la rédaction qu'on lui avait confiées les soins les plus diligents. On le reconnut à Rome et Mgr Battandier en témoigna. De loin, le savant Père suivit les procédures qui se développaient devant les Congrégations romaines. Quand elles aboutirent et qu'on apprit à la maison-mère, par une lettre de Mgr Bruchési, alors dans la ville éternelle, qu'une décision favorable allait être rendue, Mère Sainte-Lucie s'empressa de communiquer la bonne nouvelle au vénérable ami d'Ottawa. Le 14 janvier 1905, le Père Froc lui répondait : "Je m'empresse, ma très honorée Mère, de vous remercier de la bonne et très bonne nouvelle que me donne votre lettre du 12.... Vous comprendrez sans peine combien j'y ai été sensible et quel grand plaisir elle m'a causé. De tout mon cœur, j'en remercie le bon Dieu en union avec vous et vos nombreuses filles."

Ce devait être, cette nouvelle, l'une des dernières joies en ce monde du savant et dévoué Père Froc. En effet, le 17 mars 1905, quatre jours avant que le décret d'approbation ne fût signé à Rome le 21, la coïncidence vaut d'être soulignée, il décédait pieusement à Ottawa, à 62 ans d'âge, 41 ans de vie religieuse et 38 ans de sacerdoce. Ce n'est qu'au ciel qu'il a pu lire le décret d'approbation que, par ses travaux de maître, il avait contribué à faire obtenir.

Nous avons lu également, disions-nous, des lettres de Mgr Battandier à Mère Sainte-Lucie ou à Mère Sainte-Béatrice au sujet de cette importante affaire de l'approbation des constitutions. Ces lettres vont de janvier 1903 à juillet 1907. L'érudit consultant entre dans beaucoup de détails et formule à l'avance les plus sages avis. Non seulement il était le mandataire de Mgr l'archevêque de Montréal en l'occurrence, mais, ainsi que Mgr Bruchési l'écrivait de Rome à la supérieure générale le 9 janvier 1905, il avait été chargé, par la Congrégation des Evêques et Réguliers, de rédiger lui-même le texte définitif, amendé selon les prescriptions des Eminentissimes Pères, de ces constitutions des Sœurs de Miséricorde. Mieux que personne, il en connaissait la lettre et l'esprit et pouvait utilement éclairer Mère Sainte-Lucie et son conseil pour leur interprétation. Aussi, dans la suite, eut-on plus d'une fois recours à ses lumières. En juillet 1907, peu de temps avant les élections de septembre qui devaient mettre Mère Sainte-Cécile à la place de Mère Sainte-Lucie, le sympathique et dévoué prélat écrivait à cette dernière — et c'est la dernière lettre qu'on conserve de lui : "Je ne manquerai pas, très honorée Mère, de prier Dieu qu'il bénisse votre chapitre général et fasse son œuvre. Comme les dispositions de vos sœurs sont excellentes, je ne doute pas que l'Esprit-Saint ne vous fasse

faire les choix les plus convenables pour la prospérité de votre institut.... Je souhaite qu'il suive toujours la sage direction que, par la grâce de Dieu, vous lui avez donnée...."

Mais c'est peut-être surtout Mgr Bruchési, qui s'était réservé en ce temps-là les fonctions de supérieur ecclésiastique de l'institut, nous l'avons vu au chapitre précédent, qui poussa et fit réussir cette importante affaire de l'approbation des constitutions. On se rappelle la lettre qu'il écrivait d'Orléans, en France, à son retour de Rome, le 24 février 1905. Nous en reprenons ici la citation et nous la complétons. Il y a là des lignes très nettes et très claires que l'histoire se doit de conserver.

"Ma dernière après-midi à Rome, le 22 janvier, mandait Monseigneur, a été consacrée, ma bien chère Mère, à repasser vos constitutions avec Mgr Battandier qui, dans toute cette affaire, nous a rendu de signalés services. Comme je vous l'ai dit déjà, je crois, les susdites constitutions, telles qu'approuvées, ne s'occupent que des Sœurs. C'est la règle suivie en pareil cas. Tout ce qui regarde les Madeleines et les pénitentes doit faire l'objet d'un règlement spécial, dont tous les points sont laissés à la discrétion du chapitre, du conseil et de l'ordinaire (c'est-à-dire de l'archevêque)... C'est exactement ce qui a été fait pour les Madeleines du Bon-Pasteur... Il sera bon que j'explique moi-même ces constitutions à la communauté. Je vous promets que tout le monde sera content..."

L'on voit donc que Mgr Bruchési lui-même s'était intéressé très activement à toutes les procédures de cette affaire, et il n'y a pas de doute que son autorité et son influence avaient puissamment contribué à les faire aboutir favorablement. Dès le 5 janvier 1905, sur une dépêche de Monseigneur venue de Rome, M. l'abbé Perrier, vice-

chancelier de l'archevêché, communiquait à l'heureuse supérieure générale la bonne nouvelle que tout était décidé en principe en ce sens à la Congrégation des Evêques et Réguliers et qu'il ne restait plus que quelques formalités à remplir. C'est cette nouvelle que Mère Sainte-Lucie avait pu faire parvenir au Père Froc à Ottawa. Il fallut cependant encore quelques semaines avant que tout ne fût terminé. On sait qu'à Rome rien ne se fait précipitamment. On va sûrement, mais lentement, selon l'adage connu. Enfin, le 21 mars 1905, le décret tant désiré était signé. Il arriva à Montréal dans la deuxième semaine d'avril. Le 13 de ce mois, M. l'abbé Demers, secrétaire particulier de Mgr l'archevêque, l'apportait à la rue Dorchester.

Il est facile de comprendre avec quel respect et quelle joie on accueillit, à la Miséricorde, les précieux documents venus de Rome. L'autorité suprême de l'Eglise s'était prononcée! Une deuxième fois, le Saint-Père se penchait vers les filles de Mère de la Nativité pour les approuver dans leur œuvre sainte et les bénir. Aucune faveur, c'est sûr, ne pouvait égaler celle-là. Ces documents, c'était d'abord, naturellement, le décret lui-même, en date du 21 mars 1905, et puis c'étaient les constitutions de l'institut, dans leur texte définitif, tel qu'amendé par la Sacrée Congrégation. Mère Sainte-Lucie s'empressa de faire imprimer décret et constitutions, et le 15 septembre suivant, à l'issue des retraites annuelles, on en distribua des exemplaires à toutes les sœurs. Voici, dans sa version française, le texte du décret de Rome.

DECRET. — Notre très Saint-Père Pie X, pape par la divine Providence, dans une audience accordée, le 20 de ce mois, au soussigné cardinal préfet de la S. Congrégation des Evêques et Réguliers, tenant compte des lettres de recommandation données par les évêques des lieux dans les-

quels se trouve l'institut des Sœurs de Miséricorde à Montréal, a bien voulu approuver et confirmer pour dix ans, à titre d'essai, les constitutions du même institut, telles qu'elles sont contenues dans l'exemplaire dont l'original est conservé dans les archives de la Congrégation, de même que par la teneur du présent décret, il les approuve et les confirme, tout en sauvegardant la juridiction des ordinaires suivant les prescriptions des saints canons et des constitutions apostoliques. — Donné à Rome, au secrétariat de la susdite congrégation des Evêques et Réguliers, le 21 mars 1905. — (signé) D. card. Ferrata, préfet. — Ph. Giustini, secrétaire.

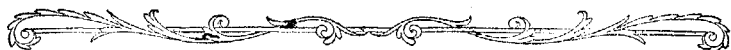
Dès le 25 mars 1905, avant même l'arrivée de ces documents de Rome, dont il connaissait la teneur, Mgr Bruchési, nous l'avons noté en parlant de ses activités en faveur de l'institut au chapitre précédent, était venu expliquer aux sœurs réunies à leur salle de communauté en quoi consistaient et dans quel esprit de respectueuse soumission il fallait recevoir ces constitutions de leur institut qui allaient leur revenir munies de la sanction romaine, ainsi qu'il l'avait promis à Mère Sainte-Lucie dans sa lettre d'Orléans. L'année suivante, le 12 novembre 1906, Mgr l'archevêque voulait bien encore se donner la peine de venir exposer lui-même aux bonnes Madeleines ce qui avait été réglé à leur sujet par les Sacrées Congrégations.

Ce décret de Rome de mars 1905, c'est une approbation temporaire (ad tempus) de leurs constitutions qu'il apportait, selon la coutume, aux Sœurs de Miséricorde. Il a donc fallu plus tard faire renouveler l'approbation. C'est ce qui a été fait, peu de temps après les célébrations du 75ème, en mai 1924. Le 5 de ce mois, en effet, notre Saint-Père Pie XI, glorieusement régnant, a bien voulu accorder

cette nouvelle faveur à l'institut. "Nous avons eu depuis quelques années, écrivait Mère Saint-Hilaire, dans son rapport général de septembre 1925, des relations plus fréquentes avec le Saint-Siège..... Nous avons pu obtenir, grâce au zèle et au dévouement du Père Estève, des Oblats de Marie, une prorogation de l'approbation de nos constitutions, en attendant, nous en avons la confiance, leur approbation définitive...."

Au moment où nous écrivons ces lignes, en effet, une nouvelle rédaction de ces constitutions est à l'étude devant les Congrégations romaines et des démarches se poursuivent qui permettent d'espérer respectueusement une dernière et complète sanction de la suprême autorité de la sainte Eglise.

---



## CHAPITRE QUINZIEME

### Les fondations nouvelles de 1898 à 1923

*Sommaire.* — Progrès qui s'enchevêtrent, matière de ce chapitre. — La mission de Winnipeg, Mgr Langevin, le Père Lacombe, le premier logement, belles paroles de l'archevêque de Saint-Boniface. — Nous ne donnons aucun autre développement. — La mission d'Edmonton, le "rêve" du Père Lacombe, raison de la fondation, ce à quoi s'engage l'évêché de Saint-Albert, bel accueil de Mgr Grandin. — Les fondations sous Mère Sainte-Lucie. — Saint-Norbert, Mgr Ritchot, ses dons généreux. — La mission de Green-Bay sous Mère Marie-de-la-Miséricorde, Mgr Messmer, il veut sauver ses petits enfants, on accepte l'œuvre et elle s'établit. — La fondation de Hartsdale, Mère Sainte-Lucie s'y intéresse spécialement, raison d'établir cette succursale de New-York, la première du genre. — La "crèche" du Sault-au-Récollet, un été chez M. Vannier à Parc-Laval, don de Mgr Bruchési. — Histoire de la résidence Saint-Janvier. — Les premiers arrangements. — Règlement définitif. — La mission de Oak-Park, à Chicago, le Dr Tope, hôpital et école d'entraînement. — La mission de Milwaukee, Mgr Messmer, premiers pourparlers, on accepte la mission, premier logement au palais archiépiscopal, l'hôpital devient aussi un refuge. — La mission de Pana sous Mère Saint-Hilaire, le Dr Huber, le Père Moroney, achat d'un terrain, fête populaire, la première supérieure. — La mission de Toronto, le gouvernement s'adresse à Mgr McNeil, on hésite un peu, puis on accepte, la première installation rue Bond, l'hôpital pour dames de la rue Jarvis. — L'acquisition de la propriété de Cartierville en 1921. — On consolide les missions existantes, progrès dus à la bénédiction de Dieu. — Du haut du ciel, Mère de la Nativité voit l'œuvre se continuer, *Beati misericordes!*

**D**E 1898 à 1923, l'œuvre de la Miséricorde, dont les constitutions allaient être bientôt, en 1905, ainsi que nous venons de le voir, munies des sanctions de l'autorité suprême de l'Eglise, prospéra rapidement et sûrement. A la maison-mère de Montréal, diverses initiatives furent couronnées de succès, les cérémonies de profession augmentèrent régulièrement le nombre des sœurs, l'œuvre de la "crèche" surtout prit une extension considé-

rabe. En même temps, dans l'Ouest canadien, dans l'Ouest américain, à Toronto, au Sault-au-Récollet près Montréal, des missions nouvelles s'établissaient, qui démontraient la vitalité toujours féconde de l'institut de Mère de la Nativité.

Dans l'ordre du temps, tous les progrès de ces vingt-cinq ans s'enchevêtrent et se compénètrent. Souvent, ils se conditionnent ou s'appellent l'un l'autre, et il est difficile de parler de celui-ci sans mentionner celui-là, car tout se tient dans la vie d'un institut comme dans celle d'un individu. Pour la clarté de notre récit, nous avons pensé qu'il convenait de faire des distinctions et de raconter ces événements divers en des chapitres différents. C'est pourquoi, remettant à plus tard de traiter de l'œuvre de la "crèche" et des autres progrès de la maison-mère, nous consacrons le présent chapitre aux fondations nouvelles de 1898 à 1923.

La première en date fut la fondation de Winnipeg, qui se fit en décembre 1898. A plusieurs reprises déjà, nous l'avons vu précédemment, Mgr Langevin, alors l'archevêque de Saint-Boniface, se trouvant de passage à Montréal, avait entretenu les Mères du conseil de son projet d'avoir à Winnipeg, la grande ville de son diocèse, une maison-filiale de leur institut. Le bon Père Lacombe, l'ami de la première heure à la Miséricorde, leur en parlait aussi fréquemment, quand il avait l'occasion de les visiter. En 1898, l'année des célébrations jubilaires, ces pourparlers se précisèrent et une décision fut arrêtée. Au lendemain même des noces d'or, le 1er décembre, quatre sœurs, dont Sœur Sainte-Marie-Madeleine comme supérieure, partaient pour l'Ouest et la mission de Winnipeg ouvrait ses portes. On logea d'abord dans une pauvre maison de Mgr Faraud, qui n'avait rien de luxueux, au contraire, et où l'on était loin d'avoir

toutes ses aises. D'autre part, l'hiver manitobain n'épargna pas non plus les premières sœurs missionnaires. Leur esprit de foi et leur généreux courage furent à la hauteur de ces épreuves. Dans une visite qu'il leur faisait le printemps suivant, en constatant tout le bien qui s'opérait déjà, Mgr Langevin leur disait : "Si les Sœurs de Miséricorde ne m'étaient pas encore arrivées ici, je n'hésiterais pas à faire à pied le voyage de Montréal et à aller me mettre à genoux pour obtenir qu'on me les envoie, tant votre œuvre me paraît nécessaire dans une ville comme celle-ci..."

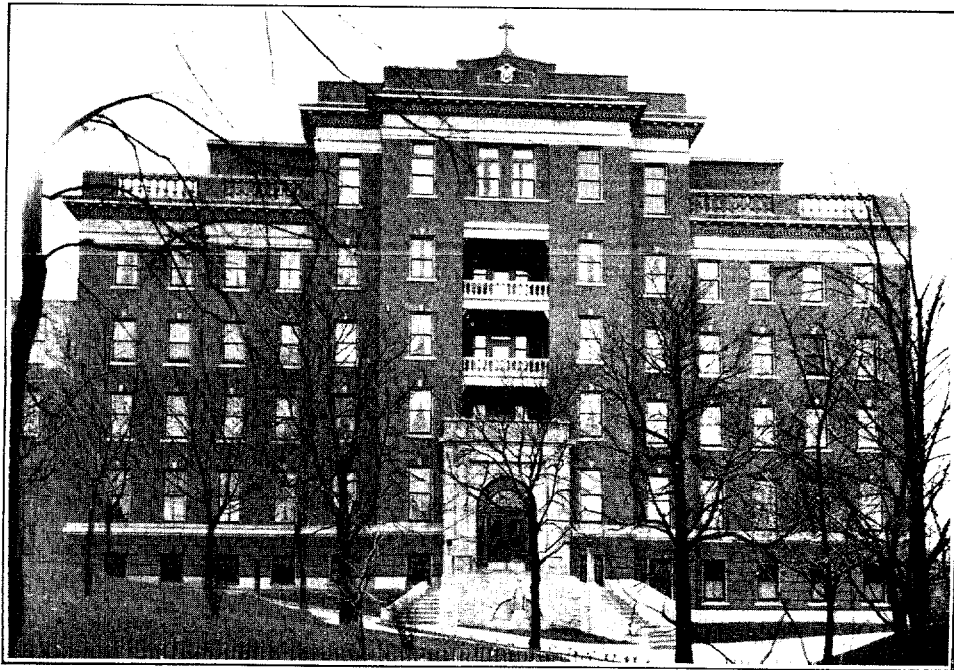
Il n'entre pas dans notre cadre d'exposer au long tous les développements de ces missions nouvelles, que la bénédiction du ciel devait rendre partout si prospères. Il y faudrait pour chacune au moins un chapitre spécial, et cela nous mènerait trop loin. Il sera mieux sans doute de laisser à d'autres d'écrire une histoire particulière de l'une ou de l'autre. Nous nous bornons, dans ce livre, aux commencements de chacune.

La mission d'Edmonton vint ensuite. Elle fut fondée en 1900, dix-huit mois après celle de Winnipeg. C'est encore le Père Lacombe qui s'occupa principalement de cette fondation. Le 4 avril 1899, il racontait plaisamment aux sœurs de la rue Dorchester qu'il avait "rêvé" qu'on lui envoyait des sœurs missionnaires à Calgary ou à Edmonton. Cela voulait dire qu'il y pensait sérieusement. Or, avec lui, les choses allaient toujours rondement. Edmonton était en ce temps-là du diocèse de Saint-Albert, dont Mgr Grandin était évêque, avec Mgr Legal comme coadjuteur et le Père Leduc comme vicaire général. On prévoyait qu'Edmonton deviendrait un grand centre — ce devait être en effet bientôt le siège d'un archevêché — et on voulait lui assurer les institutions de bienfaisance qui conviennent aux larges ag-

glomérations. Au mois de mars 1900, le Père Lacombe, au nom de son évêque, demanda officiellement la fondation nouvelle et, en avril, le Père Leduc se rendit à Montréal pour négocier l'affaire. Tout fut vite réglé. Le 19 mai, quatre religieuses, avec Sœur Saint-François-d'Assise comme supérieure, partaient pour Edmonton. La corporation épiscopale promettait un terrain et garantissait un emprunt de \$10,000.00. Le vénérable Mgr Grandin accueillit les sœurs avec une extrême bienveillance, en leur disant, que, maintenant qu'elles étaient arrivées, il pourrait mourir en paix. C'était là, sans doute, avant tout, une parole aimable, mais elle souligne aussi l'importance que le digne évêque attachait à l'œuvre de la Miséricorde. A Edmonton comme à Winnipeg, les débuts furent pénibles. Mais la prospérité là non plus ne devait pas tarder à venir.

Ces deux fondations de Winnipeg et d'Edmonton, comme aussi celle de Green-Bay en 1900, dont nous parlerons plus loin, s'étaient faites sous l'administration de Mère Marie-de-la-Miséricorde. Sous l'administration de Mère Sainte-Lucie, il y en eut quatre: Hartsdale en 1901, Sault-au-Récollet en 1903, Saint-Norbert en 1904 et Oak-Park à Chicago en 1907. Parlons tout de suite de Saint-Norbert avant de quitter la province manitobaine.

Comme Hartsdale pour la mission de New-York et Sault-au-Récollet pour la maison-mère de Montréal, Saint-Norbert est pour la mission de Winnipeg une sorte de succursale. Dans les asiles ou refuges comme ceux de la Miséricorde, le problème de prendre soin d'un si grand nombre d'enfants et de sauver tant de petites vies en est un bien difficile. Les sœurs de Winnipeg eurent l'inspiration de s'adresser, pour avoir, elles aussi, leur maison de campagne, à la charité du bon curé de Saint-Norbert, Mgr Ritchot. Ce vénérable



*Misericordia Hospital, Milwaukee, Wisconsin*

prêtre, que les événements de 1870 ont rendu célèbre au Manitoba, et qui devait mourir en mars 1905, était alors sur la fin de sa vie.<sup>1</sup> Il entra dans les vœux des Sœurs de Miséricorde très volontiers, et il leur fit don d'un terrain de 83 arpents où se trouvaient quelques bâtiments en bois. On y établit un asile pour les enfants auquel on donna son nom. C'est le 13 juin 1904, en la fête de saint Antoine de Padoue, que la messe fut dite pour la première fois à l'asile Ritchot. Le "Père Ritchot" était curé de Saint-Norbert depuis 1862 et protonotaire apostolique depuis 1898. Mgr Ritchot est, dans l'Ouest canadien, l'un des plus insignes bienfaiteurs de l'œuvre de la Miséricorde.

La fondation de Green-Bay s'était faite en 1900 sous l'administration de Mère Marie-de-la-Miséricorde. Dans la lettre mensuelle que la maison-mère adressait à ses filiales on ajoutait, à cette époque, une chronique des missions. Voici ce que nous lisons dans celle de juin 1900: "Il pourrait bien se faire que notre sœur cadette d'Edmonton (la mission la plus jeune) perdrait son titre avant longtemps. L'évêque de Green-Bay, au Wisconsin, en effet, nous presse fortement d'aller fonder une "crèche" dans sa ville épiscopale. Le 4 juillet, notre Mère doit aller visiter l'endroit. Mgr Bruchési se montre favorable, mais il ne veut rien précipiter..." La ville de Green-Bay, en français Baie-Verte, qui compte une trentaine de mille âmes, est assez ancienne, puisqu'elle a été fondée en 1634 par notre Nicolet, qui lui a donné ce nom de Baie-Verte, à cause évidemment de la couleur des eaux qui la baignent. Elle est située dans le Wisconsin, sur la rive ouest du lac Michigan. Son évêque en 1900, c'était Mgr Messmer, plus tard archevêque de Milwaukee.

---

1. Voir le chapitre IV de *l'Histoire de Saint-Pierre-Jolys*, par l'abbé Jolys, éditée à Québec en 1914.

Homme de Dieu, préoccupé de sauver les âmes des petits enfants abandonnés, il désirait leur procurer un asile et leur trouver des mères. Les circonstances l'ayant mis en relation avec les Sœurs de Miséricorde de la maison de New-York, il s'en vint plaider auprès d'elles la cause de ses enfants. On en référa à la maison-mère. En septembre, cinq religieuses furent désignées par le conseil général pour cette œuvre nouvelle, après le voyage que firent Mère Marie-de-la-Miséricorde et Sœur Sainte-Béatrice pour visiter les lieux. "Enfin, dit la chronique de ce mois, la mission de Green-Bay a ouvert les yeux à la lumière. Nos sœurs sont enchantées du site de la ville et de l'aimable simplicité des habitants. Là comme ailleurs, il y aura sans doute des croix à porter, mais Dieu nous y aidera..." Un hôpital général y fut bientôt ouvert pour fournir les ressources nécessaires au soutien des œuvres de charité de cette maison.

La mission de Hartsdale, près de New-York, fut fondée à la fin de 1901, tout au début de l'administration de Mère Sainte-Lucie. Elle n'existe plus comme œuvre des Sœurs de Miséricorde, la propriété ayant passé en d'autres mains en 1919. Mais on y a vécu et travaillé pendant dix-huit ans et on y a hébergé jusqu'à cent-cinquante bébés en même temps. Nous lui devons ici au moins une mention. Mère Sainte-Lucie, on s'en souvient, était née près de New-York. Toute jeune professe, elle avait compté parmi les premières missionnaires de la mission de cette ville en 1887, et elle y avait passé onze ans. Elle avait là des relations et elle s'intéressait beaucoup à cette mission américaine. Or, on avait à New-York, comme à Montréal et comme à Winnipeg plus tard, un grand nombre de petits enfants dont il est toujours difficile de sauver la vie dans les grands centres surtout à l'époque des chaleurs de l'été. On comprenait qu'une succur-

sale à la campagne serait bien utile. On y enverrait les bébés respirer l'air pur du bon Dieu, moins contaminé que celui de la ville, et ce serait tout profit. Une circonstance fortuite permit à Mère Sainte-Lucie et à la mission de New-York de faire, avec l'approbation de Mgr l'archevêque Corrigan, l'acquisition d'une fort belle propriété à Hartsdale, dans le voisinage de la cité new-yorkaise, pour la somme relativement minime de \$16,000.00. On y installa une "crèche", qu'on plaça sous le vocable de Sainte-Marie-des-AnGES. Notons que c'est cette mission de Hartsdale, qui s'ouvrit à la fin de 1901, qui fut la première du genre.

L'établissement de la "crèche" du Sault-au-Récollet, pour servir de refuge aux petits enfants de la maison-mère de Montréal, ne tarda pas à suivre. L'idée était trop belle pour n'être pas mise en pratique partout où ce serait possible. Dès l'été de 1902, les sœurs de la rue Dorchester acceptaient l'offre bienveillante de M. David Vannier, maire de Parc-Laval, sur le bords de la Rivière-des-Prairies, qui mettait sa propriété à leur disposition. Un bon nombre de petits enfants y furent conduits qui prirent là leurs ébats, au cours des mois de juillet et d'août, et fortifièrent leurs poumons délicats. Mais ce n'était évidemment qu'une mesure transitoire. On n'était pas propriétaire et on n'avait guère les moyens d'acquérir la propriété de M. Vannier ou quelque autre semblable. La Providence allait y pourvoir. Au cours de l'hiver suivant, le 9 avril 1903, le jeudi saint cette année-là, Mgr Bruchési, dont nous avons dit précédemment quel était le dévouement pour l'œuvre de la Miséricorde, et qui connaissait le besoin qu'on avait d'une maison de campagne pour la saison d'été, eut soudain l'inspiration de faire aux sœurs, pour leurs petits enfants, un don vraiment magnifique. Il dit tout simplement à Mère Sainte-Lucie :

“J’ai une propriété au Sault-au-Récollet qui appartient à l’archevêché, je vous la donne.” Vauvenargues a écrit que les grandes pensées viennent du cœur. Ce fut souvent le cas avec Mgr Bruchési.

Comme il s’agit ici d’une mission qui n’est en fait qu’un prolongement de la maison-mère de Montréal, nous nous croyons justifiable d’y insister davantage, puisque c’est l’histoire des Sœurs de Miséricorde de Montréal que nous écrivons.

Cette propriété du Sault, que Monseigneur donnait ainsi avec tant de générosité et d’à-propos à l’institut, c’était la résidence Saint-Janvier. Elle a toute une histoire qu’il nous convient d’abord de rappeler dans ses grandes lignes. Elle est située, dans l’île de Montréal, au nord, sur les bords de la Rivière-des-Prairies, tout à côté de la vieille église du Sault-au-Récollet (1736). La maison et les dépendances qui s’y trouvaient en 1903 n’étaient pas sans prix. C’est Mgr Jacques-Janvier Vinet, prélat romain, qui fut curé au Sault de 1841 à 1870, qui en était le propriétaire autrefois. Au moment où il se retirait du saint ministère, il avait fait don de sa propriété et des constructions à Mgr Bourget, dont il était un sincère admirateur. En juin 1877, le grand évêque, démissionnaire depuis 1876 et devenu archevêque de Martiropolis, y avait pris sa retraite. Il avait vécu là huit ans et il y était mort le 8 juin 1885. D’autres prêtres anciens avaient également pris là leur résidence, dont Mgr Vinet lui-même, qui y devait mourir le 2 mai 1890. Mgr Bourget lui avait donné le nom de résidence Saint-Janvier en l’honneur du généreux donateur qui s’appelait Jacques-Janvier. Les Sœurs de la Providence s’occupaient dès lors du service de la maison. Après la mort de Mgr Bourget, puis de Mgr Vinet, elles avaient continué de recevoir des prêtres âgés ou malades.

C'était encore, en 1903, la propriété de l'archevêché. Par le pittoresque et la beauté de son site, le long de la jolie rivière, juste en face du sault historique, où, au printemps de 1625, le récollet Nicolas Viel et son néophyte Ahuntsic furent malicieusement noyés par des Hurons infidèles, par sa proximité de Montréal aussi et ses facilités d'accès à la maison-mère, la résidence Saint-Janvier était sûrement un endroit idéal pour l'établissement d'une "crèche". En l'offrant aux Sœurs de Miséricorde pour leurs chers petits orphelins, Mgr Bruchési leur faisait un don princier d'au moins \$25,000.00, qui a depuis quintuplé de valeur.

Mises au courant des intentions de Monseigneur, les Sœurs de la Providence, que tant de sollicitudes réclamaient ailleurs, quittèrent de bonne grâce l'établissement qu'elles dirigeaient depuis 1877. Tous les meubles et autres objets laissés à l'œuvre par Mgr Bourget, Mgr Vinet et les autres prêtres qui s'étaient retirés depuis vingt-six ans à la résidence, devinrent la propriété des nouvelles occupantes. Les Messieurs de Saint-Sulpice, M. le curé Beaubien et ses marguilliers entrèrent dans les vues de Mgr Bruchési. Mais on constata en examinant les titres de la propriété que Mgr l'archevêque ne pouvait ni la donner ni la vendre légalement. On passa un bail de location ou de cession pour cinquante ans, ce qui équivalait en pratique à un don pur et simple. Le 1er mai 1903, la nouvelle succursale de la Miséricorde était ouverte, et Mère Marie-de-la-Miséricorde, trois autres sœurs et quelques aides s'y rendaient pour tout préparer. Sœur Sainte-Hélène, la sœur de Mère Sainte-Lucie, fut bientôt nommée supérieure au Sault et, le 26 mai, on y conduisit les premiers petits enfants. Le 30, Mère Sainte-Lucie allait assister, avec une compagne, au dévoilement du monument élevé au Sault à la mémoire du Père Viel et de

son disciple Ahuntsic. De ce moment, M. le curé Beaubien se dévoua avec le zèle le plus louable aux œuvres de la Miséricorde. Dès le début des pourparlers engagés pour l'arrangement de cette affaire, le digne curé avait dit aux sœurs le mot qui résumait tout et qui vaut de passer à l'histoire (20 avril 1903) : "J'embrasse votre œuvre de tout mon cœur. C'est Dieu qui a parlé par la bouche de mon évêque. Je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour vous aider." Le 1er juin 1903, il y avait quarante-neuf petits enfants à la "crèche" du Sault-au-Récollet.

La propriété toutefois n'appartenait pas encore légalement aux sœurs. Six ans plus tard, en 1909, comme on se préparait à construire une "crèche" plus spacieuse, on voulut en finir. "Cette affaire, lisons-nous dans les annales (22 juillet 1909), était assez embrouillée. Il y a quelques mois, M. le curé Beaubien a pris la chose en mains pour tâcher d'arriver à une conclusion définitive. Sur sa demande, les bons Messieurs de Saint-Sulpice ont volontiers renoncé à leurs droits et la fabrique du Sault en a fait autant. Muni de tous les documents voulus, M. l'avocat Lamothe (il s'agit du futur juge) s'est rendu à Québec et a présenté une requête au gouvernement afin d'obtenir une loi permettant à Mgr l'archevêque de nous donner la résidence Saint-Janvier. Tout a été accordé. Aujourd'hui, en la fête de sainte Madeleine, l'acte de donation et d'acceptation a été signé de part et d'autre.... Voilà qui méritait une place de choix dans nos annales!...." L'on put alors entreprendre les constructions projetées. Le 2 novembre 1911, la nouvelle "crèche" Saint-Paul — ainsi nommée en l'honneur de Mgr Paul Bruchési — ouvrait son asile aux petits enfants et, le 5 décembre suivant, Mgr l'archevêque lui-même la bénissait solennellement.

C'est encore sous l'administration de Mère Sainte-Lucie, en mars 1907, que la mission de Oak-Park, à Chicago, fut définitivement fondée. Peu de temps après, au lendemain du chapitre de septembre 1907, Mère Sainte Lucie devait en être elle-même la première supérieure et y séjourner trois ans (1907-1911). Oak-Park est à Chicago ce qu'est Westmount ou Outremont à Montréal, une banlieue considérable et, à elle seule, une petite ville. Vers 1904, comme encore aujourd'hui d'ailleurs, la population était en très grande partie, sinon en totalité, de langue anglaise et de religion protestante. Un éminent médecin de l'endroit, M. le Dr John Tope, homme aux vues larges et d'esprit supérieur, savant et expérimenté, conçut le dessein, dans un but humanitaire, de fonder un hôpital. Ayant vu sans doute des religieuses catholiques à l'œuvre quelque part, il tenait à leur confier le soin de ses malades. Il s'adressa, pour cette fin, à un prêtre catholique de ses amis, qui était son voisin, Father Dunne. Celui-ci, à son tour, se mit en communication avec le sulpicien Fenlon, de Washington. M. Fenlon connaissait l'œuvre de la Miséricorde de New-York. On devine ce qui s'en suivit. Avec l'approbation des archevêques de Montréal et de New-York et l'autorisation de Mgr de Chicago, l'hôpital fut accepté par les filles de Mère de la Nativité à la grande joie du Dr Tope. En septembre et en octobre 1905, Mère Sainte-Lucie et d'autres sœurs des maisons de Montréal et de New-York se rendirent à Chicago pour étudier la situation. Entre temps, les citoyens de Oak-Park, à la suggestion du Dr Tope, faisaient à l'œuvre en projet le don d'un terrain, fort bien situé, qui offrait les aises et le charme de la campagne et tout à la fois les facilités de communication avec la grande ville, et qu'on évaluait dans le temps à \$10,000.00. Le 5 avril 1906, Father Dunne

bénissait le terrain. Peu après, le "Oak-Park Hospital" était incorporé civilement et, le 1er mars 1907, il ouvrait ses portes. C'était tout ensemble, sous la direction de médecins distingués, un hôpital et une école d'entraînement pour gardes-malades.

La fondation de la mission de Milwaukee eut lieu en mai 1908, sous l'administration de Mère Sainte-Cécile. L'on sait que Milwaukee est dans le Wisconsin, l'un des États de l'Ouest américain, sur les bords du lac Michigan, à deux heures de Chicago. Comme il arrive souvent, on dut l'idée de cette fondation à un simple concours de circonstances providentielles. On se souvient que, en 1900, c'est Mgr Messmer, alors évêque de Green-Bay, qui avait établi les Sœurs de Miséricorde dans sa ville épiscopale. Peu de temps après, ce prélat était promu à l'archevêché de Milwaukee. Or voilà qu'arrivé sur les bords du Michigan, il eut à répondre à une demande d'un groupe de médecins de Milwaukee, qui désiraient avoir un hôpital pour dames. Les hommes sans préjugés, même protestants, reconnaissent volontiers les qualités d'infirmières des religieuses catholiques. C'est pour cela, sans doute, qu'on s'adressait à l'archevêque catholique. Mgr Messmer, qui avait vu les Sœurs de Miséricorde de Green-Bay à l'œuvre et qui les appréciait hautement, pensa tout de suite à elles pour fonder l'hôpital qu'on lui demandait, et il en écrivit, en 1906, à la supérieure générale, qui était encore Mère Sainte-Lucie. Mais, faute de sujets disponibles, il fut impossible d'accepter immédiatement la proposition du sympathique archevêque. On venait d'établir trois missions, Hartsdale, puis Sault-au-Récollet et Saint-Norbert, et on se préparait à fonder celle de Oak-Park. On ne pouvait répondre à tout, il fallait attendre. Mgr l'archevêque de Milwaukee attendit. Mais, en 1908, il revint à

la charge. C'était Mère Sainte-Cécile maintenant qui était à la tête de l'institut. Mgr l'archevêque Bruchési approuva le projet et l'on décida de faire la fondation que désirait tant Mgr Messmer. Le 4 mai 1908, Mère Sainte-Cécile et Mère Sainte-Béatrice partaient pour le Wisconsin. Elles en revinrent le 12. Le 19, Sœur Saint-Célestin et Sœur Saint-Fabien étaient désignées pour la mission nouvelle. Elles s'y rendirent le 25. Tout se fit, par conséquent, pendant le mois de mai, consacré à la Vierge Marie. Là-bas, les choses s'arrangèrent vite et bien. A ce moment, Mgr Messmer était en Europe. Son secrétaire, Father Traudt, qui savait en quelle estime le digne archevêque tenait les Sœurs de Miséricorde et voulait d'autre part loger le chef du diocèse dans une maison plus spacieuse, offrit aux religieuses missionnaires l'ancien palais archiépiscopal que, naturellement, elles acceptèrent, moyennant la somme \$80,000. Bientôt leur hôpital était ouvert et en pleine opération. On ne tarda pas, sous la poussée des circonstances, à y avoir aussi un "refuge" et une "crèche". "Il est vrai que le but principal des médecins de Milwaukee — devait écrire Mère Sainte-Cécile, dans son rapport général, à la fin de son sexennat — était de fonder un hôpital privé exclusivement réservé aux dames, mais la nécessité força bientôt nos sœurs à admettre, là aussi, des pénitentes. Et ainsi, la miséricorde, qui est le premier but de notre œuvre à nous, y trouva tout de suite à s'exercer sur son propre champ d'action." Les hommes proposent, mais Dieu dispose! On peut croire que le zélé archevêque de Milwaukee ne fut pas le dernier à se réjouir de la tournure des événements.

La fondation de Pana, dans l'Etat des Illinois, se fit en janvier 1914, huit ans après celle de Milwaukee, sous l'administration de Mère Saint-Hilaire. Pana est un centre

minier important, une ville de 8,000 âmes environ, qui se trouve dans l'Ouest américain, à plus de 1000 milles de Montréal. Elle relève à l'heure actuelle du diocèse de Springfield. A vrai dire, c'est le 19 décembre 1912, encore sous l'administration de Mère Sainte-Cécile, que cette fondation fut acceptée en principe par le conseil général. Mais c'est Mère Saint-François-de-Sales, la secrétaire générale du temps de la première administration de Mère Saint-Hilaire, qui y conduisit, en janvier 1914, les cinq premières missionnaires qui furent envoyées là avec trois aides séculières. Comme à Oak-Park et comme à Milwaukee, cette fondation, la dernière qui se soit faite dans l'Ouest américain, est due à des circonstances singulièrement providentielles. Voici son histoire. Le Dr J.-H. Huber, médecin protestant, avait exercé sa profession à Pana durant cinquante ans. Respecté et aimé de tous, il était regardé comme le grand bienfaiteur de sa localité... Il soignait les pauvres gratuitement, sans distinction de religion ou de nationalité. Le rêve de sa vie avait été de fonder un hôpital et d'en doter sa ville. Il mourut en 1912, après avoir fait part à sa femme de son projet philanthropique et en léguant dans son testament \$20,000.00 pour pourvoir à son exécution. Mme Amanda Huber, sa femme, protestante elle aussi, eut recours au curé catholique de l'endroit et lui demanda de s'occuper de la chose, en précisant qu'à la tête du nouvel hôpital elle voulait des religieuses catholiques. Le bon Père John Moroney (son curé) se rendit à Oak-Park et visita le magnifique établissement qu'y dirigent les Soeurs de Miséricorde. Tout aussitôt, il sollicita auprès des autorités compétentes la faveur d'avoir à Pana les mêmes religieuses. Un vaste terrain fut acheté et, le 12 mai 1913, le dévoué pasteur bénissait solennellement la première pierre de l'édifice qu'on commençait d'y construire.

Ce jour-là, toute la petite cité fut en liesse. Il y eut procession à travers la ville, concert et discours. Les magasins étaient fermés et on avait pavoisé les principales résidences. Ce fut vraiment une fête populaire. Et maintenant, l'on voit s'élever une très belle maison, à quatre étages, construite en briques imperméables, possédant toutes les améliorations modernes avec plusieurs salles publiques et quarante bonnes chambres parfaitement aménagées. Mme Huber elle-même donna \$16,000 et le terrain valant \$4,000. D'autres bienfaiteurs, suscités par le prestige et le dévouement du bon Père Moroney, contribuèrent généreusement à l'érection de cet hôpital. Mère Saint-François-de-Sales s'occupa de cette mission, avons-nous dit, et elle en fut la directrice de janvier à septembre 1914. Sœur Marie-de-Jésus fut ensuite la première supérieure de la maison de Pana.

La fondation de la mission de Toronto date, elle aussi, de 1914. Elle se fit au mois d'octobre de cette année-là, sous l'administration de Mère Saint-Hilaire. Les circonstances qui l'entourèrent ne sont pas moins intéressantes que celles dont nous venons de parler pour Oak-Park, pour Milwaukee et pour Pana. A cette époque, le gouvernement provincial d'Ontario se trouvait aux prises avec toutes sortes de difficultés au sujet des maisons d'enfants abandonnés dont il devait s'occuper. On n'était pas satisfait de la manière d'agir d'une certaine association protestante qui en avait jusque-là assumé la charge. Dans ces circonstances, les autorités gouvernementales elles-mêmes s'adressèrent à Mgr McNeil, l'archevêque catholique de la ville-capitale. Mgr de Toronto pensa aux Sœurs de Miséricorde qu'il connaissait bien. Le 14 janvier 1914, étant de passage à Montréal, il vint entretenir Mère Saint-Hilaire et son conseil de ce projet d'une fondation nouvelle. On hésita un peu à accepter

cette autre entreprise. On avait déjà tant de charges! Mgr Bruchési consulté, vit surtout, comme naguère Mgr Bourget à la fondation d'Ottawa, le bien qu'il y avait à faire et il conseilla d'accepter. La question par le fait même était réglée. Le 2 avril, Mère Sainte-Marie-Madeleine, troisième assistante, et Mère Marie-du-Calvaire, dépositaire, se rendaient à Toronto, pour en conférer sur place avec Mgr McNeil. Les pourparlers continuèrent tout l'été pour aboutir à l'automne. Le 16 octobre 1914, Sœur Saint-Cœur-de-Marie était nommée supérieure et fondatrice de la mission nouvelle. Elle partit avec une des assistantes générales, le 19 et, le 21, deux autres sœurs allaient la rejoindre dans la capitale ontarienne. Le 22 octobre, on s'installait, rue Bond, près de l'archevêché, dans une maison appartenant à Mgr l'archevêque (l'ancienne académie Saint-Ignace). Six ans plus tard, en 1920, on devait faire l'acquisition, rue Jarvis, de deux autres maisons, dont on ferait un hôpital pour dames et une "crèche"... La fondation, en tout cas, se trouva faite à l'automne de 1914.

Enfin, il convient, croyons-nous, dans ce chapitre des fondations nouvelles de 1898 à 1923, de dire quelques mots de l'acquisition, par la maison-mère, de la propriété de Cartierville, bien que, à proprement parler, il ne s'agisse pas là d'une vraie fondation de mission, mais plutôt d'un prolongement, si l'on peut ainsi dire, de l'œuvre de Montréal. De même qu'on avait dû songer, vers 1902-1903, aux avantages d'une maison de campagne pour les petits enfants, on pensa, au cours de la deuxième administration de Mère Saint-Hilaire, que le temps était venu de mieux pourvoir, en s'assurant une maison de campagne pour la communauté elle-même, à la retraite des sœurs âgées et à la santé des sœurs malades. C'est dans ce but d'abord, et dans celui aussi d'y

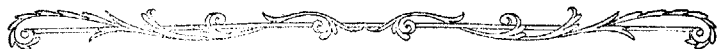
construire un noviciat nouveau, plus salubre, qu'on fit, au printemps de 1921, l'acquisition de la propriété de Cartierville, à proximité de la grande ville. Le 31 mars, les derniers pourparlers en vue de cette transaction étaient terminés, le 20 avril, on emménageait pour aller prendre possession et, le 6 mai, avait lieu, disent les annales, "une petite inauguration de notre propriété de Cartierville". Le Cartierville des Sœurs de Miséricorde est une fort belle propriété, de huit âcres de superficie, admirablement située, sur les bords de la Rivière-des-Prairies, dans la riche campagne des environs de Montréal, où le charme du paysage s'ajoute aux avantages de l'air pur et de la fraîcheur des ondes. C'est là qu'on reçut, nous l'avons vu au passage, en juin-juillet 1921, le cher Mgr Bruchési malade.

Dans ces dernières années, nous avons eu l'occasion de le dire déjà, en parlant, au chapitre des supérieures de l'institut, de l'administration de Mère Saint-Hilaire, on s'est occupé plutôt de consolider les missions existantes et on n'a plus accepté de fondations nouvelles. C'était, sans doute, faire acte de sagesse et de prudence. Mais, les progrès réalisés tous les ans, dans chacune des missions que nous connaissons maintenant, continuent de démontrer clairement que la bénédiction du bon Dieu vivifie et féconde toujours de mieux en mieux les labours de délicate charité qu'accomplissent les généreuses filles de Mère de la Nativité.

Du haut du ciel, où nous nous plaisons à la croire rendue, la fondatrice doit être heureuse et fière, nous semble-t-il, de les voir, ses chères filles, poursuivre ainsi son œuvre en gardant son esprit! Toute sa vie, on se le rappelle, par ses actes encore plus que par ses paroles, Mère de la Nativité a prêché la miséricorde. Son institut, fidèle à la règle qu'elle lui a tracée, la prêche encore et toujours, au loin

comme au près, dans les missions comme à la maison-mère. C'est un beau programme d'action chrétienne que cet apostolat de la miséricorde ! C'est en plus un gage d'une félicité qui ne finira pas. Il est écrit, en effet, au livre de vie, que ce sont les miséricordieux qui sont les vrais heureux de ce monde, parce que ce sont eux qui obtiendront miséricorde dans le sein de Dieu — *Beati misericordes, quoniam ipsi misericordiam consequentur!*

---



## CHAPITRE SEIZIEME

### L'œuvre de la "crèche" à Montréal

de 1898 à 1923

*Sommaire.* — L'œuvre de la "crèche" a son histoire propre. — Les deux sens du mot "crèche". — La "crèche" de Montréal et celle du Sault-au-Récollet. — La "crèche" œuvre d'assistance. — Patronnesses et patrons. — Comment Mgr Bruchési les appréciait. — Le Dr Séverin Lachapelle. — Hommage rendu à sa mémoire. — Les autres médecins de la "crèche" et de l'institut. — Les aumôniers de la "crèche". — M. l'abbé Gustave Bourassa, sa vie et sa carrière. — Ses activités en faveur de l'œuvre de la "crèche". — M. l'abbé Joseph Dupuis, sa vie et sa carrière. — Ses activités en faveur de l'œuvre de la "crèche", les assemblées des patronnesses et des patrons. — La visite de lord Grey. — Les conférences à l'Université Laval. — Conférenciers et visiteurs à la Miséricorde, les concerts, les voyages à Saint-Ours. — Autres initiatives. — L'aide des patrons et des patronnesses. — Celles qui travaillent dans l'ombre, Sœur Saint-Camille, sa vie et sa carrière, son travail pour l'œuvre de la "crèche". — Organisations qui ont fait leur temps. — Le "petit bas" de Noël, son histoire. — Le "sou du pauvre" et les allocations du gouvernement et de la ville. — Cinquante mille enfants baptisés en soixante-quinze ans.



L'OEUVRE de la "crèche" mérite sûrement que nous en parlions dans un chapitre spécial. Sans doute, elle s'identifie, en une large mesure, avec l'œuvre elle-même de la Miséricorde à Montréal, et elle n'est pas une fondation à l'extérieur comme ces maisons-filiales dont il est question au chapitre précédent. Mais elle a son histoire bien à elle. Avant donc de raconter les autres initiatives et progrès de la maison-mère de 1898 à 1923, ce à quoi nous allons consacrer le chapitre suivant, nous croyons qu'il nous convient, pour suivre le plan que nous avons adopté, d'exposer dans celui-ci tout ce qui a trait à cette œuvre particulière de la "crèche" de Montréal, qui a sa

manière d'être ou sa physionomie propre, pourrait-on dire, et qui a pris, au cours de ce dernier quart de siècle, surtout de 1901 à 1917, une extension si considérable.

Dans le langage courant, chez les Sœurs de Miséricorde, le mot "crèche" a deux sens. Il désigne d'abord l'œuvre de l'assistance aux petits enfants, qui y naissent nombreux et dont on s'efforce de sauver la vie. C'est le premier sens du mot et il s'applique à l'œuvre par excellence. Nous en parlerons bientôt. Le mot "crèche" s'emploie aussi pour dénommer l'édifice extérieur, l'asile, le refuge si l'on veut, où l'on accueille, où l'on héberge et où l'on élève ces pauvres chers petits, les "tout-petits", ainsi que l'on dit d'ordinaire.

Autrefois, dans les commencements, on ne gardait pas les enfants à l'institut même. Nous l'avons dit dans nos premiers chapitres, on allait les faire baptiser à l'église Notre-Dame et on les portait ensuite chez les bonnes Sœurs Grises, toujours si généreusement accueillantes. Mais, plus tard, quand on les compta par centaines, ces pauvres petits, la communauté de la Miséricorde se vit dans la nécessité d'y pourvoir par elle-même. Sous l'administration de Mère Saint-Zotique, en 1889, nous l'avons raconté au chapitre huitième, on avait dû ainsi installer une "crèche" provisoire à la rue Dorchester. Puis, sous l'administration de Mère Marie-de-la-Miséricorde, en 1897-1898, on construisit, rue Lagachetière, l'édifice actuel, cette belle bâtisse de 185 pieds par 35, dont la bénédiction solennelle se fit au lendemain des noces d'or.

Cette "crèche" de Montréal a même sa succursale à la campagne. Quand Mgr Bruchési, en effet, eut fait don aux Sœurs de Miséricorde de sa propriété du Sault-au-Récollet, l'historique résidence Saint-Janvier, on s'empressa, dès 1903, d'envoyer là un bon nombre d'enfants, y faire, en été

surtout, des séjours plus ou moins prolongés, pour y respirer, sous le grand soleil du bon Dieu, aux bords de la jolie rivière, l'air pur des champs. Ce fut déjà la "crèche" du Sault. Bientôt on bâtit, là aussi, un important édifice, une nouvelle "crèche", qui ouvrit ses portes au mois d'octobre 1911 et fut solennellement bénite, sous le nom de "crèche" Saint-Paul, en l'honneur du généreux donateur, Mgr Paul Bruchési, par Mgr l'archevêque lui-même, le 5 décembre suivant. Cette "crèche" du Sault-au-Récollet est en fait comme le prolongement de la "crèche" de Montréal.

Voilà pour ce qu'on pourrait appeler l'histoire de la "crèche" extérieure de la Miséricorde.

Dans son autre sens plus étendu et plus élevé, la "crèche", disions-nous, c'est l'œuvre de l'assistance aux "tout-petits". Son histoire alors importe davantage. Evidemment, entendue dans ce sens, comme toutes les œuvres de bon secours, la "crèche" de Montréal avait besoin d'être alimentée et d'être protégée. Mgr Bruchési le comprit parfaitement, car, s'il avait un grand cœur, il avait également beaucoup d'esprit pratique. C'est pourquoi, au soir même des noces d'or de l'institut, nous l'avons noté en son lieu, il créa l'association des dames patronnesses de la "crèche", qui acheva de s'organiser quelques mois plus tard, en mars 1899. C'est pourquoi également, en mars 1900, un an après, il fonda aussi l'association des messieurs patrons de la "crèche", dont M. le Dr Séverin Lachapelle, nommé par Monseigneur et par les Mères du conseil général médecin de la "crèche" en décembre 1899, fut le grand animateur. Disons-le tout de suite en quelques mots, ces deux associations, celle des dames, sous la présidence successive de Mme Raymond Préfontaine, de Mme U.-H. Dandurand, de Mme Hormisdas Laporte, de Mme L.-H. Hénault, de Mme J.-J.

Archambault et de Mme Edmond Brassard, et celle des messieurs, sous la présidence, pareillement successive, de M. Joseph Giguère, de M. Joseph Lamoureux et de M. Ludger Gravel, ont noblement travaillé et puissamment contribué, pendant près de vingt ans, en répondant pleinement au désir de Mgr l'archevêque Bruchési, à alimenter et à fortifier de sympathies morales et de secours matériels cette œuvre éminemment bienfaisante de l'assistance à ces chers petits déshérités des Sœurs de Miséricorde dont la "crèche" est le seul foyer. Patronnesses et patrons, l'histoire se doit de leur rendre à tous, ne serait-ce que brièvement, l'hommage d'un souvenir ému.

"Mesdames et Messieurs, leur disait un jour Mgr Bruchési, à la séance annuelle de la lecture des rapports des activités de l'œuvre, vous faites ici des choses admirables, dont vous ne soupçonnez même pas la grandeur. Ce sont des miracles de charité que vous accomplissez sans trop vous en douter. Ces rapports, dont nous venons d'entendre la lecture, ils sont plus éloquentes, en leur langage pourtant si simple et si sobre, que tout ce qu'ont écrit les sages et les poètes de l'antiquité. A Athènes et à Rome, en effet, on ne connaissait guère la compassion, on ignorait la charité. Il a fallu le Christ et son Eglise pour donner un nom aux palais où l'on reçoit de nos jours ceux qui sont délaissés et qui pleurent. Femmes du monde et jeunes filles distinguées, hommes de science et hommes de plume, vous vous groupez en associations, sous ces beaux titres de patronnesses et de patrons, pour protéger et pour secourir ceux qui sont faibles et malheureux. Vous embellissez de vos mains, Mesdames, des berceaux de petits êtres inconnus, tout comme s'il s'agissait des berceaux de vos propres fils et de vos propres filles! Vous vous faites mendiants, Messieurs, pour

enrichir de pauvres enfants, dont vous avez pitié. C'est la charité et c'est grand! Ce que vous faites pour nos petits de la "crèche", je demande au bon Dieu de vous le rendre dans vos enfants et, en son nom, je vous bénis!...."

Quant au Dr Séverin Lachapelle, dont le nom s'est glissé de lui-même sous notre plume, il faudrait, pour rendre l'hommage qui convient à ses activités et à ses mérites à la "crèche" de la Miséricorde, lui consacrer tout un chapitre de ce livre, sinon un volume tout entier. Pendant treize ou quatorze ans, il se donna à cette œuvre avec un zèle et un dévouement aussi inlassables qu'éclairés. C'était un ancien zouave de Pie IX, un chrétien sincère, un savant modeste mais sûr, un homme au cœur pitoyable. "Je ferai mon possible, Monseigneur, pour justifier votre confiance et donner satisfaction à ces bonnes religieuses de la Miséricorde," écrivait-il à Mgr Bruchési, quand il fut nommé directeur médical de la "crèche" en décembre 1899. Il a tenu parole et amplement. Recherches, travaux et études, pour se tenir au courant lui-même de tous les progrès de la science; démarches et sollicitations auprès des autorités gouvernementales ou municipales, pour obtenir des subsides; conférences aux religieuses et aux dames patronnesses; discours aux patrons de l'œuvre et aux amis bienfaiteurs; soins assidus surtout aux petits enfants eux-mêmes, dont on disait qu'il était comme un véritable père, ou même, sur la fin, le grand-père.... rien ne coûtait au Dr Lachapelle.

Le Dr Lachapelle mourut soudainement, en juin 1913, plus que septuagénaire, d'une poussée d'angine, qui le terrassa en pleine rue, en face du presbytère de sa paroisse de Saint-Henri-de-Montréal, alors qu'il s'en allait à la visite de ses malades. On put lui administrer les derniers sacrements, et ce fut tout. A l'assemblée annuelle de l'œuvre

de la "crèche" d'avril 1914, qui suivit son décès, les minutes enregistrèrent les lignes que voici : "Les membres de l'œuvre de la "crèche" de la Miséricorde expriment leurs regrets et leurs sympathies à l'occasion de la mort du Dr Séverin Lachapelle, arrivée en juin dernier. M. le Dr Lachapelle était l'un de nos patrons les plus actifs. Il contribua durant plusieurs années — de 1900 à 1913 — de son talent, de sa bourse et de son dévouement personnel au succès des œuvres de la "crèche". Il semble qu'il manque aujourd'hui quelqu'un à notre réunion, un homme qui fut toujours fidèle au rendez-vous de la charité, et c'est le regretté Dr Séverin Lachapelle. Comme il aimait à assister à nos assemblées ! Avec quel charme et avec quel profit nous écoutions sa parole forte et convaincante ! Non seulement il a été le surintendant intelligent et assidu de la "crèche", mais il en a été en plus l'avocat et l'apôtre. C'est pourquoi nous ne saurions entourer sa mémoire de trop de gratitude et de vénération.... Longtemps de ferventes prières monteront vers le ciel pour le repos de l'âme de celui qui aimait à s'entendre appeler le grand-papa des petits abandonnés."

A la suite du Dr Séverin Lachapelle, il y a nombre d'autres médecins qu'on serait en droit d'inscrire sur la liste d'honneur des bienfaiteurs de l'institut, de la "crèche" en particulier : par exemple, les Drs Isaïe Cormier, C.-A. Daigne, Aldège Ethier, Edmond Dubé, A. Ricard, R. Masson, A. Laramée et A. Marcil, qui furent des assistants dévoués du Dr Lachapelle ; les Drs Dagenais, Rottot, Lamarche, Forest, DeCotret, Mignault, Gauthier, Plouffe, qui donnèrent leurs soins aux malades de la communauté ou à celles des différentes catégories de personnes assistées à la Miséricorde.... et aussi le Dr A. Lebel, qui est aujourd'hui le médecin en

charge de la "crèche" depuis le mois de janvier 1921, et le Dr Stephen Langevin, qui est présentement le président du comité médical de l'hôpital de la Miséricorde. Nous nous bornons à les nommer ici, pour ne pas charger trop notre récit. Mais il est sûr qu'ils ont tous bien mérité de l'institut. C'est l'honneur de nos maîtres de la faculté, dans notre bonne ville de Montréal, d'unir au savoir la pratique du bien, d'être charitables et dévoués aux pauvres tout autant qu'entendus dans leur art. Nous nous plaisons à l'écrire ici, parce que nous savons que c'est la stricte vérité.

Avec son admirable et pacifique bataillon de religieuses infirmières, auxquelles le regretté Dr Lachapelle et ses collègues surent joindre bientôt des "gardes" laïques de cœur généreux qu'ils instruisirent et formèrent sagement et soigneusement, avec ses patronesses et ses patrons dont le zèle et le dévouement furent toujours à la hauteur de la noble tâche, avec ses distingués médecins eux-mêmes qui donnaient si volontiers à la besogne quotidienne leur temps et leurs soins les plus attentifs, la "crèche" de Montréal se trouvait richement dotée et pourvue. Son grand bienfaiteur, Mgr Bruchési, voulut, dès les débuts, en 1901, faire plus encore pour elle en un sens. Ne pouvant pas personnellement veiller lui-même aux détails de son ravitaillement en tout et pour tout, il nomma pour le remplacer un aumônier de l'œuvre de la "crèche", dont le rôle consistait, en faveur des "tout-petits", à régulariser, à diriger et à vivifier toutes ces générosités actives ou latentes dont nous venons de parler. D'octobre 1901 à mars 1904, ce fut M. l'abbé Gustave Bourassa, et, de mars 1904 à septembre 1917, ce fut M. l'abbé Joseph Dupuis.

M. l'abbé Gustave Bourassa était à cette époque l'un des prêtres les plus distingués et les plus en vue de la mé-

tropole. Il était né au manoir de Montebello, le 15 juin 1860. C'était le fils aîné de Napoléon Bourassa, l'artiste et l'homme de lettres bien connu, et, par sa mère, Azélie Papi-neau, le petit-fils du célèbre tribun et homme politique Louis-Joseph Papineau. M. Henri Bourassa, le directeur du *Devoir* à Montréal et le député de Labelle à Ottawa, est son frère cadet. L'abbé Gustave, on peut le dire hautement, était brillamment doué et supérieurement cultivé. Après de solides études à Montréal, chez les Sulpiciens, il avait été ordonné prêtre le 10 août 1884. Il était ensuite allé poursuivre à Rome et à Paris des cours supérieurs de théologie, de droit et de lettres. Revenu au pays, il avait été vicaire à Saint-Joseph, sous M. Leclerc, et sous-principal de l'École normale Jacques-Cartier sous l'abbé Verreau. En 1901, il était depuis cinq ans secrétaire de l'Université Laval à Montréal, dont Mgr Racicot était alors le vice-recteur. C'est à lui d'abord, nous l'avons vu précédemment, que l'ancien supérieur de la Miséricorde, M. le curé Leclerc, avait pensé, quand il avait été question d'écrire l'histoire des origines de l'institut. Il avait, en effet, la plume alerte et élégante, tout autant qu'il avait la parole facile et éloquente. Les circonstances cependant ne lui avaient pas permis d'accomplir la tâche, et c'est M. Fournet qui avait écrit cette première histoire de l'institut. Mais M. l'abbé Bourassa appréciait beaucoup l'œuvre de Mère de la Nativité et il accepta de grand cœur de s'y dévouer comme aumônier de la "crèche". A ce moment, son volume de *conférences et discours*, qui venait de paraître, le classait parmi les bons écrivains de sa génération. Occupant à l'université une haute situation, membre de la Société Royale du Canada, ayant des relations dans les meilleurs mondes, recherché et influent, il était en mesure de rendre à l'œuvre que son ar-

chevêque lui confiait de signalés services, et il n'y manqua pas. Il s'y donna même avec un zèle qui surprit certains de ses amis. Car, ce que l'on savait moins peut-être, parce qu'il avait la vertu discrète, chez les grands et les lettrés où il fréquentait et où il brillait, ce très digne prêtre, sous son apparence un peu hautaine et son extérieur plutôt froid et imposant, cachait un cœur inépuisable de bonté et de charité.

D'octobre 1901 à mars 1904, date de sa nomination à la cure de Saint-Louis-de-France à Montréal, M. l'abbé Bourassa, tout en remplissant ses fonctions de secrétaire de l'Université Laval, se dépensa sans compter pour l'œuvre de la "crèche", et, par conséquent, pour le progrès de l'institut. Il débuta comme aumônier de l'œuvre, le 1er octobre 1901, en présidant l'assemblée des dames patronnesses, à laquelle il prononça une éloquente allocution sur l'assistance à donner "aux pauvres enfants qui naissent dans le malheur". Il annonça qu'il parlerait ainsi à la réunion de chaque mois. "Nous espérons, écrit l'annaliste, que cette marque d'attention de la part d'un prêtre aussi distingué sera un puissant encouragement pour nos dames patronnesses." Cet espoir ne devait pas être déçu. Le 14 mars 1902, la chronique note que M. l'aumônier a donné une superbe conférence à l'Université Laval pour l'œuvre de la "crèche". Le surlendemain, 16, il préside une assemblée des messieurs patrons. "Ce bon abbé, souligne l'annaliste, est tout plein de zèle pour notre œuvre et il semble qu'il n'ait rien tant à cœur que de la voir prospérer." Au mois de juin suivant, il organise, avec l'aide des patrons une excursion-pèlerinage à Sainte-Anne-de-Sorel. L'année d'après, en juin 1903, le 24, à l'occasion de l'inauguration du monument Bourget, en face de la cathédrale, le dévoué au-

mônier publie une brochure sur le saint fondateur, qui se vend au profit de la "crèche". Chaque mois, au reste, il assiste aux assemblées des dames patronnesses ou des patrons, et toujours il paie de sa personne pour activer les sympathies et susciter les générosités en faveur de l'œuvre, jusqu'au jour où, en mars 1904, il est nommé curé de Saint-Louis-de-France. M. l'abbé Bourassa devait malheureusement mourir peu après, à la suite d'un accident, le 20 novembre 1904, en pleine maturité, à l'âge de 44 ans. On garde pieusement son souvenir, à la Miséricorde, au premier rang de ceux des bienfaiteurs insignes de l'institut. Il l'a largement mérité.<sup>1</sup>

M. l'abbé Joseph Dupuis, alors aumônier au couvent des Dames du Sacré-Cœur, au Sault-au-Récollet, fut appelé par Mgr l'archevêque Bruchési à succéder comme aumônier de l'œuvre de la "crèche" à M. l'abbé Gustave Bourassa. M. l'abbé Dupuis est actuellement, au moment où nous écrivons ces pages, curé de Saint-Eusèbe-de-Vergeil, dans Montréal. La discrétion la plus élémentaire nous fait donc un devoir d'épargner sa modestie. Toutefois, il s'est vraiment trop dépensé, pendant près de quinze ans, à l'œuvre de la "crèche" de la Miséricorde pour qu'il soit possible de ne pas lui consacrer ici au moins quelques lignes.

M. l'abbé Joseph-Nazaire-Odilon Dupuis est né à Montréal le 15 décembre 1871. Il est le fils du fondateur de l'importante maison Dupuis de la rue Sainte-Catherine, M. Nazaire Dupuis, et de dame Alphonsine Saint-Onge. Il a fait ses études, chez les Sulpiciens, au collège de Montréal

---

1. Voir la notice biographique de l'abbé Bourassa, par M. l'abbé Melançon, dans la *Semaine religieuse* de Montréal du 5 décembre 1904; une autre, que nous avons écrite nous-même, dans la *Revue canadienne* d'avril 1905.

et au grand séminaire tout voisin. Ordonné prêtre par Mgr Fabre le 30 août 1896, il alla poursuivre ensuite, comme M. Bourassa, des cours supérieurs à Rome et à Paris (1896-1900). Il en revint avec ses titres de docteur en théologie et en droit canonique. Il fut vicaire à Montréal, deux ans à Saint-Jacques et deux ans à Saint-Louis-de-France. Il venait d'être nommé aumônier du Sacré-Cœur au Sault, quand il succéda, en mars 1904, à M. Bourassa à l'œuvre de la "crèche". En octobre 1912, il quitta l'aumônerie du Sacré-Cœur pour devenir visiteur des écoles de Montréal et il prit son logement, à la rue Dorchester, chez les Sœurs de Miséricorde, pour jusqu'en septembre 1917, alors qu'il alla demeurer, à la rue Sherbrooke, chez les Sœurs du Bon-Pasteur. De 1912 à 1917, il continua, comme auparavant, à remplir les fonctions d'aumônier de la "crèche". A l'automne de 1920, il devenait curé de Saint-Éusèbe à Montréal, où il est encore en 1928.

Les activités de M. l'abbé Dupuis pour l'œuvre de la "crèche" de Montréal ont été multiples et bien utiles, c'est le moins qu'on puisse dire. De 1904 à 1917, au milieu et en dépit de ses nombreux soucis d'aumônier de couvent ou de visiteur des écoles, il s'y est dévoué sans compter avec le zèle le plus louable. Non seulement il s'est occupé ainsi de la "crèche" de Montréal, mais, quand la "crèche" du Sault-au-Récollet eut ouvert ses portes en octobre 1911, il lui donna également beaucoup de son temps et de ses attentions éclairées. Régulièrement d'abord, comme son prédécesseur M. l'abbé Bourassa, M. l'abbé Dupuis assistait fidèlement aux réunions mensuelles des dames patronnesses et à celles plus espacées des messieurs patrons. Chaque fois, il prononçait une allocution à l'assemblée même, ou bien il prêchait au salut du saint Sacrement qui la suivait d'ordi-

naire. Et sa parole, cela va sans dire, nourrie de doctrine et de belle tenue littéraire, était fort goûtée de l'auditoire. Les annales de l'institut y reviennent constamment. Un jour, par exemple, il souhaite à ses auditrices "un cœur d'ange pour bien aimer le bon Dieu, un cœur de mère pour mieux assister le prochain et un cœur de juge pour savoir s'apprécier elles-mêmes". Une autre fois, il célèbre "le don de Dieu", ou encore il commente l'appel de Jésus demandant qu'on lui donne son cœur — *praebe cor tuum*. Dans une conférence, il raconte ses "visions d'Espagne", dans une autre, il trace un "vivant portrait du pape Pie X". Non content de prêcher et d'édifier ainsi à Montréal, il va présider à New-York les retraites des Sœurs de Miséricorde.

Dans une circonstance solennelle, à la visite du gouverneur général du Canada, lord Grey, le 8 décembre 1908, dont il a déjà été question, M. Dupuis présente la communauté au distingué visiteur. "Excellence, dit-il, vous avez sous les yeux le personnel d'un institut fondé en 1848 par l'évêque du temps, Mgr Bourget, pour venir au secours de pauvres filles malheureuses, les ramener à une vie meilleure et assurer à leurs enfants une éducation chrétienne.... Peu d'œuvres ont été davantage, dans notre métropole, en butte au blâme et à la critique, à cause de la nature délicate de la fin à laquelle elle est ordonnée.... Ailleurs le bien qui se fait apparaît au grand jour, ici la réserve et la discrétion veulent qu'il reste caché.... Cet institut, voué à une œuvre ingrate, a pourtant magnifiquement prospéré. Il possède aujourd'hui des filiales à Ottawa, à Winnipeg, à Edmonton, à New-York, à Chicago, à Milwaukee et à Green-Bay.... L'institut s'alimente, à peu près uniquement, aux sources de la charité privée.... Et cependant, rien qu'ici à Montréal, depuis soixante ans, pas loin de 35,000 êtres humains, mères

et enfants, ont été secourus à notre "maternité" et à notre "crèche"... Nos religieuses, c'est le cas de le dire, portent fort dignement leur titre de Sœurs de Miséricorde.... Votre Excellence et Mme la comtesse Grey s'en pourront d'ailleurs convaincre, quand M. le Dr Lachapelle et ses distingués médecins-adjoints vous promèneront à travers les berceaux blancs de leurs petits protégés...." M. le comte Grey, ajoute la chronique, que l'abbé Dupuis avait d'abord salué éloquemment comme un philanthrope chrétien et un ami des œuvres d'assistance, répondit à ce discours de bienvenue dans les termes les plus obligeants. On fit ensuite la promenade "à travers les berceaux blancs"... Et M. le gouverneur et sa très noble femme se montrèrent évidemment intéressés et très sympathiques.

M. l'abbé Bourassa avait eu l'heureuse idée de faire donner tous les ans, au mois de mars ou au mois d'avril, une conférence à l'université au profit des œuvres de la "crèche". M. l'aumônier Dupuis suivit son exemple. Chaque année donc, il s'imposait la tâche de trouver un conférencier et, ce qui est peut-être plus onéreux, de préparer un auditoire. Il s'adressait pour la conférence à un professeur de Laval, à une personnalité du monde politique, ou encore, et plus souvent, au prédicateur de Notre-Dame, qui nous vient de France tous les ans pour la station du carême. La soirée avait lieu d'ordinaire sous la présidence de Mgr l'archevêque Bruchési, qui prononçait une allocution, et l'auditoire, par les soins de M. l'aumônier, était toujours nombreux et des plus distingués. C'est ainsi que le Père Perrotin, des Dominicains de France, M. Henri Bourassa, le chanoine Lesage, d'Annecy, le Père Galtier, des Pères du Saint-Sacrement, le Père Fouillé, des Jésuites, Mgr L'Enfant, évêque de Digne, et M. l'abbé Thellier de Poncheville,

pour n'en nommer que quelques-uns, firent bénéficier les pauvres petits de la "crèche" de leur talent et de leur savoir. Chaque conférencier traitait un sujet de son choix naturellement, mais tous avaient un bon mot pour l'œuvre. Le profit matériel était plutôt modeste, quelques centaines de dollars, au plus un millier, mais le résultat moral, qui consistait à susciter la sympathie du grand public pour l'œuvre de la Miséricorde, était considérable.

M. Dupuis amenait aussi "ses conférenciers" à la "crèche" du Sault, dont il s'occupait également, nous l'avons dit. Il fit parler là M. F.-D. Monk, l'homme politique bien connu, M. le comte de Poncheville, venu au Canada lors du congrès du parler français de Québec en 1912, et, naturellement, son fils, l'éloquent abbé, qu'on ne se lassait pas d'entendre.

Au lendemain de ces conférences, M. Dupuis conduisait d'ordinaire M. le conférencier à la maison même de la Miséricorde, rue Dorchester, et les bonnes religieuses entendaient de fort jolies allocutions, dont celles de M. l'aumônier lui-même n'étaient pas les moins intéressantes. Dans d'autres circonstances, quand un visiteur de marque passait à Montréal, M. Dupuis trouvait presque toujours moyen de l'amener à la Miséricorde. C'est ainsi qu'il y conduisit M. l'abbé Desgranges, le Père Rutten, Mgr du Teil, le Père Lépicié (aujourd'hui cardinal), l'abbé Belleney (de la *Croix* de Paris) et d'autres encore.

On eut aussi des concerts, donnés à la Miséricorde, au Monument National, ou ailleurs, mais pour les œuvres de la Miséricorde, grâce toujours à l'initiative du dévoué aumônier, ceux du chanteur Paul Dufault, par exemple, si heureusement doué.

De même, chaque printemps, ou au commencement de l'été, M. Dupuis, avec l'aide des patrons de la "crèche", or-

ganisait le voyage de Saint-Ours, par le Saint-Laurent et le Richelieu. Cette excursion-pèlerinage en bateau ne tarda pas à être des plus populaires. C'était si agréable et dans un si noble but de charité! Au manoir des seigneurs de Saint-Ours, Mme Dorion et Mme Taschereau recevaient M. l'aumônier et ces Messieurs du comité à la façon des anciens seigneurs, ce qui veut dire avec la bonne grâce la plus exquise. Les profits du voyage-excursion, il est à peine besoin de l'ajouter, allaient à l'œuvre de la "crèche" et M. l'aumônier était heureux comme un prince de l'avantage qu'il procurait ainsi aux pauvres enfants.

M. Dupuis prit plus d'une autre initiative en faveur de ces innocents et chers petits enfants. Il imagina, par exemple, un jour — c'était en février 1911 — d'établir une association de "petites dames patronnesses", où des enfants de bonnes familles, en venant en aide à l'œuvre de la "crèche", s'exerçaient à la pratique de la charité. Une autre fois — en décembre 1911 — à son instigation évidemment, c'est la maison Dupuis qui députe vers ces petits déshérités le *Père Noël* chargé de jouets et de bonbons qu'il apporte en étrennes! "Comme il est très chargé et très pressé, écrit gentiment l'annaliste, le vieux *Noël* ne prend pas la peine de se glisser selon l'usage par la cheminée, mais il s'introduit par la grande porte de la rue Lagauchetière, en sonnant du cor et en faisant un tel vacarme qu'on se croirait envahi par toute une armée!..." En septembre 1913, M. l'abbé Dupuis, étant de passage à Rome, n'oublie pas d'obtenir pour la Miséricorde une précieuse bénédiction du Saint-Père. Quelques mois plus tard, à l'occasion de la fondation de la mission de Pana, il écrit une jolie page dans la *Semaine religieuse* de Montréal (9 février 1914).

En deux mots, très digne successeur du brillant abbé Bourassa, M. l'abbé Dupuis, pendant pas moins de quatorze ans, s'est fait le zéléateur dévoué autant qu'éclairé de l'œuvre de la "crèche".

Il fut pour cela, il n'est que juste de le répéter, heureusement et puissamment aidé par les patrons de la "crèche", M. Lamoureux, qui avait succédé comme président à M. Giguère en mars 1903, et M. Gravel qui remplaça plus tard M. Lamoureux, et surtout peut-être par les dames patronnesses, Mmes Préfontaine, Dandurand, Laporte, Hénault, Archambault et Brassard.... Mais, c'est M. l'aumônier lui-même qui dirigeait le mouvement et stimulait les énergies bienfaitrices.

Et puis, dans l'ombre, il y avait les religieuses elles-mêmes, Mère Sainte-Lucie, Mère Saint-Hilaire, et leurs assistantes du conseil, qui faisaient bien leur part sans doute. Ici, il est un nom qui se présentera de lui-même au souvenir de tous ceux qui ont vécu ce temps-là et se sont intéressés aux petits de la "crèche", et c'est celui de Sœur Saint-Camille-de-Lellis. Très discrètement, en se dissimulant derrière les dames patronnesses, comme il convenait à sa sincère modestie, cette religieuse fut sûrement, de 1898 à 1916, l'organisatrice première, la diligente ouvrière et comme l'âme de l'œuvre de la "crèche". M. l'abbé Dupuis lui-même, en nous communiquant quelques notes sur ce sujet — dans lesquelles il a eu soin de s'oublier — nous a fortement recommandé de proclamer devant l'histoire les mérites de Sœur Saint-Camille. Nous nous excusons auprès de cette vénérable octogénaire, maintenant et depuis des années confinée dans une salle d'infirmerie, de mettre son humilité à l'épreuve. Mais l'histoire a ses droits, et il importe, pour être juste, de dire bien haut que c'est à cette digne et dévouée

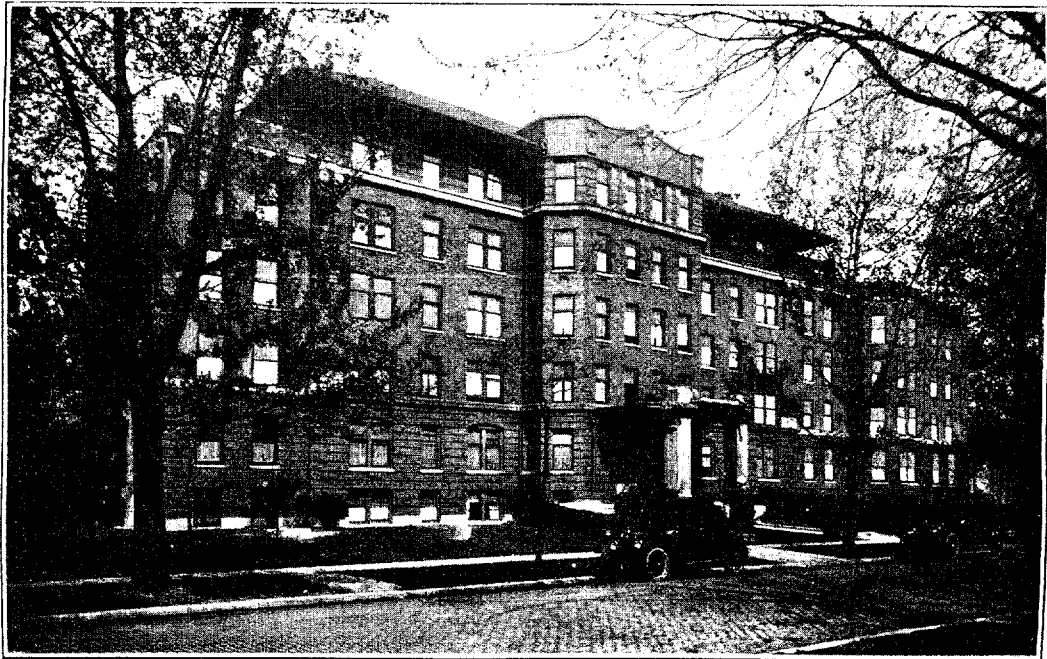
religieuse que l'œuvre de la "crèche" a dû une grande partie de son succès.

Sœur Saint-Camille-de-Lellis, dans le monde Marie-Célanire Longtin, est née à Saint-Constant le 19 octobre 1847, elle est entrée à la Miséricorde le 3 novembre 1866 et elle a fait sa profession le 24 septembre 1868. Elle avait 30 ans de vie religieuse à son actif, quand, en 1898, on lui confia l'œuvre naissante de l'alimentation matérielle (si l'on peut dire ainsi) de la "crèche" de la Miséricorde. Elle s'y est dépensée avec un zèle inlassable pendant près de vingt ans, y donnant, à la lettre, son cœur et sa vie. "Que de démarches elle dut faire, disent les notes que nous avons sous les yeux, que de fatigues elle eut à supporter, que de rebuts parfois il lui fallut subir, pour organiser, entretenir et maintenir, au cours de tant d'années, les deux associations de nos patronesses et de nos patrons, pour voir aux souscriptions, aux séances mensuelles où annuelles, au placement et à la vente des billets — corvée si dure!" Dieu a évidemment béni le labeur de cette dévouée sœur. Mais l'on est en droit d'écrire aussi que, en autant que cela se peut, elle l'a bien mérité. En 1916, à la suite d'une chute qui la réduisit à un état d'infirmité dont elle ne s'est jamais remise complètement, la digne et méritante religieuse dut se confiner dans la retraite et la prière. Elle s'y occupe encore de sa chère œuvre et c'est elle, la bonne Sœur Saint-Camille, nous écrit-on, qui, depuis six ans, du fond de sa petite chambre d'infirmes, adresse tous les ans, aux approches de Noël, et encore en décembre 1926, les dix mille "petits bas", qui s'en vont de par le monde solliciter des étrennes pour les chers petits enfants de la "crèche".

Après le départ de M. l'abbé Dupuis, qui s'en alla loger au Bon-Pasteur en septembre 1917 et devint curé de Saint-

Eusèbe en 1920, et peu de temps après la retraite de Sœur Saint-Camille en 1916, on peut dire que l'œuvre de la "crèche", sous la forme que nous venons de décrire, cessa à peu près de fonctionner. Elle avait fait son temps, comme tant d'autres choses qui passent. L'attention publique est capricieuse et changeante, c'est un fait. Il faut savoir l'alimenter diversement, et, comme parle saint Paul, la charité, dans ses procédés et dans ses mouvements, doit se montrer ingénieuse — *ingeniosa!*

Nous venons de mentionner le "petit bas" de Noël. Ce fut là, croyons-nous, une très ingénieuse invention de la charité, et le mot de saint Paul nous fournit la meilleure des transitions. C'est au début de l'administration de Mère Sainte-Lucie et peu après la nomination de M. l'abbé Bourassa à l'aumônerie de la "crèche", que Mme Dandurand, la présidente d'alors, imagina, en décembre 1901, son charmant "petit bas" de Noël, qui lui valut, cette première fois, \$500.00 pour les étrennes de ses petits protégés. On sait en quoi cela consiste. La tradition au Canada français veut que, la veille du Jour de l'An, les enfants mettent leurs souliers ou leurs bas au coin de la cheminée. Durant la nuit, le petit Jésus vient y déposer des jouets ou des bonbons. Ce sont ses étrennes, ou plutôt celles des pieux parents qui entretiennent volontiers la légende et se substituent au petit Jésus. Les petits de la "crèche", eux, le plus souvent, n'ont plus de parents. Mme Dandurand pensa que les dames patronnesses seraient bienvenues partout si elles envoyaient un "petit bas", sous enveloppe, qui irait chercher des étrennes pour ceux qui n'en ont pas. Cette prière muette, vraiment touchante, a rarement manqué son but. On remplit le "petit bas" le mieux qu'on peut, avec une pièce d'or ou avec une obole plus modeste, et on le retourne à la Misé-



*Oak Park Hospital*

ricorde. C'est tout simple, mais c'est gracieux aussi et suggestif!

En décembre 1904, nous lisons dans les annales ces lignes qui sont significatives: "Aujourd'hui, le 9, les cartes circulaires du "petit bas" de Noël sont adressées à nos amis et bienfaiteurs. Elles sont bien gentilles ces petites cartes! Notre mignonne Pauline y est représentée pieds-nus, son "petit bas" à la main. La prière du "tout-petit", qui se lit au verso de la carte, est une composition de Madeleine...." Or, depuis cette époque déjà lointaine, chaque année, aux approches de Noël, le "petit bas" s'en est allé porter ainsi sa prière aux heureux de la vie. Nous avons vu que, pour la Noël de 1926, la vénérable Sœur Saint-Camille en expédiait pas moins de 10,000! C'est la seule, si nous ne nous trompons pas, des anciennes organisations, dont il est question dans ce chapitre, qui ait résisté aux caprices du temps et de la mode.

C'est "le sou du pauvre", en ces dernières années, qui alimente l'œuvre de la "crèche". Dans son rapport général de 1925, Mère Saint-Hilaire écrivait: "La maison-mère a été presque complètement transformée en ces derniers temps. Elle s'est enrichie d'un petit hôpital, tout à fait moderne, d'où l'on pourra tirer un bon revenu, quand il sera parfaitement organisé... Les allocations du gouvernement et de la ville constituent pour nous d'importantes ressources..." Naturellement, ces ressources ont varié un peu suivant les circonstances. Sans préciser davantage, contentons-nous de dire que ces allocations du gouvernement provincial et de la ville sont maintenant fixées comme suit: le gouvernement donne 17 sous par jour pour chaque patiente indigente reçue à la Miséricorde et 18 sous par jour pour chaque enfant, et, quand ces patientes ou ces enfants

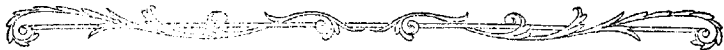
sont de la ville de Montréal, les autorités municipales versent, pour chacune et pour chacun, la même allocation, c'est-à-dire qu'on reçoit alors 34 sous pour chaque patiente et 36 sous pour chaque enfant.

Selon un relevé qui a été publié dans la *Semaine religieuse* de Montréal à l'occasion des célébrations du 75ème de l'institut, on constate que les Sœurs de Miséricorde ont pu, par les "crèches" de leurs diverses missions, procurer la grâce du baptême, en soixante-quinze ans, à tout près de cinquante mille enfants. C'est là un chiffre, nous semble-t-il, qui a son éloquence<sup>2</sup>.



---

2. Voir la *Semaine religieuse* de Montréal, 18 janvier 1923.



## CHAPITRE DIX-SEPTIEME

### Les initiatives et les progrès

de 1898 à 1923

*Sommaire.* — Ces initiatives et ces progrès, nous les connaissons déjà en partie, mais nous n'avons pas pu tout dire. — Les cérémonies de profession de 1898 à 1923. — Chiffres intéressants. — Les jeunes professes en communauté avec les anciennes (7 septembre 1902). — L'administration locale de la maison-mère est séparée de l'administration générale (8 avril 1903). — Une récompense. — Réparations aux bâtisses. — Le curé Dubuc. — Le curé Beaubien. — Acquisition d'une propriété rue Dorchester. — De la propreté et de l'ordre partout. — Incorporation ou reconnaissance civile. — L'œuvre des quêtes. — Organisations diverses. — Etudes variées pour la formation professionnelle. — Le cours du Dr Brisset des Nos. — L'instruction des gardes-malades. — Lord Grey et sir A.-P. Pelletier à la Miséricorde. — Rapport général de Mère Saint-Hilaire de septembre 1919. — Rapport général de la même supérieure de septembre 1925. — Les conversions. — L'histoire de Léona. — L'histoire de Thabita. — Conclusion du chapitre.

**L**ES initiatives et les progrès de l'institut de la Miséricorde, au cours de cette dernière période de son existence, qui va de 1898 à 1923, nous les connaissons déjà en très grande partie. Cette approbation des constitutions, ces fondations nouvelles et cette œuvre de la "crèche", dont il a été question dans les chapitres précédents, on dut en prendre évidemment l'initiative et ce furent incontestablement des progrès. Seulement, en traitant de ces sujets séparément, nous n'avons pas pu tout dire relativement à l'ensemble de la marche en avant de l'œuvre de la Miséricorde. Des initiatives et des progrès, il y en eut d'autres encore, et dans l'ordre temporel, et dans l'ordre moral. Nous nous proposons, dans cet avant-dernier chapitre, d'en signaler quelques-uns au moins, sans prétendre pourtant épuiser la matière.

Et tout d'abord, naturellement, il convient de le noter en premier lieu, la communauté continua périodiquement à augmenter le chiffre de ces effectifs. Au cours de la seconde partie de la deuxième administration de Mère Marie-de-la-Miséricorde, depuis les noces d'or du 20 novembre 1898 jusqu'aux élections du 9 septembre 1901, il y eut six cérémonies de profession: celle du 16 janvier 1899, avec trois professes; celle du 8 septembre 1899, avec neuf professes; celle du 19 mars 1900, avec une professe; celle du 8 septembre 1900, avec cinq professes; celle du 9 avril 1901, avec sept professes, celle du 7 septembre 1901, avec cinq professes.

Au cours de l'administration de Mère Sainte-Lucie, du 9 septembre 1901 au 9 septembre 1907, il y eut quinze cérémonies de profession: celle du 16 janvier 1902, avec sept professes; celle du 8 septembre 1902 avec cinq professes; celle du 21 novembre 1902, avec une professe; celle du 19 mars 1903, avec trois professes; celle du 8 septembre 1903, avec trois professes; celle du 16 janvier 1904, avec neuf professes; celle du 27 avril 1904, avec trois professes; celle du 8 septembre 1904, avec quatre professes; celle du 16 janvier 1905, avec deux professes; celle du 16 janvier 1906, avec quatre professes; celle du 27 avril 1906, avec une professe; celle du 8 septembre 1906, avec cinq professes; celle du 16 janvier 1907, avec six professes; celle du 27 avril 1907, avec quatre professes; celle du 7 septembre 1907, avec deux professes.

Au cours de l'administration de Mère Sainte-Cécile, du 9 septembre 1907 au 9 septembre 1913, il y eut dix-neuf cérémonies de profession, avec un total de soixante-six professes. Au cours de la première administration de Mère Saint-Hilaire, du 9 septembre 1913 au 9 septembre 1919, il y eut une quinzaine de cérémonies de profession, avec

un total de soixante-deux professes. Enfin, au cours de la deuxième administration de Mère Saint-Hilaire, et avant la célébration du 75ème, c'est-à-dire du 9 septembre 1919 au 16 janvier 1923, y comprise celle de ce jour même, il y eut huit cérémonies de profession, avec un total de vingt-sept professes.

Pour cette période contemporaine de l'histoire que nous écrivons, nous renonçons aux longues énumérations des noms de toutes ces professes et même des dates précises des professions depuis septembre 1907. Cette nomenclature, à laquelle nous avons tenu jusqu'à l'époque des noces d'or, parce qu'il s'agissait des anciennes de l'institut, déjà, par la mort, pour un grand nombre, entrées dans l'histoire, outre qu'elle est toujours un peu fastidieuse, nous a paru moins utile pour ces dernières années, attendu que les religieuses de ce temps, pour la plupart, sont encore vivantes.

Pour tout résumer et bien marquer le progrès accompli pendant ces vingt-cinq ans, de 1898 à 1923, qu'il nous suffise de souligner que l'institut, qui comptait en 1898, aux noces d'or, 102 professes, 26 novices et postulantes, et 60 repenties dans l'association des filles de Sainte-Madeleine, avait, en 1923, au 75ème, 255 professes, 19 novices et 125 Madeleines, avec en plus 250 gardes-malades. En 1898, on avait deux missions, Ottawa et New-York, et, en 1923, on en comptait onze, Sault-au-Récollet, Ottawa et Toronto, Winnipeg, Saint-Norbert et Edmonton dans l'Ouest canadien, New-York, et, dans l'Ouest américain, Green-Bay, Milwaukee, Oak-Park et Pana. Ajoutons, pour compléter cette statistique que, de 1848 à 1923, à la Miséricorde, 383 novices avaient fait profession. Mais la mort ayant fait son œuvre là comme ailleurs, elles restaient en 1923 255 professes, réparties dans les douze maisons existantes.

Pour la régie interne de la maison-mère, en 1902 et en 1903, sous l'administration de Mère Sainte-Lucie, deux changements importants avaient eu lieu, que nous croyons devoir souligner. Depuis 1889, les jeunes professes, c'est-à-dire celles qui n'avaient encore fait que des vœux annuels, avaient, pour leurs exercices pieux et leur récréation, une salle, dite salle du juvénat, où elles étaient entièrement séparées des professes à vœux perpétuels. Le 7 septembre 1902, Mère Sainte-Lucie annonçait à ses filles qu'il n'en serait plus ainsi à l'avenir. Aussitôt après l'émission des premiers vœux, les jeunes professes vivaient maintenant en continuelle communauté avec leurs sœurs plus anciennes. Cette mesure, qui paraît davantage selon les vues de la sainte Eglise, tendait naturellement à faciliter l'esprit de famille entre les religieuses.

A quelques mois de là, le 8 avril 1903, où tombait en cette année le mercredi saint, un autre changement, bien plus important encore, fut annoncé par Mgr l'archevêque à la communauté réunie. Nous citons les annales, à peu près textuellement : "Mes chères Sœurs, dit Monseigneur, je dois vous annoncer aujourd'hui une grave décision que votre conseil général vient de prendre en conformité avec les règlements donnés aux institutions religieuses par les Congrégations romaines. Quand Mgr Bourget a fondé votre institut, il a dû faire les choses tout modestement. Mais, depuis, par la bénédiction de Dieu, l'arbre de la Miséricorde a grandi. Vous avez plusieurs maisons et, dans chacune, des œuvres considérables. Or, il faut faire une différence entre les communautés dont les maisons sont indépendantes les unes des autres et où chacune se gouverne par elle-même, comme l'Hôtel-Dieu par exemple, et les communautés où il en va autrement, où la maison-mère, la maison principale, ainsi que

l'on dit à Rome, gouverne les autres. Dans ce cas-ci, quand un institut a pris suffisamment d'extension, il convient que la supérieure générale et son conseil s'occupent surtout du bien général de toutes les maisons et que, à la maison principale ou maison-mère, il y ait une supérieure locale, qui gouverne la communauté sous l'autorité de la Mère générale. C'est pourquoi Rome, dans ces circonstances que je viens de dire, défend absolument que la supérieure générale soit en même temps supérieure locale. Nous avons cru, mes chères filles, que le moment était venu pour votre congrégation de mettre ce règlement en vigueur. En conséquence, nous avons décidé la chose tout à l'heure avec le conseil général, Sœur Sainte-Véronique a été nommée supérieure locale. Elle devient votre Mère, et, après les Mères générales, elle aura ici préséance et pouvoir de commander sur vous toutes. Je vous engage, mes chères filles — nous avons déjà cité ces paroles, mais nous les répétons volontiers — à vous soumettre entièrement à cette nouvelle disposition, qui peut vous paraître étrange pour commencer, mais à laquelle vous vous habituerez. Rappelez-vous le respect qu'avait votre vénéré fondateur, Mgr Bourget, pour tout ce qui était romain. Rome, ce nom lui était sacré! Il a eu parfois à passer par de rudes épreuves pour établir dans son diocèse les usages romains! Il l'a fait quand même par esprit d'obéissance au chef de l'Eglise. Soyez bien obéissantes à son exemple, à l'exemple aussi de Notre-Seigneur, dont nous allons méditer ces jours-ci les mystères de souffrance, qui s'est fait, le premier, obéissant, et obéissant jusqu'à la mort la plus cruelle. Notre-Seigneur vous en bénira..." Ce discours de Monseigneur produisit naturellement le meilleur effet. Le souvenir du saint fondateur, si délicatement rappelé, l'exemple du divin Jésus lui-même qu'il évoquait, qu'y avait-il de plus puissant pour agir sur l'âme de ces pieuses et dévouées

Sœurs de Miséricorde? De ce moment, la gouverne locale de la communauté de la rue Dorchester se trouva séparée de l'administration générale.

C'est au lendemain de ce jour, c'est-à-dire le jeudi saint, 3 avril 1903, que Mgr Bruchési eut l'heureuse inspiration, dont nous avons parlé au chapitre des fondations, de faire aux Sœurs de Miséricorde le beau don de sa propriété de la résidence Saint-Janvier au Sault-au-Récollet. Il nous semble qu'on est en droit de se demander si ce ne fut pas là une récompense providentielle pour l'esprit de soumission avec lequel les bonnes religieuses avaient accepté le changement dont il vient d'être question.

Dans un autre ordre d'idées, celui des agrandissements et des améliorations de la propriété de la maison-mère, s'il n'y eut pas de grandes constructions depuis celle de la "crèche", inaugurée aux noces d'or, nous avons plus d'un progrès à enregistrer en ces derniers vingt-cinq ans.

Au cours de l'été de 1901, la dernière année de l'administration de Mère Marie-de-la-Miséricorde, on fit aux bâtisses déjà anciennes, en particulier à la chapelle, d'importantes réparations. La supérieure générale, qui était très douée comme artiste en peinture, on se le rappelle, s'occupa elle-même des décorations murales avec un beau succès, et le bon curé Dubuc dirigea ces travaux avec un grand zèle.

Le bon curé Dubuc! Il nous paraît impossible de ne pas lui consacrer quelques lignes dans cette histoire de l'œuvre de la Miséricorde à laquelle il donna une si large part de son activité. C'est au mois de septembre 1900, que M. l'abbé Arsène-Pierre Dubuc, qui avait été curé de la paroisse du Sacré-Cœur, puis de celle de Saint-Vincent-de-Paul, dans la grande ville, maintenant à sa retraite, et qui devint

plus tard chanoine et prélat romain, proposa aux Sœurs de Miséricorde de venir habiter la maison de leur ancien chapelain, M. Ducharme, sise sur leur propriété, rue Lagau-chetière. Il s'offrait à reconstruire et à aménager la résidence à son goût, en stipulant qu'elle appartiendrait aux sœurs à sa mort, et même avant, s'il s'installait jamais ailleurs. Mgr l'archevêque approuva le projet et les contrats furent signés le 14 octobre. Dès le lendemain, les ouvriers commençaient les réparations et les arrangements que désirait le vénérable prêtre. M. Dubuc demeura là jusqu'en février 1914, soit pendant treize ans. Il rendit aux sœurs toutes sortes de services, au temporel et au spirituel. Mgr l'archevêque lui confia, au moins partiellement, plus d'une fois, la surveillance des intérêts matériels de l'institut, et le bon curé ne ménagea pas ses soucis. Après son départ de la Miséricorde, il alla vivre à l'orphelinat Saint-Arsène, dont il était le principal bienfaiteur et qui porte son nom. Mais il resta toujours affectionné à l'œuvre des bonnes sœurs de la rue Dorchester. Il devait mourir le 3 juillet 1922, plein de jours et de mérites<sup>1</sup>.

Un autre ami distingué de l'œuvre de la Miséricorde, ce fut l'ancien curé Beaubien, du Sault-au-Récollet. Nous avons vu, au chapitre des fondations, tout ce qu'il fit, vers 1909, pour régler l'affaire de la propriété Saint-Janvier. En septembre 1910, après le congrès eucharistique, il prit sa retraite à la maison-mère, et il rendit, lui aussi, de signalés services à l'institut. Il mourut à l'Hôtel-Dieu le 1er juillet 1914. Pendant ces quatre ans qu'il séjourna à la rue Dorchester, il recueillit de nombreuses notes sur l'institut et il se proposait même d'en écrire l'histoire, comme il avait fait

---

1. Voir la notice biographique de Mgr Arsène-Pierre Dubuc, *Se-maine religieuse* de Montréal, 13 juillet 1922.

précédemment pour sa paroisse du Sault. Nous avons eu l'avantage de consulter ses notes, et elles nous ont été très utiles<sup>2</sup>.

En mars 1906, sous l'administration de Mère Sainte-Lucie, la communauté fit l'acquisition, au prix de \$6,000.00 d'une propriété attenante à son immeuble de la rue Dorchester. Dès lors, sauf cinq maisons, on se trouva en possession de tout le terrain compris entre la rue Saint-André et la rue Saint-Hubert, la rue Dorchester et la rue Lagachetière. C'est précisément au cours de ce même mois de mars 1906, détail intéressant dans l'histoire de Montréal, que les autorités municipales décidèrent de diviser la ville, pour placer les numéros des logements dans les rues, en deux parties, l'est et l'ouest. De ce jour (30 mars), la maison de la Miséricorde porta désormais le No 470 est, Dorchester.

En mars 1908, sous l'administration de Mère Sainte-Cécile, on fit rafraîchir, vernis et or, la toilette de la chapelle, et on renouvela également les peintures à la communauté et au noviciat. "De la propreté et de l'ordre partout, dans la maison comme dans les âmes, remarque l'annaliste, voilà ce qui nous convient!" Le fait est que c'est bien là, d'ordinaire, la discipline de nos instituts religieux.

Vers le même temps, en avril 1908, on obtint des pouvoirs publics un amendement à l'acte d'incorporation, lequel garantissait de nouveaux privilèges. "Nous recevons aujourd'hui (14 avril), lisons-nous aux annales, le nouvel acte d'incorporation que nous venons de faire adopter par le gouvernement de Québec. Voici en quoi cela consiste. Nous sommes reconnues civilement sous le titre légal de Sœurs de Miséricorde de Montréal, tel que signifié dans l'acte primi-

---

2. — Voir la notice biographique de M. le curé Beaubien, *Semaine religieuse* de Montréal, 20 juillet 1914.

tif; il nous est permis de plus d'ouvrir une école pour la formation des gardes-malades; nous sommes autorisées à tenir les registres des baptêmes et sépultures indépendamment de la paroisse à laquelle nous appartenons (Saint-Jacques-de-Montréal)..."

Jusque-là, on se souvient que Mgr Bruchési l'avait souligné dans son discours des noces d'or, pour tous ces agrandissements et progrès matériels, que la reconnaissance civile de 1908 consacrait en quelque sorte de la sanction légale, l'œuvre de la Miséricorde s'était alimentée à peu près uniquement par le travail pénible mais nécessaire des sœurs quêteuses. Constamment, les annales de la maison-mère enregistrent que telles ou telles sœurs s'en vont quêter. Il y a, à ce sujet, des détails bien suggestifs. Ces quêtes se faisaient aussi dans les missions. "Tandis que, à Winnipeg, on va tendre la main dans les chantiers, écrit un jour l'annaliste, c'est, à Ottawa, dans les bâtisses du parlement qu'on sollicite les générosités." La discrète secrétaire ne dit pas où la charité s'exprime le mieux. Elle se contente d'écrire que "à la chambre des députés et chez les bûcherons des chantiers la petite sœur quêteuse est également bien reçue".

Sous Mère Sainte-Lucie, nous l'avons vu au chapitre de la "crèche", diverses organisations, les conférences à l'université, les concerts, le "petit bas" de Noël, et, sous Mère Saint-Hilaire, le "sou du pauvre", puis, enfin, les allocations du gouvernement et de la ville, assez substantielles, constituèrent, dans la suite, des sources de ravitaillement plus régulières et plus abondantes.

Dans son rapport général de septembre 1907, Mère Sainte-Lucie disait entre autres choses: "Notre champ d'action s'est élargi. A notre œuvre première, nous avons ajou-

té, sur l'avis des évêques, l'œuvre complémentaire des hôpitaux, notamment à Green-Bay, Edmonton et à Oak-Park de Chicago." D'autre part, au lendemain de son élection à la charge de supérieure, le 12 septembre 1901, le Dr Séverin Lachapelle, directeur médical de la "crèche" depuis deux ans, lui écrivait : "Je donnerai volontiers quelques leçons pour former les sœurs aux soins des enfants. Il faut bien comprendre que le service des "nurses" de la "crèche" comporte des études spéciales ignorées de la plupart... J'ai à cœur le succès de cette œuvre des petits sans nom, et, pour moi, le succès, c'est le prolongement de leur existence, c'est la vie, c'est la place au soleil comme tout le monde..."

Le soin des enfants d'abord, la direction des hôpitaux qui s'imposa par la suite, voilà les deux causes qui amenèrent naturellement l'établissement de cours spéciaux pour la formation des gardes-malades laïques et pour l'instruction plus complète des sœurs elles-mêmes. C'était, il est facile de le comprendre, une initiative à prendre des plus intéressantes et des plus riches en conséquences utiles. On eut donc des classes de puériculture à la Miséricorde dès le temps de Mère Sainte-Lucie, et elles furent suivies avec succès. Le 3 juillet 1906, nous lisons dans les annales : "Il est décidé que les aspirantes gardes-malades, qu'elles soient de la maison ou qu'elles viennent du dehors, devront désormais passer six mois à la "crèche" avant d'entrer à la "maternité" pour leurs études. Il y en a quatre en ce moment à la rue Dorchester qui commencent leurs cours, avec en plus Mlle Levasseur, qui a pris ses diplômes de doctorat en médecine à Paris et qui vient se perfectionner chez nous en puériculture."

Sous l'administration de Mère Sainte-Cécile, ces cours donnés aux religieuses et aux gardes-malades prirent beau-

coup d'extension. Le 5 novembre 1907, M. le Dr Brisset des Nos, un professeur agrégé de l'université, commençait une série de leçons, pour les religieuses seules, qu'il donnait à la maison même de l'institut, et que suivirent régulièrement une dizaine de sœurs qui avaient pour cela été désignées spécialement. Le 5 décembre, un mois après, elles subissaient un premier examen devant MM. les Drs DeCotret et Brisset des Nos. Le 29 mai 1908, elles en subissaient un autre. Enfin, en avril 1909, après un dernier examen, passé comme les précédents avec un plein succès, elles reçurent, dans une cérémonie solennelle, que voulut bien présider Mgr Bruchési, leurs diplômes de gardes-malades.

Mère Sainte-Cécile organisa aussi, en mars 1908, des classes de français et de tenue des livres, sous la direction d'une religieuse qui était une institutrice expérimentée. Plusieurs sœurs assistèrent à ces classes avec profit.

De tout cela on peut conclure qu'on prenait de la peine, chez les religieuses elles-mêmes, et qu'on ne s'abandonnait pas à l'esprit de routine, puisque, en outre des tâches quotidiennes, on trouvait moyen de s'appliquer à des études variées et des plus profitables.

Quant aux jeunes gardes-malades laïques, on ne négligeait rien non plus pour leur assurer, nous l'avons dit, une bonne formation professionnelle. Elles devaient passer six mois à la "crèche", précisons-nous, y suivre le cours régulier du directeur médical et faire auprès des enfants le service de jour et de nuit alternativement. La "crèche" doit être une école, écrivait le 23 juillet 1912 à Mère Sainte-Cécile le Dr Lachapelle, où l'on puisse former facilement de bonnes gardes-malades d'enfants. Et, c'était bien ce qui se faisait. Le 4 juin 1913, cinq de ces jeunes filles, après l'épreuve finale des derniers examens, recevaient, en séance solennelle, leurs diplômes d'infirmières. "Ce fut une belle

fête, raconte l'annaliste, on dit de jolies choses aux lauréates et on leur présenta des fleurs."

C'était là, de toute évidence, des initiatives bienfaites et de réels progrès.

L'œuvre propre de la Miséricorde en bénéficiait largement. Tout était prospère et florissant à la maison-mère de l'institut. Les personnages officiels et les étrangers de marque, qui passaient en visite de temps en temps, s'en rendaient compte et s'en déclaraient émerveillés. Lord Grey, le gouverneur général du Canada, dont nous avons noté la présence à la Miséricorde en décembre 1908, quand il a été question des activités de M. l'abbé Dupuis au chapitre de l'œuvre de la "crèche", ne ménagea pas ses félicitations et ses compliments aux dévouées religieuses. Pareillement, à l'été de 1909, au cours de la première retraite d'août, M. le lieutenant-gouverneur de Québec, qui visita l'institut, se montra profondément ému de voir tout le bien qui s'y accomplissait. Ce haut témoignage mérite d'être conservé à l'histoire. Nous avons fait allusion, au chapitre des supérieurs ecclésiastiques, à cette visite de sir A.-P. Pelletier et nous avons dit en quels termes obligeants M. le chanoine Roy (plus tard Mgr Roy) lui présenta la communauté. Nous voulons insister ici sur le témoignage de M. le gouverneur lui-même.

"Excellent chrétien, raconte la chronique, sir A.-P. Pelletier fut très touché de tout ce qu'il vit et il ne s'en cacha pas. Il se demanda, en répondant aux bonnes paroles de M. le chanoine-supérieur, comment il se pouvait trouver des cœurs assez mal faits pour ne pas s'émouvoir à la pensée du bien qui s'opérait dans une semblable institution. "Quant à moi, continua-t-il, il me semble que je saisis tout de suite ce que cette œuvre a de grand et de beau du point de vue social chrétien, et, si ma main était aussi riche que mon cœur

voudrait qu'elle le soit, vous auriez, je vous l'assure, tout l'or et tout l'argent dont vous avez besoin..." En visitant les filles de Sainte-Madeleine, M. le gouverneur les appela ses sœurs, en ajoutant qu'une âme qui souffre était vraiment sœur de la sienne. Chez les pénitentes, il parla si bien que beaucoup d'entre elles ne purent s'empêcher de pleurer. Enfin, dans les salles des enfants, toutes fraîches sous leur toilette de murs blanchis et de planchers vernis, en circulant à travers les berceaux blancs, il pleura presque lui-même."

Ces initiatives et ces progrès, ces agrandissements et ces améliorations, par la bénédiction de Dieu, ils se sont continués à la maison-mère, et aussi dans les diverses missions, sous les deux administrations de Mère Saint-Hilaire. Nous ne saurions mieux faire, pour le bien montrer, que de citer quelques extraits des rapports généraux de septembre 1919 et de septembre 1925. Ils sont par eux-mêmes suffisamment explicites.

Voici d'abord ce que nous lisons dans celui de 1919: "Au point de vue spirituel, nous pouvons dire, écrit Mère Saint-Hilaire, que notre communauté est dans un état satisfaisant. Nous n'avons pas atteint peut-être à un haut degré de sainteté, mais il se fait chez nous de réels efforts pour l'acquisition des vertus, il y a de la bonne volonté, de la piété et du dévouement.... Nos novices ne sont pas nombreuses, mais celles que nous avons semblent animées d'un bon esprit.... Dans toutes nos maisons, les œuvres sont prospères et l'état des finances est satisfaisant.... Les conversions nombreuses qui ont lieu chez nous prouvent que, tout en soignant les corps, on se préoccupe aussi des âmes.... Nos écoles d'infirmières sont florissantes.... Dix-neuf de nos sœurs ont obtenu leurs diplômes d'infirmières au cours de ces derniers six ans.... — Comme vous avez dû le constater, la maison-

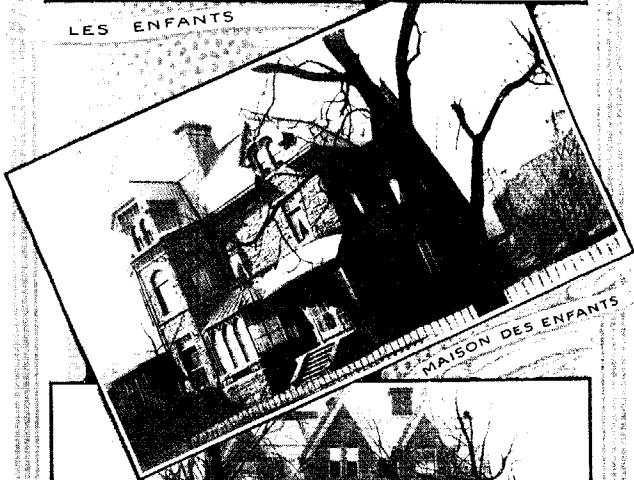
mère a fait, récemment, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, de grands travaux de réparations. Nous avons construit une "maison du pouvoir" (générateur d'électricité et centre du système de chauffage) et une voûte de sûreté, et nous avons installé un nouveau système de chauffage; nous avons restauré notre réfectoire des gardes-malades et celui de nos pénitentes, comme aussi notre caveau-cimetière, et nous avons vu aux réparations de nos salles d'opération et de stérilisation; nous avons élevé un mur autour de notre terrain sur les rues Saint-Hubert et Lagauchetière et nous avons fait construire un atelier pour notre menuisier au-dessus des bouilloires...; surtout, nous avons pourvu à la restauration de notre chapelle, ce qui comblait le plus cher de mes vœux, puisqu'il s'agissait de donner un logis plus convenable à l'hôte divin de nos tabernacles, le premier maître de la maison..."

Le rapport général de Mère Saint-Hilaire de septembre 1925 n'est pas moins intéressant ni moins consolant. Il constitue comme une sorte de tableau d'ensemble de l'état de l'institut, à la maison-mère et dans les missions, qui est à peu de chose près celui de 1923, aux fêtes du 75ème. Sous une forme plus condensée, nous le citons intégralement.

"Maison-mère. — Nous avons fait récemment l'acquisition d'une belle propriété à Cartierville, sur les bords de la Rivière-des-Prairies, et la maison de la rue Dorchester a été presque complètement transformée. Nous nous sommes enrichies d'un petit hôpital tout-à-fait moderne, d'où l'on pourra tirer un bon revenu, quand il sera parfaitement organisé... — Sault-au-Récollet. — On ne néglige rien pour rivaliser avec les maisons plus anciennes sous le rapport de l'ordre et de la propreté... — Ottawa. — Notre maison d'Ottawa, la fille aînée de l'institut, après avoir traversé des



LES ENFANTS



MAISON DES ENFANTS



HÔPITAL DE TORONTO

jours sombres sous le rapport financier, semble s'être remise complètement. On a fait l'acquisition d'un immeuble, où l'on a aménagé un hôpital de vingt-cinq lits (l'hôpital Sainte-Marie)... Les médecins insistent pour qu'on entreprenne les constructions d'un hôpital plus vaste... — New-York. — L'augmentation de l'actif en ces derniers six ans a été considérable... On a construit une aile pour les gardes-malades et restauré les cuisines... — Winnipeg. — On a renouvelé tout le portique de l'entrée principale.... On a ajouté deux étages à la maison du pouvoir (générateur d'électricité) du chauffage et de la buanderie... La dette a été considérablement diminuée... — Saint-Norbert. — La ferme est toujours exploitée avec profit... On a reçu en pur don, du bon Mgr Cherrier, une pièce de terre attenante à la propriété... — Edmonton. — On a payé la première dette... On a complété la construction de l'hôpital de façon à ce que l'ancien corps de logis se trouve augmenté de plus des deux tiers... — Green-Bay. — On a diminué la dette dans une large proportion... — Oak-Park. — La construction d'une aile nouvelle à l'hôpital et celle du pavillon des gardes-malades ont presque doublé la capacité de la maison... Elle sera bientôt trop petite... L'hôpital fonctionne normalement. — Milwaukee. — On a diminué de beaucoup la dette contractée lors de l'achat de la propriété et l'on a construit en partie l'hôpital... Des campagnes de souscriptions (*drives*) ont puissamment aidé au progrès de l'œuvre... — Pana. — On connaît là aussi des jours prospères... Une nouvelle construction (vrai fac-similé de l'hôpital) vient de se terminer, qui servira de résidence au bon Dieu, aux religieuses et aux gardes-malades... — Toronto. — Cette maison en est encore aux difficultés des débuts, comme toutes les œuvres du bon Dieu. La croix qui préside à cette fondation doit être le gage d'un avenir prospère."

La Révérende Mère note encore que, au cours de son deuxième sexennat (1919-1925), toutes les maisons ont été régulièrement visitées, les plus éloignées de Montréal tous les deux ans et les plus rapprochées tous les ans. Elle remarque qu'on a tenu à fortifier les œuvres existantes plutôt qu'à faire de nouvelles fondations. "Ce n'est pas, dit-elle, que les demandes aient fait défaut... Mais il n'eut pas été sage, ni même juste, d'entreprendre de nouvelles œuvres alors que nous étions obligées, faute de sujets, de ne pas répondre comme nous l'aurions voulu aux demandes pressantes qui nous venaient de nos maisons elles-mêmes d'avoir à augmenter leur personnel à chacune..."

Dans le premier de ces deux rapports généraux de Mère Saint-Hilaire, celui de septembre 1919, on aura remarqué cette phrase : "Les conversions nombreuses qui ont lieu chez nous prouvent que, tout en soignant les corps, on s'occupe des âmes..." La constatation vaut qu'on s'y arrête, et nous tenons à le faire, avant de clore ce chapitre des initiatives et des progrès de l'Institut de 1898 à 1923.

Certes, sauver des vies d'enfants dans les "crèches" et soigner pieusement des malades dans les hôpitaux, c'est là un noble ministère. Mais ce ne sont que des fins secondaires de l'œuvre de la Miséricorde. Sa fin première et spécifique, c'est toujours, comme le voulaient le saint Mgr Bourget et la non moins sainte Mère de la Nativité, "d'honorer l'infinie miséricorde de Dieu en travaillant à ramener à la pratique des vertus chrétiennes des personnes qui ont pu s'égarer dans les voies du péché, qui sont cependant désireuses d'en sortir et ne sauraient le faire si on ne leur vient pas en aide". Or, ce premier but de leur œuvre, les Sœurs de Miséricorde, grâce à Dieu, ne l'ont jamais perdu de vue. Les statistiques publiées à l'occasion du 75ème établissement, en

effet, que, au cours de ces trois quarts de siècle, elles ont, dans leurs diverses maisons, donné asile à plus de 60,000 infortunées et procuré la grâce du baptême à pas moins de 50,000 enfants. Ces mêmes statistiques montrent en outre que, durant ces soixante-quinze ans, on a reçu à la Miséricorde 250 abjurations, c'est-à-dire qu'il s'est fait autant de conversions à la vraie foi. Que voilà donc des chiffres éloquents !<sup>3</sup>

L'histoire particulière de quelques-unes de ces conversions serait bien intéressante à exposer, si le cadre de notre récit général nous permettait de le faire. Mais il faut savoir nous borner. Arrêtons-nous seulement à raconter, dans leurs grandes lignes, deux d'entre elles, choisies parmi les vingt-deux qui se sont opérées de 1908 à 1914, celle de Léona et celle de Thabita. Nous le faisons, qu'on veuille bien le remarquer, en tout respect pour l'autorité de l'Eglise, à qui seule il appartient de juger du bien fondé de ces faits plutôt extraordinaires et qui avoisinent le merveilleux.

Léona était née en Ecosse. Mais, ayant perdu très jeune ses parents, elle avait été élevée, par sa grand'mère, aux Etats-Unis, et dans la religion épiscopaliennne. Elle avait une figure intelligente, des traits fins et délicats, qu'encadraient de beaux cheveux roux et bouclés. Elle arriva à la Miséricorde de Montréal, étant dans le malheur, en février 1911. Tout de suite, elle s'attira les sympathies. Elle disait se rappeler être allée souvent, alors qu'elle était toute petite, en sa ville d'Ecosse, dans un couvent de religieuses catholiques tout voisin de la maison où elle demeurait. L'une des sœurs, ajoutait-elle, la conduisait parfois au jardin devant une statue de la sainte Vierge, et elle lui expliquait que Marie c'é-

---

3. Voir l'article *Les Sœurs de Miséricorde, Semaine religieuse de Montréal*, 18 janvier 1923.

taït notre mère du ciel, qu'elle pouvait remplacer pour les orphelines leur mère de la terre. Ce souvenir ne l'avait jamais quittée. Une leçon de catéchisme sur le purgatoire, à laquelle elle assistait, comme le faisaient d'ordinaire à la Miséricorde les protestantes aussi bien que les catholiques, lui causa une grande joie. Elle s'en expliqua à sa maîtresse en lui disant : "Mes parents ne sont peut-être pas encore au ciel, puisqu'il faut être si pur pour y entrer. Mais ils n'ont pas dû être condamnés à l'enfer, parce qu'ils étaient trop bons envers les pauvres. Je suis bien contente de penser qu'ils sont peut-être dans le purgatoire et assurés d'aller au ciel!" Elle demanda à être instruite plus parfaitement des vérités de notre sainte religion et on le lui accorda. Désormais, elle vint chaque jour, à heure fixe, chez sa maîtresse pour prendre sa leçon. Un matin, ayant par hasard aperçu le portrait de la fondatrice, Mère de la Nativité, elle interrogea soudain : "Mais qui est cette femme, c'est elle qui m'a conduite ici!" — "Comment cela peut-il se faire, repartit la maîtresse, c'est là le portrait de notre Mère fondatrice et elle est morte depuis cinquante ans." — "Pourtant, c'est bien la figure de la femme qui m'a amenée ici quand j'arrivai à Montréal. Dans mon malheur, j'étais découragée et je cherchais un refuge ne sachant où aller. Je pensais même à me donner la mort. Une femme se présenta à moi et me conduisit ici. Au moment où j'entrais à la maison, elle disparut. Elle n'était pas habillée en religieuse, elle portait un long voile de deuil. Mais c'est bien son visage que je vois là, ou celui d'une personne qui lui ressemblait beaucoup..." Peu de temps après, Léona tomba malade de pneumonie. Le 10 mars, le médecin la déclarait en danger. Le Père Jodoin lui administra le baptême et elle mourut en disant à sa maîtresse : "Mère, je vous remercie, vous m'avez ouvert le

ciel... C'est pour vous, la première, que je prierai le bon Dieu là-haut..."

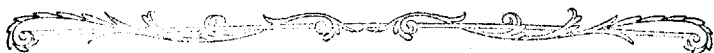
Nous ne relatons ce trait, encore un coup, qu'en y mettant la réserve voulue. Il est si facile de se faire illusion en pareille conjoncture. De même en doit-il être pour celui qui va suivre.

Thabita, elle, était de nationalité anglaise et fervente adepte de la religion méthodiste. Elle avait une mine plutôt sournoise et n'inspirait pas, comme Léona, la sympathie au premier abord. Dans les premiers temps, elle se montra fanatique, méchante même. Elle trouvait toutes sortes de prétextes pour ne pas assister aux leçons de catéchisme et cherchait à pervertir ses compagnes, en répétant contre les prêtres les calomnies dont on l'avait entretenue chez ses coreligionnaires. La maîtresse des pénitentes dut même un jour intervenir publiquement pour rétablir les faits. Irritée, Thabita sortit de la salle précipitamment. En entendant parler de la maternité de Marie, une autre fois, elle fit une crise, au moins dans son intérieur, et répandit force insultes contre la sainte Vierge devant quelques-unes de ses compagnes. On lui cousut des médailles dans son lit. Peu après, elle venait dire à sa maîtresse : "Vous savez, mon parti est pris, je ne me ferai jamais catholique." — "Mais, mon enfant, personne ne vous le demande." — "C'est que, depuis quelques jours, je ne sais ce qui se passe en moi, cette idée de religion me poursuit sans cesse... Mais, je ne puis me faire catholique." — "Nous allons prier pour vous, mon enfant. Priez vous-même pour savoir ce que Dieu veut de vous..." La glace était brisée. Thabita finit bientôt par demander à parler au Père Jodoin. Ce ne fut pas long. On était en 1910. Elle fut baptisée le 23 décembre et fit sa première communion le jour de Noël. Désormais, elle parut toute

transformée par la grâce, on ne la reconnaissait plus. Un an plus tard, elle quittait la maison et rentrait dans le monde, où elle s'est mariée avec un bon catholique et a fondé un excellent foyer chrétien.

Fidèle à sa mission de bonté tout apostolique, l'œuvre de la Miséricorde a donc continué, en ces derniers vingt-cinq ans, à suivre les traditions d'autrefois. Des circonstances ou des exigences spéciales ont pu faire multiplier ses activités. Sous la direction des évêques et chefs de l'Eglise on a pu accepter d'ajouter des fins secondaires au but premier de l'institut. C'était encore accomplir la volonté de Dieu. Mais, toutes ces initiatives et tous ces progrès, dans l'ordre temporel, dans l'ordre intellectuel et dans l'ordre spirituel, dont il est question dans ce chapitre, établissent nettement que, toujours et quand même, l'esprit de Mgr Bourget et de Mère de la Nativité demeure bien vivant dans l'institut qu'ils ont fondé en 1848.

---



## CHAPITRE DIX-HUITIÈME

### Les fêtes du 75ème (16 janvier 1923)

*Sommaire.* — Une halte dans l'existence de l'institut. — Mgr Bruchési ne peut plus présider. — Mgr Georges Gauthier, sa vie et sa carrière. — Sa visite du 11 septembre 1921. — On fête aussi, en même temps que le 75ème, la Saint-Hilaire et des noces d'or. — La messe pontificale du 16 janvier 1923. — La réception qui suit. — Le sermon de M. le curé Dupuis. — Montréal, la Rome de l'Amérique. — Souvenirs des commencements de l'institut. — Dans l'humilité et dans la pauvreté. — Ce qui s'est fait dans l'ombre. — Pourquoi Mme Jetté est devenue Mère de la Nativité. — Le bien qu'ont fait ses filles dévouées. — "Apparaissez maintenant!" — Un service funèbre, hommage aux anciennes, chanté par Mgr Le-Pailleur. — Echo du 75ème dans toutes les maisons-filles de l'institut.

**C**OMME les noces d'or, le 20 novembre 1898, les célébrations du 75ème de l'institut, le 16 janvier 1923, ont constitué une sorte de halte dans le cours de son existence, où l'on s'est plu à faire un retour sur le passé, à se retremper dans les traditions des débuts, à remercier Dieu des faveurs obtenues et à se promettre d'être toujours fidèle à l'esprit des fondateurs, Mgr Bourget et Mère de la Nativité.

Ce furent de belles fêtes que celles du 75ème, des fêtes rassérénantes, réconfortantes. Nous leur consacrons ce dernier chapitre de notre livre. La suite de l'*Histoire des Sœurs de Miséricorde*, on l'écrira plus tard. Notre tâche à nous, si honorable, s'achève, par la force des choses. Mais, vraiment, nous en remercions la Providence, nous ne saurions trouver une plus riche matière, pour clore notre volume, que celle de ce récit des célébrations du 75ème.

En 1898, c'est Mgr Bruchési, alors tout jeune archevêque, et si brillant, qui avait présidé aux cérémonies des no-

ces d'or. En 1923, hélas ! il était malade depuis deux ans, ainsi que nous l'avons vu dans un chapitre précédent. C'est Mgr Gauthier, qui administrait maintenant le diocèse, qui fut prié et voulut bien accepter de venir présider les fêtes du 75ème. Il nous convient tout d'abord, comme nous l'avons fait pour ses prédécesseurs, de fixer brièvement dans nos pages le souvenir de sa vie et de sa carrière.

Mgr Georges Gauthier est né à Montréal le 9 octobre 1871. Il a fait, dans notre ville, chez les MM. de Saint-Sulpice, au collège de Montréal et au grand séminaire, toutes ses études classiques et théologiques. Ordonné prêtre, par Mgr Fabre, le 29 septembre 1894, il partit aussitôt pour Rome, d'où il revint docteur en droit canonique en 1897. Pendant un an, il fut professeur au grand séminaire de Montréal, puis, sur l'appel de Mgr Bruchési, il entra à l'archevêché et fut attaché à l'église cathédrale, dont il devint le premier curé en 1904. La même année, il était fait chanoine. Elu évêque de Philippopolis et auxiliaire de Montréal le 28 juin 1912, il fut sacré, par Mgr Bruchési, dans la cathédrale dont il restait le curé, le 24 août suivant. Le 12 septembre 1917, il devenait vice-recteur de l'Université Laval à Montréal, puis, le 19 juin 1920, recteur de la nouvelle Université de Montréal (qui remplaçait Laval). En 1921, le 8 octobre, il était officiellement nommé par la Consistoriale administrateur apostolique du diocèse de Montréal. Enfin, le 14 février 1923, il a été promu archevêque de Tarona et coadjuteur de Montréal, qu'il continue d'administrer par mandat du Saint-Siège.

A plusieurs reprises, Mgr Gauthier était déjà venu à la Miséricorde, soit pour prêcher, soit pour présider quelque cérémonie. Le 11 septembre 1921, par exemple, au moment où il prenait les rênes de l'administration diocésaine, il y

avait fait une visite importante. Ce ne sera pas un hors-d'œuvre, croyons-nous, avant de passer au récit des fêtes de janvier 1923, de rappeler quelques-uns des beaux sentiments que Mgr l'administrateur avait, ce jour-là, exprimés aux Sœurs de Miséricorde.

“Vous ne me connaissez pas beaucoup, mes chères Sœurs, avait-il dit, et moi non plus je ne vous connais guère personnellement, parce que je n'ai pas été dans l'occasion de vous rencontrer souvent. Mais je vous assure qu'il y a longtemps, que, d'une façon générale, je connais les Sœurs de Miséricorde. Elevé dans ce quartier de la paroisse Saint-Jacques de notre grande ville, j'avais à peine cinq ans que je visitais votre chapelle. Plus tard, quand j'étais séminariste, je me suis plu bien des fois à venir prier ici devant le saint Sacrement, à assister à la sainte messe et surtout au salut du soir, pour entendre et goûter le beau chant des religieuses... J'ai en très haute estime, mes Sœurs, permettez que je l'ajoute, votre communauté et vos œuvres. Je me reporte souvent par la pensée vers votre vénérable fondateur, de si sainte mémoire, Mgr Bourget, que je regarde comme l'un des plus éminents évêques de notre pays, sinon comme le premier de tous. J'ai pour lui, pour sa mémoire, non seulement un profond respect, mais une véritable vénération. Vous aussi, ses filles, vous devez avoir, et j'en suis sûr vous avez, un culte pour Mgr Bourget. C'était un homme de Dieu au sens si clairvoyant!... Oui, dans toutes ses œuvres, dans la fondation surtout de ses communautés, ce qui est avant tout remarquable, sans contredit possible, c'est la clairvoyance de son puissant esprit! Que serait Montréal, que serait le diocèse, que seraient même des contrées beaucoup plus éloignées, sans toutes ces œuvres qu'il a créées, pour l'enseignement, pour la charité et pour l'a-

postolat? La vôtre est de celles-là! Ah! qui dira jamais le bien qui se fait à Montréal, dans tout le pays et au delà, grâce à Mgr Bourget!..."

L'on peut croire que ce beau discours, si simple mais si élevé, avait produit dans les âmes des pieuses filles de Mgr Bourget, une impression profonde. Aussi, étaient-elles toutes très heureuses, en janvier 1923, de voir revenir vers elles, pour présider à leurs jubilations, celui qui allait devenir, un mois plus tard, archevêque de Taronà et coadjuteur de Montréal.

Deux autres célébrations coïncidaient avec ce jubilé du 75ème, celle de la Saint-Hilaire, fête patronale de la supérieure générale, qu'on avait remise à ce jour, et celle des noces d'or de profession de Sœur Sainte-Germaine-Cousin. Mais nous n'avons pas à insister sur ces célébrations particulières. C'est du 75ème même que nous nous devons de garder dans ce livre la mémoire aux générations de l'avenir.

Mgr l'administrateur apostolique avait bien voulu accepter de chanter, en ce matin du 16 janvier 1923, une messe pontificale, la messe des actions de grâce. Ce fut très solennel. Monseigneur avait à l'autel, comme prêtre assistant, M. le chanoine Cousineau, supérieur ecclésiastique, et, comme diacres d'honneur, le Père Filiatrault, de la Compagnie de Jésus, et M. l'abbé Barcelo, curé de Midland. MM. les abbés Dufort et Bélanger remplissaient les fonctions de diacre et sous-diacre d'office. M. le curé Dupuis, de Saint-Eusèbe, prononça le sermon de circonstance, dont nous allons bientôt parler. Au chœur, on remarquait Mgr Campeau, d'Ottawa, Mgr LePailleur, le Père Rouleau, provincial des Dominicains (le futur cardinal-archevêque de Québec), le Père Fillion, provincial des Jésuites, le Père Char-

lebois, des Clercs de Saint-Viateur, le Père Perdereau, des Oblats de Marie, curé de Saint-Pierre, plusieurs autres prêtres et religieux, dont l'abbé Charles Campeau, le frère de Sœur Sainte-Germaine-Cousin, et le Père Boyon, aumônier de la Miséricorde.

A l'issue de l'office divin, Mgr l'administrateur, accompagné de tout le clergé, se rendit à la salle de communauté, où M. le chanoine-supérieur lui présenta d'une manière très digne l'institut de la Miséricorde, qui comptait, ce jour-là, soixante-quinze ans d'existence. Mgr Gauthier ajouta quelques paroles bienveillantes, félicita les chères filles de Mgr Bourget et de Mère de la Nativité et, comme l'aurait fait l'illustre fondateur, les bénit affectueusement elles-mêmes et tout leur institut. Le dîner de Monseigneur et du clergé se prit au couvent. Ce qu'on était loin des temps de la rue Saint-Simon et de la rue Wolfe! Quelle œuvre accomplie et quels progrès réalisés pour l'honneur de Dieu et le salut des âmes!

Toute cette belle cérémonie avait un sens et une signification qu'il était de haute convenance d'exposer dans un discours public, et, nous l'avons dit, c'est M. l'abbé Dupuis, curé de Saint-Eusèbe, l'ancien aumônier de l'œuvre de la "crèche" et qui en avait été l'âme et le pourvoyeur pendant tant d'années, qui avait été chargé de faire ce discours. Nous avons l'avantage d'en posséder le texte. Nous allons le reproduire, en le condensant toutefois, et c'est par là, à peu près, que nous fermerons ce volume de *l'Histoire des Sœurs de Miséricorde*, assuré que nous sommes qu'aucune conclusion, tombée de notre trop modeste plume, ne saurait valoir celle-là.

S'inspirant de ces paroles de Notre-Seigneur "Que celui qui veut venir après moi se renonce, qu'il prenne sa

croix et qu'il me suive", l'éloquent prédicateur voulut montrer, dans son beau discours, et il y réussit fort bien, Mère de la Nativité et ses filles en Dieu marchant depuis soixante-quinze ans, en effet, dans les voies de l'abnégation et du sacrifice, sur les traces de Jésus portant sa croix. "La tâche honorable qui m'incombe, disait-il d'abord, c'est de rappeler simplement l'une des pages les plus belles de l'histoire de la charité dans Montréal, cette ville consacrée à Marie, qu'on a si justement surnommée la Rome de l'Amérique; c'est de détacher et de mettre sous vos yeux l'un des feuillets de cette histoire religieuse — votre histoire — qu'on ne connaîtra jamais complètement ici-bas, mais qu'une main divine inscrit là-haut au livre où rien ne s'efface. Laissez-moi le proclamer avant tout, une ville a droit de chanter sa reconnaissance devant Dieu quand elle est en lieu de se glorifier des noms de Marguerite Bourgeoys, de Mère d'Youville, de Mère Gamelin, de Mère Marie-Rose, de Mère Sainte-Anne et de Mère de la Nativité..."

"Il y a aujourd'hui exactement soixante-quinze ans, continuait M. l'abbé Dupuis, le 16 janvier 1848, en la fête du très saint nom de Jésus, dans une petite maison, sise au coin sud-est des rues Sainte-Catherine et Saint-André, huit pieuses chrétiennes faisaient leur profession religieuse devant notre grand Mgr Bourget, fondant, sur son appel et d'après ses directions, une congrégation nouvelle, celle des Sœurs de Miséricorde... J'entends encore Mgr Bourget — racontait cinquante ans plus tard le Père Lacombe, qui, jeune ecclésiastique, avait assisté à la cérémonie — parlant à ses chères filles, avec toute la conviction de son âme, et leur disant: "Femmes, vous serez ridiculisées et traitées de folles, mais rappelez-vous que Jésus Notre-Seigneur a été traité de même et que c'est par la folie de la croix qu'il a

sauvé le monde... Vous serez des sœurs de miséricorde, et pour la pratiquer, cette miséricorde, il vous faudra bien souvent fouler aux pieds les répugnances de la nature. Mais considérez la croix que nous vous remettons, portez-la à vos lèvres chaque matin, et vous serez fortes, vous suivrez Jésus et vous ferez son œuvre...”

“C’est là, en deux mots, l’histoire de votre fondation, mes chères Sœurs. Comme elle ressemble à toutes celles, si nombreuses, que l’Eglise a bénies le long des siècles ! Elle naît dans l’humilité et dans la pauvreté, comme tant d’autres qui sont nées dans les greniers, qui ont jailli du cœur de fondateurs ou de fondatrices qui ne voyaient même pas la hardiesse de leurs projets et n’avaient rien autre chose comme moyen d’action que leur confiance en Dieu... D’ailleurs, n’est-ce pas ce que Dieu lui-même fait le plus souvent ? C’est avec des bergers, sous l’ancienne loi, qu’il faisait des chefs et des rois... Et son fils Jésus, quand il établit son Eglise, choisit des humbles... Eh ! bien, voilà une humble femme, qui a été épouse et mère ! Dieu la choisit, par la voix de Mgr Bourget, et il lui confie une grande mission... “Vous recevrez dans votre maison de ces pauvres personnes qui ont perdu l’innocence, mais qui cherchent un asile et un repos,” dit l’évêque, et Rosalie Cadron ou Mme Jetté s’incline... Jamais nous ne saurons tout ce qui s’est fait de bien ici, car si les traditions de votre institut sont connues, il y a des secrets qui sont restés dans l’ombre et qui n’en sortiront pas. Au prix de quels sacrifices ce bien s’est accompli, nous ne le savons pas non plus complètement... Toutefois, nous en savons assez pour être en lieu d’admirer profondément...”

M. le prédicateur évoquait alors quelques-uns de ces traits, que nous avons rapportés nous-même aux premiers

chapitres de ce livre, qui font si bien voir l'esprit d'abnégation et de sacrifice de la fondatrice et de ses premières compagnes. Puis il ajoutait : "Et n'allez pas croire que Mère de la Nativité était une exaltée, qu'elle avait une piété toute sensible... Pas du tout, c'était une femme très pratique, au tempérament équilibré, que la vie avait instruite et éprouvée... Mais, confiante en Mgr Bourget, elle avait conscience que sa mission était de Dieu, et cette mission elle voulut la remplir en dépit de toutes les difficultés qu'on lui suscita... Cette mission, c'était la mission même du Christ Jésus, de ce Jésus qui est le plus beau des enfants des hommes et qui commandait de laisser venir à lui les petits enfants, de ce Jésus aussi que l'Évangile nous montre le front couronné d'épines et la bouche entr'ouverte sous le coup de la douleur, de ce Jésus qui est avant tout le médiateur de miséricorde... Ce Jésus que personne n'a jamais pu convaincre de péché, il s'est fait l'ami des pécheurs et des pécheresses, des Pierres contrits et des Madeleines qui se repentent.... C'est de sa miséricorde que Mme Jetté, sous l'inspiration du grand Mgr Bourget, a voulu se faire l'instrument fidèle... Voilà pourquoi Mme Jetté est devenue Mère de la Nativité. Voilà comment cette œuvre de miséricorde du Christ, qui s'est continuée par ses ministres et ses servantes à travers les siècles, se poursuit ici, depuis soixante-quinze ans, dans cet asile si bien nommé l'institut des Sœurs de Miséricorde... Avez-vous jamais songé, mes frères qui m'écoutez, à toutes les angoisses qui sont venues s'abriter dans cette maison ? Savez-vous avec quelle charité discrète on panse ici toutes les blessures, celles de l'âme surtout ? Rappelez-vous cette parole du cher Mgr Bruchési — qui eût été si heureux d'être ici aujourd'hui, si une affliction cruelle ne le retenait dans une chambre de malade — qu'il prononçait aux fêtes du

50ème anniversaire, en 1898: "Ailleurs le bien qui se fait se montre et se voit, ici le bien qui se fait se cache et doit rester caché."

"Ce bien, mes Mères et mes Sœurs, qui doit rester caché, vous l'avez fait depuis trois quarts de siècle, à Montréal et au delà, à Ottawa, à Toronto, à New-York, dans l'Ouest canadien et dans l'Ouest américain. Ce bien, vous l'avez fait partout, avec le même dévouement et avec la même constance. Vous l'avez fait à ce point que les protestants eux-mêmes rendent volontiers hommage à votre zèle et à votre discrétion, et que, parfois, ce sont eux, ces hommes qui ne partagent pas notre foi, ce sont eux ou leurs gouvernements, qui vous demandent et vous réclament pour fonder des missions nouvelles. Honneur à votre fondateur, à votre fondatrice et à vous-mêmes! Vous avez grandi en charité et en solidité... Dieu en soit loué! Vous êtes vraiment des Sœurs de Miséricorde, la miséricorde est avec vous et elle est en vous... Vous êtes vraiment les disciples et les filles du divin ami de Madeleine!..."

"Apparaissez maintenant, s'écriait pour terminer M. le curé de Saint-Eusèbe, ô saintes religieuses qui dormez au caveau sous cette chapelle!... Grâce à vous, ô femmes généreuses, plus de soixante mille de vos sœurs infortunées ont trouvé sur terre un asile! Grâce à vous, cinquante mille enfants au moins ont reçu le saint baptême!... Apparaissez, vous aussi, ô chères Madeleines, qui avez été pardonnées, parce que vous avez beaucoup aimé!... Apparaissez, vous enfin, enfants des "crèches", qui êtes passés ici de vos berceaux dans les demeures éternelles!... Apparaissez tous et dites-nous de quelle gloire vous jouissez maintenant... Passez, passez, ô légions immortelles, qui faites cortège au roi immortel des siècles! Chantez pour nous la confiance, le

courage et l'espérance! Venez, venez, au milieu de nous, célébrer avec nous cette fête de famille, si pieuse et si touchante! Venez, venez, au milieu de nous, entonner avec nous, sous la bénédiction de Monseigneur, le *Te Deum* de l'allégresse et de la reconnaissance!"

Au lendemain de ces solennités du 16 janvier 1923, le 17 au matin, à l'autel du caveau funèbre, où dorment leur dernier sommeil, sous la chapelle, la fondatrice et les anciennes de l'institut, Mgr LePailleur, curé d'Hochelega, chanta un service pour le repos de leurs âmes. Le sympathique prélat prit aussi la parole et, en termes émouvants, il rendit hommage, une fois de plus, à leurs mérites et à la grandeur de leur œuvre.

Les fêtes de la célébration du 75ème à la maison-mère de la rue Dorchester à Montréal eurent naturellement leur écho dans toutes les maisons-filles de l'institut de la Miséricorde. Il n'entre pas dans notre cadre d'y insister dans ce livre.

---

# TABLE ANALYTIQUE



INTRODUCTION GÉNÉRALE .... 7

CHAPITRE PREMIER. — Les débuts de l'œuvre  
(avant 1845) .... 13

*Sommaire.* — La fin de l'œuvre des Sœurs de Miséricorde d'après le livre de leurs constitutions (p. 13). — Circonstances de la naissance de l'œuvre d'après les premières archives (p. 14). — L'inspirateur et le premier fondateur, Mgr Bourget (p. 17). — Le premier bienfaiteur, M. Olivier Berthelet (p. 22). — La fondatrice, Marie-Rosalie Cadron (p. 25). — Description de Lavaltrie (p. 26). — Précis de la vie de la fondatrice avant la fondation (p. 27). — Traits qui font comprendre comment s'est dessinée sa vocation spéciale (p. 30). — Le vrai but des Sœurs de Miséricorde (p. 32). — C'est une tâche difficile, délicate et ingrate (p. 32). — Le mot "miséricorde" (p. 33). — Qualités de la fondatrice d'après Mgr Bourget (p. 33). — Son portrait tel que nous l'offrent les archives de l'institut (p. 34). — Une âme de véritable apôtre (p. 35). — Ses hésitations à accepter l'œuvre et sa décision (p. 35). — Comment elle se sépare de ses enfants et s'installe à la rue Saint-Simon (p. 36).

CHAPITRE DEUXIÈME. — Le premier noviciat  
(1845-1848) .... 38

*Sommaire.* — Le curé Beaubien assure que l'humilité et la piété de Mme Jetté furent comme les assises de sa fondation (p. 38). — La première page des archives (p. 40). — Les premières compagnes (p. 40). — La Providence fait bien les choses (p. 42). — Le premier chapelain, M. Rey (p. 42). — Les premiers règlements (p. 43). — Mgr Bourget en voyage à Rome, Mgr Prince s'occupe de l'institut (p. 45). — Noviciat d'un genre spécial (p. 46). — Etat de gêne à la rue Wolfe (p. 46). — Bon esprit des pénitentes (p. 47). — M. Truteau, M. Plamondon et M. Pinsonnault (p. 49). — Episode du "bon M. Beaudry" (p. 50). — Rudesses à supporter (p. 51). — Il faut changer de local, inquiétudes, protection de sainte Pélagie (p. 52). — Maison Donegani, rue Sainte-Catherine (p. 53). — Retour de Rome de Mgr Bourget, un bon père (p. 55). — Le typhus de 1847, mort de M. Rey, guérison de deux novices (p. 56). — Le Père Saché chapelain (p. 58). — M. le chanoine Pilon chapelain (p. 59). — Difficultés de sa tâche, son zèle (p. 60). — La première profession (p. 61). — Touchante cérémo-

nie (p. 62). — Témoignage du Père Lacombe (p. 64). — Précis de la vie et de la carrière des huit premières Sœurs de Miséricorde (p. 66).

## CHAPITRE TROISIÈME. — Administration de Mère Sainte-Jeanne-de-Chantal (1848-1863) 73

*Sommaire.* — Le mandement d'institution canonique, analyse et dispositif (p. 73). — Premières élections, pourquoi la fondatrice n'est pas choisie comme supérieure, les nouvelles élues (p. 78). — Mère Sainte-Jeanne-de-Chantal (p. 79). — La direction de M. le chanoine Pilon (p. 80). — Ses confrères de l'évêché l'assistent et aussi Mgr Bourget (p. 80). — Mgr l'archevêque écrit aux sœurs et les intéresse aux œuvres du diocèse (p. 81). — Nombre des pénitentes (p. 81). — La deuxième profession et les suivantes (p. 82). — Belles paroles de M. René Bazin (p. 82). — Le grain de senevé profite (p. 83). — A la rue Dorchester (p. 83). — La "maison de brique" et la "maison grise" (p. 84). — Description du nouveau local (p. 85). — Les Madeleines (p. 86). — Mgr Bourget en parle dans une lettre (p. 86). — Bienfait de ces lettres de l'évêque (p. 87). — M. le grand-vicaire Truteau supérieur (p. 88). — Mot de Mgr Bedini (p. 89). — Pauvreté des sœurs (p. 89). — On prend possession des bâtisses de 1854 (p. 89). — Professions de 1854 et de 1855 (p. 90). — Mgr Bourget, de retour de Rome, bénit le nouveau monastère et la chapelle (p. 91). — Profession de 1856 (p. 91). — Le "maison de la corporation" (p. 91). — M. Villeneuve, prêtre de Saint-Sulpice, s'en occupe (p. 92). — Professions de 1857 et de 1858 (p. 93). — Les premières Quarante-Heures, leçons de chant par Monseigneur (p. 93). — Lettres de Mgr Bourget, sa première visite pastorale à la Miséricorde (p. 94). — Elections de novembre 1858 (p. 96). — Mère Sainte-Jeanne-de-Chantal réélue supérieure, son administration (p. 96). — La fête du saint suaire (p. 97). — Attentions de Mgr Bourget, les premières Madeleines entrent au Madelon, les pénitentes, le vrai bon pasteur (p. 98). — Il faut agrandir encore (p. 99). — M. Berthelet et les constructions de 1859-1860 (p. 99). — Les professions de 1859 et de 1860 (p. 100). — La mort du chanoine Pilon (p. 100). — Les chanoines Paré, Hicks et Lamarche (p. 101). — Les professions de 1861 et de 1862 (p. 102). — Lettres de Mgr Bourget (p. 102). — Les élections de mai 1863, Mère de Chantal est changée, les responsabilités des supérieurs (p. 103). — Etat de l'institut en 1863 (p. 105).

## CHAPITRE QUATRIÈME. — Administration de Mère Saint-Joseph (1863-1866) .... 107

*Sommaire.* — Mère Saint-Joseph devient supérieure de l'institut (p. 107). — Sa vie et sa carrière (p. 107). — Son peu de goût pour

le commandement (p. 108). — Cinq baptêmes d'adultes (p. 109). — Une lettre de Mgr Bourget et visite pastorale (p. 109). — M. Huberdault est nommé aumônier (p. 110). — Sa vie et sa carrière (p. 111). — Mort de Mère de la Nativité (p. 111). — Mgr l'évêque de Montréal exalte ses vertus (p. 113). — Etat de l'institut à la mort de la fondatrice (p. 114). — Comment Mère Saint-Joseph réussit dans son administration (p. 114). — Lettre de Mgr l'évêque à Mère Saint-Joseph (p. 114). — Voyage à Rome de Mgr Bourget, il se fait accompagner par M. Huberdault (p. 115). — Les professions de 1863 à 1866 (p. 116). — Qualités de Mère Saint-Joseph (p. 117). — Les élections du 5 juin 1866 (p. 117).

## CHAPITRE CINQUIÈME. — Administration de Mère Marie-de-la-Miséricorde (1866-1872) .... 119

*Sommaire.* — Mère Marie-de-la-Miséricorde devient supérieure de l'institut (p. 119). — Précis de sa vie et de sa carrière (p. 119). — Portrait de M. Huberdault (p. 121). — Ses réformes dans l'institut (p. 121). — Mme Perras (p. 121). — On ferme la chapelle au public (p. 122). — M. Martin remplace M. Huberdault, précis de sa vie (p. 122). — M. Martin est logé à la rue Lagachetière (p. 123). — Les services qu'il rend à l'institut (p. 123). — Les Madeleine's (p. 123). — L'œuvre de Mlle Bissonnette (p. 124). — Adoption du costume actuel (p. 124). — Le premier décret d'approbation (p. 125). — Mgr Bourget le communique (p. 126). — Une lettre de l'évêque (p. 126). — Bel encouragement (p. 127). — Le mouvement des zouaves canadiens (p. 127). — La maison de la rue Fullum (p. 128). — Les Sœurs du Bon-Pasteur en prennent charge (p. 128). — Trois lettres de Mgr Bourget, datées de Rome (p. 129). — Le succès des quêtes (p. 131). — M. Martineau remplace M. Martin (p. 132). — M. Délinelle remplace M. Martineau (p. 132). — M. le chanoine Lamarche supérieur (p. 133). — Mort de M. Olivier Berthelet (p. 134). — Elections du 2 octobre 1872 (p. 135). — Les professions de 1866 à 1872 (p. 136). —

## CHAPITRE SIXIÈME. — Administration de Mère Sainte-Rose-de-Lima (1872-1877) ..... 137

*Sommaire.* — Mère Sainte-Rose-de-Lima devient supérieure de l'institut (p. 137). — Précis de sa vie et de sa carrière (p. 137). — Son gouvernement pendant quatre ans (p. 138). — Les noces d'or de Mgr Bourget (p. 138). — L'œuvre des quêtes (p. 139). — Construction de l'aile ouest de la maison de la Miséricorde rue Dorchester (p. 139). — Le 25ème de la première profession (p. 140). — M. le chanoine Séguin est nommé supérieur ecclésiastique (p. 140). — M. Paré devient aumônier à la place de M. Délinelle (p. 140). — Mgr Fabre coadjuteur (p. 141). — Leçons prises à l'Hôtel-Dieu

(p. 142). — Bénédiction de l'aile ouest (p. 142). — Le livre des constitutions (p. 142). — Mort de Mère Sainte-Jeanne-de-Chantal (p. 142). — Election d'une conseillère (p. 143). — Mort de Mère Sainte-Rose-de-Lima (p. 143). — Les professions de 1872 à 1877 (p. 144). — Les élections du 26 avril 1877 (p. 145).

## CHAPITRE SEPTIÈME. — Administration de Mère Sainte-Thérèse-de-Jésus (1877-1883) .... 146

*Sommaire.* — Mère Sainte-Thérèse-de-Jésus devient supérieure de l'institut (p. 146). — Précis de sa vie et de sa carrière (p. 146). — M. le chanoine Lussier est nommé supérieur ecclésiastique (p. 147). — M. Brien devient aumônier (p. 148). — Précis de sa vie et de sa carrière (p. 149). — Visite de Mgr Conroy (p. 149). — Visite pastorale de Mgr Fabre (p. 150). — Bénédiction de la pierre angulaire de la chapelle actuelle (p. 151). — Mgr Bourget, du fond de sa retraite, suit toujours l'œuvre, deux lettres de lui (p. 151). — Fondation de la mission d'Ottawa (p. 152). — Bénédiction de la chapelle de la maison-mère (p. 152). — Mgr Fabre supérieur ecclésiastique (p. 153). — Les restes mortels des anciennes sœurs dans le caveau de la chapelle (p. 153). — Première notice de la vie de la fondatrice (p. 153). — Ce qu'en pense Mgr Bourget (p. 153). — Dernière visite de l'évêque-fondateur à la rue Dorchester (p. 154). — Nouvelles constructions à l'est — rue Campeau — difficultés avec la ville, protection de saint Joseph (p. 155). — Mère Sainte-Thérèse au terme de son administration (p. 156). — L'estime dont elle jouit (p. 157). — La suite de sa carrière (p. 157). — Les professions de 1877 à 1883 (p. 158). — Un avenir plein de promesses (p. 158).

## CHAPITRE HUITIÈME. — Administration de Mère Saint-Zotique (1883-1889) .... .... 159

*Sommaire.* — Mère Saint-Zotique devient supérieure de l'institut (p. 159). — Sa vie et sa carrière (p. 160). — Une épreuve "foudroyante" (p. 160). — Elle se distingue jeune par ses talents pour l'administration (p. 161). — Changements voulus par Mgr Fabre dans la gouverne de l'institut (p. 161). — Les élections d'août 1883 (p. 162). — Le besoin d'agrandir (p. 162). — Les constructions de 1885 (p. 163). — M. l'aumônier Brien bénit la nouvelle "maternité" (p. 164). — L'œuvre des quêtes, M. LaRocque et M. Messmer (p. 165). — Mort de l'ancien chapelain M. Hubert Paré (p. 166). — Visite de Mgr Smculders (p. 167). — Note à son sujet (p. 167). — Son éloge de Mgr Bourget (p. 167). — Visite pastorale de Mgr Fabre, ses allocutions évangéliques (p. 168). — Les novices prennent le voile blanc (p. 169). — Mort de Mgr Bourget (p. 169). — L'institut prend sa large part au deuil général (p.

169). — Prospérité de la communauté (p. 171). — Epidémie de la petite vérole (p. 172). — Fondation de la mission de New-York (p. 172). — A Clifton, puis dans la grande ville (p. 172). — A Montréal, l'œuvre progresse, une statue de la madone (p. 174). — Mort du chanoine Lamarche, ancien supérieur (p. 175). — Les anciennes disparaissent (p. 175). — Une "crèche" provisoire (p. 176). — M. Brien s'en va curé à Sainte-Elisabeth (p. 176). — M. Timothée Kavanagh est nommé supérieur et M. Azarie Dugas aumônier (p. 176). — Suite de la carrière de M. Brien (p. 176). — Précis de la vie et de la carrière de M. Kavanagh (p. 178). — Précis de la vie et de la carrière de M. Dugas (p. 179). — Les élections de septembre 1889 (p. 181). — Suite et fin de la carrière de Mère Saint-Zotique (p. 181). — Les professions sous Mère Saint-Zotique (p. 182).

## CHAPITRE NEUVIÈME. — Administration de Mère Marie-du-Sacré-Cœur (1889-1895) ..... 184

*Sommaire.* — Mère Marie-du-Sacré-Cœur, sa vie et sa carrière (p. 184). — Comment elle a accepté son élection (p. 186). — Une vraie mère (p. 187). — M. Charpentier est nommé aumônier, sa vie et sa carrière (p. 187). — Ce qu'en dit la chronique (p. 188). — Le journal de 1889 à 1895, quelques extraits savoureux (p. 189). — Les amis de M. Charpentier (p. 192). — Une ordination à la Miséricorde (p. 193). — Le pèlerinage annuel à Bonsecours (p. 194). — Les fêtes des communautés-sœurs (p. 194). — Un nouveau *manual* et un nouveau *cérémonial* (p. 194). — Acquisition de la propriété Auclair à Saint-Hilaire (p. 194). — Quelques chiffres qui font voir le progrès de l'œuvre à la rue Dorchester (p. 196). — Allocation du gouvernement Mercier, taxes de la ville (p. 196). — Diverses améliorations (p. 197). — L'esprit de la communauté (p. 197). — M. Leclerc remplace M. Kavanagh comme supérieur (p. 198). — Suite de la carrière de Mère Marie-du-Sacré-Cœur (p. 198). — Les professions de 1889 à 1895 (p. 199).

## CHAPITRE DIXIÈME. — Administration de Mère Marie-de-la-Miséricorde (1895-1898) ..... 201

*Sommaire.* — Mère Marie-de-la-Miséricorde redevient supérieure (p. 201). — Les élections du 26 septembre 1895 (p. 202). — Précis de la vie et de la carrière de M. le supérieur Leclerc (p. 202). — Un homme imposant, mais un homme de bon cœur (p. 202). — La nouvelle "crèche", la préparation du jubilé d'or (p. 203). — Quelques faits de la vie de l'institut au jour le jour (p. 204). — La Noël de 1895 (p. 204). — On quitte la propriété de Saint-Hilaire (p.

205). — Voyage à New-York, autres faits (p. 205). — Mort de Mgr Fabre (p. 206). — Visite de Mgr Langevin, projet d'un établissement dans l'Ouest canadien (p. 206). — Belles paroles de Mgr Moreau (p. 207). — M. le chanoine Bruchési (p. 207). — La nouvelle "crèche" (p. 208). — Le sceau des Sœurs de Miséricorde (p. 209). — Le Père Lacombe et ses souvenirs (p. 210). — L'histoire de l'institut (p. 210). — Election et sacre de Mgr Bruchési (p. 211). — Comment on l'accueille à la Miséricorde (p. 212). — Noces d'or intimes, allocution de Mgr Bruchési (p. 213). — Quelques faits de la vie de l'institut (p. 214). — Voyage à Québec pour les funérailles du cardinal Taschereau (p. 215). — Les constructions de la "crèche" (p. 216). — M. Ducharme succède à M. Charpentier comme aumônier (p. 217). — Précis de sa vie et de sa carrière (p. 217). — La fondation de Winnipeg (p. 218). — Les constructions de la "crèche" se terminent (p. 219). — Les professions de 1895 à 1898 (p. 219). — Etat de l'institut à la veille des noces d'or (p. 220).

## CHAPITRE ONZIÈME. — Les noces d'or de l'institut (20 novembre 1898) .... 222

*Sommaire.* — Une transition explicative (p. 222). — Les fêtes jubilaires du 20 novembre 1898 (p. 223). — Les préparatifs à la chapelle, décorations et inscriptions (p. 224). — L'assistance, l'ordre des cérémonies (p. 225). — Le discours de Mgr Bruchési (p. 225). — Il chante la miséricorde du Seigneur (p. 226). — Défense de l'œuvre de Mgr Bourget et de Mme Jetté, l'évangile de Madeleine, le but de l'institut, le livre des *Origines* (p. 227). — Bénédiction de la "crèche" (p. 230). — Service solennel pour les sœurs et amis défunts (p. 231). — Pensée de reconnaissance à Dieu (p. 231). — Allocution du jour de l'an de Mgr Bruchési, ce que fut l'année jubilaire (p. 231). — Lettre de Mgr Bégin au sujet du livre de M. Fournet et du 50<sup>ème</sup> (p. 232). — Bel éloge de l'œuvre de la fondatrice par Mgr Moreau (p. 233). — Premières bases de l'association des dames patronnesses de l'œuvre de la "crèche" (p. 234). —

## CHAPITRE DOUZIÈME. — Les supérieures générales de l'institut de 1898 à 1923 .... 235

*Sommaire.* — Mère Marie-de-la-Miséricorde continue son deuxième terme d'administration 1898-1901 (p. 235). — Ce qu'elle avait été auparavant (p. 236). — Son expérience et son activité au service de l'institut (p. 236). — La fin de sa carrière (p. 237). — Appréciation d'ensemble de son labeur et de ses mérites (p. 237). — Mère Sainte-Lucie, son conseil d'administration, 1901-1907 (p. 237). — Esquisse de la vie et de la carrière de Mère Sainte-Lucie (p. 238). — Son enfance et sa jeunesse, les circonstances de sa

vocation (p. 238). — Son caractère, sa nature sensible (p. 240). — Les postes qu'elle occupe de 1887 à 1901 (p. 240). — Son élection à la charge suprême, la "Révérende Mère, c'est vous" (p. 241). — Etat maladif et belles qualités de Mère Sainte-Lucie (p. 241). — Oeuvres et progrès de l'institut sous son administration (p. 242). — Le reste de sa carrière de 1907 à 1920, sa mort (p. 243). — Belles paroles de l'annaliste de la maison de New-York (p. 243). — Mère Sainte-Cécile, son conseil d'administration, 1907-1913 (p. 243). — Mère Sainte-Cécile étant encore vivante, une réserve s'impose (p. 243). — Esquisse de sa vie et de sa carrière avant son élection au supériorat (p. 244). — Les activités de Mère Sainte-Cécile, Milwaukee, Pana, Sault-au-Récollet, reconnaissance civile, études des sœurs, conférences à l'université, exhumation des restes mortels de la fondatrice (p. 244). — La suite de la carrière de Mère Sainte-Lucie (p. 246). — Mère Saint-Hilaire, ses deux conseils d'administration, 1913-1919 et 1919-1925 (p. 246). — Esquisse de sa vie et de sa carrière avant son élection au supériorat (p. 247). — Les activités de Mère Saint-Hilaire pendant son premier sexennat (1913 - 1919), Pana, Toronto, l'œuvre de la "crèche", progrès divers, ce qu'on fait pour les soldats de la grande guerre (p. 248). — Les activités de Mère Saint-Hilaire pendant son deuxième sexennat (1919-1925), prorogation de l'approbation temporaire des constitutions, la propriété de Cartierville, on consolide les missions existantes, prospérité générale, haute et profonde pensée de Mère Saint-Hilaire (p. 249).

## CHAPITRE TREIZIÈME. — Les supérieurs ecclésiastiques et les aumôniers de 1898 à 1923 .... 251

*Sommaire.* — Ce qui fait la matière de ce chapitre (p. 251). — Démission de M. le supérieur Leclerc (p. 252). — Mgr Bruchési se réserve les fonctions de supérieur (p. 252). — Ce qu'il avait déjà fait pour l'institut (p. 253). — Il nomme le curé Dubuc pour surveiller certains travaux, charge MM. Bourassa et Dupuis de l'œuvre de la "crèche", mais reste supérieur (p. 253). — Ses activités comme supérieur, extraits de lettres ou d'allocutions de 1900 à 1907 (p. 254). — Il nomme M. le chanoine Roy supérieur (p. 256). — Les relations de Mgr Bruchési avec les Sœurs de Miséricorde de 1907 à 1921 (p. 256). — Mgr Emile Roy, sa vie et sa carrière, appréciation d'ensemble (p. 259). — Les activités de Mgr Roy comme supérieur de 1907 à 1915 et dans la suite (p. 262). — M. le chanoine Laurent Cousineau, sa vie et sa carrière (p. 264). — Ce qu'il a fait pour la Miséricorde, comment il entre en fonction (p. 265). — Les Oblats de Marie chapelains ou aumôniers à la Miséricorde (p. 266). — Le Père Joseph Jodoin, 1900-1902 et 1910-1915 (p. 267). — Le Père François Perdereau, 1902 - 1905 (p. 269). — Le Père Pierre-Zénon Bernier, 1905 - 1910 (p. 270). — Le Père Jodoin

(p. 271). — Le Père Joseph-Uldéric Robert, 1915-1919 (p. 271).  
— Le Père Joseph-Marie Boyon, 1919 jusqu'à date (p. 272).

## CHAPITRE QUATORZIÈME. — Approbation des constitutions — 21 mars 1905 .... 275

*Sommaire.* — Un événement important (p. 275). — Mgr Bruchési juge opportun de soumettre les constitutions à l'approbation de Rome (p. 276). — Le Père Froc rédige les constitutions, sa vie et sa carrière (p. 277). — Mgr Battandier est choisi comme avocat-consulteur, sa vie et sa carrière (p. 277). — Deux hommes de Dieu (p. 278). — Le travail du Père Froc (p. 279). — Il reçoit la bonne nouvelle (p. 279). — Sa mort avant la signature du décret (p. 280). — Les lettres de Mgr Battandier, sa bienveillance pour l'institut (p. 280). — Zèle de Mgr Bruchési, sa lettre d'Orléans (p. 281). — Le décret est signé à Rome, les documents arrivent à Montréal (p. 281). — On les accueille avec respect et joie, les constitutions sont imprimées et distribuées aux sœurs (p. 282). — Texte du décret du 21 mars 1905 (p. 282). — Attention de Mgr Bruchési à bien expliquer les constitutions (p. 283). — Prorogation de cette approbation, 5 mai 1924 (p. 283). — Rapport de Mère Saint-Hilaire à ce sujet (p. 284). — Espérance respectueuse (p. 284).

## CHAPITRE QUINZIÈME. — Les fondations nou- velles de 1898 à 1923 .... 285

*Sommaire.* — Progrès qui s'enchevêtrent, matière de ce chapitre (p. 285). — La fondation de Winnipeg, Mgr Langevin, le Père Lacombe, belles paroles de l'archevêque de Saint-Boniface (p. 286). — Nous ne donnons aucun autre développement (p. 287). — La mission d'Edmonton, le "rêve" du Père Lacombe, raison de la fondation, ce à quoi s'engage l'évêché de Saint-Albert, bel accueil de Mgr Grandin (p. 287). — Les fondations sous Mère Sainte-Lucie (p. 288). — Saint-Norbert, Mgr Ritchot, ses dons généreux (p. 288). — La fondation de Green-Bay sous Mère Mère Marie-de-la-Miséricorde, Mgr Messmer, il veut sauver ses petits enfants, on accepte l'œuvre et elle s'établit (p. 289). — La fondation de Hartsdale, Mère Sainte-Lucie s'y intéresse spécialement, raison d'établir cette succursale de New-York, la première du genre (p. 290). — La "crèche" du Sault-au-Récollet, un été chez M. Vannier à Parc-Laval, don de Mgr Bruchési (p. 291). — Histoire de la résidence Saint-Janvier (p. 292). — Les premiers arrangements (p. 293). — Règlement définitif (p. 294). — La fondation de Oak-Park à Chicago, le Dr Tope, hôpital et école d'entraînement (p. 295). — La fondation de Milwaukee, Mgr Messmer, premiers pourparlers, on accepte la mission, premier logement, l'hôpital devient aussi un re-

fuge (p. 296). — La fondation de Pana, sous Mère Saint-Hilaire, le Dr Huber, le Père Moroney, achat d'un terrain, fête populaire, la première supérieure (p. 297). — La fondation de Toronto, le gouvernement s'adresse à Mgr McNeil, on hésite un peu, puis on accepte, la première installation rue Bond, l'hôpital pour dames de la rue Jarvis (p. 299). — L'acquisition de la propriété de Cartierville en 1921 (p. 300). — On consolide les missions existantes, progrès dus à la bénédiction de Dieu (p. 301). — Du haut du ciel, Mère de la Nativité voit l'œuvre se continuer, *Beati misericordes!* (p. 301).

## CHAPITRE SEIZIÈME. — L'œuvre de la "crèche"

à Montréal de 1898 à 1923 .... 303

*Sommaire.* — L'œuvre de la "crèche" a son histoire propre (p. 303). — Les deux sens du mot "crèche" (p. 304). — La "crèche" de Montréal et celle du Sault-au-Récollet (p. 304). — La "crèche" œuvre d'assistance (p. 305). — Patronnesses et patrons (p. 305). — Comment Mgr Bruchési les appréciait (p. 306). — Le Dr Séverin Lachapelle (p. 307). — Hommage rendu à sa mémoire (p. 308). — Les autres médecins de la "crèche" et de l'institut (p. 308). — Les aumôniers de la "crèche" (p. 309). — M. l'abbé Gustave Bourassa, sa vie et sa carrière (p. 311). — Ses activités en faveur de l'œuvre de la "crèche" (p. 311). — M. l'abbé Joseph Dupuis, sa vie et sa carrière (p. 312). — Ses activités en faveur de l'œuvre de la "crèche", les assemblées des patronnesses et des patrons (p. 313). — A la visite de lord Grey (p. 314). — Les conférences à l'Université Laval (p. 315). — Conférenciers et visiteurs à la Miséricorde, les concerts (p. 316). — Les voyages à Saint-Ours (p. 316). — Autres initiatives (p. 317). — L'aide des patrons et des patronnesses (p. 318). — Celles qui travaillent dans l'ombre, Sœur Saint-Camille, sa vie et sa carrière, son travail pour l'œuvre de la "crèche" (p. 318). — Organisations qui ont fait leur temps (p. 319). — Le "petit bas" de Noël, son histoire (p. 320). — Le "sou du pauvre" et les allocations du gouvernement et de la ville (p. 321). — Cinquante mille enfants baptisés en 75 ans (p. 322).

## CHAPITRE DIX-SEPTIÈME. — Les initiatives et

les progrès de 1898 à 1923 .... 323

*Sommaire.* — Ces initiatives et ces progrès, nous les connaissons déjà en partie, mais nous n'avons pas pu tout dire (p. 323). — Les cérémonies de profession de 1898 à 1923 (p. 324). — Chiffres intéressants (p. 325). — Les jeunes professes en communauté avec les anciennes — 7 septembre 1902 (p. 326). — L'administration locale de la maison-mère est séparée de l'administration générale — 8 avril 1903 (p. 326). — Une récompense (p. 328). — Réparations

aux bâtisses (p. 328). — Le curé Dubuc (p. 328). — Le curé Beaubien (p. 329). — Acquisition d'une propriété, rue Dorchester (p. 330). — De la propriété et de l'ordre partout (p. 330). — Incorporation ou reconnaissance civile (p. 330). — L'œuvre des quêtes (p. 331). — Organisations diverses (p. 331). — Etudes variées pour la formation professionnelle (p. 331). — Le cours du Dr Brisset des Nos (p. 333). — L'instruction des gardes-malades (p. 333). — Lord Grey et sir A.-P. Pelletier à la Miséricorde (p. 334). — Rapport général de Mère Saint-Hilaire de septembre 1919 (p. 335). — Rapport général de la même supérieure de septembre 1925 (p. 336). — Les conversions (p. 338). — L'histoire de Léona (p. 339). — L'histoire de Thabita (p. 341). — Conclusion du chapitre (p. 342).

## CHAPITRE DIX-HUITIÈME. — Les fêtes du 75ème — 16 janvier 1923 .... 343

*Sommaire.* — Une halte dans l'existence de l'institut (p. 343). — Mgr Bruchési ne peut plus présider (p. 343). — Mgr Georges Gauthier, sa vie et sa carrière (p. 344). — Sa visite du 11 septembre 1921 (p. 344). — On fête aussi, en même temps que le 75ème, la Saint-Hilaire et des noces d'or (p. 346). — La messe pontificale du 16 janvier 1923 (p. 346). — La réception qui suit (p. 347). — Le sermon de M. le curé Dupuis (p. 347). — Montréal, la Rome de l'Amérique (p. 348). — Souvenirs des commencements de l'institut (p. 348). — Dans l'humilité et dans la pauvreté (p. 349). — Ce qui s'est fait dans l'ombre (p. 349). — Pourquoi Mme Jetté est devenue Mère de la Nativité (p. 350). — Le bien qu'ont fait ses filles dévouées (p. 351). — "Apparaissez maintenant!" (p. 351). — Un service funèbre, hommage aux anciennes, chanté par Mgr LePailleur (p. 352). — Echo du 75ème dans toutes les maisons-filles de l'institut (p. 352).

---